



**HAL**  
open science

## LES ENSEMBLES MONUMENTAUX DU NÉOLITHIQUE MOYEN DE BEAURIEUX "LA PLAINE"

Caroline Colas, Pierre Allard, Michèle Chartier, Claude Constantin, Lamys Hachem, Yolaine Maigrot, Laurence Manolakakis, Corinne Thevenet

► **To cite this version:**

Caroline Colas, Pierre Allard, Michèle Chartier, Claude Constantin, Lamys Hachem, et al.. LES ENSEMBLES MONUMENTAUX DU NÉOLITHIQUE MOYEN DE BEAURIEUX "LA PLAINE". Revue archéologique de Picardie, 2018, 3-4, pp.11-123. hal-02551076

**HAL Id: hal-02551076**

**<https://hal.science/hal-02551076>**

Submitted on 6 May 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# REVUE ARCHÉOLOGIQUE DE PICARDIE

*Trimestriel - N° 3/4 - 2018*



## LES ENSEMBLES MONUMENTAUX DU NÉOLITHIQUE MOYEN DE BEAURIEUX "LA PLAINE"

Caroline COLAS, Pierre ALLARD, Michèle CHARTIER, Claude CONSTANTIN, Lamys HACHEM,  
Yolaine MAIGROT, Laurence MANOLAKAKIS, Corinne THEVENET  
avec la collaboration de Richard PALAU et Sylvain THOUVENOT

### INTRODUCTION

Le site de Beaurieux "La Plaine", situé dans le département de l'Aisne (fig. 1), est venu bouleverser les connaissances régionales sur le Néolithique moyen dans une région pourtant activement surveillée depuis les années soixante-dix, particulièrement dans la plaine de Cuiry/Beaurieux que l'on pouvait penser bien connue. Plusieurs découvertes funéraires ont en effet eu lieu depuis 2005. Concernant les découvertes du Néolithique moyen II, elles feront l'objet d'une publication ultérieure (monument funéraire Michelsberg et quatre sépultures) afin de les replacer dans un contexte plus large, relater d'autres découvertes du même type et établir un bilan sur le Michelsberg.

Cette publication ne s'intéressera donc qu'aux structures datées du Cerny (Néolithique moyen I). Elle offre l'opportunité, outre de présenter les structures atypiques découvertes sur ce site, d'effectuer un bilan plus global sur le Cerny dans notre région et notamment de refaire un bilan sur les étapes chronologiques du Cerny reconnues par C. Constantin en 1992, à partir de la céramique.



Fig. 1 - Localisation du site.

### PRÉSENTATION GÉNÉRALE

#### Contexte archéologique local

Toutes les périodes, du Mésolithique jusqu'au Gallo-romain, sont reconnues sur cette toute petite portion de territoire. Mais cette plaine est d'abord connue pour son village majeur du Néolithique ancien, fouillé entre 1972 et 1994 (fig. 2) : le site rubané de Cuiry-lès-Chaudardes "Les Fontinettes".

Le Cerny reste actuellement toujours mal connu dans l'Aisne. Dans son article de synthèse sur le Cerny dans la basse et moyenne vallée de l'Aisne, C. Constantin recensait seulement dix sites en 1992, composés, à chaque fois, de quelques rares fosses, non compris le site des "Fontinettes" qui venait juste d'être exhumé (CONSTANTIN 1992).

Les données sur les caractéristiques générales des sites demeurent depuis quasiment inchangées. Ils se localisent à une exception près sur la basse terrasse alluviale et leur particularité principale reste leur évanescence. Composés d'une à quelques fosses seulement, peu profondes et aux rejets limités, C. Constantin a interprété ces sites non comme des habitats, mais plutôt comme des occupations annexes correspondant à des activités spécifiques liées à la rivière.

Concernant les occurrences Cerny découvertes depuis cet article, elles restent très peu nombreuses. En voici une brève description présentée par ordre de proximité géographique par rapport au site de Beaurieux (fig. 3).

- Aux "Gravelines", situé juste de l'autre côté du chemin rural au sud, des tessons dégraissés avec des fragments d'os (fig. 4), dont une vingtaine sont décorés à l'aide d'un peigne à deux dents, proviennent de chablis et d'une fosse possible. L'un des chablis est, en effet, probablement une fosse dont la fouille n'a pu être achevée avant la libération du terrain. Ce site a également livré une palissade de poteaux disjoints d'orientation identique aux monuments faisant l'objet de cette

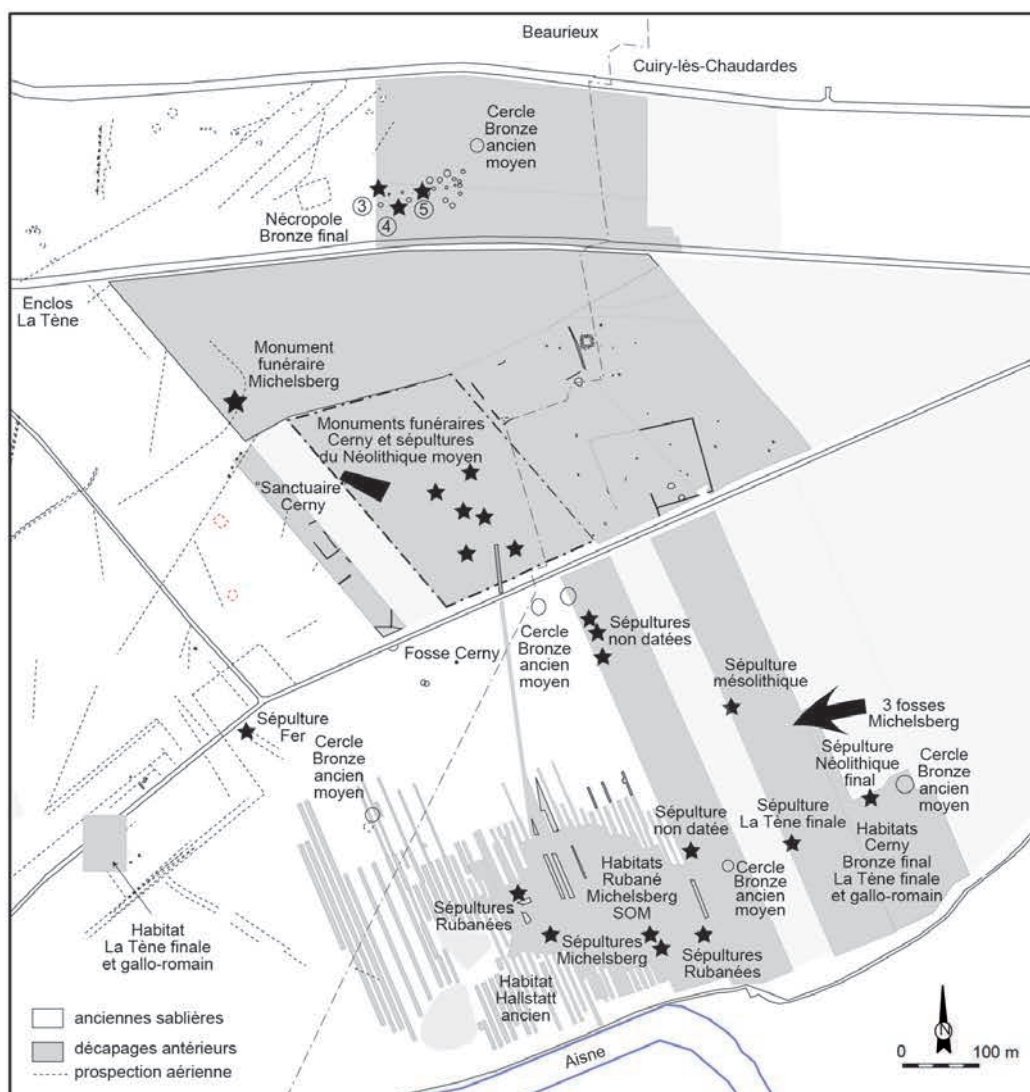
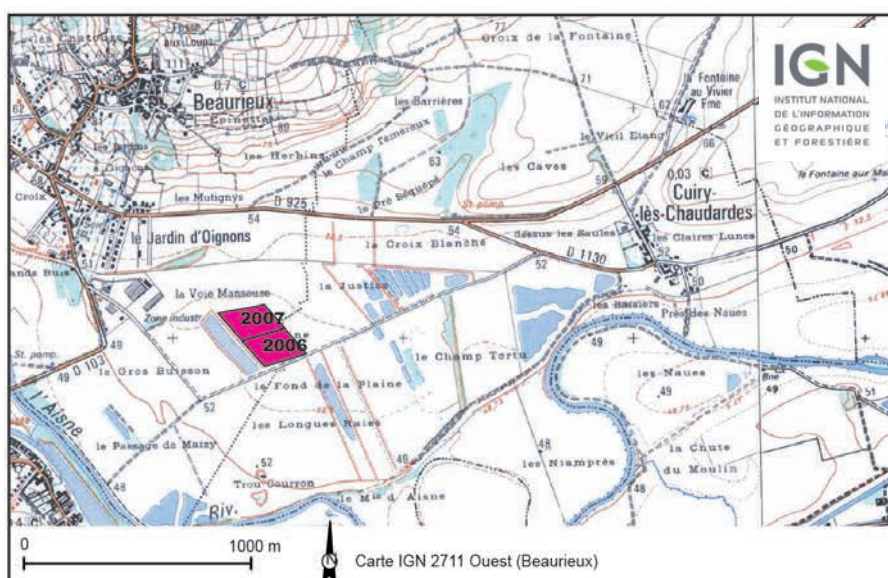
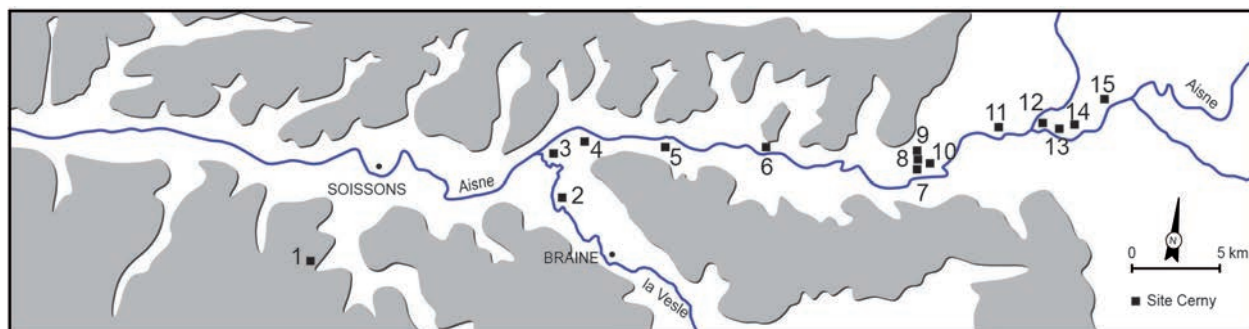


Fig. 2 - Historique des découvertes. Extrait carte IGN n° 2711, Beaurieux, © IGN-2018, reproduction interdite. Autorisation n° 60.18006.



**Fig 3** - Répartition des sites Cerny dans la vallée de l'Aisne. 1 - Saconin-et-Breuil "La Vigne Tacquoy", 2 - Ciry-Salsogne, Collection Moreau, 3 - Chassemy "Le Grand Horle", 4 - Vailly-sur-Aisne "Les Longues Raies", 5 - Cys-la-Commun, fouilles H. Joullié, 6 - Soupir "Le Parc", 7 - Cuiry-lès-Chaudardes "Les Fontinettes", 8 - Cuiry/Beaurieux "Les Gravelines", 9 - Beaurieux "La Plaine", 10 - Cuiry-lès-Chaudardes "Le Champ Tortu", 11 - Pontavert "Le Marteau", 12 - Berry-au-Bac "Le Vieux Tordoir", 13 - Berry-au-Bac "Le Vieux Tordoir" fouille 1995, 14 - Berry-au-Bac "La Croix Maigret", 15 - Juvincourt "Le Gué de Mauchamp".

publication et dont une datation radiocarbone sur os a fourni un intervalle appartenant au Cerny (COLAS & VANDAMME, en cours).

- Aux "Fontinettes", une seule fosse (st. 820) a livré des tessons décorés (fig. 4). Deux tessons (sur neuf) sont décorés d'impressions réalisées soit au peigne à deux dents soit à l'aide d'une spatule très inclinée. Tous les tessons sont dégraissés à la nummulite finement pilée (AUXIETTE *et al.* 2000). On peut également ajouter les fosses 67, 292, 631 et 645, qui ont livré des tessons intrusifs potentiellement Cerny (dégraissant de nummulite). Un fragment de palissade à poteaux et un bâtiment, associés par rapprochement spatial et similitude de comblement, appartiennent peut-être également à cette occupation, mais l'attribution demeure incertaine (AUXIETTE *et al.* 2000).

- Au "Champ Tortu", il s'agit de deux fosses dont l'une - une fosse profonde interprétée comme un piège de chasse - constitue une structure inédite pour cette période dans la vallée. Profonde de 2,15 m, elle contenait, à 1,70 m sous la surface, les restes d'un chevreuil datés par le laboratoire de Poznan entre 4689 et 4465 BC (COLAS *et al.* 2015). L'autre structure est une petite fosse coupée par un sondage carrier. Très arasée (0,08 m conservé), elle a livré deux tessons appartenant probablement au même individu : un fragment de bord sous lequel est accroché un bouton et un tesson avec un cordon et un départ de décor sous la forme d'une incision de 2 mm. Compte tenu des caractéristiques techniques des tessons, notamment la cuisson et la grande dureté de la pâte, c'est du Cerny qu'ils ont été rapprochés (COLAS *et al.* 2010).

- Quatre fosses à Soupir "Le Parc" ont été attribuées au Cerny (fig. 5) sur la base de leur matériau céramique (dégraissant à l'os et à la nummulite), les formes pouvant également se rapprocher du Michelsberg (HÉNON *et al.* 2005). Ce sont des fosses ovales d'un calibre compris entre

1 et 2 mètres, profondes au maximum de 0,20 m. Elles n'apportent aucune information nouvelle par rapport au bilan de C. Constantin.

- Concernant le nouvel ensemble de six fosses Cerny de Berry-au-Bac "Le Vieux Tordoir", découvert en 1995 (fig. 5) et situé à 400 m des découvertes de 1987 à 1990, trois des fosses sont datées par le mobilier qu'elles contenaient et les trois autres par la similitude des complements et la compatibilité des quelques artefacts retrouvés. Il s'agit à chaque fois de fosses circulaires ou subcirculaires d'un diamètre compris entre 0,90 m et 1,50 m pour une profondeur de 0,26 m à 0,80 m. Les restes détritiques de ces six fosses concernent toutes les catégories de matériaux habituellement retrouvés en contexte d'habitat. La céramique a été attribuée en première lecture au Cerny-Barbuise à partir des couleurs des tessons, du dégraissant probable de nummulites, d'un dégraissant végétal de type mousse et de possibles inclusions d'os (ALLARD *et al.* 1995). Elles ont également livré un assez abondant mobilier lithique qui, comme la céramique, a été réétudié dans la dernière partie (*cf. infra*).

On mentionnera également la sépulture d'enfant de Missy-sur-Aisne attribuée au Cerny par une datation radiocarbone (*cf. infra*), ainsi que le mobilier erratique Cerny découvert dans l'enceinte Michelsberg de Crécy-sur-Serre (NAZE 2004) et une fosse récemment mise au jour à Compiègne dans le cadre d'un diagnostic (HUGONNIER *et al.* 2014).

Il faut enfin évoquer des découvertes anciennes (Braine) et plus récentes (Moussy-Verneuil) de monuments qui pourraient, par analogie morphologique, être rapprochés des monuments de type Passy sur lesquels nous reviendrons plus en détail (*cf. infra*).

Les connaissances sur le Cerny de la vallée de l'Aisne restent donc toujours très fragmentaires. Mais quelques éléments nouveaux sont venus les

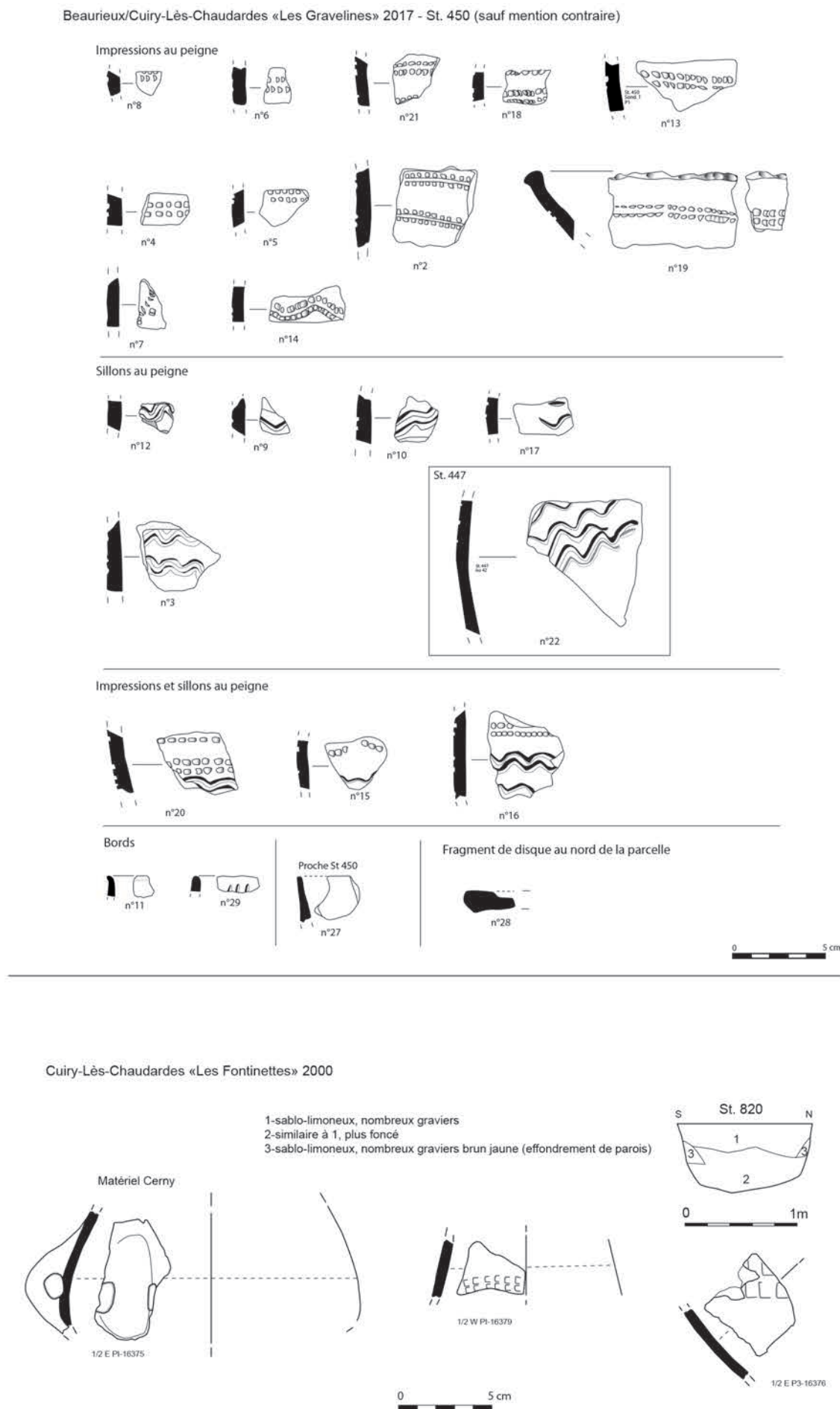
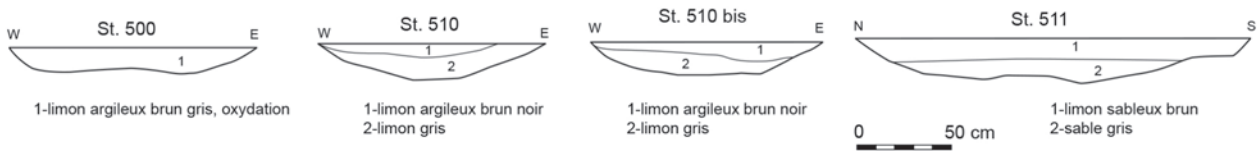
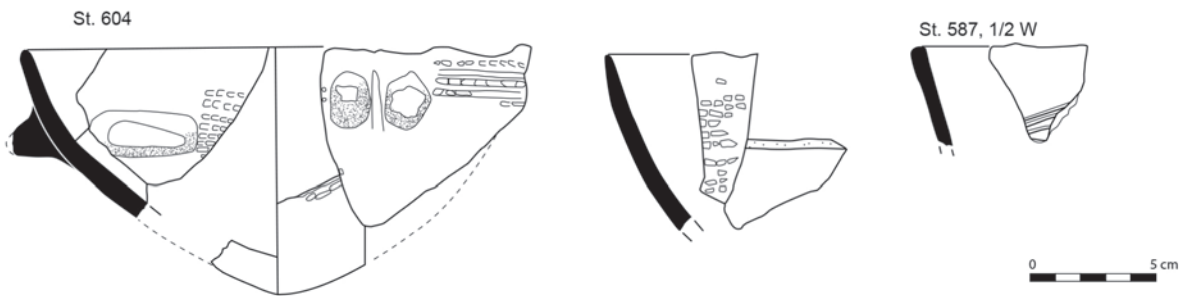
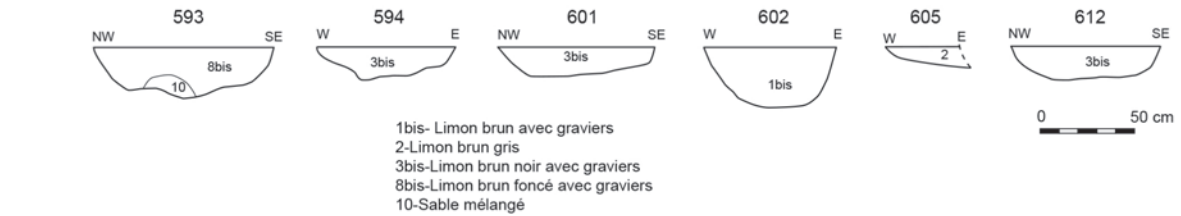


Fig. 4 - Sites Cerny de Cuiry-lès-Chaudardes "Les Fontinettes" et de Beaurieux/Cuiry "Les Gravelines".

Soupir «Le Parc» 2004



Berry-au-Bac «Le Vieux Tordoir», fouilles 1996. Coupes des fossé probablement cerny



Berry-au-Bac «La Croix Maigret » fouilles 79

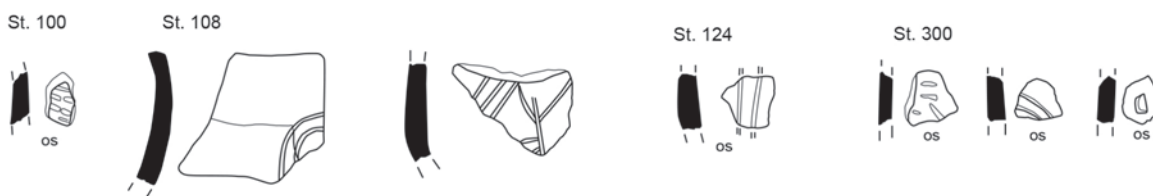


Fig. 5 - Sites Cerny de Soupir "Le Parc" et de Berry-au-Bac "Le Vieux Tordoir".

enrichir. En effet, si jusqu'en 1992, toutes les fosses étaient rondes ou ovales, de petites tailles et de profondeur inférieure à 1 m, une fosse très profonde en Y existe désormais à Cuiry-lès-Chaudardes "Le Champ Tortu". Et le site de Beaurieux "La Plaine" constitue le premier site véritablement structuré de la région et le premier qui apporte des informations sur les pratiques funéraires de l'époque.

**Cadre géologique, géographique et topographique**

*Le contexte régional*

Le site de Beaurieux "La Plaine" est localisé dans la vallée alluviale de l'Aisne à la charnière entre deux régions naturelles. Le domaine champenois à l'est, l'Aisne y circule librement dans un ensemble

légèrement vallonné où la rétention des eaux est faible. À l'ouest, à son entrée en secteur tertiaire, la rivière franchit la côte de l'Île-de-France et s'encaisse profondément, avec plus de 100 m de dénivelé, dans le plateau soissonnais. Ce dernier est disséqué par de nombreux ruisseaux, dont le recul des têtes lié au jeu actif de l'érosion régressive est rapidement limité par la proximité des impluviums de l'Ailette au nord et de la Vesle au sud.

Cette importante dissection du relief par le réseau hydrographique permet l'affleurement d'une grande variété d'assises géologiques résultant de l'avancée ou du recul des mers du début du Tertiaire. Les dépôts sont de faciès alternativement marins, lagunaires ou lacustres. La série commence avec la craie sénonienne, qui sous-tend tout le

domaine champenois, et se termine au Lutétien essentiellement calcaire qui constitue le toit de la surface substructurale des plateaux. D'importants dépôts lœssiques hérités des épisodes froids du Quaternaire, terminent la séquence. Les grands versants reliant les plateaux à la vallée alluviale recoupent ainsi des formations sableuses (Thanétien supérieur, Cuisien) ou argileuses à argilo-marneuses (Thanétien moyen, Sparnacien, Argile de Laon). Ces formations meubles sont sensibles aux processus d'érosion. Cette grande diversité lithologique constitue un facteur de premier ordre pour comprendre l'organisation des paysages, mais aussi l'origine des formations superficielles qui en sont issues et que l'on retrouve, sous forme de colluvions ou de dépôts éoliens tardifs, lors des décapages archéologiques. Elle constitue aussi une source importante de matières premières (grès, sables quartzeux, argiles).

### *Les conditions locales du site*

Le site est implanté sur la rive droite de l'Aisne immédiatement à l'aval de la percée de la côte de l'Île-de-France. Il occupe la partie haute d'un vaste glaciaire alluvial (altitude moyenne : 53 m) qui assure le raccord entre les versants, distants de 300 m, et le lit actuel de la rivière à 800 m plus au sud. Localement, le glaciaire présente une microtopographie complexe. En photographies aériennes, mais aussi lors des tranchées de diagnostic (ROBERT 2003), des micro-talwegs discontinus ont été repérés et confirmés par les relevés topographiques de surface. Le site étudié est ainsi localisé à l'ouest d'une micro-cuvette (52,3 m). Ce glaciaire est séparé de la zone inondable actuelle par une terrasse de 3 à 5 m de dénivelé qui borde le cours de l'Aisne (altitude : 45 m) dessinant une série de méandres à l'intérieur d'un lit majeur encore très vaste.

L'histoire du façonnement de ce glaciaire est assez difficile à retracer en l'absence de marqueurs chronologiques fiables. Les formes et formations meubles observées sont en partie la résultante des dynamiques périglaciaires qui se sont exercées lors des périodes froides du Quaternaire. Ces rigueurs climatiques ont entraîné une raréfaction du couvert végétal et une prédominance des processus mécaniques sur les altérations chimiques. Une très longue tranchée (1 km) traversant une partie du glaciaire, relayée par des sondages à la tarière, a permis de détailler les observations suivantes. Le substrat est une nappe alluviale épaisse constituée de graviers et de gravillons issus des calcaires jurassiques présents à l'amont du bassin versant de l'Aisne. Cette nappe est un dépôt attribuable au début glaciaire weichsélien, voire antérieur à la fin du Pléistocène moyen. Les sondages réalisés jusqu'aux versants confirment la présence de dépôts colluviaux sablo-argileux (entre 100 et 50 cm d'épaisseur) en pied de versant et en mélange avec

la grève alluviale. La vaste nappe alluviale qui soutend le glaciaire de Beaurieux/Cuiry-lès-Chaudardes présente aussi de nombreux paléochenaux, à remplissages sablo-limoneux, larges parfois de plus de 20 m et souvent localement dédoublées. Ces paléochenaux ont déjà été reconnus de longue date au sud du glaciaire, lors du décapage du village néolithique de Cuiry-lès-Chaudardes. Ils sont généralement remblayés par des formations fines et minérales, assez souvent lités. Des dépressions peu profondes (entre 0,5 m et 2 m), comme celle observée à l'est du site de Beaurieux "La Plaine", y sont inscrites et sont encore perceptibles dans le paysage. Leur tracé est plus ou moins parallèle au lit majeur actuel de l'Aisne. Ils présentent très rarement des lambeaux de sédiments sombres et anthropisés piégés à l'intérieur du remplissage lité. Ce dispositif observé lors du décapage du site rubané de Cuiry-lès-Chaudardes se rencontre aussi dans plusieurs points de la vallée avec parfois la présence de structures ou d'épandages anthropiques. Les structures archéologiques protohistoriques, quel que soit leur âge, sont toujours creusées à l'intérieur. La nature très minérale de la très grande majorité de ces remplissages, les figures de sédimentation, l'absence de liseré d'altération à la base indiquent une origine ancienne (antérieure à l'Holocène), mais traduisent une baisse de compétence de l'agent fluvial (vis-à-vis de l'encaissant plus grossier). On peut proposer un façonnement des nappes anciennes par des chenaux divagants durant la fin du Pléniglaciaire ou le Tardiglaciaire puis un remblaiement assez rapide, en climat assez froid (pas de sédimentation organique) par des sédiments plus fins lors de crues importantes pouvant, certes, encore assurer un tri des sédiments, mais pas assez efficaces pour transporter des matériaux grossiers centimétriques. Le réseau hydrographique se réadapte à une vallée désormais trop vaste. L'Aisne commence à réajuster son profil d'équilibre, ainsi que son débit liquide et solide, aux nouvelles conditions hydrologiques passant d'une dynamique en tresses à un écoulement concentré et la construction des méandres actuels.

La topographie ainsi libérée est alors assez contrastée à très grande échelle, avec des paléoreliefs résiduels. Ils vont être nivelés, par la suite, naturellement ou artificiellement par les labours et beaucoup plus rarement par des colluvions anthropiques sombres d'âge néolithique ("Fond de la Plaine" et "Longues Raies"). À ces formations alluviales et colluviales viennent s'ajouter de fugaces dépôts éoliens de sables fins. C'est ainsi que des vestiges de formations sableuses ont été signalés par les géologues qui ont levé la carte géologique de Craonne, sur le glaciaire de Beaurieux/Cuiry-lès-Chaudardes. Ils sont interprétés comme le témoignage de l'activité du vent, là aussi pendant les périodes froides du Weichsélien propices à leur mobilisation ou même plus tardivement. Leur



identification sur le terrain est délicate car ils ont souvent été remaniés par les pratiques culturelles récentes. Ils ont été reconnus sur le site de Cuiry-lès-Chaudardes "Les Fontinettes" et sur d'autres grands glacis alluviaux de la vallée (Pontavert, Bucy-le-Long, Soupir ; CHARTIER 1991).

### Conclusion

L'examen et l'exploitation des données issues de plusieurs campagnes de fouilles sur le glacis de Beaurieux/Cuiry-lès-Chaudardes ont permis de relier les témoignages tenus de son évolution et de percevoir en partie la transformation des paysages. Plusieurs points ont ainsi été éclaircis. La présence de vestiges colluviaux ou éoliens, en place ou remaniés, est attestée à plusieurs reprises sur le glacis. Il est vraisemblable que l'ensemble de ce dernier a été recouvert par une couverture sableuse ou de petits dépôts dunaires aujourd'hui amalgamés à la grève alluviale par les labours profonds et seulement partiellement conservée dans les dépressions ; la microtopographie du site était notablement plus accentuée qu'aujourd'hui. Si la phase ultime du nivellement est actuellement en cours d'achèvement, ce processus a déjà débuté depuis très longtemps.

## L'OCCUPATION NÉOLITHIQUE MOYEN I

L'occupation se compose de deux couches de mobilier de part et d'autre d'un bâtiment monumental de 80 m, d'un fossé le bordant au sud-ouest, d'un monument de type Passy comprenant une sépulture axiale ainsi que deux autres monuments rattachés à ce type de structure par analogie morphologique et similitude de comblement.

### PRÉSENTATION DES STRUCTURES

#### Les couches de mobilier

Les deux lambeaux de couches contenant du mobilier Cerny encadrent le bâtiment monumental : le plus proche et le mieux conservé (St. 140) n'est qu'à quelques mètres sur son flanc méridional, et l'autre, à une soixantaine de mètres au nord (fig. 6).

Ces couches n'ont pu faire l'objet d'aucune étude micromorphologique, faute de moyen. Néanmoins compte tenu des connaissances étendues que l'on a de cette plaine grâce au travail universitaire de M. Chartier (CHARTIER 1991) avec la réalisation notamment d'une tranchée d'1 kilomètre qui s'achève au sud de l'emprise et de nombreux sondages, on sait que « l'ensemble du glacis [dont fait parti le site] était recouvert d'une couche sableuse aujourd'hui amalgamée à la grève alluviale par les labours profonds et souvent partiellement conservés dans les dépressions » (CHARTIER 1991, p. 180). On sait d'autre part, que des sols bruns en

place ont été mis en évidence grâce à des sondages au "Champ Tortu" situés au sud-est de "La plaine" (CHARTIER 1991, p. 179). On sait aussi que des sols néolithiques correspondant à des activités de brûlis ont été piégés dans des cuvettes comme sur le site voisin des "Fontinettes".

L'étude de M. Chartier a aussi montré que la microtopographie était plus accentuée qu'aujourd'hui et que le nivellement était presque entièrement achevé aujourd'hui. Le profil cultural repose ainsi aujourd'hui directement sur la grève et ce d'autant plus que la parcelle de "La Plaine" constitue un léger dôme (CHARTIER 1991, p. 62). La mise en évidence de la microtopographie ne peut donc être le fait que de rares vestiges conservés dans des structures en creux de type cuvette ou dépressions ; ce qui semble bien être le cas des deux couches 140 et 141.

#### La couche 140

Conservée sur environ 50 m<sup>2</sup>, ses limites ne sont connues qu'au nord et à l'est. Elle est restreinte à l'ouest par les limites du projet et au sud par la limite de décapage de la parcelle fouillée en 2006. La découverte de gros fragments de vases posés à plat sur sa bordure méridionale démontre que cette couche se prolongeait au sud (fig. 7). Comme l'essentiel du mobilier se trouvait dans les dix premiers centimètres et que le décapage est trop bas sur la bande sud-ouest, nous ne l'avons pas détecté lors de la première tranche (*cf. infra*). Cette couche subsiste donc sur une dizaine de mètres de côtés pour une profondeur d'une quarantaine de centimètres (fig. 8).

Les artefacts récoltés pendant le décapage ont été ramassés sous la forme de points de ramassage qui regroupent tous les mobiliers retrouvés dans une maille d'un mètre de côté. Cette méthode n'est pas exemplaire, mais nous ne pensions pas avoir le temps de fouiller la couche manuellement. Ces points, reportés sur le plan et conservés au moment de la fouille, permettent cependant de restituer la densité de mobilier par carré.

En raison de la rareté des découvertes de mobiliers Cerny dans la vallée de l'Aisne, nous avons finalement engagé une fouille manuelle de toute la zone la plus riche soit environ 30 m<sup>2</sup>. Le reste (Tr. 1 à 9) a été fouillé à l'aide d'un godet de mini-pelle par passes fines successives afin de récupérer le maximum de mobilier. La partie devant l'ancienne tranchée de diagnostic a également été surveillée à la pelle mécanique. Un second décapage à la mini-pelle de toute la couche a par la suite été effectué pour vérifier la présence de fosses sous-jacentes. Aucune structure n'existait. Seule la présence d'un chablis (St. 136) dans le coin sud-ouest est à signaler car il a piégé du mobilier.



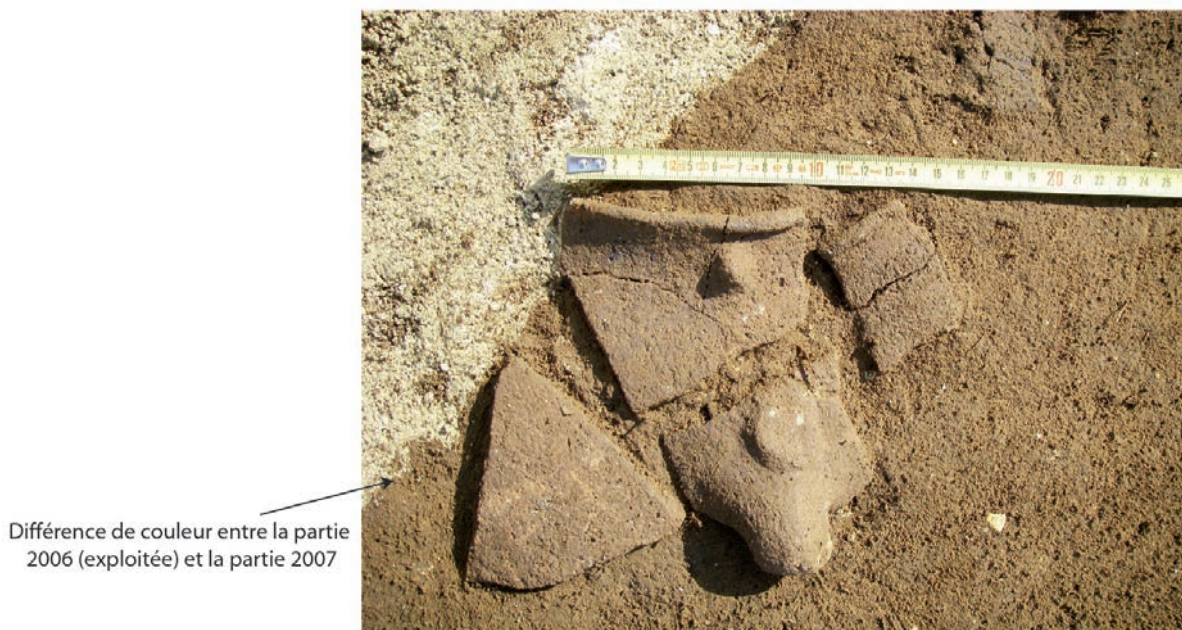
Fig. 6 - Plan général du site.

St. 140	Nombre d'artefacts	Poids (g)
<b>Céramique</b>	398	3 206
<b>Faune</b>	253	2 345
<b>Lithique</b>	61	348
<b>Macrolithique</b>	16	2 060
<b>Total</b>	698	7 959

Tab. I - Décompte du mobilier trouvé dans la st. 140.

C'est aussi le cas de la structure 10 de la tranchée 1 découverte pendant le diagnostic (rebaptisée St. 139) qui se trouve finalement être un chablis ayant piégé du mobilier provenant de la couche. Il a livré plusieurs artefacts - dont les deux tessons décorés qui ont permis d'envisager une attribution au Cerny éponyme - et trois ossements animaux (GRANSAR *et al.* 2004).

Le mobilier découvert dans la couche st. 140 s'élève à 449 artefacts qui se rapportent uniquement à la culture du Cerny. Il totalise un poids de 7,959 kg (tab. I).



Différence de couleur entre la partie 2006 (exploitée) et la partie 2007

Fig. 7 - Fragments de vases en limite d'emprise de la couche 140.



Fig. 8 - Vue de la couche 140 depuis le côté oriental, en arrière-plan, la mini-pelle qui a servi à fouiller les parties les moins riches.

La présence de tessons posés à plat et en « connexion » sur le bord sud de la couche 140 garantit leurs positions primaires (fig. 7). Cette observation est d'ailleurs généralisable à l'ensemble du mobilier, retrouvé à plat, en quantité plus ou moins importante selon les carrés.

On y retrouve tous les types de mobilier détritique habituels (céramique, os, silex et fragments de grès). La position primaire (tessons posés à plat dans la couche) et l'assemblage des mobiliers témoignent que le niveau atteint par le décapage devait être celui de la circulation des Néolithiques. Cette interprétation explique par ailleurs la fragmentation des tessons assez élevée et la quasi-absence de remontage. Ces observations et les connaissances géomorphologiques de

la plaine nous amène à considérer cette couche comme très probablement un lambeau de sol. Le taux inhabituel de restes osseux brûlés témoigne probablement de restes de rejets de foyers (cf. *infra*). Comme ces foyers n'ont pas laissé de marque, soit les ossements ont été brûlés ailleurs, soit la durée des foyers n'a pas été suffisante pour laisser des traces archéologiques. Ils constituent toutefois la preuve indirecte d'une certaine durée ou résultent de l'accumulation de plusieurs manifestations.

### La couche 141

Éloignée d'une soixantaine de mètres, la couche nord est plus restreinte (environ 35 m<sup>2</sup>). Tronquée par une des tranchées de diagnostic, il n'en subsistait qu'un trapèze de neuf mètres sur cinq pour son plus grand côté et trois mètres pour le plus petit. Moins épaisse (0,20 m), elle contenait aussi moins de mobilier. Sa localisation à l'intérieur d'un paléochenal rend son interprétation plus délicate soit il s'agit comme pour la couche 140 d'un lambeau de paléosol soit de restes piégés dans le paléochenal, même si sur le terrain nous l'avons considérée comme la couche 140.

Elle a également été fouillée manuellement à l'aide d'un carroyage de 1 m<sup>2</sup> puis redécoupée mécaniquement pour vérifier la présence d'éventuelles structures recouvertes. Comme elle est un peu isolée, tous les chablis et les anomalies proches ont également été fouillés à la pelle hydraulique afin de garantir l'absence de fosses ou de sépultures concomitantes pouvant appartenir à un autre monument mal conservé.

St. 141	Nombre d'artefacts	Poids (g)
Céramique	151	802
Faune	45	99
Lithique	14	124
Macrolithique	1	2 290
<b>Total</b>	231	3 315

Tab. II - Décompte du mobilier trouvé dans la st. 141.

Cette couche a livré 151 artefacts pour un poids de 3,315 kg se rapportant tous, également, à la culture du Cerny (tab. II).

Cette couche est piégée dans une cuvette créée par un ancien chenal post-glaciaire (fig. 6). Elle coïncide également avec un lambeau de sol dont le mobilier est davantage fragmenté et moins conséquent. Son éloignement « relatif » par rapport aux autres structures Cerny rend, de prime abord, sa compréhension plus difficile. Plutôt que d'imaginer qu'il s'agit d'un autre lambeau de sol, il est certainement plus proche de la réalité archéologique de considérer qu'il s'agit, en fait, d'un second lambeau du même niveau de sol, tout le reste ayant été détruit par les labours.

### Datation

Les deux couches sont les principales pourvoyeuses de mobilier du site. Les nombreux tessons décorés permettent une attribution aisée au Cerny (fig. 37, 38 et 41). Les éléments de l'étape ancienne, nommée "Videlles" ou "éponyme" dominant alors qu'ils sont très peu représentés dans l'Aisne. Comme ils sont également accompagnés d'éléments de l'étape plus récente ("Barbuisse"), le sujet sera traité en détail dans la partie sur la culture matérielle.

## LE BÂTIMENT MONUMENTAL

### Description

Ce vaste bâtiment est connu sur une longueur minimum de 80 m car une destruction ancienne, située en bordure de décapage, a probablement tronqué son extrémité occidentale sur une longueur inconnue (fig. 6 et 9). Sa largeur, de 20 m sur sa façade orientale et de 6 m sur le pignon occidental, en fait un édifice hors norme d'une forme trapézoïdale très prononcée (fig. 9). Il est composé de quarante-trois trous de poteaux : trente-trois organisés en onze tierces et dix qui forment la façade.

Les poteaux sont implantés dans des fosses ovales axées dans le sens de la largeur du bâtiment (fig. 10 à 14). Le module des fosses, de 1,50 m en moyenne, peut atteindre 2 m (tab. III). La

profondeur se situe entre 1,20 m et 1,40 m, la plus profonde atteignant 1,70 m (tab. III). Des fantômes des poteaux sont perceptibles sous la forme d'un limon sableux brun-noir dans dix-sept cas (St. 95, 96, 97, 98, 99, 102, 103, 104, 106, 109, 112, 115, 118, 120, 121, 123 et 130, fig. 11 à 13), généralement au centre de la fosse. Leur diamètre oscille entre 0,30 et 0,70 m. Ils ne semblent pas avoir été arrachés sauf dans le cas de la st. 104 (fig. 12) et peut-être de la St. 113 (fig. 11). Un seul poteau semble avoir subi une réfection, visible en coupe. On peut même se demander s'il n'a pas brûlé (fig. 10 St 103 et fig. 12 couche 4). Les fosses de la rangée centrale sont les plus profondes (fig. 11 à 13 et tab. 3) et chaque fois que les profondeurs sont faibles, il s'agit de poteaux recoupés par des chablis ou ceux dont il ne subsiste plus que le fond (St. 131, 132, 133 143). Les trous de poteaux de la façade avant sont, en revanche, légèrement moins ancrés dans le sol (fig. 14). Le gabarit et la profondeur spectaculaires de ces trous de poteaux, notamment de toute la rangée centrale, sont en adéquation avec les dimensions générales et l'ampleur importante de certaines travées.

L'espacement des tierces varie, en effet, entre 5,50 m et 6,50 m à l'avant et à l'arrière et entre 3,50 m et 4,50 m dans la partie médiane (fig. 15). La portée très importante entre les travées explique très certainement le profond ancrage (jusqu'à 1,70 m) des poteaux dans le sol. L'intervalle entre la première tierce et la façade, de même que celui entre les quatrième et cinquième tierces mesure 7 m ; celui entre la huitième et la neuvième tierce atteint 9 m (fig. 15). Ces trois portées plus conséquentes permettent de déceler une organisation tripartite : une partie avant composée des quatre premières tierces, une partie médiane des quatre suivantes et la partie arrière des trois dernières (fig. 15). Si la rythmique d'origine était régulière, alors cette section est certainement amputée d'une tierce par l'étang creusé dans les années soixante-dix. Ce bâtiment est potentiellement un peu plus grand, mais la forme très trapézoïdale ne peut guère supporter plus d'une tierce supplémentaire. Compte tenu de l'espacement des tierces arrière, aux alentours de 6,50 m, on peut ajouter cette distance aux 80 m déjà connus. Il est donc tout à fait envisageable de considérer que cet édifice mesurait à l'origine autour de 86 m.

La corrélation entre les distances les plus grandes et les poteaux les plus profonds élimine ainsi tous les doutes qui pouvaient subsister sur l'existence à ces emplacements de tierces non repérées. La similarité des comblements et des dynamiques de remplissage permet, par ailleurs, d'écarter l'hypothèse que ces trois parties résultent d'agrandissements successifs. Le plan actuel reflète donc bien celui de l'édifice d'origine.

	N°	Forme	Longueur (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)
<b>Les tierces</b>	94	Ovale	1,44	0,96	0,86
	95	Ovale	1,48	0,98	0,89
	96	Ovale	2,04	1,30	1,45
	97	Sub-ovale	1,90	1,06	1,32
	98	Ovale	1,70	0,98	1,38
	99	Ovale	1,80	1,20	1,66
	100	Ovale	1,57	0,84	0,92
	101	Ovale	2,20	~ 1,30	0,98
	102	Ovale	1,86	1,16	1,12
	103	Ovale	1,54	1,00	1,16
	104	Sub-ovale	2,06	1,32	1,16
	105	Circulaire	1,26	1,14	1,30
	106	Circulaire	1,00	1,00	1,18
	107	Ovale	1,26	0,98	0,95
	109	Ovale	1,22	0,84	0,99
	110	Sub-ovale	1,20	0,74	0,74
	111	Ovale	1,30	0,92	1,02
	112	Ovale	1,72	1,30	1,40
	113	Ovale	1,18	0,84	1,22
	114	Sub-ovale	1,47	1,16	0,64
	115	Ovale	1,78	1,15	1,35
	116	Ovale	1,27	0,84	1,13
	117	Ovale	1,56	1,26	1,48
	118	Ovale	1,50	1,06	0,98
	119	Sub-ovale	1,60	1,10	1,04
	120	Ovale	1,70	1,06	1,08
	121	Sub-ovale	1,63	1,10	1,02
	122	Sub-ovale	1,60	1,40	1,00
	123	Circulaire	1,66	1,30	1,16
	124	Sub-ovale	1,76	1,46	1,03
135	Sub-ovale	1,60	~ 1,20	0,80	
143	Sous chablis	?	?	0,26 conservé	
146	Sous chablis	?	?	0,78 conservé	
<b>La façade orientale</b>	125	Ovale	1,40	0,92	0,86
	126	Ovale	1,40	0,92	0,86
	127	Ovale	1,45	0,80	0,66
	128	Ovale	1,37	0,74	0,98
	129	Ovale	1,63	1,13	1,02
	130	Sub-ovale	1,58	1,00	1,05
	131	Ovale	1,48	~ 0,60	0,72
	132	Ovale	?	~ 1,30	0,56
	133	Ovale	1,80	~ 1,00	0,25
	134	Sub-ovale	1,60	1,20	0,80

Tab. III - Formes et dimensions des trous de poteaux du bâtiment monumental.



a. Vue aérienne du "sanctuaire" après fouille (photo Gilles Naze).



b. Vue du "bâtiment" après fouille (Photo Yves Naze).

Fig. 9 - Photographies du bâtiment monumental : a. Vue aérienne du « sanctuaire » après fouille (cliché Gilles NAZE) ; b. vue d'une nacelle du « bâtiment » après fouille (cliché Yves NAZE).

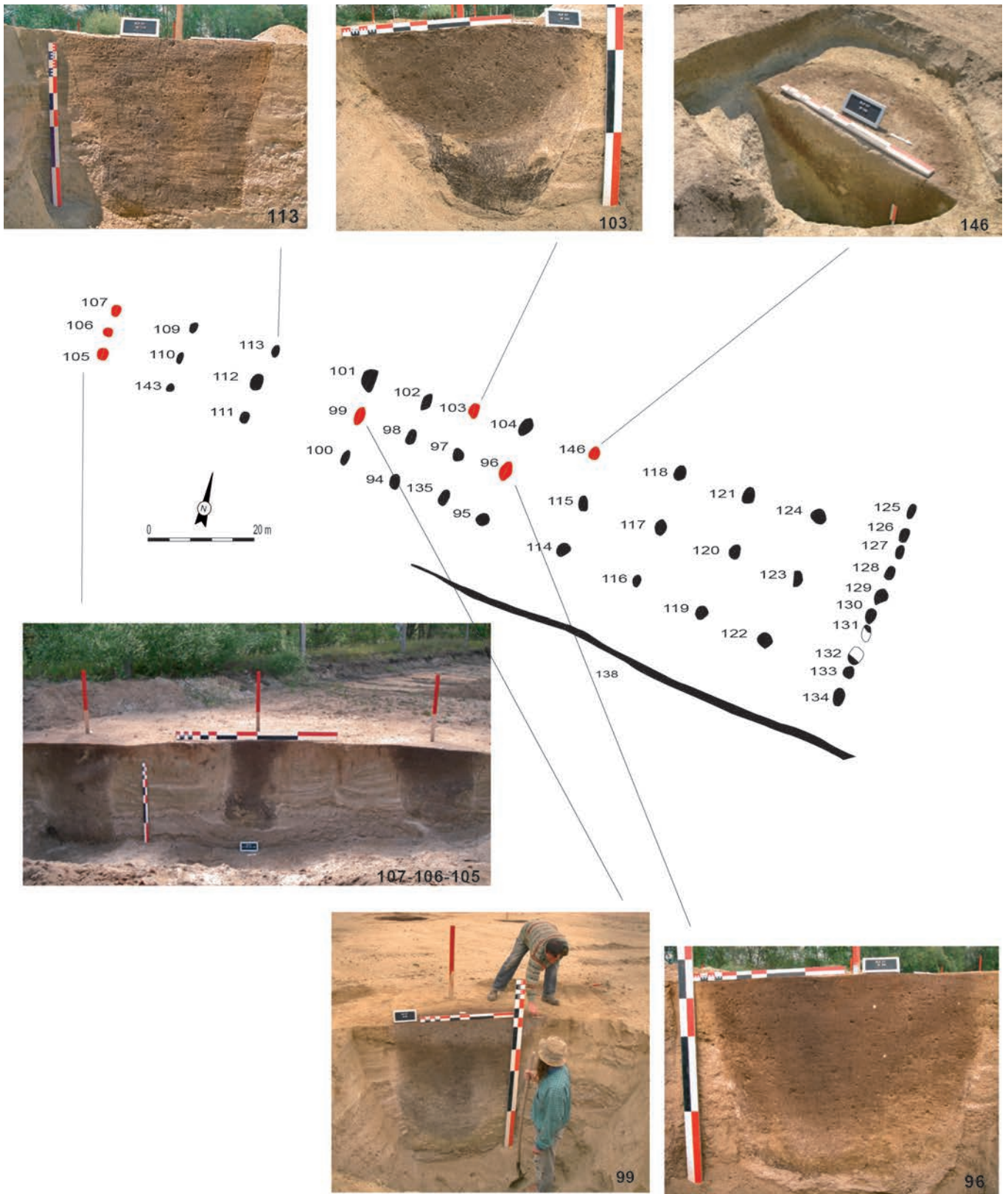


Fig. 10 - Plan du bâtiment et clichés de quelques trous de poteaux.

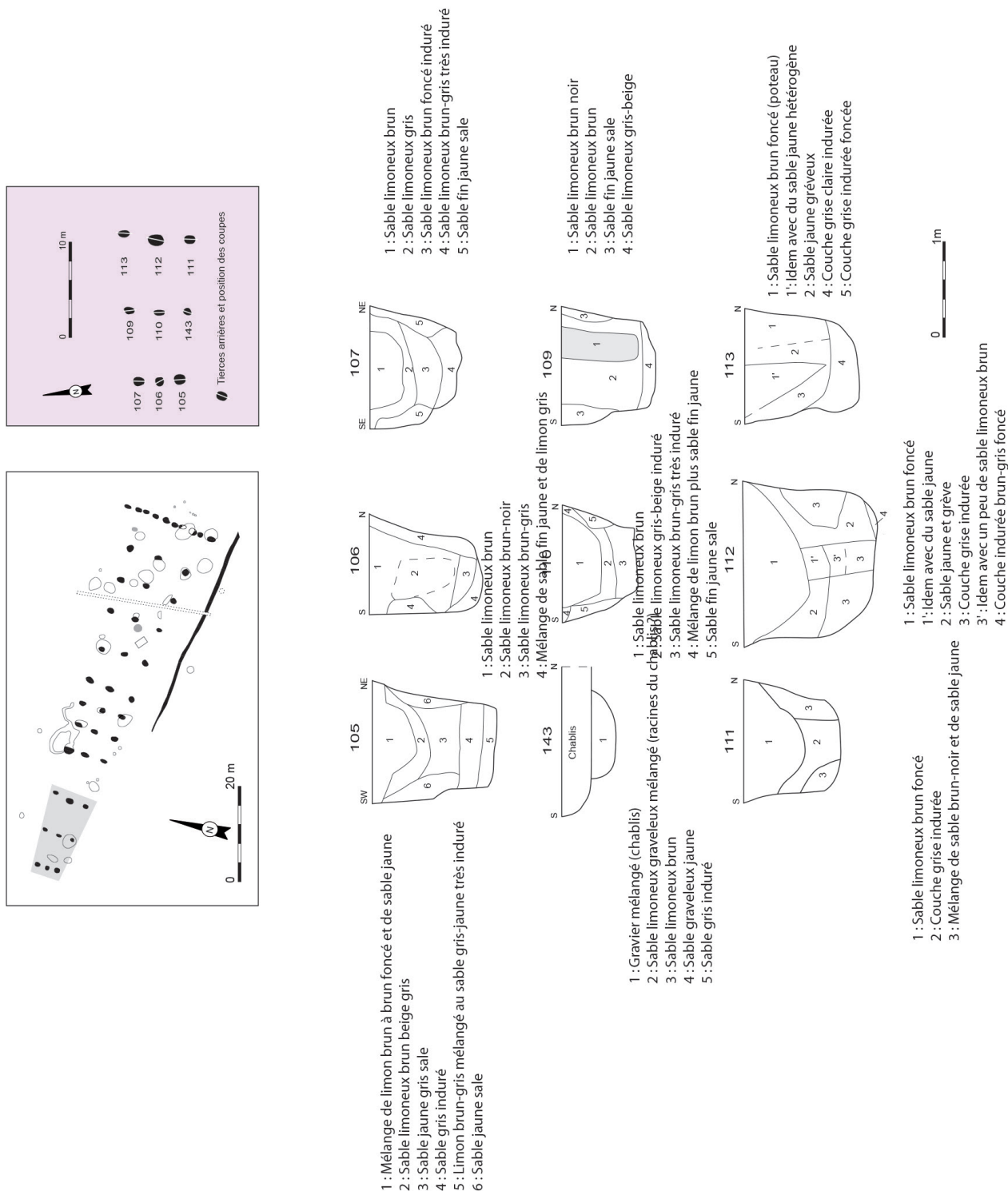


Fig. 11 - Coupes des trous de poteaux du bâtiment monumental.



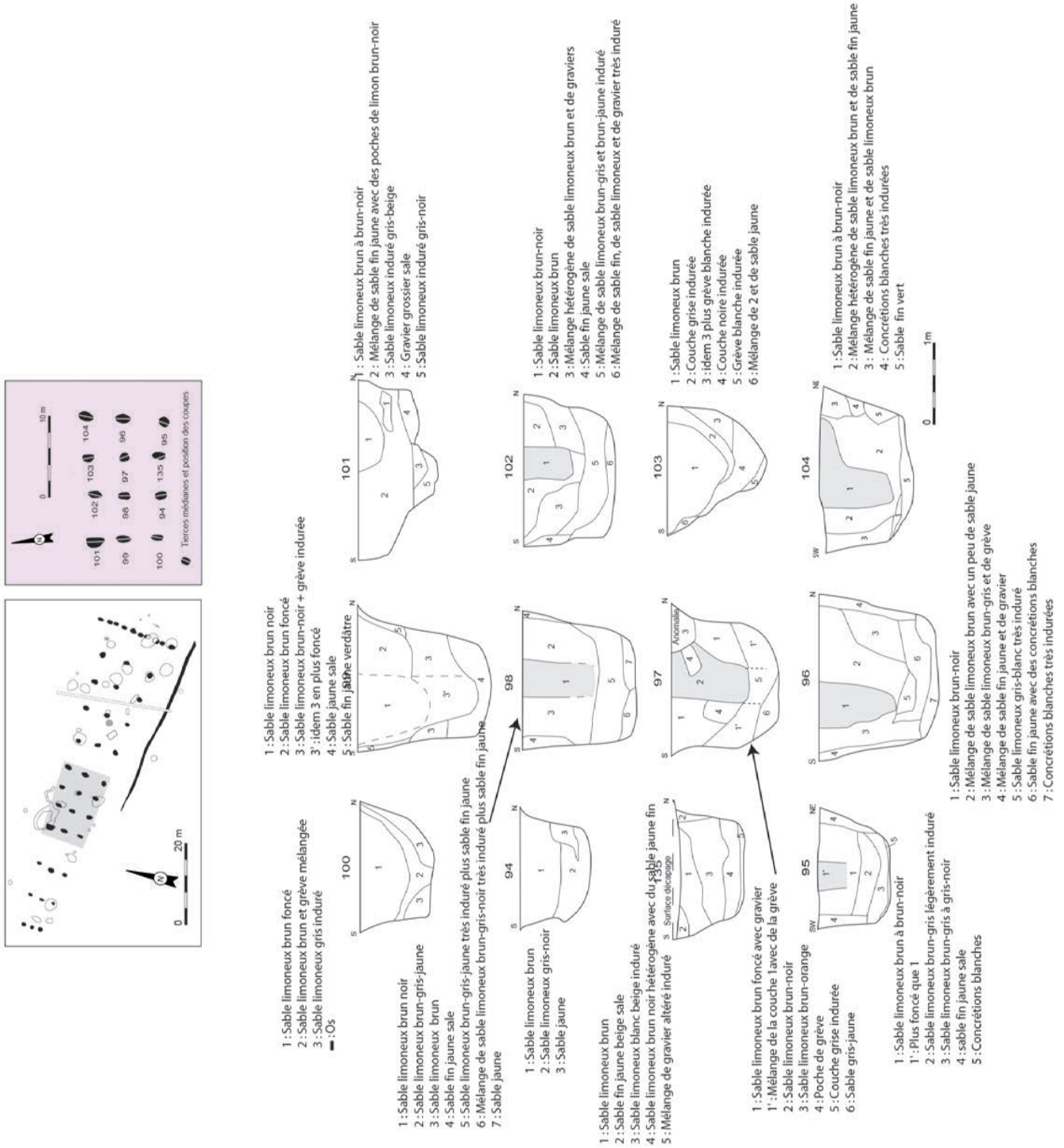


Fig. 12 - Coupes des trous de poteaux du bâtiment monumental.

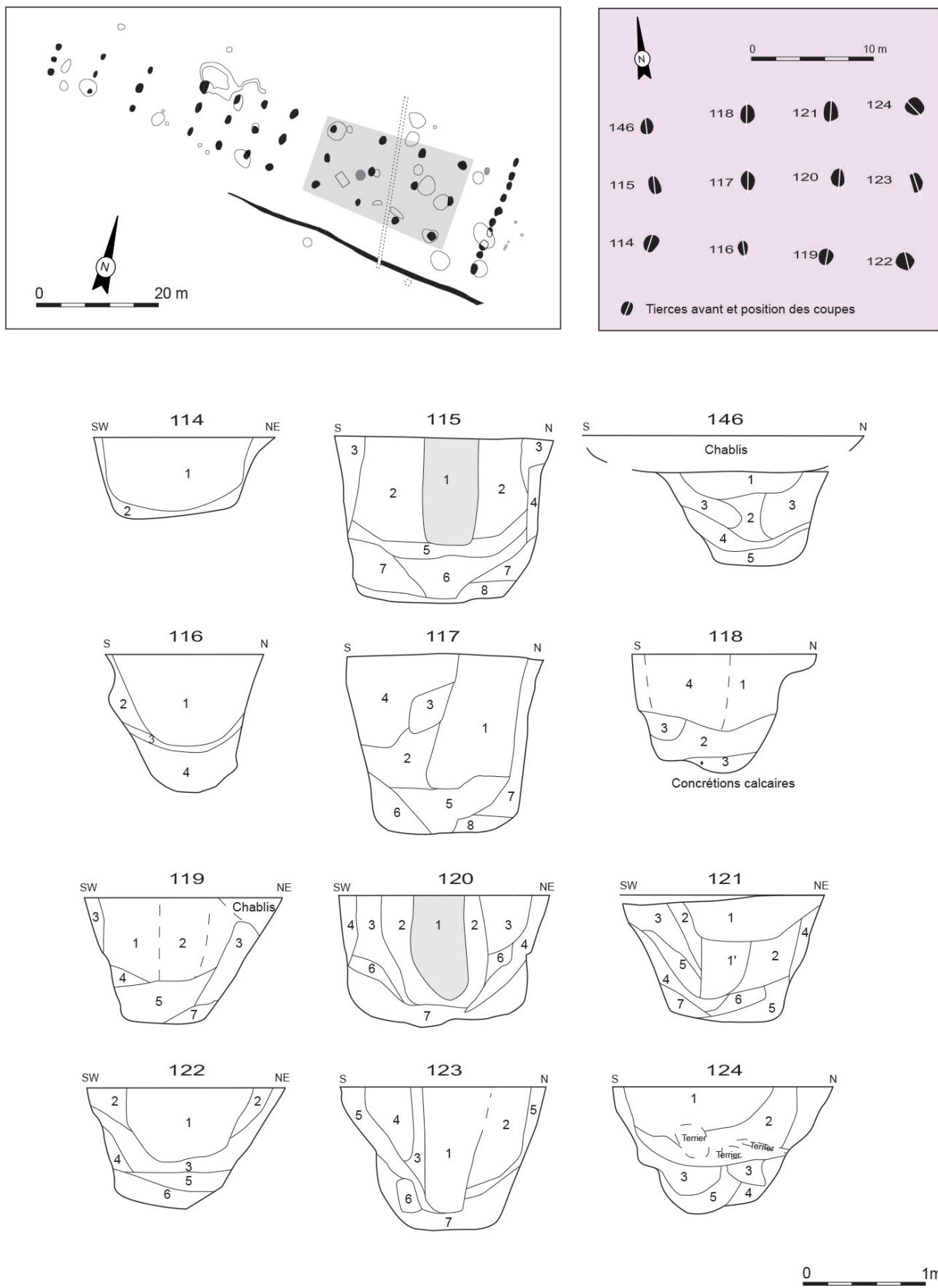


Fig. 13 - Coupes des trous de poteaux du bâtiment monumental.

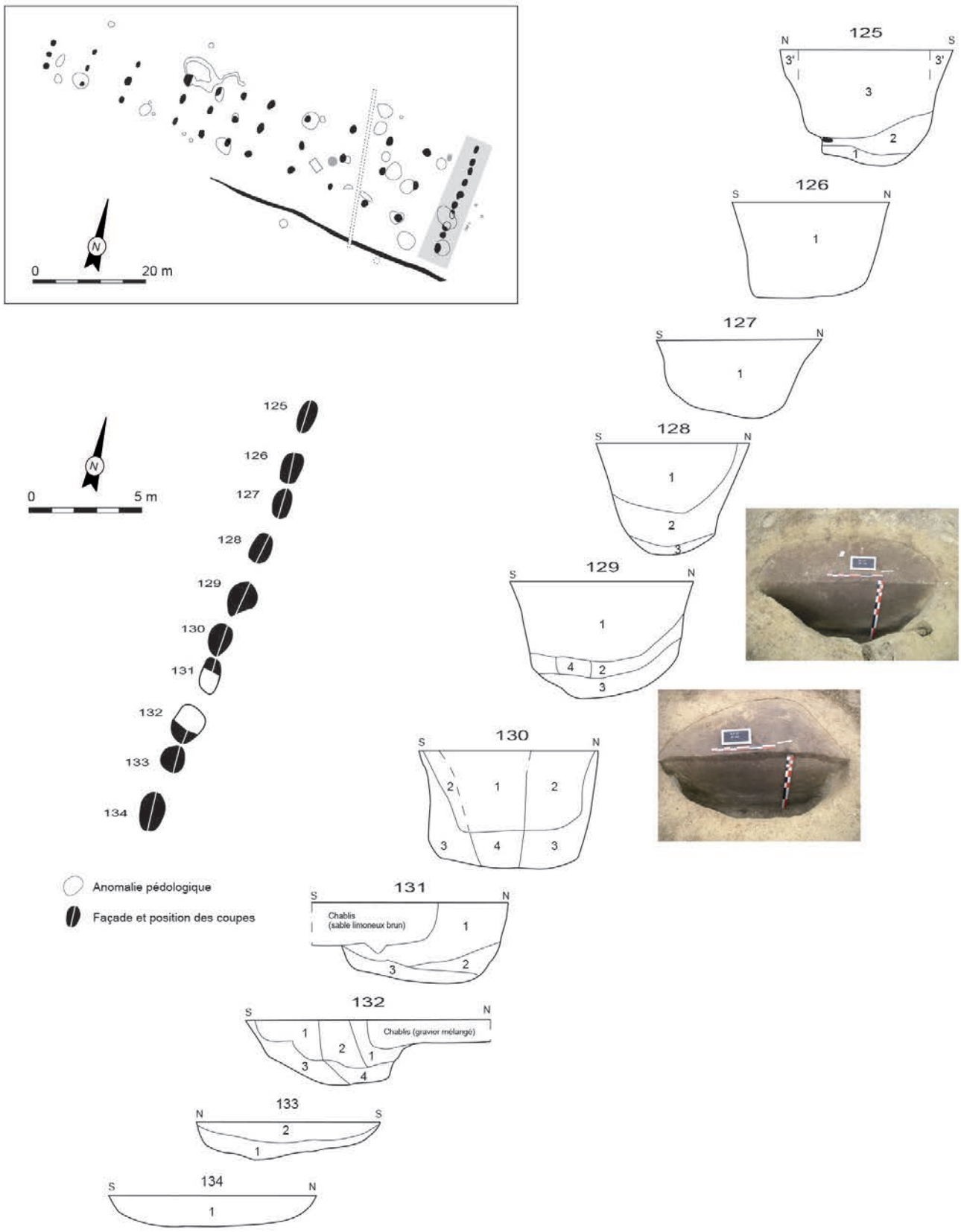
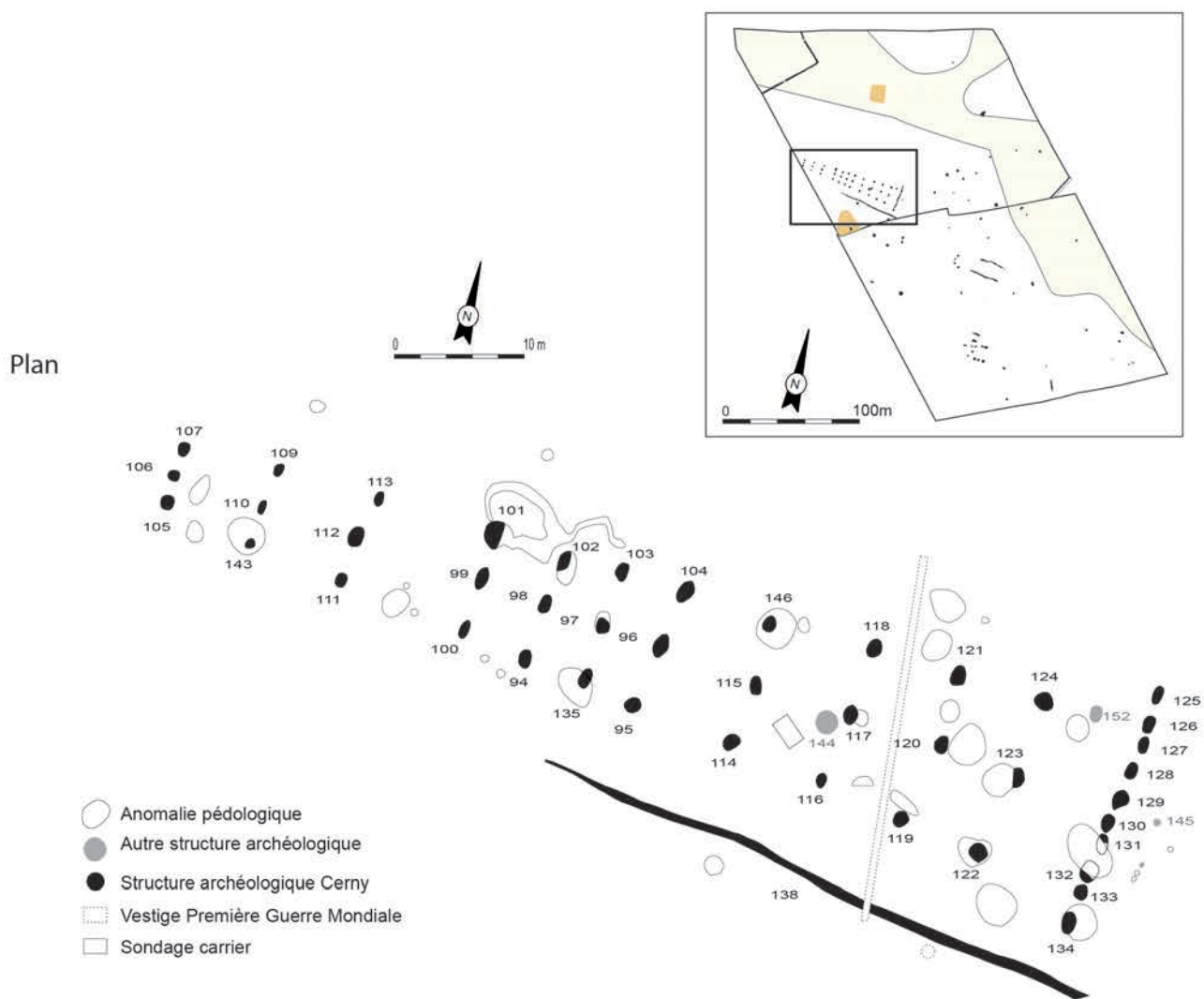


Fig. 14 - Coupes des trous de poteaux du bâtiment monumental.



### Interprétation de la structuration

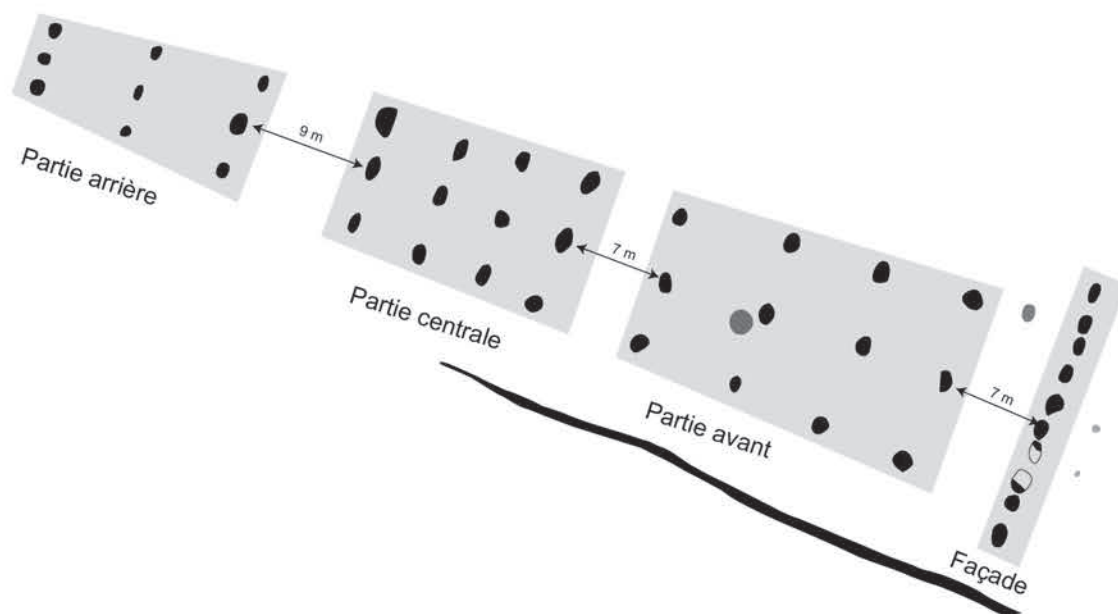


Fig. 15 - Localisation, plan général du bâtiment monumental et proposition de structuration des espaces.

## Mobilier et datation

Peu de mobilier provient du bâtiment : seize os animaux présents dans neuf poteaux et cinq tessons dont deux décors Cerny (fig. 16 et 38 n° 18 et 19) trouvés entre 0,10 m et 0,80 m de profondeur. Dans tous les cas où les ossements sont identifiables, il s'agit de bovin domestique : trois fragments de vertèbres et une diaphyse de tibia. Il existe également une diaphyse d'os de grand mammifère. La céramique se rencontre uniquement dans la partie avant de l'édifice et les os, dans les parties avant et centrale, c'est-à-dire dans les fosses jouxtant le fossé st. 138 et les plus proches de la couche st. 140 (fig. 16).

La céramique et les datations radiocarbones effectuées sur trois ossements permettent une attribution à la culture Cerny. Ces datations ont été réalisées sur les os les plus profonds (entre 0,30 m et 0,80 m) des trous de poteaux. L'intervalle - entre 4800 et 4400 BC - couvre l'intégralité de la fourchette chronologique attribuée au Cerny (tab. IV). Il est malheureusement trop étendu pour permettre d'affiner la datation entre les deux étapes du Cerny. Néanmoins, trois des quatre dates se rattachent au tout début du Cerny, voire à la culture immédiatement antérieure - le Villeneuve-Saint-Germain. Ce point sera discuté en détail ultérieurement, mais on peut d'ores et déjà souligner que, si le système de tierces

St.	Réf. labo	BP	BC calibré à deux sigmas
118	GrA-38115	5855±35	4823-4613
119	GrA-38116	5790±35	4703-4603
122	GrN-31205	5670±50	4667-4367

Tab. IV - Dates radiocarbones du bâtiment monumental et du fossé parallèle (st. 138).

évoque bien les bâtiments danubiens, ce n'est pas le cas de la façade constituée de dix poteaux presque jointifs. L'intervalle de fiabilité à deux sigmas d'une des dates (GrN-31205) se situe en revanche complètement dans la seconde étape du Cerny : le Cerny-Barbuisé.

## LE FOSSÉ 138

### Description

Ce fossé borde le bâtiment monumental sur son côté méridional. Il l'outrepasse au niveau de sa façade occidentale et disparaît à peu près à mi-longueur de l'édifice.

De tracé irrégulier (fig. 17), sa largeur oscille entre 0,40 m et 1,40 m, mais les valeurs balancent le plus souvent entre 0,60 m et 0,80 m. Douze coupes ont été effectuées manuellement ou à la pelle mécanique et une fouille à la pioche a été réalisée entre les coupes à la fin du chantier pour recueillir le mobilier. Les profils sont en cuvette (fig. 17). Les profondeurs varient de 0,12 m pour les parties les moins bien conservées à 0,30 m pour les mieux préservées ; la plupart se situent autour d'une vingtaine de centimètres.

Le remplissage est constitué d'un sable limoneux brun foncé.

## Mobilier et datation

Dix tessons ont été récoltés dans les mètres 29 et 32 dont quatre décorés (fig. 38 n° 14 à 16) ainsi qu'une dizaine d'ossements dont le seul fragment identifiable est une molaire de maxillaire de bœuf. Les artefacts appartiennent essentiellement

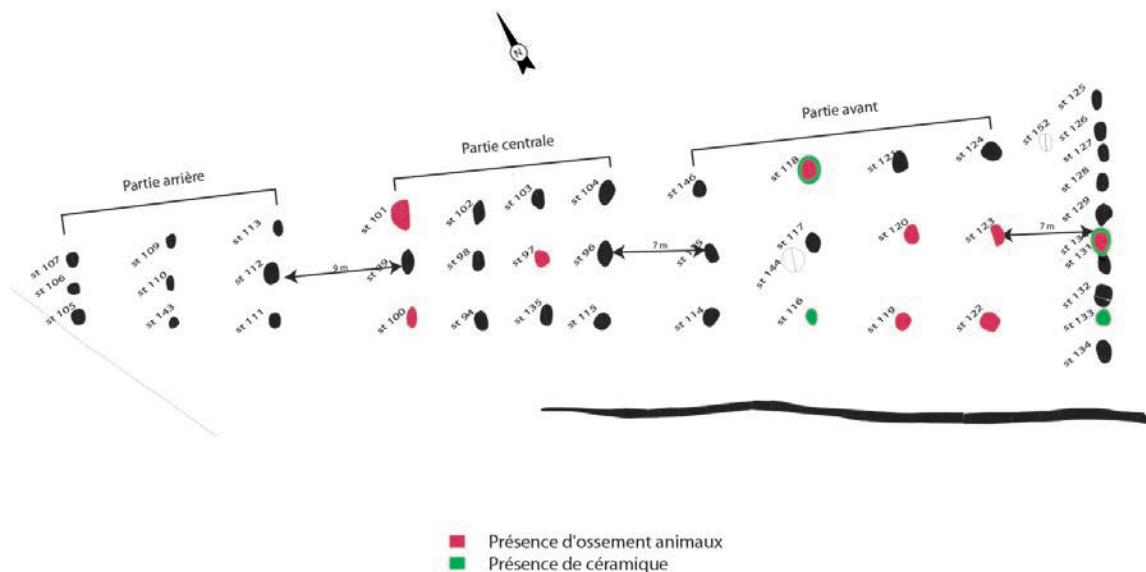


Fig. 16 - Répartition du mobilier dans les poteaux.

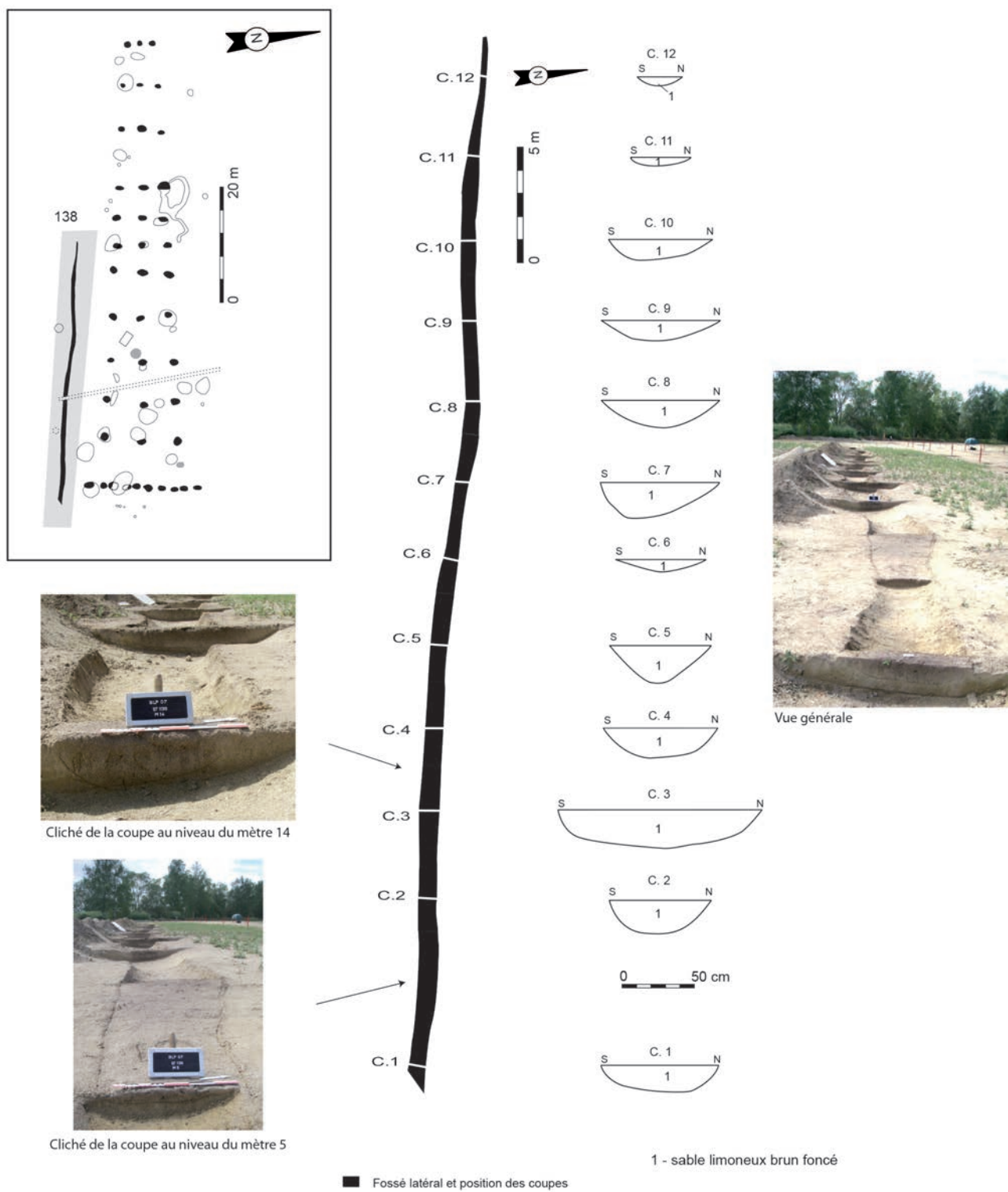


Fig. 17 - Plan, coupes et clichés du fossé 138.

aux passes 1 et 2. Certains tessons, dont le plus grand fragment décoré (fig. 38 n° 14), posés bien à plat sur le fond suggèrent que leur présence n'est pas le fruit d'un piégeage involontaire. S'ils sont seulement tombés de manière fortuite juste après son creusement, cela induit une certaine contemporanéité avec les structures alentours (ici le bâtiment et la couche) et s'ils étaient pris au piège pendant son rebouchage, leur orientation devrait être plus aléatoire et pas seulement horizontale. La datation radiocarbone d'un os provenant du fond du fossé, à deux sigmas près, le date d'une étape très ancienne entre la fin du Villeneuve-Saint-Germain et le Cerny le plus ancien (GrA-38119 : 5885±35 CalBP, 4836-4690 BC). La cohérence entre cette date et les tessons décorés nous permettent donc de le dater du Cerny.

### LE MONUMENT FUNÉRAIRE I ET SA SÉPULTURE

Ce monument, orienté est-ouest (avec une variation de seulement 5°), se compose de deux rangées parallèles de cinq fosses au nord et de quatre fosses au sud (fig. 18). Il renferme une sépulture axiale (St. 31). Il est situé dans la partie méridionale de l'emprise à 100 m du bâtiment monumental.

#### Les infrastructures

L'alignement nord se compose de cinq fosses (St. 22 à 26) espacées de 0,40 m à 3,40 m. La fosse 26 correspond peut-être à trois petites fosses jointes. De forme ovale pour la plupart, leur gabarit varie de 1,40 m à 3 m de longueur pour une largeur de 1 m à 1,80 m (tab. V). La profondeur des creusements est irrégulière (de 0,20 à 0,72 m) et ne dépend ni de l'emplacement ni des dimensions de surface. Les profils sont en cuvette très évasée. Le comblement des fosses, essentiellement composé d'un remplissage de limon sableux brun-gris, apporte peu d'informations sur la forme de la structure originelle. Seule la coupe transversale nord-sud de la fosse 25 est plus informative avec la présence d'une poche de sable gris du côté interne

du monument (sud) dont les limites verticales impliquent que le comblement est venu buter contre un obstacle. La présence d'un poteau a d'ailleurs été soupçonnée sans pouvoir le confirmer. Il en va de même dans la fosse 22, assez profonde, dont le comblement présente une légère dissymétrie qui induit l'effondrement de matériaux en provenance du côté nord (le côté externe du monument) en deux stades. Pour le reste, la fosse a été colmatée en trois étapes (couches n° 1, 2 et 4). Le remplissage terminal (n° 4), beaucoup plus foncé que celui des autres fosses du monument, a livré un fragment de bucrane dans les dix premiers centimètres<sup>1</sup> et un tesson de céramique d'aspect Cerny.

L'alignement sud se compose de quatre fosses de forme plus ronde et de gabarit plus resserré (de 1,1 m à 3,90 m). Compte tenu de la distance plus importante entre les fosses 27 et 28, une autre fosse existait peut-être, mais l'érosion importante du terrain a pu la faire disparaître. La conservation des fosses est, en effet, très inégale : d'à peine une quinzaine de centimètres à presque quatre-vingt (tab. V). Les profils des fosses sont en cuvette évasée. Les complements ne montrent aucune dissymétrie. Ils sont simples (St. 27, 29 et 30) et constitués de limon sableux brun-gris. Seules les deux coupes de la structure 28 indiquent un effondrement progressif des parois (couche n° 5 et 1') avant leur stabilisation et le comblement final de limon sableux brun-gris. Dans les cas des fosses 22, 28 et 29, une légère différence de granulométrie et de couleur permet, là aussi, de suspecter la présence d'un poteau, mais les traces trop ténues n'ont pas permis de le démontrer. La fosse 29 a livré un squelette de renard<sup>2</sup> adulte en connexion anatomique stricte (fig. 19) qui reposait sur le côté droit, à plat sur le fond de la fosse. La fosse, vraisemblablement immédiatement rebouchée, a permis de préserver les connexions anatomiques de l'animal. Le remplissage homogène exclut l'hypothèse d'un renard plus récent mort dans son terrier, question que nous nous sommes

1 - Le mobilier est enregistré par passe artificielle de 10 cm d'épaisseur.

2 - Détermination de Ginette Auxiette, INRAP.

	N°	Forme	Longueur (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)
Alignement nord	22	Ovale	3	1,80	0,62
	23	Ovale	2,15	1	0,24
	24	Ovale	1,50	1,10	0,23
	25	Ovale	1,40	1,20	0,72
	26	Irrégulière	2,60	1,30	0,20
Alignement sud	27	Circulaire	1,15	1,10	0,14
	28	Ovale	2,30	1,80	0,42
	29	Ovale	1,80	1,60	0,46
	30	Circulaire	1,30	1,20	0,24

Tab. V - Dimensions des fosses composant le monument I.

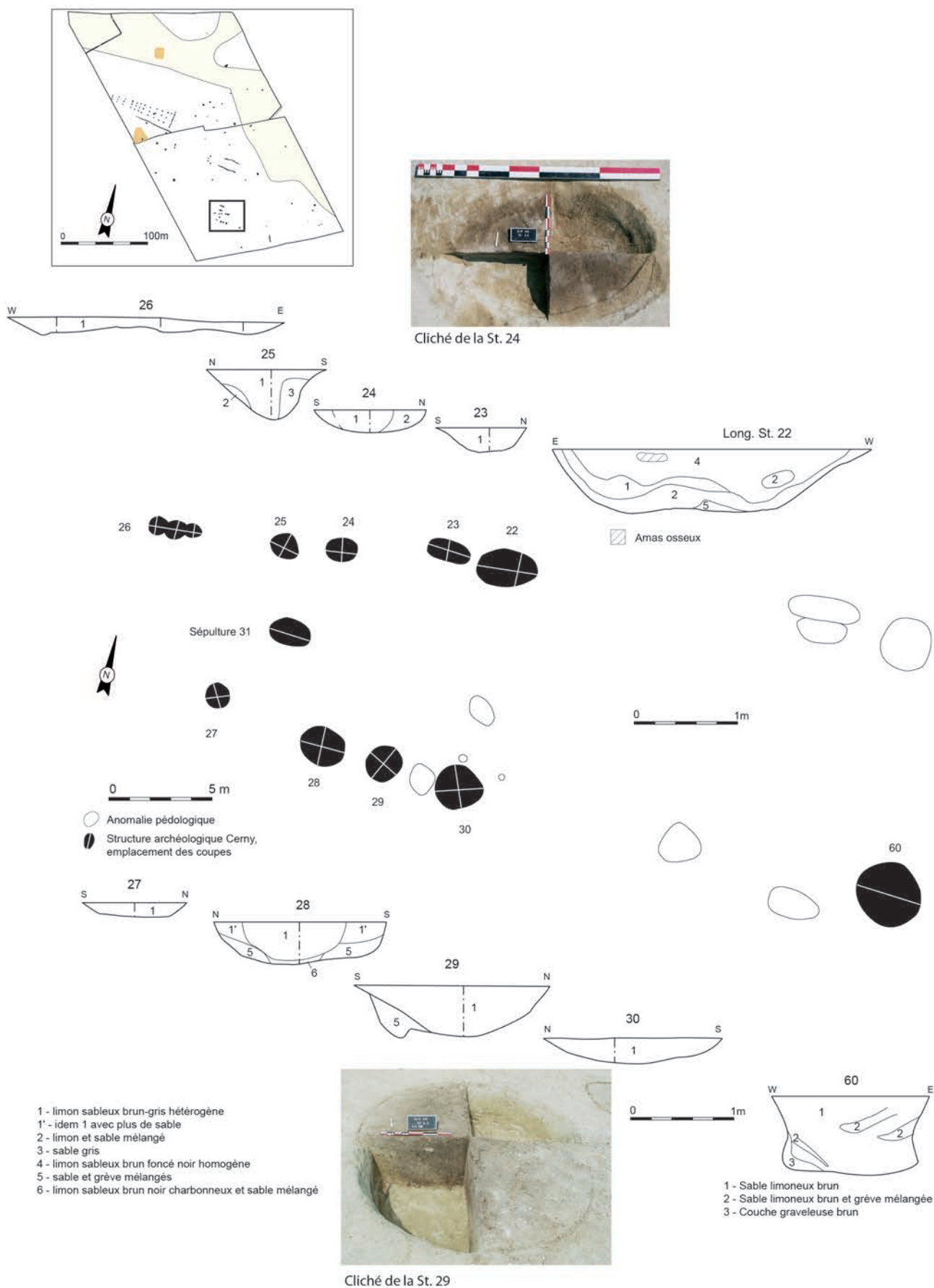


Fig. 18 - Plan du monument I et coupes.





Fig. 19 - Squelette de renard trouvé dans la structure 29 du monument I (cliché Caroline COLAS).

posées dès le terrain tant cette découverte était inhabituelle. Comme malgré une observation et une fouille minutieuse, aucun argument nous permet de penser qu'il pouvait s'agir d'un terrier ancien, nous interprétons cette découverte comme un dépôt volontaire.

On peut donc résumer les caractéristiques de ce monument ainsi : les fosses sont de gabarit et de profondeur moyens ; la présence de poteaux est soupçonnée dans quatre d'entre elles (St. 22 et 25 au nord et 28 et 29 au sud) ; et de légères dissymétries dans le remplissage suggèrent un apport de matériaux en provenance de l'extérieur du monument dans le cas de la fosse 22.

Ces éléments ne permettent pas vraiment d'avoir une idée du monument en élévation. Les hypothèses pour ce type de monument vont de la simple palissade au tertre recouvrant la sépulture, voire au tertre géant (DUHAMEL & MIDGLEY 2004). Les tertres sont maintenant clairement établis sur certains sites avec la conservation d'un exemplaire sur la nécropole récemment fouillée de Fleury-sur-Orne (GHESQUIÈRE *et al.* 2014).

Mais compte tenu de l'érosion du terrain, ni les dimensions ni le plan originel du monument ne sont certains, il est donc difficile de proposer une restitution. On peut, d'ailleurs, distinguer sur une photographie prise par cerf-volant deux traces linéaires fugaces, exactement dans le prolongement occidental des deux alignements (fig. 20 n° 1). Malgré un re-nettoyage fin de la surface et l'aide de la photographie aérienne, il nous a été impossible de les circonscrire et encore moins de les dessiner sur le plan, d'autant que toute la bande orientale de la parcelle sud est décapée trop bas (fig. 6). Ces deux lignes entièrement érodées et totalement invisibles sur le terrain<sup>3</sup>, pourraient constituer l'amorce d'un système de fermeture.

3 - Le décapage est justement trop bas sur toute la bande ouest qui jouxte le monument.

Du côté oriental, la photographie prise par cerf-volant et le plan révèlent l'existence de chablis dans l'alignement des deux chapelets de fosses jusqu'au niveau de la sépulture 35, datée par datation isotopique du Michelsberg. Même si cette dernière n'est pas contemporaine du monument, sa position, alignée avec la sépulture 31 sur l'axe médian des chapelets de fosses, n'est probablement pas le fruit du hasard. Il existe, en effet, plusieurs exemples de tombes datées du Néolithique moyen II positionnées dans l'alignement axial des monuments Cerny, et même une sépulture collective du Néolithique final (CHAMBON & MORDANT 1996). Ces monuments en élévation ont probablement perduré suffisamment longtemps dans le paysage pour que des personnes aient été inhumées cinq à six siècles plus tard en respectant l'agencement initial (ou la symbolique) du monument, ce qui pourrait indiquer que dans son état initial, le monument s'étendait jusqu'aux chablis situés de part et d'autre de la sépulture Michelsberg.

Sans tenir compte des traces linéaires visibles uniquement avec le cerf-volant, le monument mesure alors 19 m de long pour une largeur de 12 m par rapport aux bords externes des fosses et d'environ 10 m par rapport aux bords interne (fig. 20 n° 2). En prenant en compte les traces, cela l'agrandirait de quelques mètres.

Une autre hypothèse intègre la fosse 60 (à l'est) et son vis-à-vis, interprété à la fouille comme une anomalie, toutes deux exactement dans le prolongement des deux alignements de fosses du monument (fig. 20 n° 3). Cette construction purement théorique est légitimée par la difficulté de lecture des remplissages des fosses, récurrente sur de nombreux monuments Cerny (*cf. infra*). Dans cette hypothèse, le monument aurait une longueur reconnue de 36 m pour 12 m de large à son extrémité orientale.

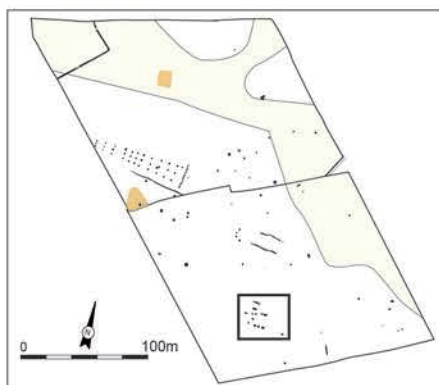
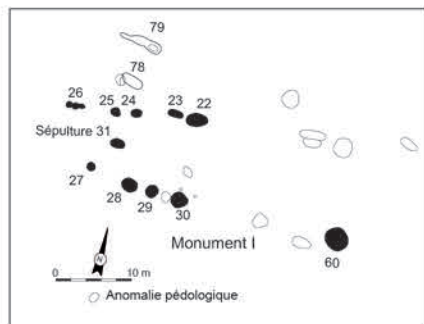
Selon l'hypothèse retenue, le monument mesure 19 m ou 36 m avec ou sans système de fermeture.

## La sépulture 31

### Étude archéo-anthropologique

Cette sépulture individuelle en fosse s'inscrit dans l'axe du monument I. La fosse sépulcrale ovale, orientée est-ouest, mesure 1,92 m de long pour une largeur qui varie entre 1,12 m et 1,27 m. Sa profondeur n'est conservée que sur 0,15 m (fig. 21).

Le défunt repose en décubitus dorsal, la tête est orientée à l'est et le regard tourné vers le sud (fig. 21). Les membres inférieurs sont fléchis vers la gauche, les talons ramenés vers les fesses. Le membre supérieur gauche est fléchi, la main posée sur le haut du torse, tandis que le droit est fléchi à

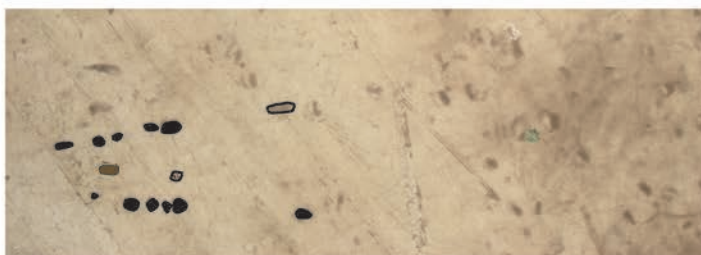


1 : Vue aérienne de la zone

2 : Hypothèse minimum



3 : Hypothèse médiane



4 : Hypothèse maximum



- Structure Cerny
- Sépulture
- Chablis

Fig. 20 - Hypothèse des longueurs possibles du monument I (clichés. T. SAGORY).

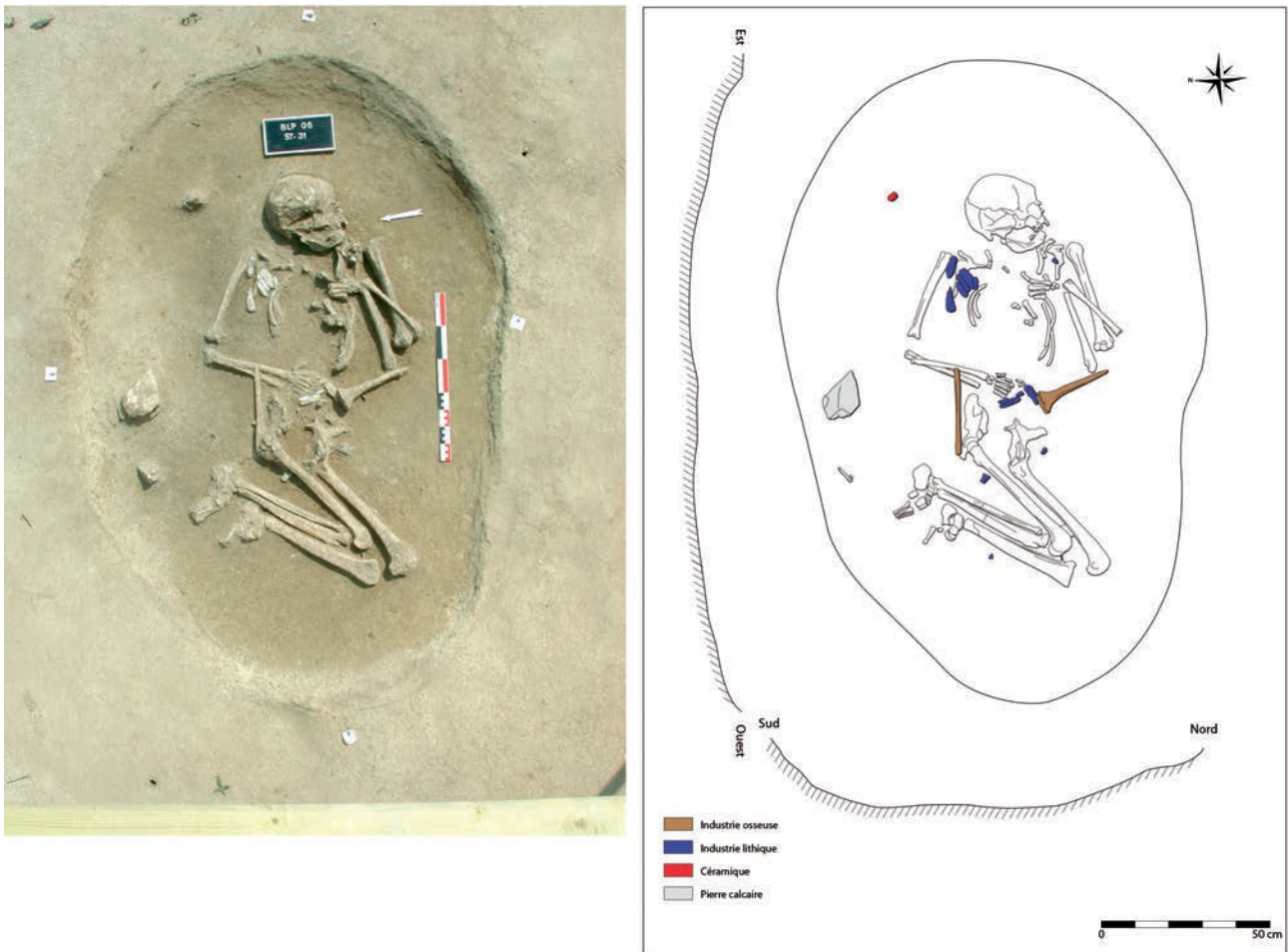


Fig. 21 - Plan, coupe et cliché de la st. 31 (cliché Michel BAILLIEU).

angle droit, la main posée sur le ventre. Le squelette ne repose pas directement sur le fond de la fosse, mais sur plusieurs centimètres de sédiment.

La sépulture contient un mobilier diversifié, notamment lithique. Un ensemble de six pièces en silex repose sur l'épaule droite du défunt (fig. 22 n° 1) ; un second ensemble est situé sur le ventre, en avant de la main droite (fig. 22 n° 2). Enfin, d'autres pièces lithiques sont dispersées sur et autour du corps, parmi lesquelles trois armatures de flèche tranchantes. Une quatrième armature de flèche, non plus tranchante, mais perçante, se situe entre le fémur droit et le tibia gauche. Aucune de ces armatures de flèche n'était plantée dans le squelette. Deux outils osseux reposent de part et d'autre du corps, l'un le long du bassin, au nord du corps, l'une de ses extrémités reposant sur l'avant-bras droit (fig. 22 n° 3) ; l'autre, perpendiculaire au membre supérieur gauche, au sud du corps (fig. 22 n° 4). Un tesson céramique de très petite dimension, peut-être intrusif, a été découvert dans le remplissage de la fosse, au nord-est du crâne. Enfin, une pierre calcaire se trouve au nord du corps.

#### *Conservation et perturbations*

La conservation des ossements est médiocre. Le squelette présente des lacunes importantes,

en particulier le thorax : aucune vertèbre n'est conservée et seulement cinq côtes (deux droites et trois gauches). L'os spongieux, de manière générale, n'est pas préservé : les extrémités des os longs des membres supérieurs, des métacarpiens et des métatarsiens sont érodées. Les os plats ne sont pas mieux lotis : les os coxaux sont très mal conservés, ainsi que le voile des scapulas. Le bloc crânio-facial, bien qu'ayant conservé sa cohérence, présente de nombreuses cassures et des enfoncements (*cf. infra*). Enfin, le passage d'un animal fouisseur a vraisemblablement disloqué la partie distale du pied gauche : le métatarsien 4 gauche et une phalange moyenne de pied se trouvent loin de leur emplacement anatomique, au nord des pieds.

#### *Connexions et dislocations*

Plusieurs régions anatomiques témoignent de distorsions par rapport à l'ordre anatomique, voire dans le cas du crâne, d'importantes fracturations. Le bloc crânio-facial présente en effet plusieurs cassures et enfoncements (os temporal et pariétal droits, orbite droite ; fig. 23). Cette partie du crâne est ainsi en vue latérale droite tandis que l'os frontal apparaît davantage par sa face supérieure. Il a glissé de la mandibule disloquée qui repose légèrement plus bas et apparaît en vue antéro-latérale droite et supérieure.



1 : Détail du groupe d'objets sur l'épaule



2 : Détail du groupe d'objets sur le ventre



3 : Vue rapprochée des outils en os



4 : Détail des objets autour du bassin

Fig. 22 - Mobilier de la sépulture 31.



Fig. 23 - Détail du bloc cranio-facial.

Bloc crânio-facial et mandibule reposent plusieurs centimètres plus bas que le reste du squelette (entre 4 et 7 cm plus bas que les épaules et 9 cm plus bas que les genoux et les pieds).

Le membre supérieur gauche présente plusieurs ruptures (l'épaule, le coude et le poignet). La clavicule gauche est fragmentée en deux morceaux disjoints : le tiers acromial, en vue postérieure, est proche du menton et disloqué. Le reste de la clavicule se trouve à la verticale. Par ailleurs, la scapula gauche est légèrement latéralisée et repose 3 cm plus haut que la droite. Les os de l'avant-bras gauche en particulier ont subi d'importantes ruptures et déplacements : le radius, en vue postérieure, reposant en travers de l'humérus, tandis que l'ulna, en vue postéro-médiale, se trouve parallèle à celui-ci, mais distant d'environ 5 cm. Radius et ulna sont donc disloqués et leurs extrémités proximales respectives distantes de plus de 10 cm. L'extrémité distale du radius est également décalée vers le sud-est par rapport au poignet.

Hormis le triquétrum et l'hamatum, situés dans le thorax, le reste du carpe gauche est en position anatomique, en vue dorsale, et en connexion avec les métacarpiens (les métacarpiens 2 à 5 sont en connexion ; le 1<sup>er</sup> a glissé sous le 2<sup>e</sup>). Seules les phalanges du 2<sup>e</sup> rayon sont à peu près en position anatomique, les autres étant dispersées dans le volume thoracique.



Fig. 24 - Détail de la scapula.

Les ruptures sont moins flagrantes sur le membre supérieur droit. L'épaule droite est lâche, humérus et scapula se présentant par leur face antérieure. La moitié acromiale de la clavicule, la seule conservée, est proche de sa position anatomique, mais à la verticale et suit un pendage de 6 cm (son extrémité acromiale repose au même niveau que la base du crâne et 5 cm plus bas que la scapula, fig. 24). Bien que l'extrémité distale de l'humérus ne soit pas conservée, on peut tout de même avancer que le coude droit est disloqué étant donnée la distance avec les os de l'avant-bras. L'ulna droit est en vue antérieure, tandis que le radius, croisé sur lui, apparaît par sa face postérieure. Leurs extrémités distales sont disloquées l'une de l'autre et l'extrémité proximale du radius repose environ 3 cm plus haut que celle de l'ulna.

Seul le scaphoïde droit, en position anatomique, est conservé. Les métacarpiens, en vue dorsale, sont en connexion mais non les quelques phalanges proximales et moyennes (elles se situent toutefois logiquement par rapport aux métacarpiens).

Le bassin présente également une situation contrastée entre les côtés droit et gauche. L'os coxal droit, en vue antérieure et exo-pelvienne, se trouve en partie sur champ, tandis que l'os coxal gauche est à plat (il apparaît par sa face endo-pelvienne). Ce dernier a donc basculé vers l'arrière, dans l'espace vide secondaire créé par la décomposition des masses fessières.

Les articulations des hanches sont préservées, strictement à droite, plus lâchement à gauche. Le fémur droit est en vue latérale et légèrement postérieure et le gauche apparaît par sa face

postéro-médiale. Les os des jambes sont également demeurés en connexion stricte, en vue médiale dans le cas du tibia et de la fibula gauches, en vue latérale à droite. En revanche, les genoux sont rompus, plus largement à gauche qu'à droite (la patella gauche a en outre glissé sous les diaphyses des fémurs).

La cheville droite est demeurée en connexion et se présente par sa face latérale. Le tarse postérieur et le naviculaire d'une part, le tarse antérieur et le cuboïde d'autre part, sont en connexion, mais les deux blocs sont disjoints et les cunéiformes reposent légèrement plus bas. Les métatarsiens sont en connexion entre eux, mais l'arc transversal du pied s'est refermé. L'arc longitudinal du pied s'est accentué, suggérant qu'une contrainte s'est effectuée sur l'extrémité du pied. Les phalanges droites ne sont pas conservées.

La cheville gauche est en connexion lâche, le talus est en vue médiale et légèrement supérieure. Il est en connexion avec le calcaneus qui se présente par sa face médiale. Le naviculaire est déconnecté du talus et apparaît par sa face postérieure et légèrement supérieure. De la partie distale du pied, il ne reste que le 5e métatarsien en place. Il est en vue plantaire. Le métatarsien 4 et une phalange moyenne de pied ont été déplacés par le passage d'un animal fouisseur et se trouvent au nord-est du pied droit.

#### *Milieu de décomposition et dispositifs architecturaux*

Malgré l'état de conservation assez moyen des ossements, le squelette présente des dislocations et distorsions importantes par rapport à la logique anatomique. Celles-ci affectent toutes les régions anatomiques, mais concernent plus particulièrement des articulations persistantes. Certaines dislocations sont restées circonscrites au volume initial du cadavre, mais d'autres sont de grande ampleur et ont entraîné des déplacements de pièces osseuses qui outrepassent largement le volume initial du cadavre (la rupture de l'articulation temporo-mandibulaire, le coude, les os de l'avant-bras et l'os coxal gauches). Ces caractéristiques indiquent sans conteste une décomposition du corps en espace confiné.

Parmi ces dislocations, certaines ne se comprennent que par l'intermédiaire d'éléments périssables. C'est le cas de l'importante dislocation du coude et de l'avant-bras gauches que la seule décomposition du corps en espace vide ne suffit pas à expliquer. Ces déconnexions et la dynamique d'effondrement des os de l'avant-bras impliquent que ces derniers étaient en position de déséquilibre une fois les contentions ligamentaires disparues et donc à l'origine surélevés sur un élément aujourd'hui disparu. La situation haussée de l'épaule gauche va également dans ce sens. Il n'y a cependant pas

d'indice permettant de déterminer de quoi participe cet objet, s'il relève du mobilier d'accompagnement ou de dispositifs de dépôt du corps. Ces derniers sont par ailleurs avérés étant donnée la situation des ossements qui ne reposent pas sur le fond de la fosse et surtout, qui ne reposent pas tous à la même profondeur. Ainsi, le crâne est l'os situé le plus profondément (il repose entre 5 et 7 cm plus bas que les épaules et près de 10 cm plus bas que le pied droit), la scapula et l'humérus droits se trouvent entre 2 et 3 cm plus bas que leur symétrique. Enfin, le genou droit, qui devrait être plus haut que le genou gauche, se trouve reposer entre 5 et 7 cm plus bas. Les altitudes relatives de ces ossements et les déplacements verticaux qu'ils ont subis impliquent la présence de matériaux organiques sous le corps. Ces ossements ne suivent pas un pendage régulier, par exemple des pieds jusqu'à la tête ou d'un côté du corps vers l'autre, mais leur altitude diffère notablement d'une partie anatomique à l'autre. Soit le corps reposait sur un support composite, dont les différents éléments le constituant ont connu des vitesses de décomposition diverses ; soit le support était homogène et des facteurs exogènes sont responsables de l'enfoncement de certains os et non des autres (par exemple, une pression exercée sur certaines parties du squelette seulement). Ces deux hypothèses ne sont cependant pas exclusives l'une de l'autre.

Paradoxalement, quelques articulations labiles se sont maintenues, particulièrement les métacarpiens droits posés sur le ventre, donc au-dessus d'un espace vide secondaire relativement important, ou l'os coxal droit demeuré sur chant, alors qu'il aurait pu basculer davantage dans l'espace vide secondaire du volume pelvien. Le mobilier lithique situé dans la région abdominale ne constitue peut-être que la partie conservée d'un dépôt mobilier plus important, dont la persistance au cours de la décomposition du corps aurait permis le maintien de ces ossements. Par ailleurs, la partie proximale du poinçon situé à la gauche du sujet est susceptible d'avoir été emmanchée ; dans cette hypothèse, le manche se serait situé également sur la région abdominale du défunt. Malheureusement, le piètre état de conservation de cet outil ne permet pas d'assurer qu'il a été emmanché (*cf. infra*). Cette supposition impliquerait en outre un manche relativement court, en regard de la longueur de l'objet.

Si le squelette témoigne d'une décomposition du corps en espace vide, l'architecture de la sépulture demeure non identifiable. Sa faible profondeur et son creusement en cuvette n'offrent guère d'indices. Toutefois, les fracturations du crâne témoignent de la chute de quelque chose de lourd ou de rigide : cet élément effondré a pu par exemple participer du système de fermeture de la fosse. Le défunt a quant à lui été déposé la tête redressée et l'ensemble du corps reposant sur

un élément périssable. Les enfoncements variables des différentes pièces osseuses suggèrent un élément composite et pourraient témoigner d'une litière constituée d'éléments végétaux. Toutefois, associé à l'objet organique induit par la dislocation du membre supérieur gauche (et originellement situé sous ce dernier), ces éléments pourraient traduire la présence d'un contenant ouvert, de type brancard par exemple. Le côté droit du défunt n'offre cependant pas d'argument permettant de privilégier cette hypothèse.

### *L'individu*

*Estimation de l'âge* - Le sujet est un individu adulte mature ; tous les points d'ossification secondaire observables sont soudés, notamment les plus tardifs et aucune ligne d'épiphyse n'est demeurée visible. Aucune observation des surfaces sacro-iliaques pelviennes n'est possible, car trop érodées. La synostose des sutures crâniennes (MASSET 1982) ne permet pas de privilégier un âge mature ou avancé, celles-ci présentant des stades très variables d'oblitération. Toutefois, l'état bucco-dentaire (cf. *infra*) orienterait l'interprétation vers un sujet âgé.

*Estimation du sexe* - La diagnose sexuelle repose sur les critères métriques de l'os coxal (Diagnose Sexuelle Probabiliste ; MURAIL *et al.* 2005). Quatre variables seulement ont pu être mesurées sur l'os coxal droit, étant donnée la piètre conservation des os du bassin. Elles permettent toutefois d'attribuer un sexe masculin avec une probabilité de 99,85 %.

*État bucco-dentaire* - L'état bucco-dentaire de l'individu est médiocre. L'usure dentaire n'est pas excessivement prononcée (elle ne dépasse pas le stade 5 de H. B. Smith ; SMITH 1984), mais peu de dents permettent de l'observer en raison de caries très envahissantes des couronnes, voire leur destruction complète : c'est le cas de sept dents monoradiculées de la mandibule (incisives, canines et une prémolaire). Une seule dent est conservée *in situ* (première prémolaire droite, présentant une usure de stade 4), tandis que la branche droite de la mandibule présente plusieurs pertes *ante mortem* résorbées (seconde prémolaire et molaires). La branche gauche n'est pas observable car non conservée, mais les molaires sont absentes. Les dents maxillaires ne sont guère mieux préservées : parmi les dix dents supérieures présentes, seules deux sont dépourvues de caries (canine droite et première prémolaire gauche). Il s'agit de caries envahissantes ayant entraîné une destruction d'un tiers à la totalité de la couronne. La première molaire supérieure droite, mieux conservée, n'en présente pas moins trois lésions carieuses (une carie de stade 1 sur la face mésiale de la couronne, une carie de stade 2 sur la racine linguale et une carie envahissante sur la racine et le collet en face distale).

*Estimation de la stature* - La stature se fonde sur les équations de Trotter et Gleser, revues par Cleuvenot et Houët, à partir de la longueur des os longs (TROTTER & GLESER 1952, 1958 ; CLEUVENOT & HOUËT 1993). La longueur maximale du fémur droit fournit ainsi une stature moyenne de 1,68 m ( $\pm 4$  cm).

*Paramètres métriques et morphologiques* - L'indice de robustesse du fémur (IR=19,68) aussi bien que de l'humérus (IR=20,12) indiquent un individu « peu robuste », d'après les classements de Mafart (1980). Le pilastre de la diaphyse fémorale est faible (Indice de pilastrie=103,28), tandis que l'aplatissement antéropostérieur sous-trochantérien n'est pas très marqué (Indice de platymérie=78,39, platymérie). De même, l'aplatissement transversal de la diaphyse tibiale (au niveau du foramen nourricier) n'est pas très marqué (Indice de cnémie=60,67, platycnémie).

### *Le mobilier lithique d'accompagnement*

Dix-sept objets en silex ont été découverts dans la tombe, dont deux recollent (n° 7, fig. 25), ce qui donne un total de seize pièces lithiques.

#### *Localisation des pièces* (fig. 22) :

Le mobilier lithique est disposé sur trois parties du corps :

- 1 - aux épaules (surtout l'épaule droite) et un éclat isolé sur l'épaule gauche
- 2 - sur le ventre
- 3 - au niveau des membres inférieurs (fesses, cuisses et genoux)

#### *Gr 1 : Mobilier aux épaules*

##### *- à l'épaule droite*

Les 6 pièces lithiques déposées sur l'épaule droite (fig. 22) apparaissent comme un ensemble homogène sous plusieurs aspects. Toutes sont en silex sénonien et de module allongé, qu'il s'agisse de lame ou d'éclat laminaire, puisque même l'éclat laminaire 167 (fig. 25 n° 6) pourrait être une lame trapue. Leurs longueurs sont toutes comprises entre 5 et 6,5 cm même si leurs largeurs sont proportionnellement plus variables (1,3 à 2,6 cm). Toutes reposaient sur leur face supérieure à l'exception d'une petite lame sous-crête 172 (fig. 25 n° 7) qui reposait sur sa face inférieure, chevauchant partiellement la partie proximale de la lame 179.1. Aucun remontage n'est présent. Trois pièces étaient déposées parallèlement les unes aux autres en se chevauchant légèrement (fig. 25 n° 3, 6 et 7) ; une autre lame 177 (fig. 25 n° 2) pourrait avoir glissé et s'être ainsi trouvée elle aussi initialement dans ce petit ensemble, sous l'éclat laminaire 167 (fig. 25 n° 6). La lame 173 (fig. 25 n° 5) quant à elle, bien que très légèrement à l'écart des autres, a probablement aussi été déplacée. Dans la mesure où le corps s'est décomposé en espace vide, ces déplacements sont plausibles.

- à l'épaule gauche

Le fragment de lame 177 (fig. 25 n° 2) découvert sur l'épaule gauche reposait sur sa face inférieure, tout comme les 6 pièces déposées à l'épaule droite.

### Gr 2 : Mobilier sur le ventre

Ces cinq pièces se trouvaient sur le ventre, à l'extrémité de la main droite, à l'exception du fragment de lame 171 (fig. 25 n° 9) qui pourrait avoir glissé vers le bassin. Ce petit ensemble est plus hétérogène que le groupe déposé sur l'épaule droite. Il est en effet composé de silex sénonien et d'un silex tertiaire ; d'éclats et de lames ; d'outils et de supports bruts. Il n'y a aucun remontage entre ces pièces, ni avec celles de l'ensemble précédent.

### Gr 3 : Mobilier autour des membres inférieurs

L'armature perçante 164 (fig. 25 n° 15) se trouvait de chant au niveau des genoux, entre le fémur droit et le tibia gauche. Les articulations des genoux droit et gauche sont disloquées, et tibia et fémur gauche sont déconnectés. L'armature pourrait par conséquent avoir été déposée sur les jambes au niveau des genoux puis déplacée suite à des mouvements taphonomiques et non pas avoir été fichée dans l'un ou l'autre genou.

Ainsi, quatre armatures de flèches (trois tranchantes et une perçante) se trouvent dans la zone des membres inférieurs, mais leur situation

éparses exclut le dépôt en carquois. Ces armatures n'entrent pas dans le périmètre de la fosse telle qu'elle nous apparaît aujourd'hui, même en sous-estimant la longueur des hampes à une cinquantaine de centimètres :

- soit les armatures ont été déposées démanchées, telles qu'elles ;

- soit les flèches (leurs hampes) ont été brisées et déposées dans la fosse avec le défunt.

On remarquera que la composition interne de ces groupes est plus ou moins homogène : groupe de supports plutôt laminaires non retouchés (et apparemment non utilisés) sur le haut du corps, groupe d'armatures de flèches sur les membres inférieurs. L'ensemble déposé sur le ventre est plus hétérogène, avec des éclats et des lames, bruts et façonnés (burin), en silex sénonien et bartonien.

### L'industrie osseuse

Deux outils en os accompagnaient le corps de la sépulture 31 (fig. 21, 22 n° 3 et 4 et 26) ; l'un, le long du bassin du côté nord du corps et l'autre, perpendiculairement au membre supérieur, au sud du corps. L'état de surface des pièces est relativement médiocre, car très érodé.

Le premier objet est un long biseau de 25 cm de long, aménagé à partir d'un métacarpe de cerf divisé longitudinalement en quart et dont l'épiphyse proximale a été préservée (fig. 26 n° 1).

Gr. de mobilier	Fig / n° d'enregistrement	Type	Mat.	Position et localisation	Orientation
1 - à l'épaule	Fig. 25 n° 2 (177)	Lame brute	Sén.	Sur avers. Entre bras droit et scapula	Distal : E
	Fig. 25 n° 6 (167)	Éclat laminaire brut	Sén.	Sur avers. Sur scapula droite	Distal : SW
	Fig. 25 n° 3 (176)	Lame brute	Sén.	Sur avers. Sur scapula droite	Distal : SW
	Fig. 25 n° 4 (179.1)	Lame brute	Sén.	Sur avers. Sur scapula droite	Distal : NE
	Fig. 25 n° 5 (173)	Lame brute	Sén.	Sur avers. Entre scapula droite et bras	Distal : W
	Fig. 25 n° 7 (172+179.2)	Lame brute	Sén.	Sur revers. Sur scapula droite	Distal : E
	Fig. 25 n° 8 (175)	Lame brute	Sén.	Sur revers. Sur scapula gauche	Distal : NE
2 - sur le ventre	Fig. 25 n° 10 (174)	Lame brute	Bart.	Sur avers. Au bout main droite	Distal : N
	Fig. 25 n° 9 (171)	Lame brute	Sén.	Sur revers. Sur hanche gauche	Distal : S
	Fig. 25 n° 12 (166)	Burin / Lame	Sén.	Sur revers. Au bout main droite	
	Fig. 25 n° 1 (180)	Lame brute	Sén.	Sur revers. Au bout main droite	Distal : SW
	Fig. 25 n° 11 (170)	Éclat brut	Sén.	Sur avers. Au bout main droite	Distal : S
3 - autour des jambes	Fig. 25 n° 16 (168)	Armature tranchante	Sén.	Sur avers. À 3 cm W jambe droite	Tranchant : W
	Fig. 25 n° 15 (164)	Armature perçante	Sén.	Sur chant. Au genou droit, entre fémur et tibia	Pointe : E
	Fig. 25 n° 14 (165)	Armature tranchante	Sén.	Sur avers. À 5 cm S bassin	Tranchant : N
	Fig. 25 n° 13 (178)	Armature tranchante	Sén.	Sur revers. A 1 cm W proximal fémur droit	Tranchant : SE

Tab. VI - Localisation et orientation des pièces lithiques dans la tombe.



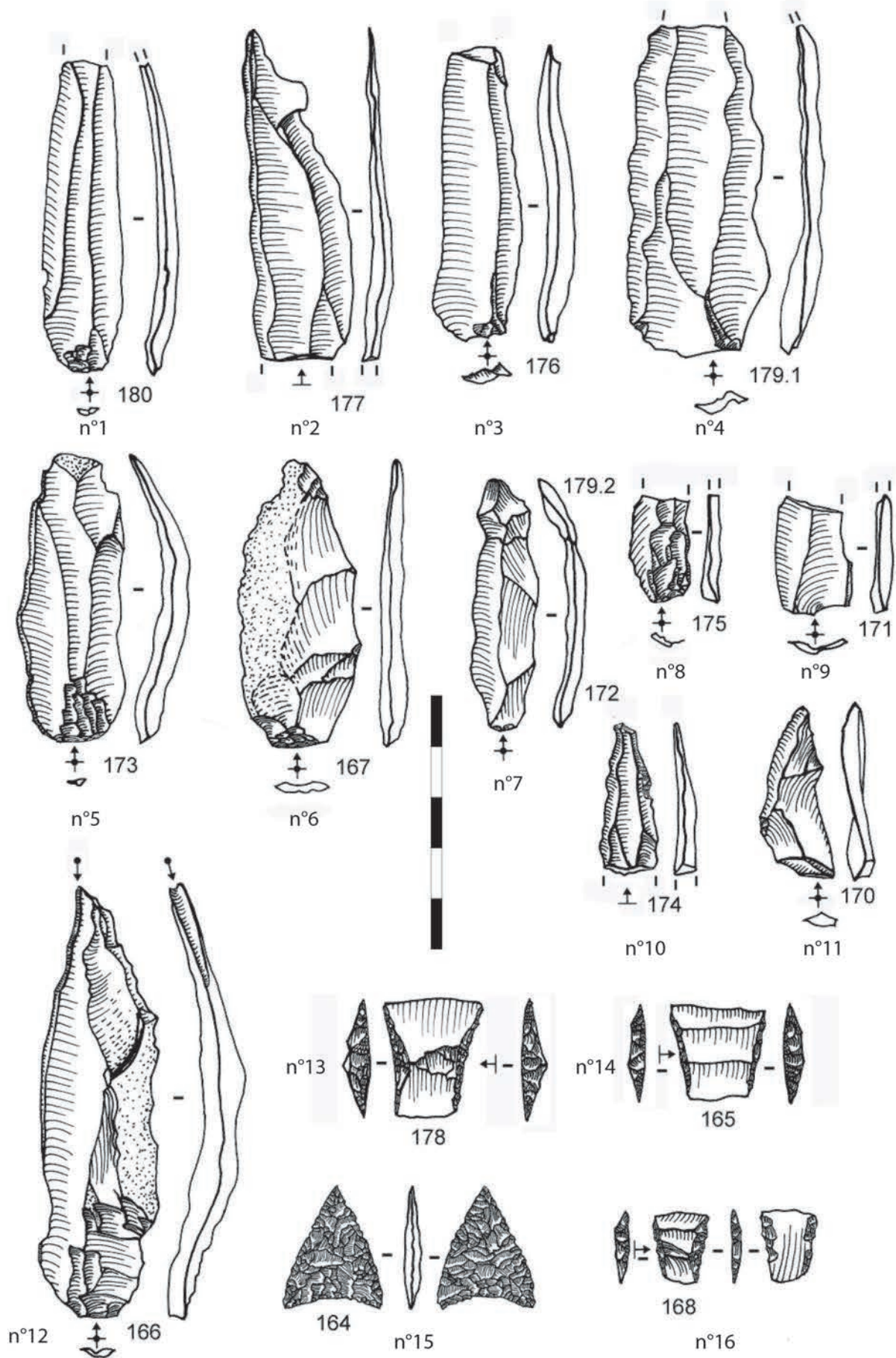


Fig. 25 - Mobilier lithique de la sépulture 31.

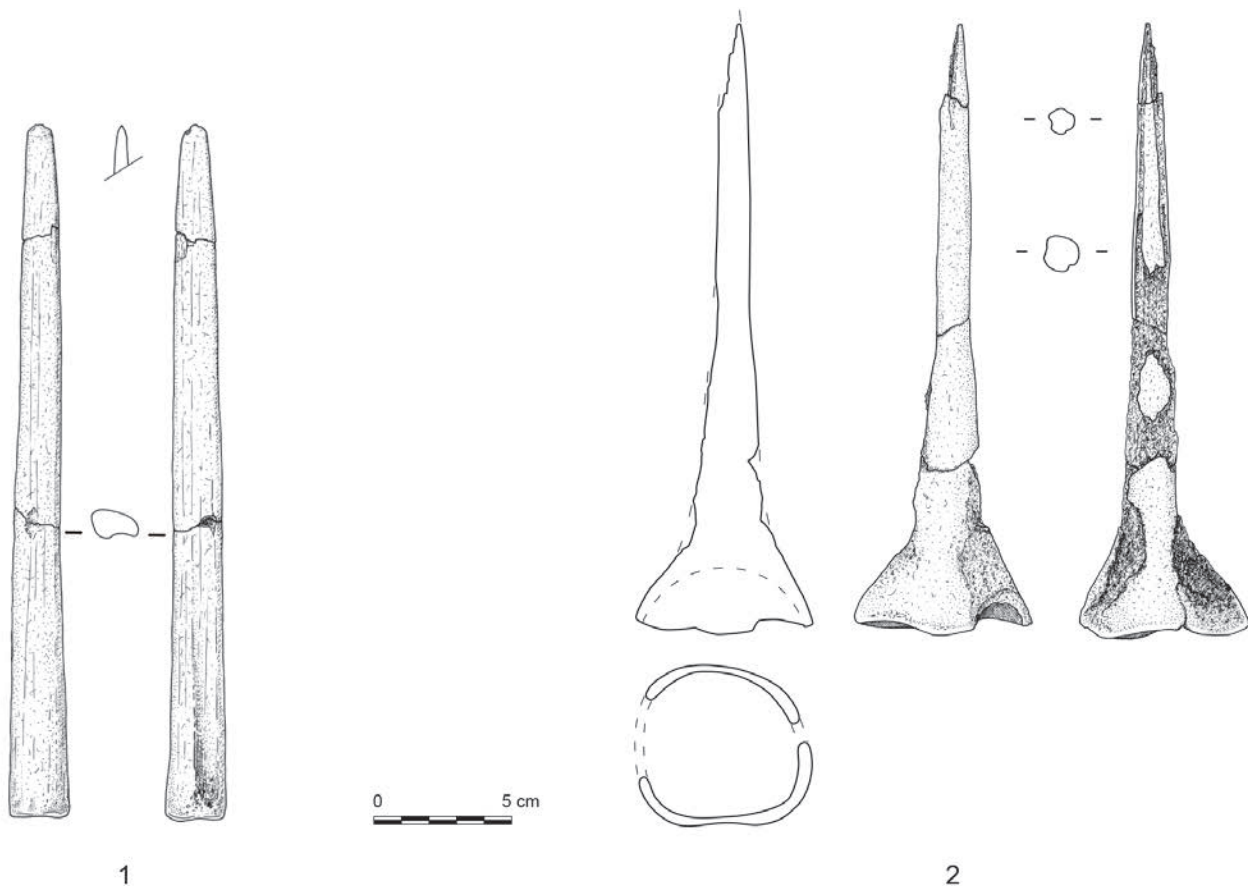


Fig. 26 - Industrie osseuse de la sépulture 31.

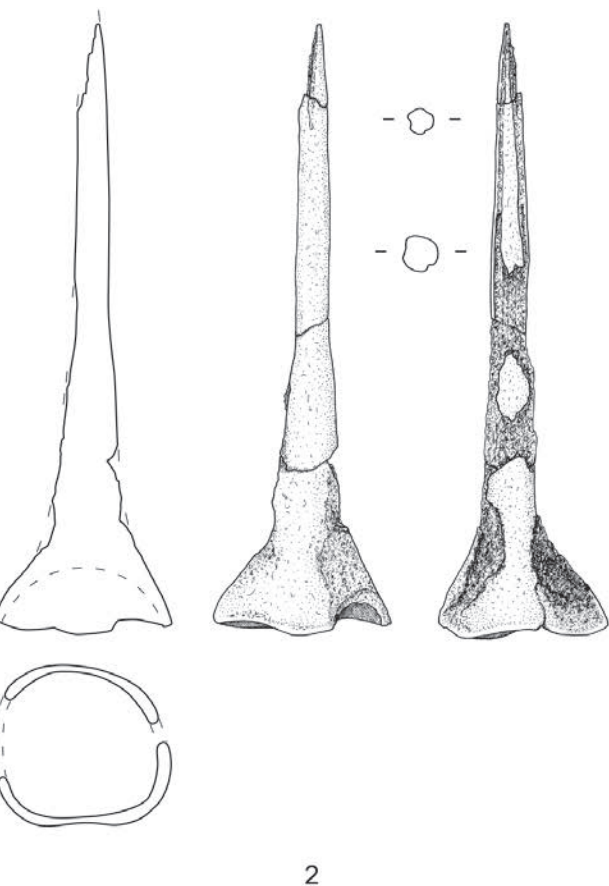
Le biseau, convexe et étroit (9 mm), a pu être mis en forme par abrasion. La partie proximale, composée par l'épiphyse a vraisemblablement été régularisée.

La deuxième pièce est pour le moins inhabituelle, pour ne pas dire exceptionnelle (fig. 26 n° 2). Il s'agit d'un outil apointé obtenu à partir d'une scapula gauche de bovin (taureau ou jeune aurochs d'après Lamys Hachem). L'objet, très mal conservé et très fragmenté, mesure une longueur minimale de 22 cm. La pointe a été aménagée le long du bord caudal (par abrasion ?), l'épine et la fosse scapulaire ayant été éliminées. Le col a été aminci par une technique indéterminée et la cavité glénoïdale a été creusée et régularisée sur 2 cm de profondeur. L'état d'endommagement de la pièce ne permet pas de se prononcer sur un éventuel système d'emmanchement.

## LES STRUCTURES RATTACHÉES À L'OCCUPATION DU NÉOLITHIQUE MOYEN I

### Les fosses 78 et 79 ou le « monument » II

Deux structures parallèles jouxtent le monument I (fig. 6 et 27). Considéré sur le terrain comme un monument à part entière, par rapprochement typologique avec certains monuments de Balloy (par exemple le monument VI), nous allons voir que l'analyse des fosses permet aussi de les envisager comme une extension du monument.



Aucune sépulture n'a été retrouvée, ni dans son axe ni à proximité. Cette dernière pouvait être dans le tertre, aujourd'hui disparu, qui recouvre généralement ce type de monument ou bien détruite du fait de l'importante érosion de ce secteur.

La fosse nord St. 79 (fig. 27) mesure près de 6 m de long pour une largeur de 0,50 m à 1,50 m et une profondeur d'à peine 0,05 m dans la partie la plus érodée et 0,60 m pour la mieux conservée. Un chablis ou une fosse la recoupe : si le remplissage de surface, composé de sable gris-jaune, évoque un chablis, la forme bien régulière des deux profils permet d'envisager un réaménagement de la fosse 79 (fig. 27 coupe longitudinale et transversale m. 5 à 6). Son emplacement dans la partie la plus profonde de la fosse (0,60 m) est un argument supplémentaire. Excepté ce « recreusement » (n° 3), le comblement de la structure 79 se compose d'un remplissage de limon brun et de sable jaune mélangé au fond (n° 2) et d'un limon plus coloré brun foncé à très foncé en surface. La partie ouest, la plus érodée, n'est composée que de la couche du fond. Aucune trace de poteau n'a pu être observée. La fouille manuelle et intégrale de la fosse a permis de trouver deux tessons de taille centimétrique : l'un de couleur rouge brique et l'autre de couleur noire dont les caractéristiques techniques sont compatibles avec une attribution au Cerny.

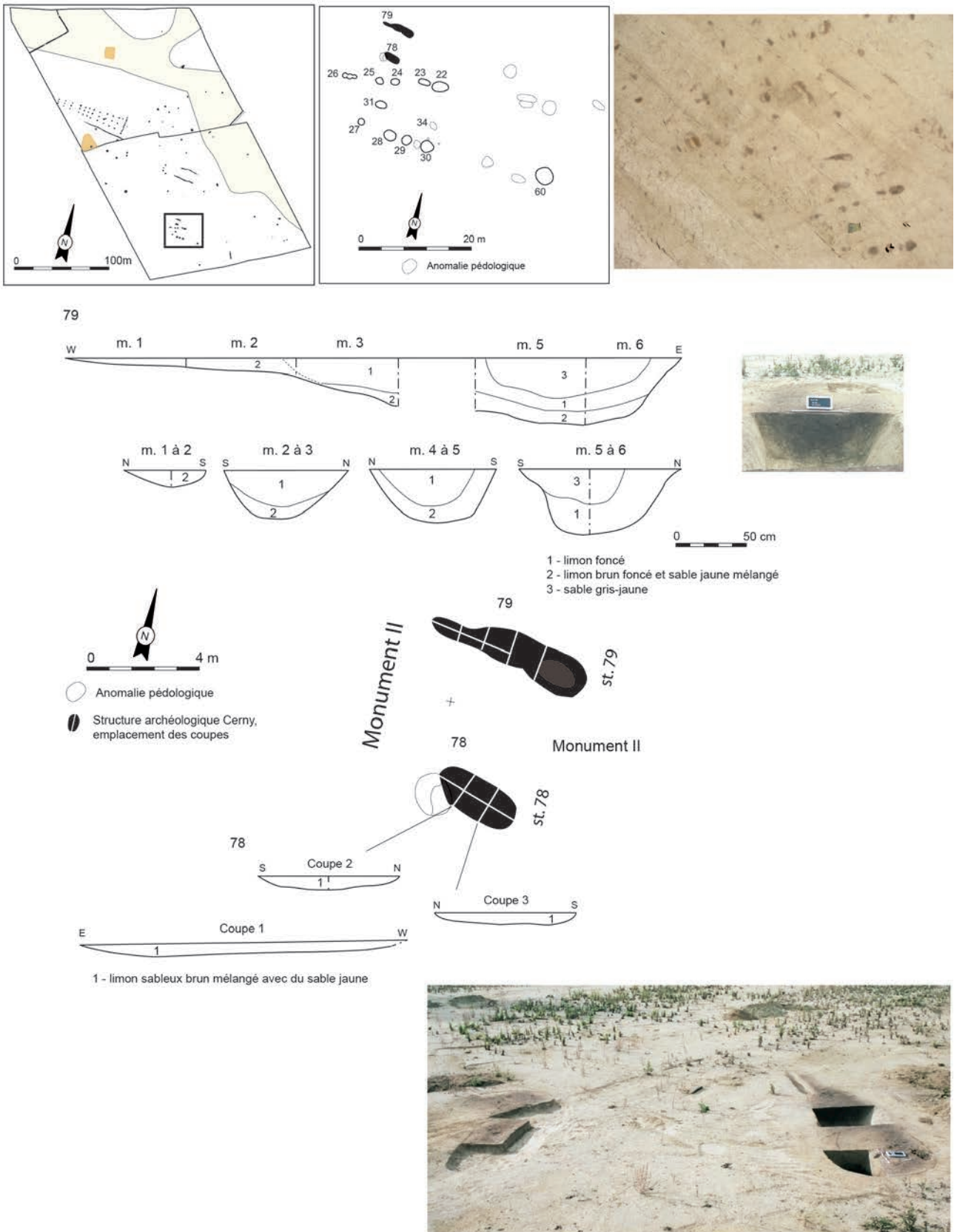


Fig. 27 - Plan et coupes du monument II.

La fosse sud, st. 78, se distingue par sa forme ovale, ses contours plus réguliers et son remplissage (fig. 27). Elle est aussi plus petite (3 m) et beaucoup moins profonde (à peine 0,15 m). Une trace de labour, qui traverse la fosse en diagonale, indique que cette dernière était située juste sous la terre végétale et que ce n'est pas le décapage qui l'a amputée de son sommet. Même si on ajoute 0,30 à 0,40 m correspondant à l'érosion habituelle normale, sa profondeur initiale reste faible. Elle n'a donc certainement pas servi à implanter des poteaux. Son remplissage, composé d'une unique couche homogène de limon sableux brun mélangé avec un peu de sable jaune, ne contenait aucun mobilier. La régularité de la fosse et ses dimensions pourraient aussi permettre d'envisager que cette structure soit le fond d'une sépulture arasée correspondant aux couches 2 et 5 de la sépulture 31. Cette hypothèse a l'avantage d'expliquer les différences de forme, de profondeur, de dimensions et de remplissage des deux fosses. Ses dimensions de 3 m de long pour 1,20 m de large la rendent, en effet, compatible avec les dimensions des sépultures souvent surdimensionnées des structures funéraires monumentales. Cela expliquerait la faible profondeur et le remplissage plus clair que la structure 79. Dans ce cas de figure, la fosse nord (St. 79) ne serait plus la paroi d'un autre monument (fig. 28 a), mais constituerait un monument avec une paroi commune au monument I (fig. 28 b), sa sépulture aujourd'hui arasée (St. 78 ?), et la fosse 79 comme paroi septentrionale à l'instar des monuments I et VI de Balloy (fig. 28 c). On ne peut toutefois pas éliminer totalement que ces deux fosses parallèles (St. 78 et 79 espacées de 7 m à partir des bords externes) forment bien un monument distinct, d'une longueur connue de 6 m. Dans un tel cas de figure, les deux fosses seraient les restes d'un petit monument à côté de la structure funéraire I comme on en connaît déjà par ailleurs à Balloy. Il ressemble également morphologiquement aux deux fosses parallèles de Buchères dans l'Aube, localisées au milieu d'une quinzaine de tombes datées du Cerny (RIQUIER *et al.* 2015).

### Le monument III

Cette structure, bien que sans sépulture axiale, est rattachée aux structures du Néolithique moyen I du fait de son orientation est-ouest, la similitude de ses comblements, et aux monuments de type Passy par analogie de forme avec plusieurs monuments du site éponyme (DUHAMEL 1997) ou encore avec certaines des nécropoles normandes (DESLOGES 1997).

Il se situe au nord des deux autres, légèrement décalé vers l'ouest (fig. 6). S'il possède la même orientation que le monument I, sa morphologie est totalement différente. Son importante érosion ne

facilite pas la compréhension de son plan originel, et comme le monument II, nous en sommes réduits à proposer plusieurs hypothèses.

Deux fossés parallèles le composent (fig. 29) espacés de 11,5 m à 13,5 m sur une longueur connue de 23 m. À l'ouest, l'appartenance au monument d'un ensemble d'anomalies et d'une fosse est discutable. Aucune sépulture n'a pu être retrouvée dans son axe. La question de savoir si elle a disparu ou s'il s'agit d'un mausolée reste, là aussi, posée. Au vu de l'arasement important des deux fossés dont la profondeur maximale atteint 0,28 m, les chances de retrouver des poteaux paraissaient faibles. C'est pourquoi, des coupes transversales, tous les mètres, ont été privilégiées en conservant une coupe longitudinale seulement à chaque extrémité.

Le fossé nord (St. 76, fig. 29), avec 18 m de longueur, est le plus petit des deux. De contours irréguliers, il s'incurve au centre. Sa largeur varie de 0,45 m au plus étroit à 1 m au plus large. Son tracé sinusoidal est vraisemblablement le fruit de son arasement - à peine cinq centimètres par endroit et ne dépassant pas 0,26 m - et ne correspond donc pas à son état originel. L'extrémité ouest devait se prolonger encore un peu, mais un réseau de terriers conjugué à la très faible profondeur l'ont fait disparaître. Les traces de sillons de labour à cet emplacement assurent que cette disparition ne provient pas du niveau de décapage (fig. 29). Donc même si on ajoute 0,30 à 0,40 m dus à l'érosion habituelle, ce fossé était peu profond à l'origine. Son comblement est constitué d'un remplissage unique qui varie selon les endroits : d'un sable limoneux franc de couleur brun foncé aux extrémités, on passe à un sable limoneux brun, mélangé à du sable jaune (n°2) avec, au niveau du mètre 14, une inversion des proportions de sable jaune et de limon pour donner une couleur encore plus claire au sédiment (n°3). Ce fossé est recoupé dans son milieu par un chablis. À l'extrémité est, on note la présence d'un éventuel trou de piquet (fig. 29, St. 77) dont le comblement est identique au comblement majoritaire du fossé. Aucun mobilier n'a pu être retrouvé dans ce fossé malgré une fouille manuelle intégrale. C'est donc uniquement l'analogie de plan avec certaines structures de l'Yonne qui permet de le rattacher au Néolithique moyen I.

Le fossé sud (St. 75, fig. 29) est mieux conservé sur l'ensemble de son tracé. Sa couleur plus foncée et sa profondeur plus constante en témoignent. Sa longueur connue est de 23 m pour une largeur de 0,50 à 1 m et une profondeur comprise entre 0,30 m et 0,60 m. Le comblement unique est similaire à celui du fossé nord. La fouille manuelle et intégrale du fossé a permis ici de récupérer un fragment de phalange de bœuf et un autre fragment d'os indéterminable.

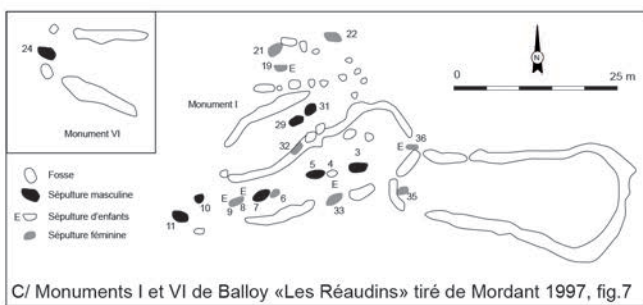
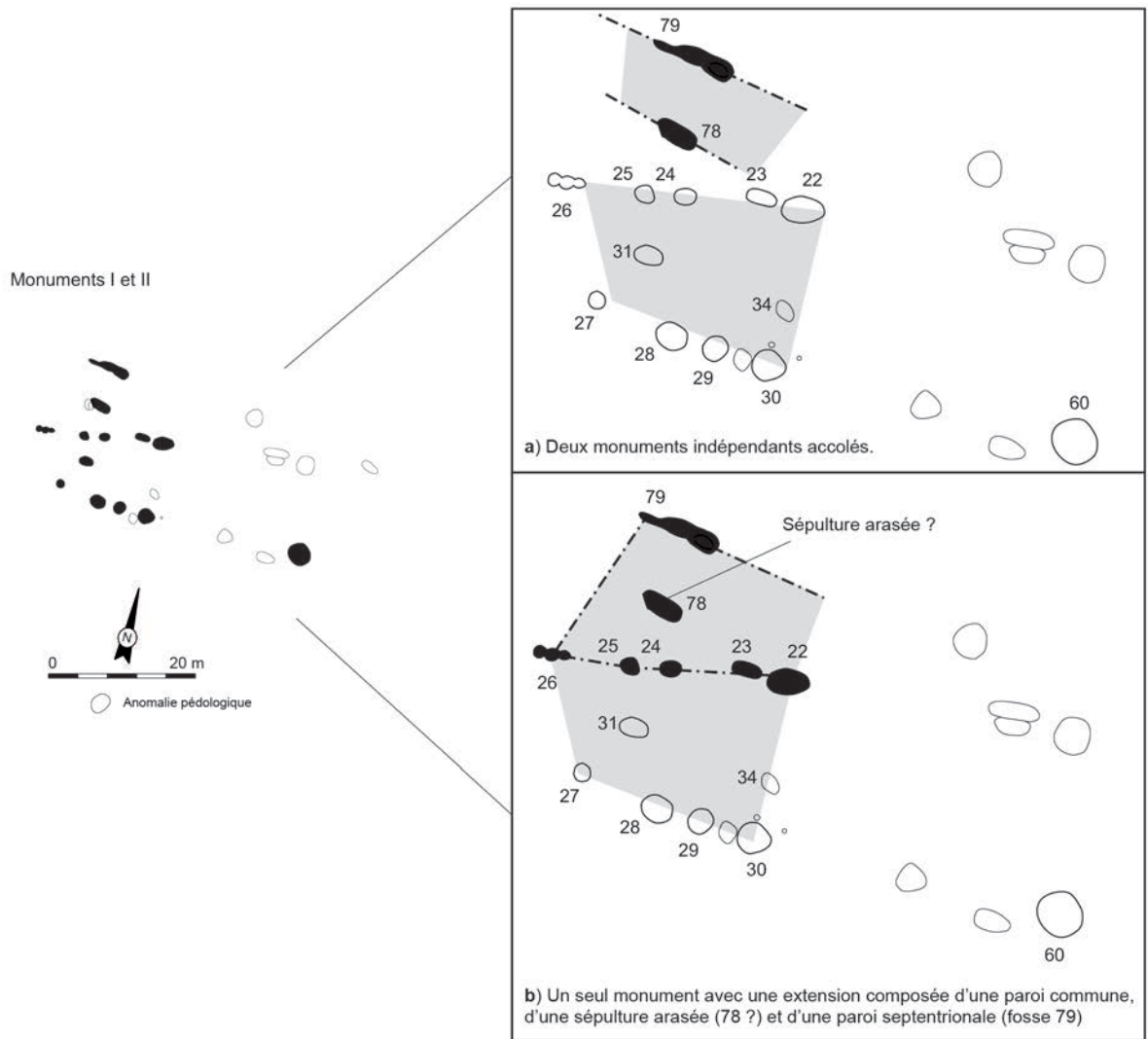


Fig. 28 - Interprétations des monuments I et II par comparaison avec les monuments I et VI de Balloy.

Comme pour le fossé nord, un chablis le recoupe dans sa partie centrale. La symétrie de ces deux chablis nous amène à nous interroger. Leur comblement est néolithique<sup>4</sup> comme la plupart des chablis du site, mais il est impossible de connaître la période exacte à laquelle ils se rattachent. Est-il pertinent d'imaginer que deux

arbres ont pu être plantés une fois le monument achevé ? Des arbres ne peuvent-ils pas jouer le rôle de « marqueur symbolique » au même titre que des gros poteaux, parfois retrouvés dans les structures funéraires monumentales ? Ceci d'autant que la lecture *a posteriori* du plan nous a amené à observer l'absence de chablis, non seulement à l'intérieur du monument dont nous parlons mais aussi du monument I (fig. 6).

4 - Le comblement des chablis néolithiques de la vallée de l'Aisne est, en effet, beaucoup plus coloré que celui des périodes plus récentes (cf. *supra*).

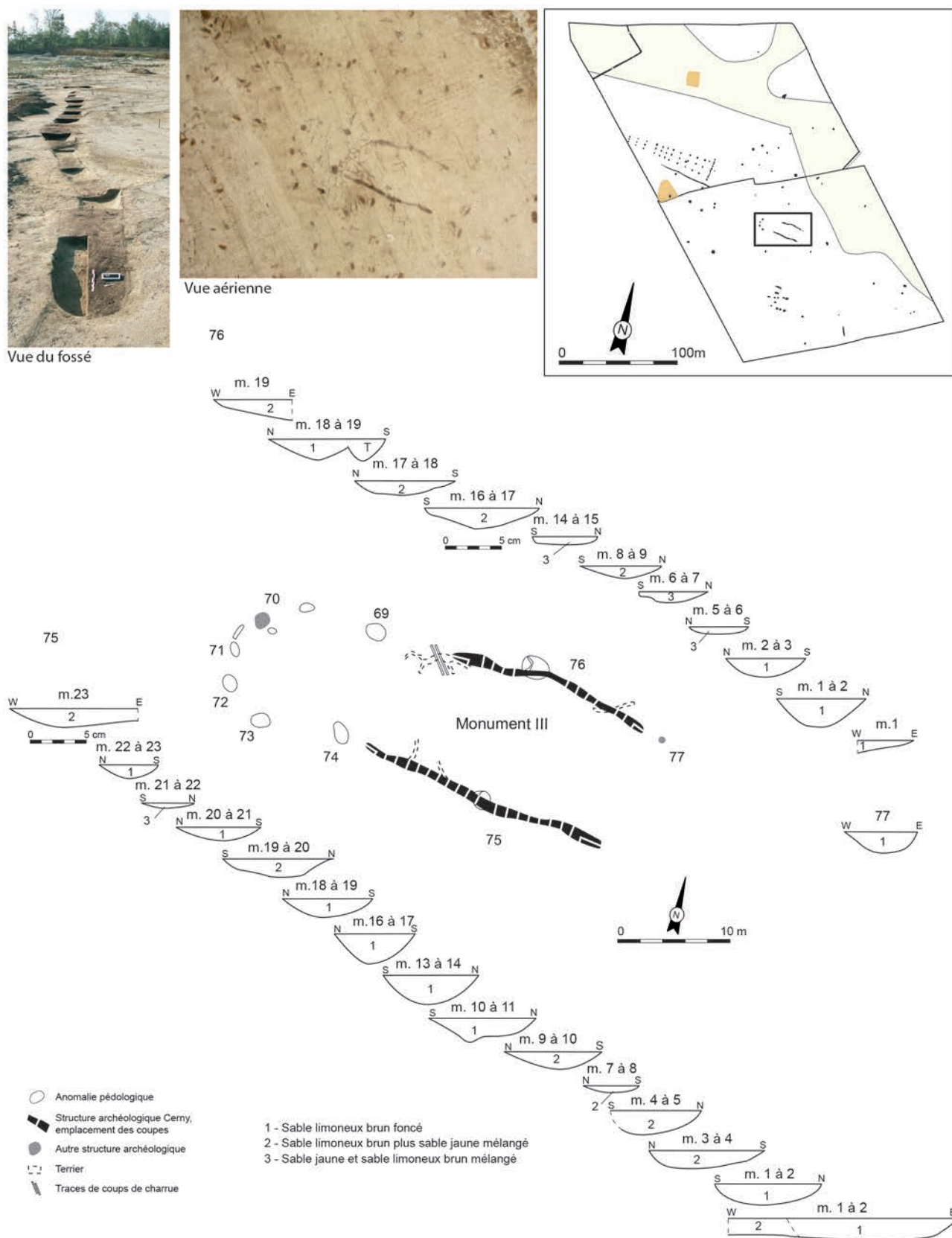


Fig. 29 - Plan et coupes du monument III (cliché st. 77 C. COLAS et vue aérienne Thomas SAGORY).

### Les structures annexes au bâtiment monumental

Deux structures existent à l'intérieur du bâtiment monumental (fig. 15 et fig. 30).

La structure 152 est localisée entre la façade et la partie avant du bâtiment. Sa forme ovale, ses proportions et son emplacement pouvaient signifier l'existence d'une douzième tierce (fig. 15). Les proportions sont, en effet, compatibles : 1,27 m de

longueur pour 0,80 m de large et 0,92 m de profondeur. Une recherche poussée, manuelle d'abord, puis en redécapant avec une mini-pelle n'ont, toutefois, pas permis de valider cette hypothèse. Les parois sont presque rectilignes et le fond est aplati (fig. 30). Le remplissage, constitué de grève mélangée avec plus ou moins de limon, démontre que la fosse a été comblée très rapidement. Vierge de tout mobilier, elle ne peut pas être rattachée de façon certaine à l'édifice. L'alignement avec la rangée septentrionale

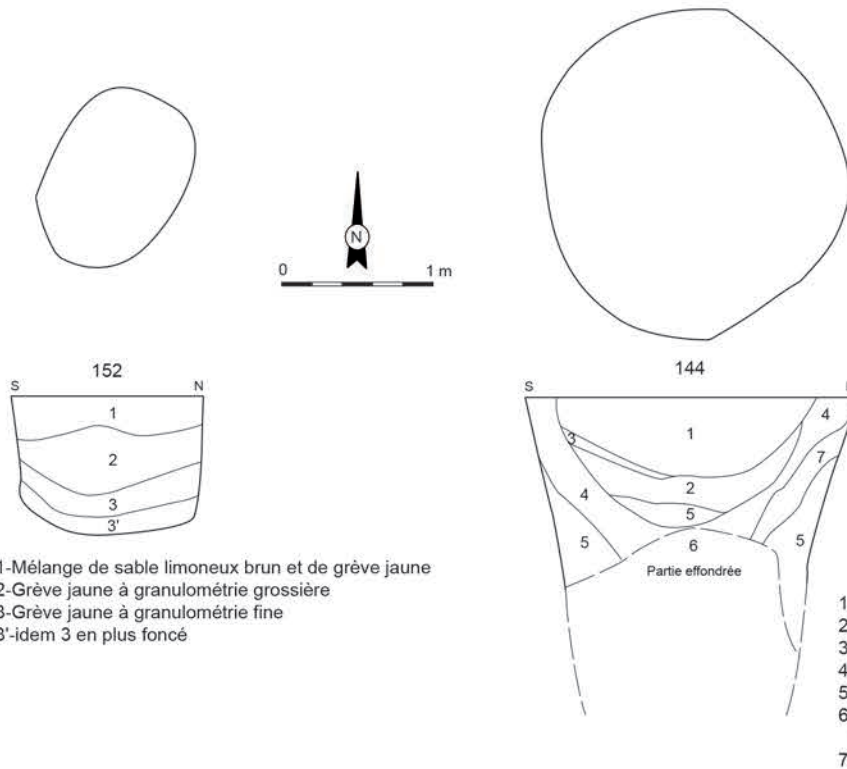
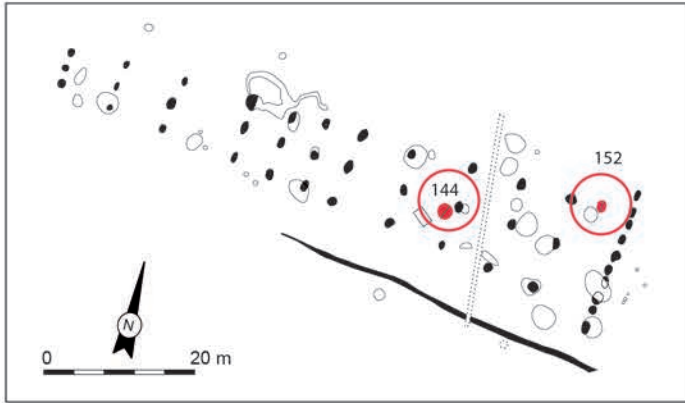


Fig. 30 - Plans, coupes et clichés des st. 144 et 152 (clichés Caroline COLAS).

de poteaux plaide éventuellement pour une interdépendance. Peut-on imaginer qu'il s'agisse d'un poteau creusé et abandonné immédiatement ?

La structure 144 jouxte le poteau central de la troisième tierce (fig. 15). D'un diamètre d'un peu plus de 2 m (fig. 30), cette fosse profonde de 2,20 m, s'est malheureusement effondrée avant le relevé de la coupe. La profondeur, le profil et les remplissages observés avant pourraient évoquer un puits. La moitié fouillée contenait trois restes osseux - non déterminables, répartis entre la passe 1, 2 et 8 - et deux tessons entre 0,50 m et 0,60 m. Il s'agit de deux tessons inférieurs à 1 cm<sup>2</sup> possédant les caractéristiques techniques des tessons Cerny (dégraissant de nummulite dans un cas et os dans l'autre, aspect de la pâte et couleur orange). La proximité de cette fosse et son mobilier tendent à suggérer un lien avec le « bâtiment » mais sans en saisir la fonction véritable. Aucune certitude toutefois n'est garantie.

## INTERPRÉTATION DU SITE

Fouillées sur deux années, les structures sont à replacer dans leur contexte archéologique global pour appréhender l'organisation du site et expliquer notamment les dimensions démesurées du bâtiment monumental.

L'organisation spatiale du bâtiment et des structures funéraires constitue un puissant argument en faveur de leurs liaisons (positionnés sur le même axe avec la même orientation est-ouest). Cette connexion et le caractère funéraire du monument I, avéré par la sépulture axiale, et supposé pour les monuments II et III, permettent d'envisager que les dimensions hors normes de l'édifice soient le reflet d'une vocation autre que domestique. On peut donc aisément considérer cet édifice monumental comme un bâtiment culturel, mais nous discuterons plus précisément de sa fonction et de sa restitution par la suite.

### Discussion sur les datations et notamment celle du bâtiment monumental

En premier lieu, le bâtiment monumental, le fossé 138 et les couches sont clairement datés du Cerny par la céramique qu'ils contenaient.

En second lieu, l'intervalle chronologique issu des datations radiocarbone est compris entre 4800 et 4400 BC ; il couvre donc l'intégralité de la fourchette chronologique attribuée au Cerny (fig. 31). Deux des dates sont tellement anciennes, que sans le contexte archéologique, une attribution au Blicquy/Villeneuve-Saint-Germain aurait été envisagée. Il s'agit de celle du fossé bordant le bâtiment monumental et de celle provenant du trou de poteaux n° 118 du « sanctuaire », réalisées,

rappelons-le, sur de la faune prélevée au fond du fossé et en passe 9 pour le trou de poteau 118. L'intervalle de fiabilité le plus probable pour le fossé est situé entre 4800 et 4700 à deux sigmas près et entre 4800 et 4600 BC pour le trou de poteau. Les dates du trou de poteau 119 du bâtiment monumental et de la sépulture 31<sup>5</sup> du monument I se juxtaposent, en revanche, parfaitement. Situées entre 4700 et 4550 BC, elles appartiennent à un Cerny plutôt ancien, tandis que celle du trou de poteau 122, entre 4650 et 4350 BC, offre une phase un peu plus récente.

Devant cet intervalle très distendu, la question de la provenance des prélèvements se pose avec en parallèle l'idée sous-jacente qu'une construction d'une telle longueur peut être le résultat d'agrandissements successifs. Hasard de l'échantillon, les fragments d'os datés proviennent tous de la partie avant du bâtiment. L'intervalle chronologique ne découle donc pas d'une localisation différentielle des échantillons et n'exprime donc pas l'idée que l'organisation tripartite de la structure découle de différentes phases de construction. Les données archéologiques ne vont pas dans ce sens non plus. La similarité de la forme, du gabarit, de la profondeur et du comblement des trous de poteaux, leur parfait alignement ainsi que la régularité des distances entre les travées permettent aussi de considérer cet ouvrage monumental comme une seule et même construction.

Compte tenu de l'ancienneté de certaines dates et de la parenté évidente du plan avec ceux des maisons Villeneuve-Saint-Germain, l'idée d'une « pollution » Cerny sur les restes d'un bâtiment Villeneuve-Saint-Germain doit être discutée. Si on examine cette hypothèse et compte tenu de l'investissement nécessairement collectif pour édifier une telle bâtisse, il est légitime de s'attendre à trouver des traces tangibles d'une occupation Villeneuve-Saint-Germain dans l'environnement immédiat. Même en cas de mauvaise conservation (ce qui est peu probable *cf. supra*), on devrait trouver, sinon d'autres bâtiments, du moins quelques fosses et quelques tessons de cette période. Or le site offre la rare opportunité d'être situé dans une portion de territoire presque entièrement connue sur plusieurs kilomètres à la ronde grâce aux surveillances archéologiques systématiques débutées dans les années soixante-dix par l'ERA 12 du CRA-CNRS (*cf. supra*). Aucun tesson Villeneuve-Saint-Germain n'existe dans toute la plaine de Beaurieux/Cuiry, même sous forme résiduelle. L'occurrence la plus proche se trouve à Pontavert à un peu plus de 7 km à l'est.

5 - Dans le cadre d'une série de datation pour l'ANR MK-Projekt sur le Michelsberg, la sépulture 31 a été redatée par le laboratoire de Poznan. Cette nouvelle date de 5710±40 BP est donc presque strictement identique à celle du laboratoire de Gröningen.



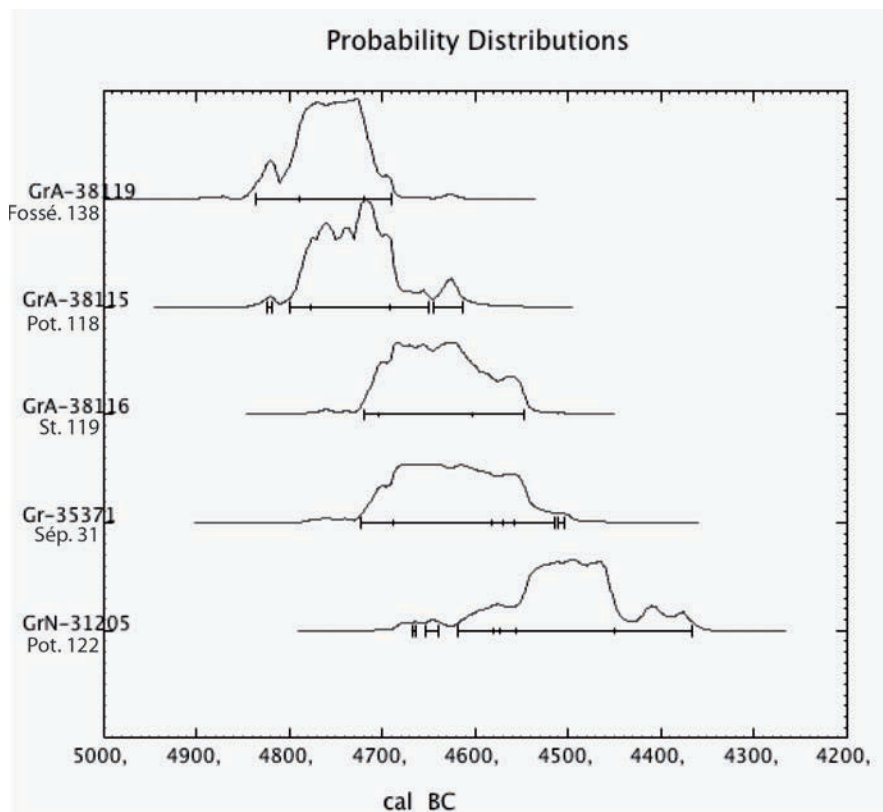


Fig. 31 - Courbes de calibration des datations radiocarbone de la sépulture 31, du fossé 138 et du bâtiment monumental.

L'interprétation la plus simple et la plus en adéquation avec les données contextuelles est donc d'admettre que cette construction atypique appartient bien au Cerny, malgré un plan qui évoque fortement ceux de la culture antérieure et en totale rupture avec les plans plutôt circulaires des bâtiments qui semblent aujourd'hui fleurir (par ex. BOSTYN *et al.* 2016). En fait, malgré la rareté des bâtiments Cerny connus et dont l'attribution culturelle est, par ailleurs, souvent peu fiable, c'est bien la disparité des dimensions et des plans qui interpelle : carrés, rectangulaires et circulaires. Nous verrons que c'est aussi le cas des plans des structures funéraires (*cf. infra*).

Le plan de Beurieux vient donc alimenter cette diversité par ses dimensions exagérées et son plan dont l'héritage danubien est très perceptible. On citera aussi l'existence de la maison danubienne de Marolles-sur-Seine dans le style des maisons Villeneuve-Saint-Germain, qui fut attribuée au Cerny, mais dont l'attribution chronologique reste discutée (CONSTANTIN & BLANCHET 1998 ; MORDANT & MORDANT 1970) ainsi que le bâtiment rectangulaire de Vivoin dans la Sarthe (GHESQUIÈRE *et al.* 2003) et celui trapézoïdal d'Herblay dans le Val-d'Oise (VALAIS 1995) également attribués au Cerny par leur contexte archéologique. Si ces bâtiments sont tous très différents, leur critère commun est que, à chaque fois, ils ne sont jamais bien datés. Si l'aspect très danubien de la maison de Marolles-sur-Seine a rendu beaucoup de chercheurs sceptiques, on peut aujourd'hui à la lumière des données de

Beurieux reconsidérer cette option, d'autant qu'il existe à proximité immédiate trois structures ultérieurement reconnues comme des monuments funéraires (fig. 32).

Pour en revenir à l'aspect danubien du plan de Beurieux, n'oublions pas qu'un lien probable entre maison rubanée et monument de type Passy a déjà plusieurs fois été souligné. On citera pour exemple Balloy où quatre des onze monuments se surimposent sur les ruines de maisons du Rubané récent final (CHAMBON & MORDANT 1996), mais aussi Vignely (CHAMBON & LANCHON 2003) ou encore Escolives-Sainte-Camille (DUHAMEL 2004). Les monuments de type Passy semblent avoir repris l'implantation et l'orientation de maisons pourtant disparues plusieurs siècles avant. Il semble aujourd'hui que le schéma architectural danubien était encore connu. S'il existe un lien perceptible entre maisons rubanées et monuments de type Passy, l'écart chronologique entre les dernières maisons Villeneuve-Saint-Germain et les bâtisseurs Cerny étant encore plus mince, on peut accepter l'idée que le bâtiment de Beurieux réponde à une logique d'évolution maximale et démesurée de la conception architecturale des maisons danubiennes dont nous détaillons les caractéristiques *infra*. Il suit en cela l'évolution des maisons post-rubanées que l'on retrouve en Allemagne et Pologne qui, « jusqu'à la fin, [...] ont été à l'image de la maison originelle - longues et quadrangulaires, avec un dos orienté vers la côte maritime la plus proche, et des poteaux regroupés en tierce transversales. » (COUDART 1998,

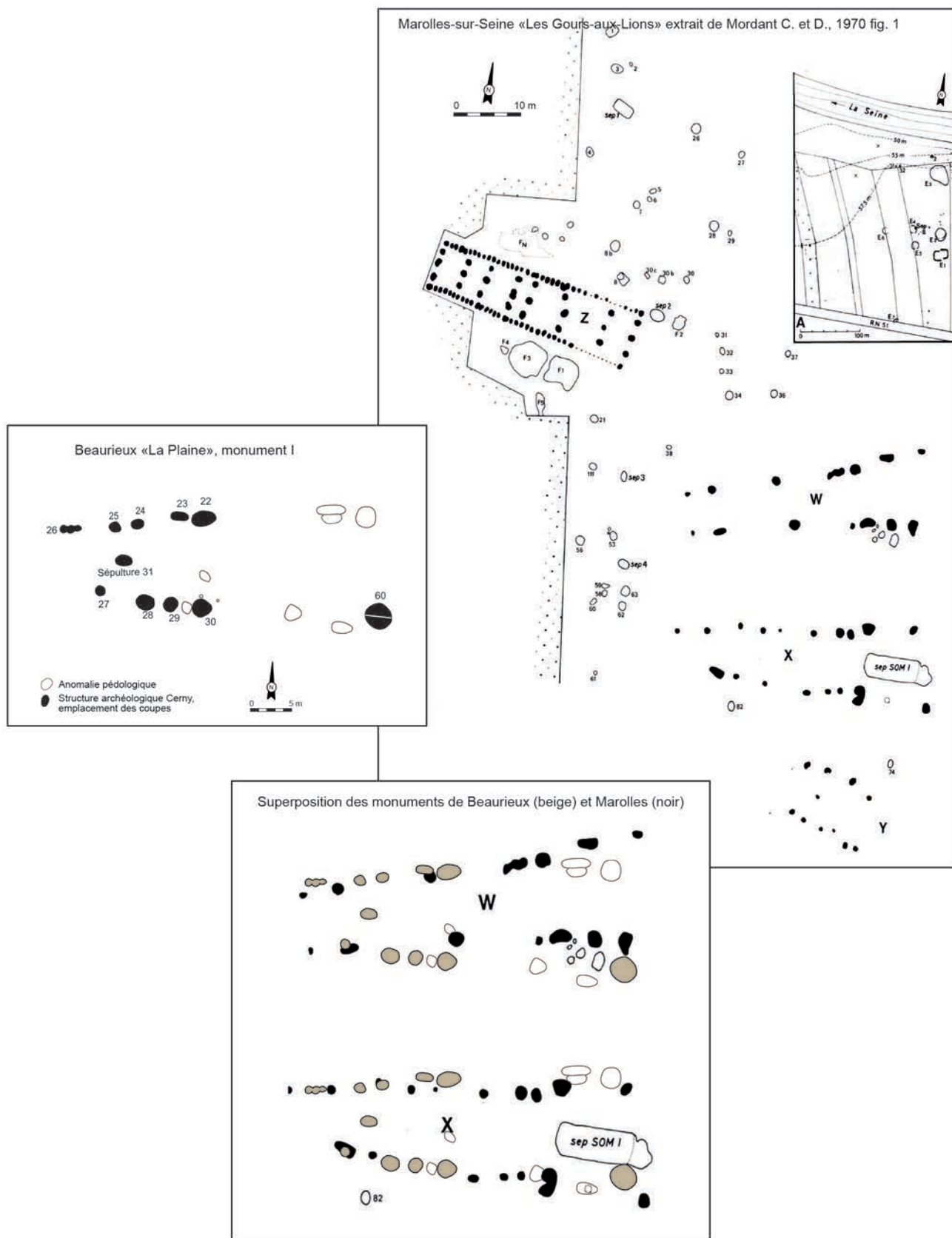


Fig. 32 - Comparaison entre le monument I de Beaurieux et les monuments X et W de Marolles-sur-Seine.

p. 56). Les maisons de la fin du Rubané du Bassin parisien ayant déjà un côté trapézoïdal, il n'est donc pas étonnant de le retrouver aussi dans le bâtiment post-rubané de Beaurieux.

### **Le bâtiment monumental et le fossé 138**

La relation spatiale que les deux structures entretiennent révèle à l'évidence qu'elles sont liées. Une explication rapide serait de considérer le fossé 138 comme la paroi méridionale du bâtiment monumental. Une lecture plus vigilante dévoile plusieurs éléments qui jettent le doute sur cette hypothèse. La profondeur exceptionnelle des trous de poteaux des tierces (*cf. supra*) assure que cette partie là du site n'est pas érodée. Les deux couches archéologiques situées de part et d'autre de l'édifice indiquent aussi que le niveau de décapage correspond au sol sur lequel marchaient les Néolithiques. Pourquoi, alors que cette zone n'est pas érodée, ne retrouve-t-on pas l'autre paroi de l'autre côté du bâtiment ? Partant de cette constatation, si la structure 138 constitue la paroi sud du bâtiment, il n'y a aucune raison pour que la paroi nord ne soit pas conservée. On ne comprend pas bien en effet pourquoi l'éventuelle tranchée manquante n'aurait laissé aucune trace, alors que toutes les structures alentour détiennent une forte signature sédimentologique. S'il s'agit d'une des parois, pourquoi la tranchée s'interrompt-elle à la moitié de l'édifice ? En l'absence d'explication pédologique, si cette structure constituait la paroi du bâtiment monumental, elle devrait longer la totalité de l'édifice et ne pas s'arrêter à mi-parcours. À l'inverse, pourquoi outrepassait-elle le bâtiment monumental ? Sa rupture brutale, de même que celle de la couche archéologique 140 sur la ligne de séparation des deux années de décapage, montre à l'évidence qu'elles se développaient au-delà. Le facteur humain est ici à prendre en considération. Nous avons déjà mentionné que le début du décapage de la première année était trop bas. La découverte de gros fragments de vases posés à plat dans la couche 140 qui s'interrompt net sur la ligne de démarcation des deux décapages témoigne que la couche continuait au sud (fig. 7). La coupure nette du fossé 138 signifie aussi qu'il se poursuivait au-delà mais qu'étant peu profond, le surcreusement du décapage l'a fait disparaître nous donnant hélas une image faussée de la réalité archéologique.

La distance de 6 m du fossé par rapport aux trous de poteaux du bâtiment monumental est par ailleurs trop éloignée pour que la structure constitue une paroi sur sablière basse. D'après les calculs effectués par R. Palau, quelle que soit la hauteur réelle de l'édifice, compte tenu de la distance du fossé, la pente de la couverture ne serait pas réaliste. Ce fossé, pour constituer une extension couverte du bâtiment, nécessiterait une structure intermédiaire que les faits archéologiques démentent. L'hypothèse

que ce fossé soit le témoin partiellement conservé des restes d'une paroi du bâtiment peut à ce stade être définitivement rejetée.

Le fossé n'a pas pu non plus servir de fossé de drainage, compte tenu de la déclivité naturelle du site et de son positionnement en aval de l'édifice. Il aurait pu servir de palissade coupe-vent, mais là encore son orientation ne permet pas de soutenir cette hypothèse, les vents dominants arrivant de l'ouest.

Il faut donc admettre que les tierces représentent les seuls supports de la charpente ou que, si des parois ont vraiment existé, elles ont aujourd'hui totalement disparu. La présence de mur en torchis entre les poteaux externes des tierces, qui n'aurait pas laissé de trace, reste cependant envisageable avec un pignon en croupe.

Le fait d'exclure définitivement la possibilité que le fossé 138 puisse être les restes d'une paroi explique du même coup l'absence d'une autre tranchée le long de la paroi septentrionale, le terminus aux deux tiers de la paroi méridionale et l'outrepassement du fossé 138 de la façade orientale du bâtiment. L'hypothèse de deux structures indépendantes est donc celle qui organise le mieux les données, même si la relation spatiale visible entre les deux structures laissait penser de prime abord qu'il s'agissait d'une seule et même entité.

La relation spatiale qui existe, cependant belle et bien, induit dès lors que ces deux structures sont au moins sub-contemporaines, ce que la céramique découverte dans les deux structures confirme aussi.

### **Le bâtiment monumental, le fossé 138 et le monument III**

La fouille en 2007 de la parcelle nord a, en effet, modifié notre vision du monument III. Nous ne pensons plus qu'il s'agit d'un petit monument d'une vingtaine de mètres, mais au contraire d'un long monument d'une centaine de mètres tel qu'on les connaît sur le site de Passy "La Sablonnière-Richebourg" (DUHAMEL 1997) ou encore en Normandie (DESLOGES 1997).

Le fossé 138 se déploie dans le prolongement exact du fossé septentrional du monument III et, comme lui, arbore un tracé irrégulier, le même remplissage et une profondeur analogue aux parties les mieux conservées. Même si un second décapage effectué, entre le fossé et la couche sud de mobilier, n'a pas permis de mettre en évidence la symétrie du fossé 138 et une éventuelle tombe, l'hypothèse reste concevable car l'érosion plus importante de la partie méridionale peut être la cause de la disparition partielle du fossé. Dans un tel cas de figure, les dimensions du monument III passent de

23 m de longueur connue à 135 m et en feraient un monument de grande taille (fig. 33), d'un calibre tout à fait compatible avec les connaissances sur les structures funéraires de type Passy de la vallée de l'Yonne (DUHAMEL 1997 ; MORDANT 1997c) et des plateaux de la plaine de Caen (DESLOGES 1997).

De ce fait, si on accepte que le fossé 138 est bien le prolongement du monument III, alors le bâtiment monumental et le monument III sont liés et ont de fortes chances d'être contemporains. Nous avons bien conscience que les informations à notre disposition ne permettent que des conjectures, mais ce sont celles qui expliquent le mieux les données et donnent une cohérence à l'ensemble des découvertes. En effet, la liaison spatiale avec une structure typologiquement semblable aux structures funéraires de type Passy confère au bâtiment monumental une valeur culturelle plus propre à rendre compte de l'investissement collectif que cet édifice a dû nécessiter et peut expliquer ainsi ses dimensions exceptionnelles. Ce raisonnement inductif donne, par ailleurs, également

de la signification à la découverte des autres monuments funéraires, qui ne paraissent plus aussi isolés. Bien qu'une seule sépulture soit conservée dans un monument, les deux autres et le bâtiment monumental forment ainsi un ensemble cohérent qui procure une valeur de « nécropole » à l'ensemble. Les structures de type Passy peuvent, en effet, accueillir plusieurs sépultures, ceci sans corrélation avec leur taille (CHAMBON & THOMAS 2014). Il en ressort que l'absence de sépulture dans le monument III ne signifie pas qu'il n'en contenait pas, mais qu'elle a (ou ont) pu disparaître du seul fait de l'érosion, d'autant plus que ses fossés ne sont conservés que sur une faible profondeur.

### La fonction des couches de mobilier ?

Les données spatiales et le mobilier contenu plaident en faveur d'une interdépendance entre le bâtiment monumental et les deux fragments de lambeaux de sol. Mais que penser de leur nature ?

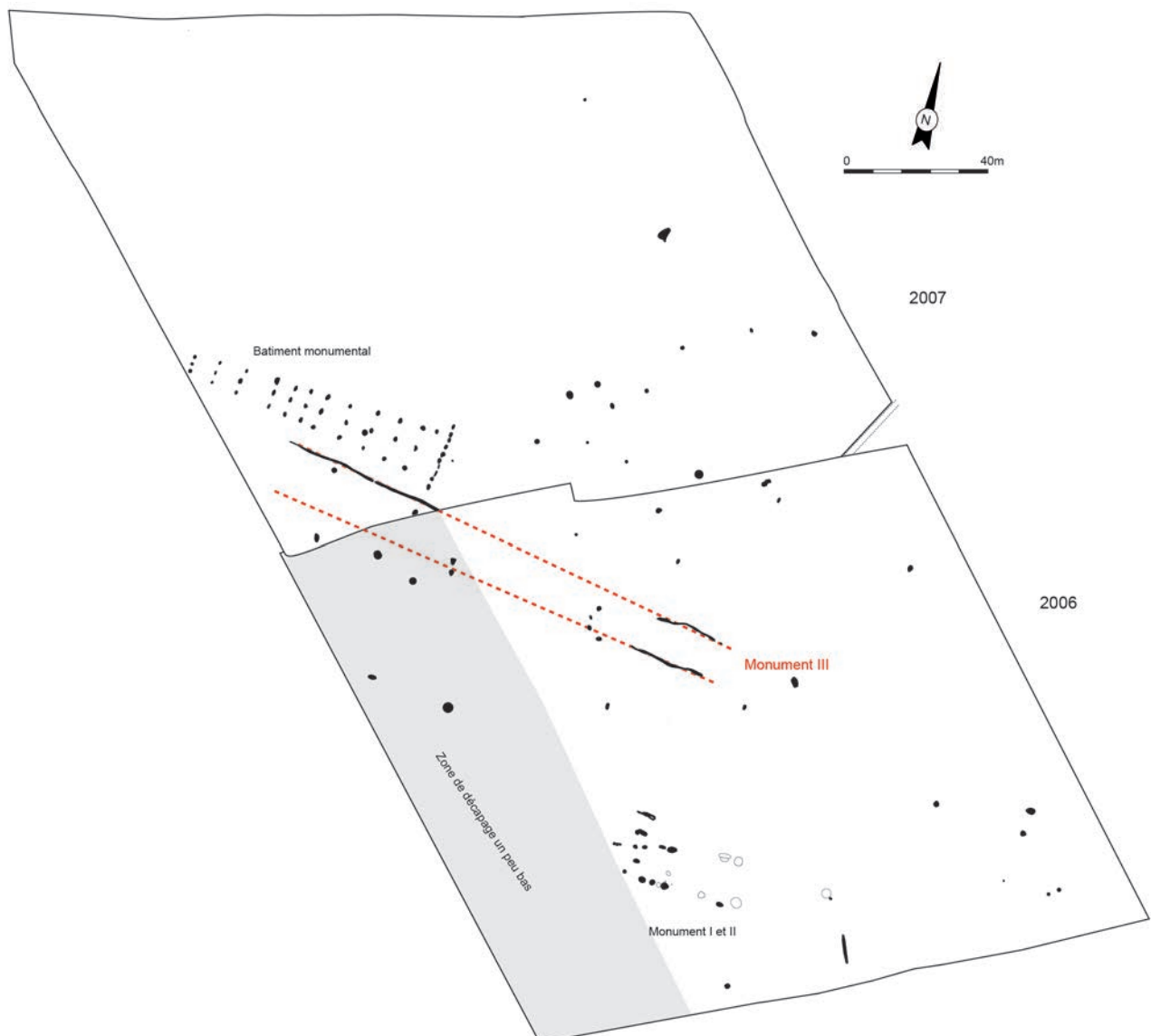


Fig. 33 - Hypothèse d'un monument long.

On peut, en effet, imaginer que ce lambeau de sol résulte des vestiges de la vie quotidienne des bâtisseurs de l'édifice monumental et peut-être du monument III/fossé 138 s'ils sont contemporains. La durée d'édification a dû, en effet, être suffisamment étendue pour laisser quelques traces que l'on ne retrouve pas, dans le cas présent, sous forme de structure mais juste par l'accumulation de mobilier dans les couches. C'est une explication, mais on peut en défendre une seconde. On peut, en effet, opposer à cette idée que les espaces funéraires et ceux de la vie quotidienne ne se mélangent pas. On peut facilement imaginer aussi que la vocation d'un tel bâtiment s'articule autour de rassemblements autour des funérailles ou *post-mortem* lors de cérémonies à la mémoire de personnages particulièrement respectés, importants ou influents ?

### Proposition de restitution du bâtiment monumental

Les propositions de restitution que l'on peut faire sont limitées dans la mesure où aucun élément de boisage n'est conservé. Nous sommes donc obligés d'extrapoler à partir de sites avec des architectures proches du point de vue de leurs dimensions, tels les sites du Néolithique final de Pléchâtel (TINEVEZ 2004) et d'Houplin-Ancoines (PRAUD 2015) et peut-être Moulins-sur-Céphon dans lesquels plusieurs vestiges de bois sont conservés. D'après les identifications de V. Bernard, il s'agit à chaque fois de chêne. Ces observations sont également conformes à celles faites dans les sites rubanés, qui ont livré des restes de charbons (COUDART 1998). On peut donc partir de cette proposition. V. Bernard estime, par ailleurs, raisonnable pour ces périodes d'envisager une densité de 100 chênes utiles à l'hectare, c'est-à-dire qu'il faut trouver des arbres d'un diamètre supérieur à 20 cm avec des fûts rectilignes voisins de 10 m de longs. On peut imaginer que cette densité était supérieure au début du Néolithique moyen, notamment avant le développement des enceintes qui a dû consommer une quantité énorme de bois.

Le bois d'œuvre ne manquait probablement pas aux alentours de Beurieux ; le nombre élevé de chablis relevé (plus de 500) sur le site est là pour l'attester. La grande majorité d'entre eux est néolithique d'après la couleur similaire aux complements des structures néolithiques avérées. Leur nombre est d'ailleurs peut-être la conséquence d'un défrichage pour installer le « sanctuaire » et la « nécropole ». Une variété d'escargots (*Cepaea*, *Clausiliidae*, *Oxychilus* identification gracieuse par Sophie Martin, malacologue) découverte dans une structure du Bronze témoigne, par ailleurs, que le dépôt animal de cette fosse a été effectué en milieu forestier. Comme ces escargots sont également présents dans de nombreux chablis, mais aussi dans la fosse 33 et la sépulture 31, on peut également

envisager pour le Néolithique que le milieu était boisé et donc, propice à l'approvisionnement en bois du bâtiment monumental.

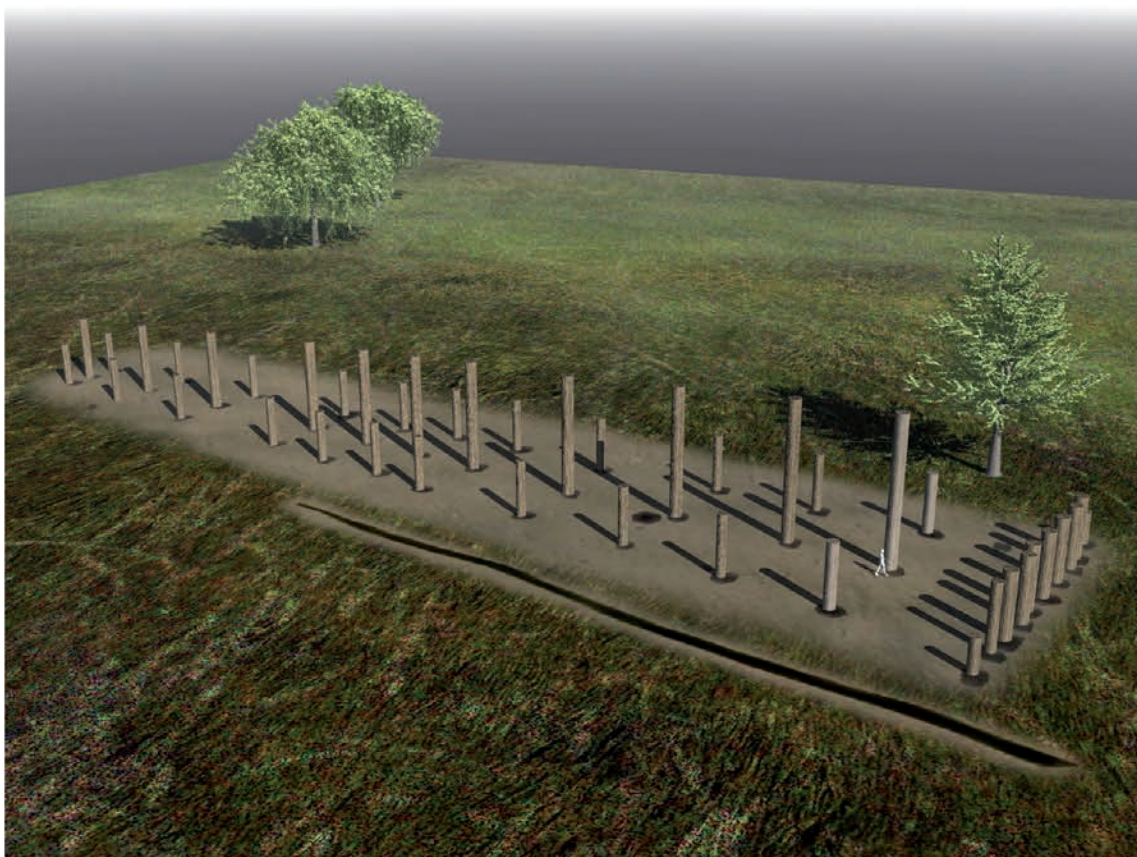
Si l'on accepte l'interprétation retenue à partir des faits archéologiques et de la conservation générale du site, alors ce bâtiment ne possédait pas de parois ou alors ces dernières, à peine ancrées dans le sol, ne supportaient pas le poids de la toiture. Nous avons déjà mentionné que la parenté très forte avec les plans danubiens incitait à considérer l'absence de fosses latérales de construction comme une preuve indirecte d'absence de parois. Toutefois le fait que la façade orientale débordait largement les longs côtés du bâtiment peut induire, à l'inverse, qu'il existait bel et bien des parois qui fermaient le bâtiment. Ces murs, compte tenu de la robustesse et le nombre de supports internes, n'avaient pas besoin d'être très ancrés dans le sol.

La monumentalité de la construction et la profondeur actuellement conservée des poteaux permettent d'envisager une structure imposante dans le paysage, autant en longueur qu'en hauteur selon deux variantes sans parois (fig. 34) ou avec des murs non conservés (fig. 35).

La profondeur systématiquement plus importante des poteaux centraux par rapport à la file de rives permet en effet d'envisager l'existence d'un toit à double pente sans paroi, ressemblant un peu aux halles de marché médiévales (fig 34, n° 2). Cette hypothèse a en outre l'avantage d'expliquer l'absence de porte déduite du plan. L'absence de paroi suppose que la totalité de la pression de la charpente porte sur les tierces expliquant ainsi le profond ancrage dans le sol, notamment des poteaux centraux, pour pouvoir supporter à la fois le poids de la charpente et la longueur des portées les plus importantes. Le diamètre impressionnant des poteaux centraux se justifie aussi certainement par la présence de lourdes pannes faitières. L'usage de la « triangulation » en constituant des « façons de ferme », avec entrails, arbalétriers et poinçons a probablement été nécessaire, de même que la liaison de chaque tierce à l'autre pour assurer un contreventement longitudinal.

Pour proposer les restitutions, nous sommes donc partis des éléments archéologiques suivants : la longueur des travées, la profondeur et les dimensions des fosses des trous de poteaux impliquant l'utilisation de fûts de grandes dimensions. Cette hypothèse est en accord avec :

- Les parois verticales des avant-trous qui impliquent que le diamètre à la base a permis d'accueillir des troncs de diamètre important.
- Le diamètre des négatifs de poteaux entre 0,40 et 0,80 m ne donne qu'un minima. L'aubier se



**Fig. 34** - Reconstitution du bâtiment monumental avec un pignon haut selon les calculs de R. PALAU et la reconstitution 3D de S. THOUVENOT

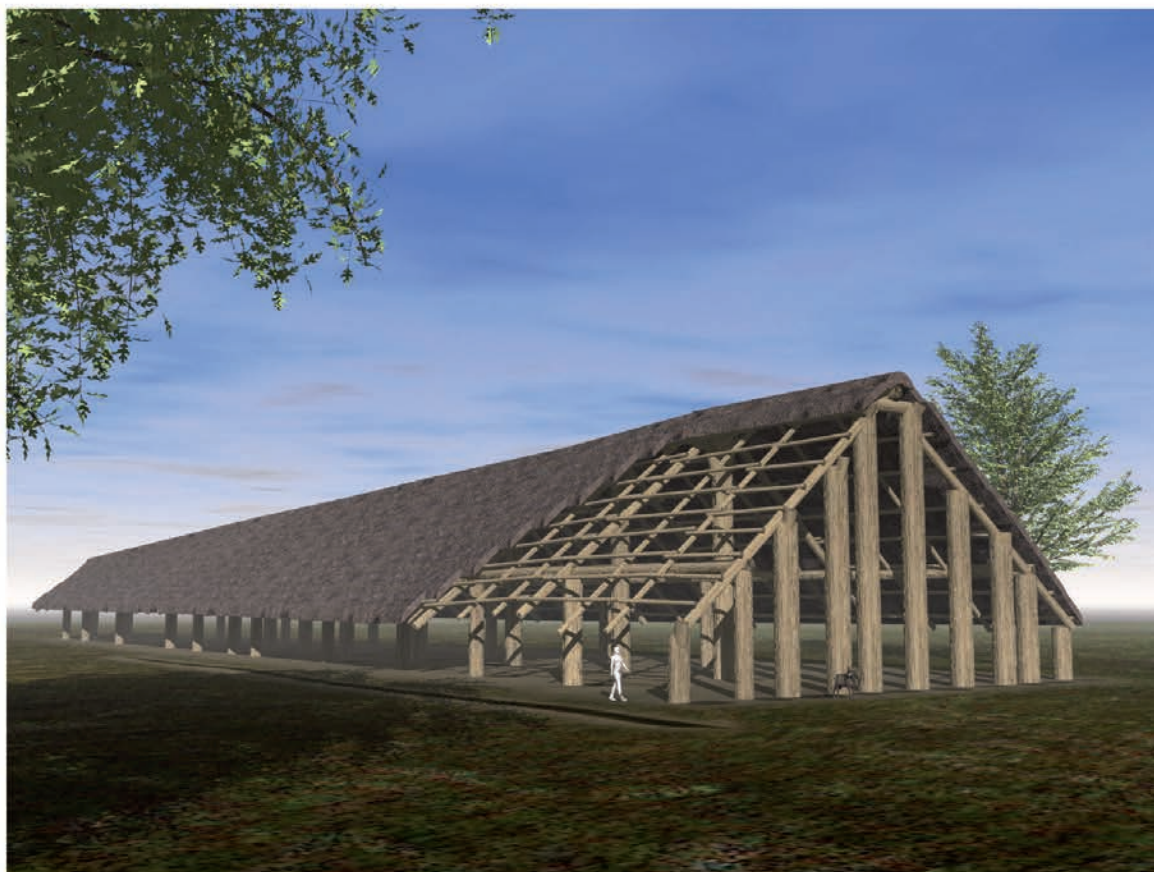




Fig. 35 - Reconstitution du bâtiment monumental avec un pignon en croupe (n° 1) et un pignon en croupe et des murs en torchis (n° 2) selon les calculs de R. PALAU et la reconstitution 3D de S. THOUVENOT.



conservant mal, il ne colore pas les sédiments, ce qui nous donne une image tronquée de la réalité. L'exemple récent de l'enceinte chasséenne de Passel dans l'Oise en a fourni une démonstration éclatante. Dans ce site de milieu humide, le diamètre des négatifs des poteaux en surface est systématiquement bien plus petit que les troncs retrouvés dans la partie inférieure du creusement de la palissade (CAYOL 2017). Même si on ne garde que le diamètre aujourd'hui conservé des négatifs de poteaux (fût de 0,50 à 0,80 m), ce diamètre est compatible avec des fûts de chêne ou de hêtre d'une douzaine de mètres de haut.

- La forme ovale systématique des avant-trous vient renforcer l'hypothèse de l'utilisation de troncs de grandes dimensions puisque la hauteur et le diamètre de tels fûts nécessitaient leur basculement dans les trous.

- D'après la forme des creusements et des négatifs, les fonds des poteaux paraissent plats, ce qui là encore est en adéquation avec les observations récentes réalisées sur l'enceinte de Passel. C'est également concordant avec la longueur envisagée des fûts et la forme ovale des fosses puisque si on bascule les troncs, ces derniers n'ont aucune raison d'être appointés.

- L'alignement parfait des tierces rend possible la liaison des fermes selon le procédé des entrails et des arbalétriers, contrairement aux maisons rubanées dont l'alignement transversal est souvent approximatif. Pour ces dernières, les chercheurs ont envisagé que le regroupement des poteaux par trois rendait ce type de liaison superflue et ont considéré que les liaisons de charpente rubanée étaient longitudinales. L'intérêt de ces liaisons est, en outre, qu'en l'absence supposée de chevillage, tenons et mortaises, la liaison verticale est probablement le système le plus approprié car les pressions et les tractions sont, dans un tel système, presque uniquement verticales. Cette idée a par la suite été reprise par l'ensemble des chercheurs travaillant sur le Rubané.

Un bâtiment d'une telle ampleur a nécessité un approvisionnement en bois important que l'environnement immédiat du site, compte tenu du nombre élevé de chablis retrouvés, a pu fournir. Toutefois, si on adhère à l'interprétation d'une sorte de « halle » ouverte, alors le volume de bois utilisé n'est pas « si considérable » puisqu'il se résume aux 44 poteaux de l'ossature et aux éléments de charpente.

Les éléments verticaux comprennent ainsi :

- 11 poteaux porteurs centraux de 0,50 à 0,80 m de diamètre qui devaient constituer la base de la structure et devaient intéresser toute la hauteur.

Nous partons sur une longueur maximale de 12 m basée sur une pente usuellement employée pour ce type de matériaux et compatible avec des arbres de type chêne ou hêtre.

- 22 poteaux porteurs latéraux, dont le diamètre se situait autour de 0,40 m mais pouvait atteindre jusqu'à 0,70 m, participaient à la stabilité transversale et longitudinale de l'édifice. Nous partons sur une longueur estimée de 2 m pour les files latérales d'après les hauteurs généralement retenues dans la plupart des tentatives de restitutions qui correspondent à un peu plus de la hauteur d'un homme (COUDART 1998).

- 10 poteaux de façade formant les pignons.

Les éléments horizontaux comprennent les pannes, les arbalétriers et les entrails.

Pour les pannes, sur la base d'un espacement de 2 m, la longueur de la structure nécessite une centaine d'arbres de 0,15 et 0,20 m de diamètre et les arbalétriers, les entrails et les contrefiches, une trentaine d'arbres du même diamètre.

Pour les assemblages, des fourches naturelles ont très certainement été utilisées pour soutenir les pannes et la poutre faîtière qui sont un système efficace et très courant dans de nombreux exemples ethnographiques comme par exemple en Andalousie ou chez les indiens Pawnee d'Amérique du Nord (COUDART, 1998, fig. 55 ou 56).

Pour la couverture, la proximité de la rivière permet un approvisionnement facile en chaume de joncs ou de roseaux.

L'ossature du bâtiment a donc dû consommer presque 180 arbres de fort diamètre de type chêne : une quarantaine pour les éléments verticaux et un peu plus de 130 pour les éléments horizontaux. La hauteur calculée des fûts étant au maximum de 11 m (annexe 1), le nombre d'arbres peut être réduit si l'on considère qu'il était possible d'obtenir au moins deux fûts dans un arbre. Sachant que la hauteur d'un arbre vaut environ, à une constante près, son diamètre à la puissance 2/3, les diamètres des poteaux centraux estimés d'après les négatifs entre 0,50 et 0,80 m (ce qui est le minimum visible puisque l'aubier a dû disparaître sans laisser de trace), on obtient des arbres d'une hauteur minimum comprise entre 13,50 m et 18,50. Des chênes peuvent atteindre aujourd'hui 44 m, alors qu'en était-il dans une forêt primaire ? Le nombre d'arbres consommés est donc très probablement très inférieur à l'idée première que l'on peut avoir en se basant sur nos forêts surexploitées.

Pour les structures plus légères de l'édifice tel que le chevonnage, le boisage est issu d'éléments



de taille plus réduite pour lesquels nous n'avons aucun indice. On peut penser à des noisetiers par exemple dont les fûts sont souvent longs et rectilignes et dont la souplesse représente sans doute un avantage.

Plusieurs hypothèses ont été envisagées et testées par R. Palau, mais une seule a finalement été retenue. Il s'agit de celle d'un bâtiment sans paroi (fig. 34) ou avec un pignon en croupe si on veut absolument retenir l'idée de la présence d'un mur en torchis qui n'aurait pas laissé de trace (fig. 35). Dans cette optique, la trapézoïdalité presque démesurée de l'édifice a comme conséquence d'obtenir une façade encore plus monumentale qui accroît davantage le côté imposant de l'édifice. A. Coudart signale d'ailleurs que, dans de nombreux exemples ethnographiques, les constructions trapézoïdales n'ont d'autre but que d'obtenir une façade haute et monumentale pour renforcer le côté ostentatoire (COUDART 1998).

Si c'est l'imitation d'un certain modèle architectural antérieur qui était recherché, ne pas avoir à creuser de fosses latérales et réaliser de parois avait peut-être comme seul but de réduire au maximum la quantité de matériaux et de travail nécessaires à une telle construction, tout en gardant la conception architecturale inchangée et reconnaissable.

Reste à comprendre la liaison unique dans l'état actuel des connaissances entre des monuments de type Passy et une structure dont le plan évoque fortement celui de bâtiments plus anciens. Même si les données sont encore trop partielles pour pouvoir répondre, on remarquera en premier lieu que plusieurs nécropoles mêlent monuments et maisons rubanées ou Villeneuve-Saint-Germain. C'est le cas bien sûr de Passy, mais aussi de Vignely "La Porte aux Bergers" (CHAMBON & LANCHON 2003), de Buchères (RIQUIER *et al.* 2015), de Marolles-sur-Seine (MORDANT & MORDANT 1970) et d'Escolives-Sainte-Camille (DUHAMEL 2004). P. Duhamel a d'ailleurs montré la parfaite superposition entre les plans du monument funéraire B d'Escolives-Sainte-Camille et une maison de Bylany. Les maisons danubiennes semblent ainsi pouvoir être considérées comme l'archétype des monuments : orientation et gabarits moyens, autour de 15 à 45 m de long pour des largeurs de 6 à 9 m, identiques. Les maisons sont bordées de fosses à l'emplacement des infrastructures des monuments. Doit-on d'ailleurs interpréter les fosses autour des monuments de Beurieux, de Concevreux et de Saint-Julien-du-Sault (AUGEREAU *et al.* 2015) comme une survivance ultime ou une résurgence d'un héritage danubien peut-être plus élevé sur ces sites ?

L'homogénéité du modèle danubien a déjà été soulignée par A. Coudart dans son travail

sur l'architecture rubanée (COUDART 1998) où elle remarquait « la grande homogénéité géographique et chronologique du premier ensemble architectural ». Il était, en effet, déjà étonnant d'observer la pérennité de ce modèle de la Bohême à la Bretagne, mais le retrouver sous une forme certes dérivée, mais bien reconnaissable, dans une culture plus jeune de 400 ans montre à quel point les descendants lointains des Rubanés étaient encore influencés par ce modèle idéal. L'auteure remarque aussi que si ce modèle a volé en éclat au cours de la période post-rubanée dont le Cerny fait partie, les transformations techniques n'ont sans doute pas été brutales et étaient déjà en gestation pendant la période rubanée (COUDART 1998, p. 53).

Il n'est peut-être pas anodin de constater que le bâtiment monumental de Beurieux et les monuments funéraires avec fosses latérales se situent justement dans deux régions de fortes influences du monde rubané : la Bassée et la vallée de l'Aisne.

Concernant la restitution des monuments I, II et III, les éléments archéologiques ne permettent pas de proposer une quelconque hypothèse. On est donc obligés de se référer aux propositions émises à plusieurs reprises par différents auteurs et notamment celles de Duhamel et Midgley : simples palissades ou tertres géants (*cf. infra*).

L'évaluation de la main d'œuvre disponible pour effectuer ces constructions est très hasardeuse. On imagine un nombre élevé de personnes, mais pendant combien de temps ? Les vestiges alentours ne sont pas suffisants pour envisager une occupation de longue durée et l'absence de foyer éloigne l'idée d'une vie domestique. On notera que de l'autre côté du chemin rural, un diagnostic a mis en évidence un nouveau lambeau de couche archéologique avec du mobilier Cerny et des fosses (COLAS & NAZE 2014). Mais la fouille de cette parcelle en 2016 en collaboration avec le Conseil général de l'Aisne n'a pas confirmé cette hypothèse (COLAS & VANDAMME, en cours), on peut envisager que les restes découverts pourraient être, en partie, les traces de l'occupation domestique liée à la construction de la « nécropole ».

En conclusion, les données archéologiques, le mobilier et les datations radiocarbone permettent d'envisager le schéma suivant : le bâtiment monumental et le monument III/ fossé 138 constituent les éléments fondateurs de la « nécropole » (dates radiocarbone les plus anciennes et strict parallélisme, dimensions de même ordre), avec un développement parallèle des autres constructions selon un axe nord-ouest/sud-est jusqu'au monument Michelsberg (fig. 36, COLAS *et al.* 2007 ; FARRUGGIA *et al.* 2008). Cette interprétation a l'avantage de lier les monuments funéraires à

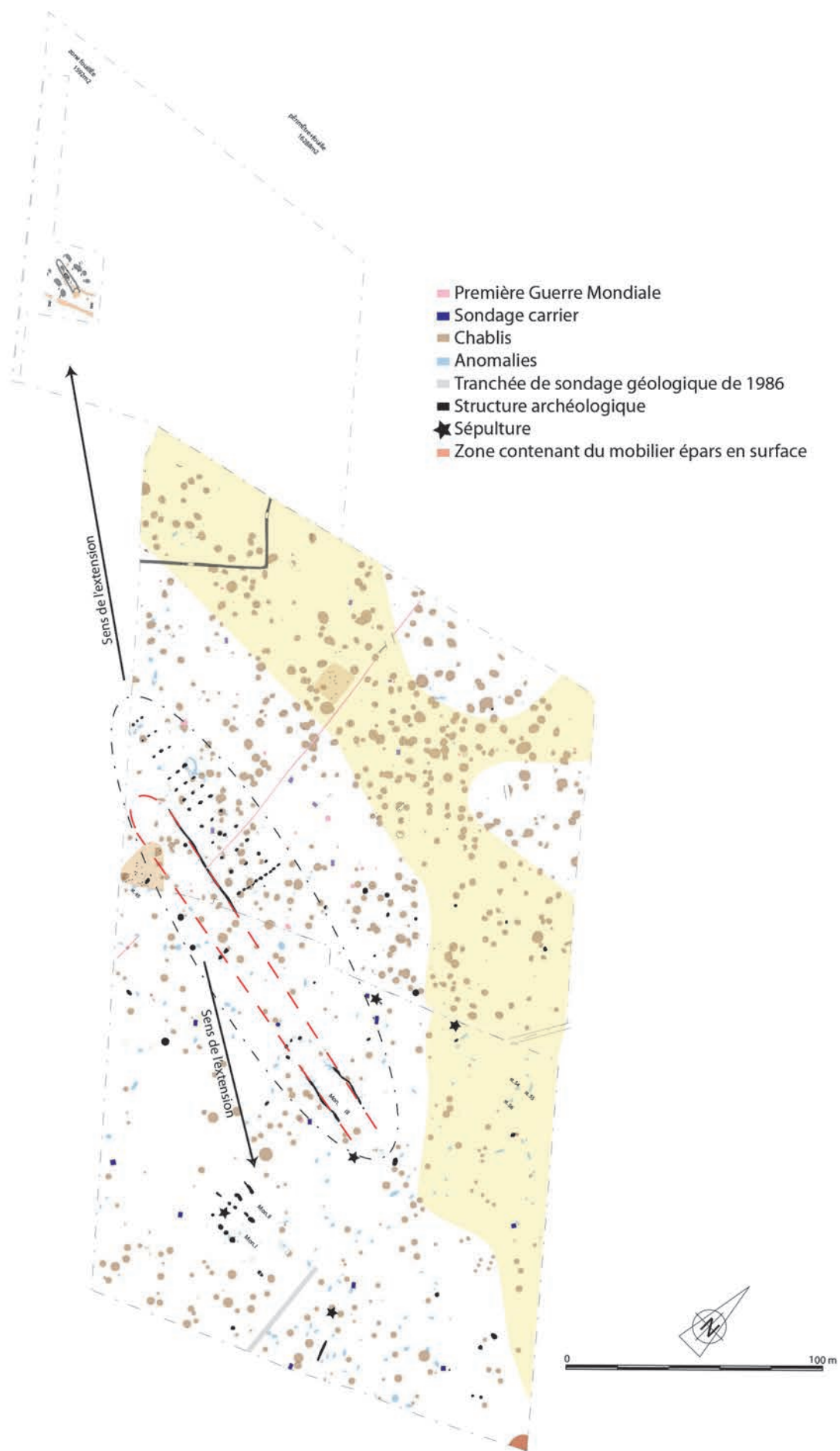


Fig. 36 - Hypothèse d'organisation de la nécropole.

l'édifice et d'expliquer ainsi sa démesure et son côté atypique dans le paysage archéologique français. C'est donc l'interprétation que nous retenons définitivement.

Les couches ont soit accompagné la construction du bâtiment monumental, si on les considère comme les témoins de la vie des constructeurs, soit résultent de cérémonies funéraires contemporaines des funérailles ou postérieures, si des cérémonies de mémoires ont eu lieu. Nous allons voir maintenant que l'étude de la céramique nous apporte quelques précisions sur la chronologie.

## LA CULTURE MATÉRIELLE

### LA CÉRAMIQUE

La céramique constitue l'élément datant le plus fiable. Excepté quelques tessons antiques, tous les tessons se rapportent à la culture de Cerny. Ils proviennent principalement des couches 140 et 141, les autres sont issus du fossé 138 et des trous de poteaux 116 et 118 du l'édifice monumental (fig. 37 à 41). La série se compose de 573 tessons pour un poids de 4 kg. Les couches 140 et 141 contiennent respectivement 398 tessons pour 3,206 kg et 160 tessons pour 0,802 kg soit une moyenne de 8,05 g pour la première et de 5,01 g pour la seconde. La céramique est d'une bonne facture, voire excellente pour certains.

Après avoir effectué le remontage des cassures fraîches par sac, le nombre de tessons a été décompté (NR) ainsi que le nombre minimum d'individus (NMI). Ce dernier est obtenu par le décompte des éléments de formes identifiables (bords, éléments de préhensions, tessons décorés...) et pondéré par les types de pâtes (tab. VII). Le NMI de la couche 140 est de 240 individus-vases et celui de la couche 141 de 108. Compte tenu de l'échantillon, ces nombres paraissent beaucoup trop importants en comparaison avec les chiffres habituellement obtenus en contexte néolithique. Cela provient du fait que la céramique n'a pas pu être marquée faute de temps et donc, qu'il n'a pas été possible d'étaler la céramique pour tenter les remontages, ce qui aurait très certainement réduit le nombre d'individus. Si l'on s'en tient aux éléments diagnostics (bords, préhensions, décors), on peut estimer le nombre d'individus à une cinquantaine

dont vingt-neuf décorés dans la couche 140, onze dans la couche 141, quatre dans le fossé 138, un dans le trou de poteau 116, un dans le 118 et enfin un issu d'un chablis (pt. 44).

## Description de la céramique

### Description technique du matériau céramique

L'état de conservation, satisfaisant, a permis une lecture aisée des surfaces et des décors. En revanche, l'érosion des tranches n'a pas facilité les recollages. La rareté des recollages anciens témoigne du caractère détritique du rejet.

Les épaisseurs des parois varient de 3 mm à 13 mm avec des moyennes comprises entre 6 et 7 mm (fig. 42). Corrélées aux quelques formes reconstituables, ces épaisseurs indiquent que les céramiques sont de gabarits moyens à gros. Les petites formes sont quasiment inexistantes.

En ce qui concerne le dégraissant, 70 % des tessons comportent des fragments d'os brûlés et pilés et 35 %, des fragments de nummulites. Les deux dégraissants peuvent être présents dans un même tesson. D'autres inclusions minoritaires existent : calcaire, sable, chamotte (1 cas), mousse (1 cas) et silex. Les fragments d'os peuvent être mélangés aussi à de la chamotte, de la mousse de type *neckera* ou du silex. Plusieurs tessons présentent également des matrices sans inclusion visible à l'œil nu. La taille et la fréquence des inclusions n'ont pas fait l'objet d'un relevé précis. On peut cependant indiquer que les pâtes sont abondamment dégraissées avec des inclusions mesurant jusqu'à 4/5 mm, notamment les tessons à dégraissant osseux de la couche 141. Bien enfoncé dans la pâte, le dégraissant n'a, toutefois, jamais gêné les finitions. Les poteries sont ainsi presque toutes lissées soigneusement, rarement polies (fig. 43).

Les couleurs des surfaces appartiennent à la gamme des bruns, surtout du brun-orange, les autres sont beiges et les oranges n'arrivent qu'en troisième position (fig. 44). Dans le détail, les taux de brun et de brun-orange sont équivalents dans la couche 140, tandis que le brun-orange est presque la couleur exclusive de la couche 141. Pour les beiges, si plusieurs teintes existent, le beige-orange

	Forme	Bord	Préhension/suspension	Panse	NR
« Sanctuaire »		1	-	4	5
Fossé 138		1	-	9	10
Couche 140	3	18	15	362	398
Couche 141	1	8	4	147	160
Total	4	28	19	522	573

Tab. VII - Nombre de tessons par structures.



Fig. 37 - Formes de la couche 140 (DAO : Stéphane LANCELOT).

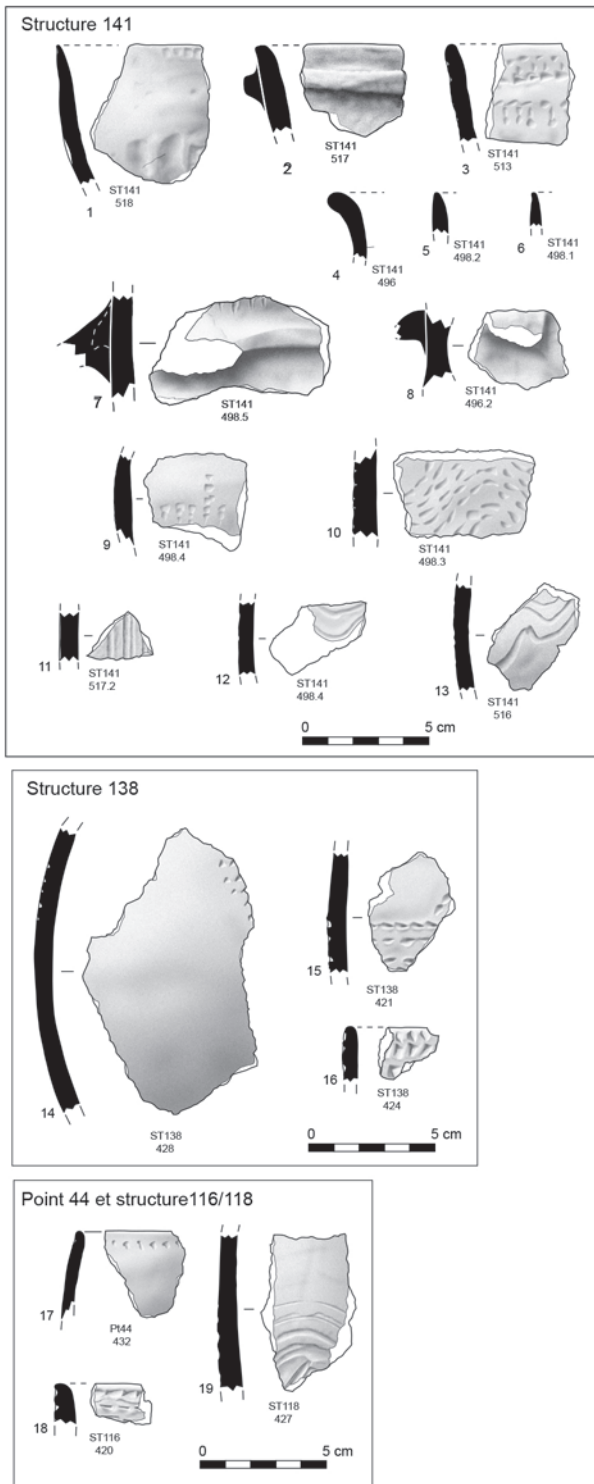


Fig. 38 - Céramiques issues de la couche 141, du fossé 138 et des poteaux 116 et 118 (DAO : Stéphane LANCELOT).

constitue la couleur largement prédominante dans les deux couches.

Trois groupes d'atmosphères de cuisson coexistent : les poteries totalement réduites, les poteries totalement oxydées et les poteries partiellement oxydées. Pour ces dernières, l'oxydation concerne seulement les marges internes et externes des tessons (RO) ou bien elle a presque gagné la moitié du tesson (O/R) donnant des

tranches bicolores. Les poteries sont bien cuites mais toujours rayables à l'ongle. Deux pâtes de la couche 141 sont tellement cuites qu'un début de grésage a eu lieu.

En ce qui concerne les techniques de façonnage, la fragmentation rend la lecture des procédés de fabrication peu évidente. Néanmoins, l'observation de quelques biseaux dans les tranches, qui correspondent aux empreintes laissées par le raccord de deux colombins, révèle une torsion des boudins dans le sens inverse des aiguilles d'une montre ; c'est-à-dire en remontant à l'intérieur du vase la pâte du colombin inférieur sur le supérieur et en la rabaisant à l'extérieur, sur le colombin inférieur.

### Les formes et les moyens de préhension

Peu nombreuses, les formes sont pour la plupart des coupes hémisphériques dont le profil et le diamètre sont rarement restituables (fig. 40). Une petite bouteille (fig. 40 n° 10), peut-être deux, ainsi qu'un vase à profil resserré et à bord infléchi vers l'extérieur (fig. 40, n° 8) se rencontrent également. Un fragment de plat-à-pain existe aussi probablement (non dessiné).

Les moyens de préhension consistent en cordons, en boutons aplatis perforés ou non perforés situés au-dessus de l'anse, en anses à ensellement médian et boutons simples (fig. 40).

### Les décors

#### Les techniques de décor

Trois types d'instruments sont utilisés pour effectuer les décors : les poinçons simples, la spatule, c'est-à-dire un objet donnant une empreinte étroite et allongée, et le peigne à deux dents. Un tesson présente probablement des impressions réalisées par pression du doigt (fig. 39 n° 28). Les spatules, qui peuvent être légèrement dentelées (fig. 39 n° 16) ou en forme de demi-lune (fig. 39 n° 3), sont utilisées en impression simple. Le poinçon est employé en impression simple (fig. 39 n° 20) ou traîné de façon à réaliser un sillon (fig. 39 n° 6). Le peigne à deux dents peut être utilisé en impression simple (fig. 39 n° 24 et 25) ou également traîné (fig. 39 n° 12). Le tableau VIII donne un décompte des techniques identifiées ou probables.

#### Les motifs décoratifs

On distingue plusieurs motifs. Les attributions sont pour la plupart certaines et plus rarement seulement probables du fait de la faible dimension des tessons :

- rubans rectilignes ou curvilignes formés de plusieurs lignes d'impressions au peigne à deux dents (fig. 37, n° 1) ;

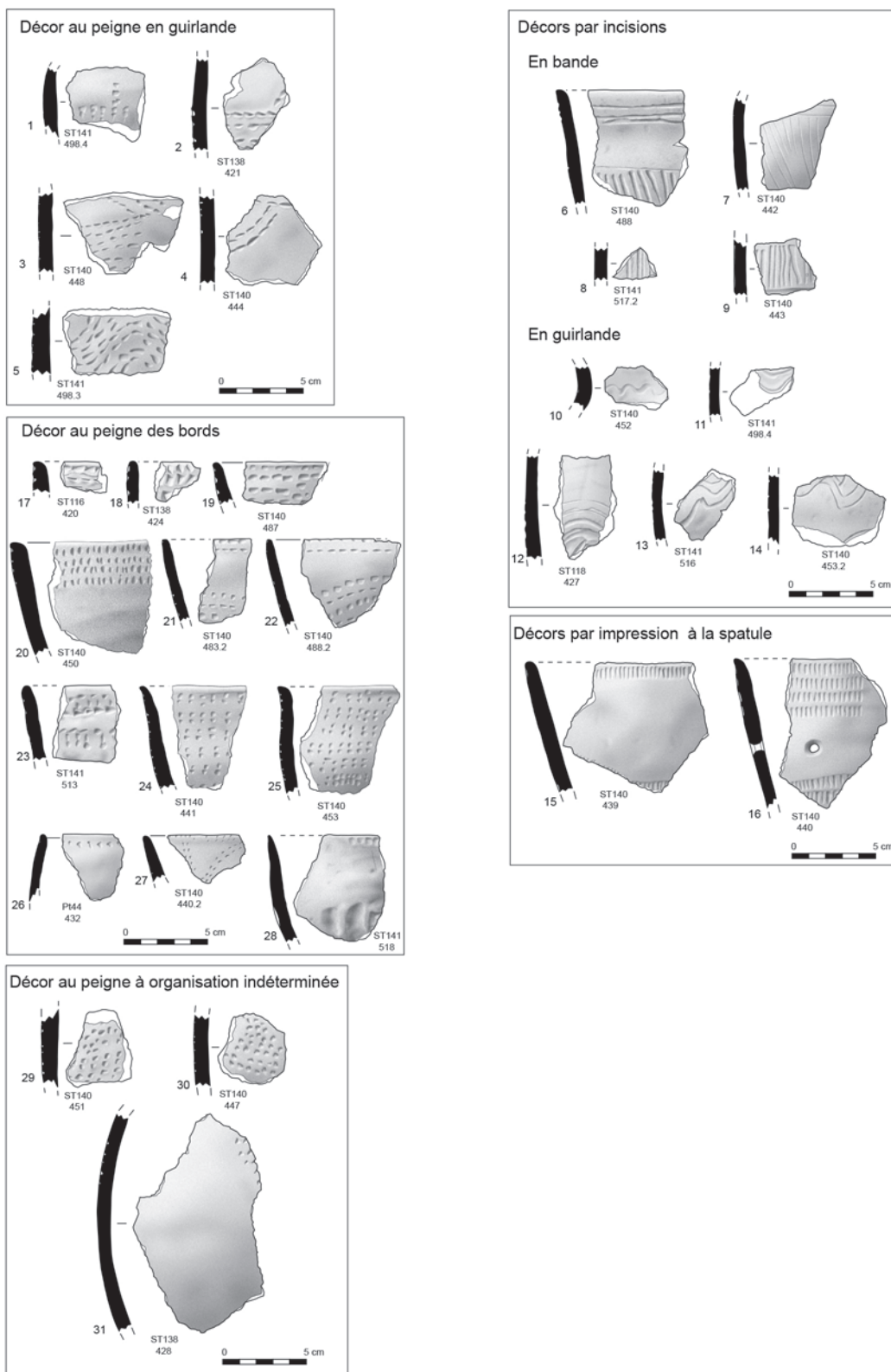


Fig. 39 - Les techniques décoratives (DAO : Stéphane LANCELOT).

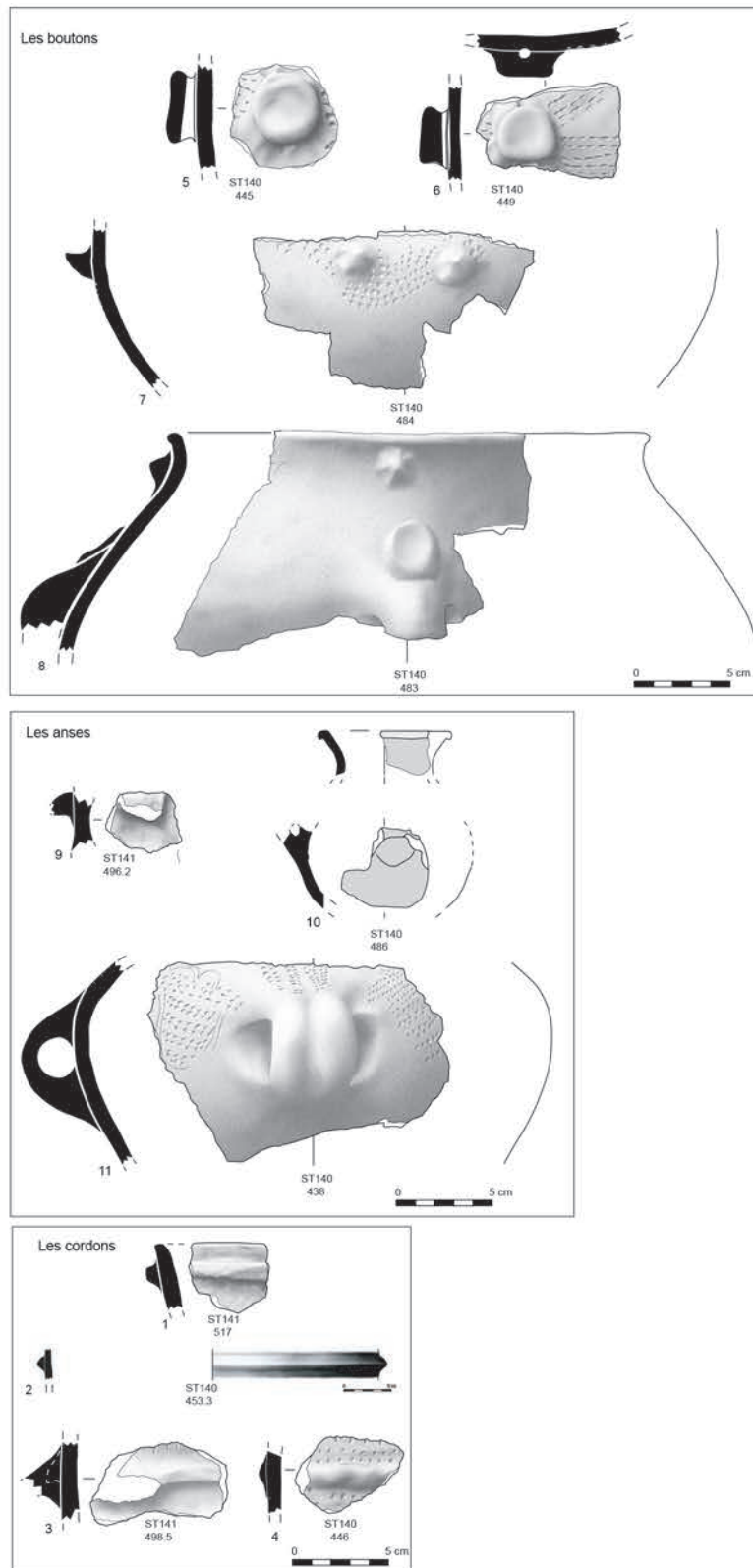


Fig. 40 - Les éléments de préhension (DAO : Stéphane LANCELOT).

Technique	Couche 140	Couche 141	Fossé 138	Poteaux 44, 116, 118	Total	%
Spatule	5	1			6	14
Poinçon imprimé	2			1	3	7
Poinçon traîné	3	3			6	14
Peigne à 2 dents imprimé	15	3	3	1	22	51
Peigne à 2 dents traîné	2	2		1	5	12
Doigt		1			1	2,5

Tab. VIII - Répartition des techniques décoratives par structure.

- ondulations ou sinusoïdes réalisées au peigne à deux dents quand on peut l'identifier ou peut-être au poinçon simple (fig. 39, n° 10 à 14) ;

- groupes de sillons rectilignes parallèles réalisés probablement au poinçon simple (fig. 39, n° 6 et 9) ;

- associations de lignes horizontales d'impressions (fig. 39, n° 15 à 16 et 17 à 25).

### *L'organisation du décor*

La fragmentation importante ne permet pas une lecture aisée de cette organisation. Il est impossible, par exemple, de saisir le thème décoratif des tessons présentant un décor en sillons ondulés (fig. 39, n° 10 à 14).

On observe :

- pour le bord : un décor spécifique sous le rebord en bande horizontale étroite (fig. 39, n° 6, 15, 21, 22 et 27) réalisé au poinçon, au peigne ou à la spatule. La moitié des bords portent ce décor spécifique, séparé du décor de la panse par une partie non décorée.

- pour le décor de panse, on peut distinguer :
  - un décor en panneaux accroché au bord (fig. 39, n° 16) ;

- un décor en rubans rectilignes, curvilignes accroché aux moyens de préhension mais dont il est difficile de saisir l'organisation globale (fig. 40, n° 5, 6, 7 et 11). Sur un vase (fig. 40, n° 11), ces rubans sont associés à des sillons réalisés également au peigne.

### *Association décor-dégraissant*

Si l'on élimine les dégraissants dont la représentation est très minime, on peut décompter, pour chaque technique de décor, la présence de fragments d'os ou de nummulites (tab. IX). Lorsque les deux sont présents dans le même tesson, celui-ci est décompté une fois pour chaque dégraissant.

On voit d'une part que les deux dégraissants sont présents quelle que soit la technique de décor utilisée et que d'autre part, la présence de dégraissant à l'os est toujours la plus importante pour chacune. Toutefois, la prépondérance du dégraissant osseux est relativement faible pour la technique prédominante, celle du peigne à deux dents imprimé. On observe, par ailleurs, que les

Technique de décor	Dégraissant	
	Os	Nummulite
Spatule	6	3
Poinçon imprimé	2	1
Poinçon traîné	5	1
Peigne à 2 dents imprimé	12	8
Peigne à 2 dents traîné	4	1
Doigt	1	

Tab. IX - Corrélations entre technique de décor et dégraissant pour l'ensemble des vases.

deux tessons présentant le décor le plus complet utilisant cette technique (fig. 40 n° 7 et 11) sont dégraissés uniquement à la nummulite.

### *Tentative de caractérisation générale de la céramique décorée*

La production céramique est donc caractérisée par la primauté de l'utilisation du peigne à deux dents, en impression simple, pour réaliser des rubans rectilignes ou curvilignes constitués de plusieurs lignes d'impressions qui partent des moyens de préhension. Le peigne est rarement utilisé traîné. Poinçon et spatule sont plus rarement utilisés. Il existe des décors spécifiques sous le bord et quelques décors en panneau attenant au bord. Le dégraissant dominant est l'os, mais la nummulite est également bien utilisée, quelques fois conjointement.

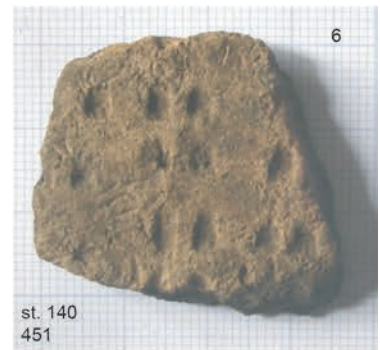
### *Homogénéité des couches 140 et 141*

Rappelons que la nature des deux couches n'est pas tout à fait claire. Si pour nous la couche 140 constitue bien les restes d'un paléosol piégé dans une légère dépression, la couche 141 étant dans un paléochenal, il est plus difficile d'être assuré qu'il ne s'agit pas de restes piégés dedans.

On note une moindre utilisation de la spatule dans la couche 141 (cf. tab. VIII) et l'absence d'impressions au poinçon, mais qui est aussi très peu utilisé, dans la couche 140. Quant aux impressions au peigne, elles représentent 15 des 27 décors de la couche 140, soit plus de la moitié des tessons et 3 des 10 décors de la couche 141, soit un tiers des tessons. Si l'on



Décor par impression non dessinés



Décor par incision non dessinés



Fig. 41 - Tesson décorés seulement photographiés.

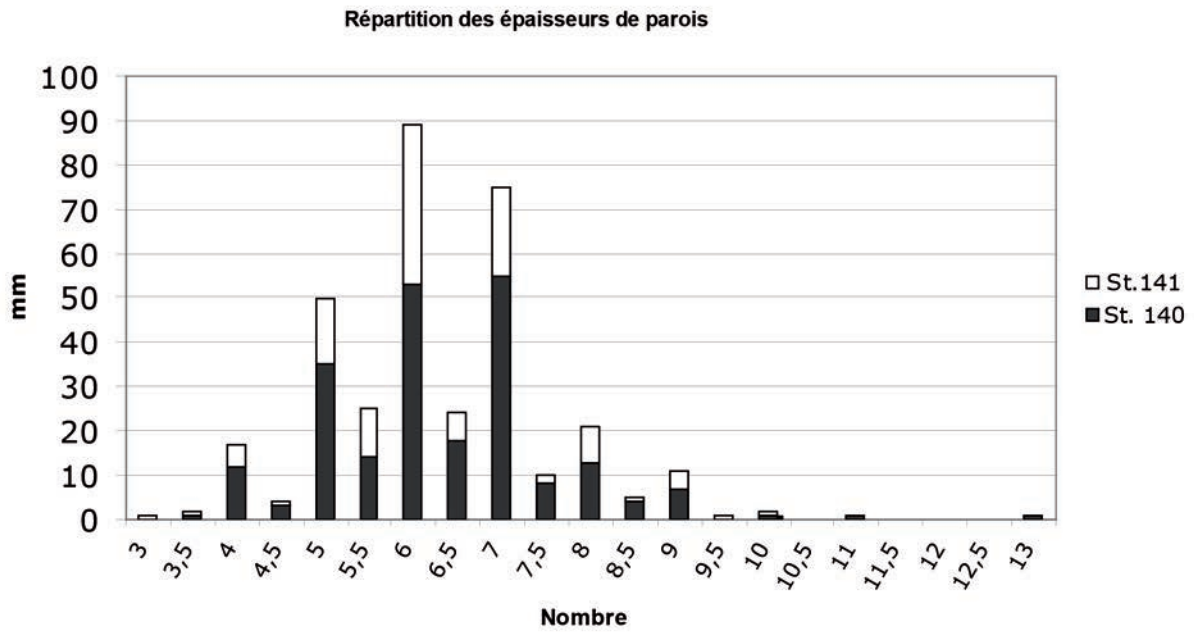


Fig. 42 - Répartition des épaisseurs des poteries

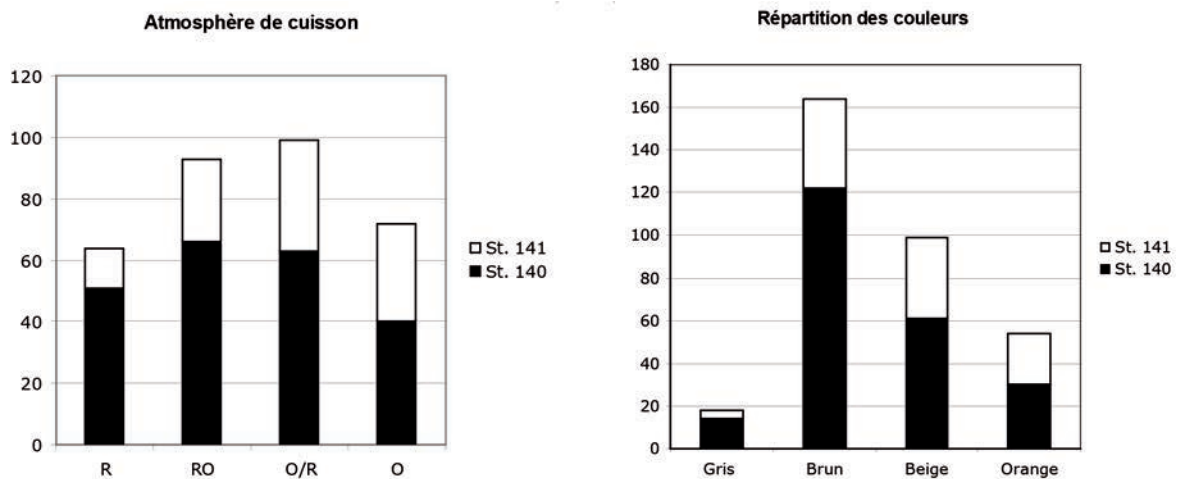


Fig. 44 - Répartition des atmosphères de cuisson

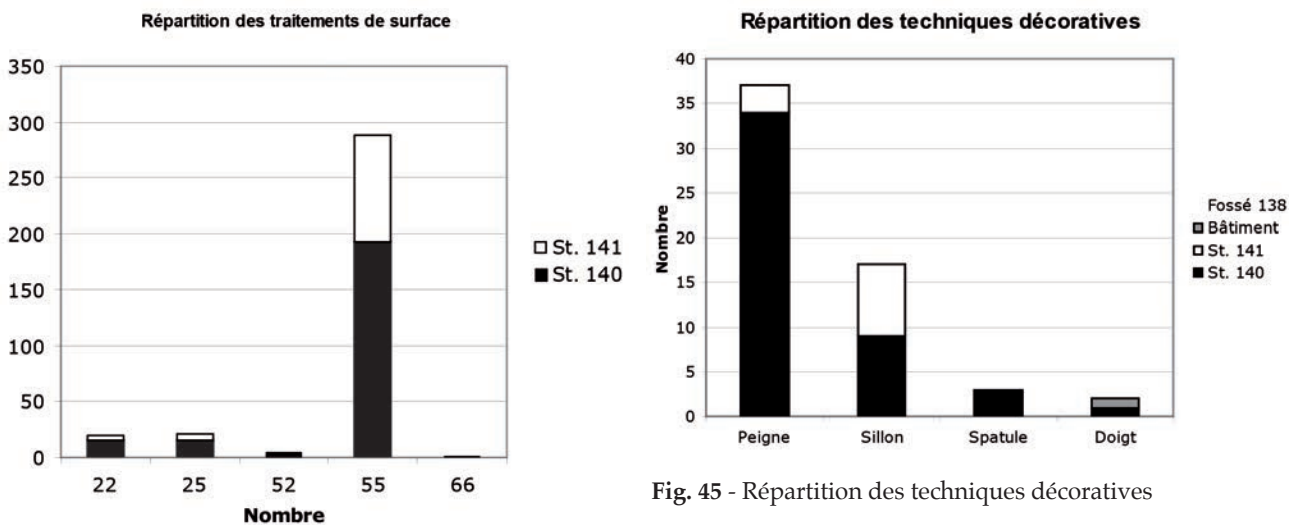


Fig. 45 - Répartition des techniques décoratives

Fig. 43 - Répartition des finitions

s'intéresse au dégraissant, 62 % des tessons de la couche 140 et 83 % de la couche 141 sont dégraissés à l'os. Il convient, à nos yeux, d'utiliser ces résultats avec prudence. En effet, la couche 141 est pauvre et n'a livré que 8 tessons décorés, induisant des effectifs très faibles de chaque technique décorative. Dans ces conditions, une fluctuation d'un ou deux tessons dans un sens ou dans l'autre pour chaque technique est susceptible de rapprocher ou d'éloigner la composition des deux couches, alors qu'elle peut juste résulter de conditions de rejet ou de conservations différentes. Ce sont, à nos yeux, plus les ressemblances qualitatives (style d'objet et de dégraissant) que quantitatives qui permettent de rapprocher les deux couches.

### Comparaisons régionales

Du point de vue des techniques décoratives, le peigne (de 2 à 6 dents) et le poinçon sont les deux instruments utilisés pour décorer les céramiques Cerny de la vallée de l'Aisne. Le poinçon prédomine dans l'étape ancienne et le peigne dans l'étape récente.

Si la forte prévalence du peigne dans la série de Beaurieux permet un rapprochement en faveur de l'étape récente, l'utilisation exclusive de peignes à deux dents et son emploi surtout sous forme d'impressions (les trois-quarts des tessons décorés) constitue une grande différence avec les autres sites de la région. La série de Beaurieux se démarque, en effet, par la rareté des sillons au peigne (un quart des décors) et les quelques représentants, notamment les décors curvilignes, possèdent un tracé très irrégulier (fig. 39 n° 10 à 14). Cela provient certainement de l'utilisation exclusive d'un peigne à deux dents, tandis que les dents plus nombreuses (jusqu'à 6) sur les peignes des autres sites permettent la réalisation de tracés beaucoup plus soignés. Les sillons multiples de Beaurieux sont, par ailleurs, le plus souvent délimités par un sillon horizontal (fig. 39 n° 6, 7 et 9), ce qui est rarement le cas ailleurs : deux tessons de Berry-au-Bac "La Croix Maigret" (CONSTANTIN 1992, fig. 9 n° 4 et fig. 10 n° 12) et un de Pontavert (CONSTANTIN 1992, fig. 5 n° 6).

La série de Beaurieux se distingue également par la présence de spatule que l'on retrouve seulement sur le site de Pontavert (CONSTANTIN 1992, fig. 5 n° 7) et sur le vase double de Juvincourt (CONSTANTIN 1992, fig. 12 n° 4). Ces deux sites permettent également de trouver d'autres éléments de comparaison, avec pour Juvincourt, un tesson décoré de sillons curvilignes qui semble être réalisés avec un peigne à deux dents (CONSTANTIN 1992, fig. 11 n° 3) et pour Pontavert, un décor au peigne à quatre dents encadré d'un sillon (CONSTANTIN 1992, fig. 5 n° 6) qui se rapproche de l'organisation du décor en forme de cœur de l'exemplaire de Beaurieux (fig. 37, n° 1).

Les tessons décorés de Beaurieux se distinguent

enfin, quand c'est possible de l'observer, par une ornementation juste sous le bord, alors que les décors commencent généralement au moins un ou deux centimètres plus bas sur les tessons des autres sites.

Concernant les éléments plastiques, la série de Beaurieux recèle des cordons, des boutons aplatis et notamment un, juste au-dessus d'une anse, que l'on ne retrouve sur aucun autre site de l'Aisne. Leur absence dans les autres sites de la région peut être considérée comme l'indice d'une certaine ancienneté de Beaurieux, puisque ces éléments plastiques sont bien attestés dans l'étape "Videlles" du Bassin parisien.

L'absence de boutons au repoussé dans la série de Beaurieux représente un autre élément qui différencie la série des autres sites régionaux où ces éléments sont bien représentés.

La série mêle donc à la fois des éléments technologiques et typologiques des étapes ancienne et récente de l'Aisne. Il faut donc se tourner vers les sites un peu plus lointains pour tenter de trancher.

### Comparaisons extra-régionales

Si on se tourne vers la région voisine de l'Oise, on retrouve le dégraissant osseux et la nummulite, avec quelques nuances dans les corrélations avec les techniques décoratives. Certains sites fournissent, en effet, uniquement des céramiques dégraissées à la nummulite, ce qui empêche d'étudier les corrélations entre techniques décoratives et dégraissants. Quand il est possible de les observer, les corrélations sont plutôt entre l'os et les impressions, et la nummulite et les sillons traînés. Cette particularité de l'Oise et du Vexin a d'ailleurs été considérée comme un possible particularisme régional (PRODÉO *et al.* 1997, p. 178). Les séries de l'Oise partagent, par ailleurs, avec Beaurieux la rareté de l'utilisation du poinçon simple au profit du peigne et surtout, sa rareté d'utilisation pour tracer des sillons (PRODÉO *et al.* 1997, p. 176). En complément, on observe que les séries de l'Oise et de Beaurieux ont en commun les décors directement accrochés sous le bord et un possible décor « en cœur » dans l'étape ancienne de cette région (PRODÉO *et al.* 1997, fig. 8 à 11). Les sillons multiples de l'étape récente sont en revanche non encadrés et se rapprochent en ce sens des autres séries de l'Aisne (PRODÉO *et al.* 1997, fig. 12 à 13). Dans la série de Longueil-Sainte-Marie "Le Barrage" (BOSTYN & JOSEPH 2007) découverte après les articles de synthèse pré-cités, F. Joseph a attribué le corpus céramique à l'étape récente, principalement du fait de l'utilisation majoritaire du peigne à deux dents et de la nummulite. On retrouve aussi le mélange de techniques décoratives par impressions et avec des sillons, parfois sur un même individu. On observe ainsi sur un exemplaire proche de notre

décor « en cœur » (fig. 37, n° 1 vs BOSTYN & JOSEPH 2007, fig. 4 n° 50), des sillons uniques sous forme sinusoïdale comparable à l'un de nos tessons (fig. 41, n° 9 vs BOSTYN & JOSEPH. 2007, fig. 4 n° 4, 27 et 43) et des sillons multiples délimités (fig. 39 n° 6, 7, 9 vs BOSTYN & JOSEPH 2007), fig. 4 n° 18, 22, 38, 42 et 50). Dans cette série, numériquement la plus conséquente de la moyenne vallée de l'Oise, F. Joseph souligne aussi « l'existence de plusieurs individus plus significatifs du faciès ancien ». Il semble donc que, comme à Beaurieux, les séries ne paraissent plus aussi tranchées dès lors que l'on augmente l'échantillon.

Si on observe maintenant la série récemment découverte à Conty dans la Somme (BOSTYN *et al.* 2016), on retrouve la prédominance du peigne (entre 2 et 7 dents), quelques décors directement accrochés sous le bord et des boutons à dépression centrale aplatie. La série se démarque, en revanche, par la réalisation de sillons non encadrés et la variété des dégraissants utilisés. La nummulite et l'os sont présents en proportion équivalente, mais on trouve aussi dans presque un tiers des céramiques de la mousse et de manière plus anecdotique, du silex ; la mousse et le silex pouvant indifféremment être mélangés avec l'os ou la nummulite. Ce qui est intéressant dans cette série, c'est qu'alors que la nummulite et l'os sont présents à part presque égale, on n'observe pas de dichotomie entre dégraissant et type de décor. Ce site peut donc permettre d'envisager, à l'instar des résultats de Beaurieux, que les dichotomies perçues en 1992 ne résultaient peut-être que d'un biais de l'échantillonnage.

Si l'attribution au Cerny est évidente, son attribution au faciès Videlles ou au faciès "Barbuise" se révèle plus délicate, puisque l'on retrouve à la fois les décors poinçonnés, la spatule et le peigne traîné, les décors en bandeau, la structuration des décors autour des préhensions et les panneaux séparés. La découverte des séries récentes de Longueil-Sainte-Marie et de Conty ne permettent pas non plus de trancher, puisque comme Beaurieux, elles présentent des éléments mélangés.

Nous sommes donc obligés de faire un rapide détour vers le Bassin parisien. Les sites sont répartis en deux faciès "éponyme" (ou "Videlles") et "Barbuise". Les chercheurs s'accordent à peu près pour penser qu'ils représentent, comme dans l'Aisne et l'Oise, deux étapes chronologiques plutôt que des expressions régionales.

Le Cerny "éponyme" ou "Videlles" est caractérisé par de nombreux décors poinçonnés au peigne ou au poinçon, tandis que les sillons multiples sont totalement absents. Les décors sont organisés en bande juste sous le bord ou en bandes droites ou ondulées tendues entre les moyens de préhension, qui semblent l'organiser. Ces derniers, positionnés

selon un rythme ternaire, sont régulièrement surmontés de boutons qui peuvent être aplatis. On trouve également les cordons lisses et de nombreux boutons au repoussé. Les décors secondaires sont représentés par des panneaux rectangulaires, trapézoïdaux ou en demi-lune (LOUBOUTIN & SIMONIN 1997).

Dans le faciès "Barbuise", les décors ne sont pas directement accrochés sous le bord mais généralement à quelques centimètres en dessous. Ils sont organisés en bandeaux, en panneaux ou en arceaux, rythmés également par les préhensions. Le système ternaire de ces dernières perdure, mais cohabite avec un système binaire. Dans ce cas, il s'agit alors de languettes proéminentes perforées verticalement, généralement associées aux coupes hémisphériques. Les boutons sont modelés ou pincés aux dépens des boutons au repoussé. Concernant les techniques décoratives, on retrouve le peigne à grosses dents, mais surtout le peigne à dents mal dégagées et la spatule. Les sillons restent rares dans le Bassin parisien, mais existent. Les bords peuvent également être encochés (MORDANT 1997a, LOUBOUTIN & SIMONIN 1997).

Concernant le dégraissant, aucune étude systématique n'a été réalisée comme dans le Cerny de l'Aisne, mais les inclusions osseuses paraissent être le dégraissant le plus fréquent dans le Bassin parisien, y compris dans les sites attribués au faciès "Barbuise".

Le corpus de Beaurieux mêle donc des éléments des deux faciès, mais les caractéristiques évoquant le faciès ancien paraissent prévaloir. La large prédominance du peigne à deux dents et le dégraissant osseux évoquent ainsi très fortement le faciès éponyme du Cerny, de même que les boutons au-dessus des anses, les cordons lisses et les surfaces brunes. *A contrario*, l'organisation en panneau, les décors à la spatule et les sillons multiples évoquent le faciès "Barbuise". Concernant les deux tessons de Beaurieux qui permettent d'observer un peu mieux les motifs décoratifs, on observe un décor en guirlande entre des boutons (fig. 37 n° 2) qui évoque là encore le faciès ancien et un autre tesson qui mêle impressions et sillons (fig. 37 n° 1). Ce dernier possède un décor appelé, selon les auteurs, décor en demi-cercle, en demi-lune ou encore en pseudo-triangle (MORDANT 1986). Nous l'avons dénommé en « cœur » car cet exemplaire possède la particularité d'avoir deux sillons qui le surmontent qui évoquent le dessin d'un cœur. On l'a vu, on retrouve localement ce type de décor probablement sur le site de Pontavert dans l'Aisne (CONSTANTIN 1992, fig. 5, n° 6) et régionalement sur le site de Longueil-Sainte-Marie "Le Barrage" (BOSTYN & JOSEPH 2007). Ce décor qui avait déjà été recensé, lors du colloque de Nemours, par J. Dubouloz et Y. Lanchon (1997) se retrouve également dans l'Oise

sur le site de Pont-Sainte-Maxence "Le Poirier", à Buno-Bonneveaux "La Cancherie" et à Cerny "Le Parc-aux-bœufs" dans l'Essonne, à Châtenay-sur-Seine "Les Pâtures", à Boulancourt "Le Châtelet" et à Vignely "La Porte au Berger" en Seine-et-Marne (DUBOULOZ & LANCHON 1997, fig. 13). On peut ajouter à cette liste Marolles-sur-Seine "Les Gours-aux-Lions" (LOUBOUTIN & SIMONIN 1997, fig. 3, n° 2). La plupart de ces sites appartiennent au faciès ancien du Cerny, ce qui accentue une fois de plus l'attribution de la série de Beaurieux à celui-ci. Les qualités techniques - finitions et bonne maîtrise de la cuisson - évoquent en revanche l'étape "Barbuise". Le mélange des éléments des deux faciès dans la série de Beaurieux pourrait donc aussi correspondre à un horizon intermédiaire éponyme/Barbuise. Nous approfondirons cette attribution *infra* dans la partie sur l'apport de la culture matérielle du site de Beaurieux.

## L'INDUSTRIE LITHIQUE

L'industrie lithique du Cerny reste encore assez mal documentée pour le Bassin parisien. Dans la vallée de l'Aisne, les sites sont peu nombreux et l'habitat très mal caractérisé. Concernant le mobilier lithique, seules les séries de Juvincourt-et-Damary et Berry-au-Bac "Le Vieux Tordoir" apportaient quelques informations, mais ces deux ensembles n'ont fait l'objet que d'études liminaires. La série de Beaurieux "La Plaine" fouillée en 2006 vient enrichir de manière significative les productions reconnues pour cette période dans la région.

L'étude exhaustive de ce site vise donc d'une part à bien caractériser la découverte récente de Beaurieux et d'autre part, à la comparer avec les autres ensembles régionaux afin de dresser les grandes lignes de l'industrie lithique du début du Néolithique moyen dans la vallée de l'Aisne. Il s'agit d'une approche essentiellement qualitative développée à partir des trois ensembles lithiques principaux de la vallée de l'Aisne, Beaurieux, Juvincourt et Berry-au-Bac.

### Les couches 140 et 141

#### Les matières premières

Le matériel lithique est composé de 79 pièces issues principalement des structures 140 et 141, c'est-à-dire des « niveaux » ou lambeaux de couche disposés de part et d'autre du grand bâtiment. Hormis ces deux niveaux, une pièce provient de la st. 80 et 2 autres de la 139. Enfin, quelques objets ont été ramassés hors structure : 3 silex dans deux chablis, 2 lors du décapage et la dernière au nord-est de la st. 141.

La série est dominée par les silicifications tertiaires bartoniennes. Le silex bartonien représente plus des deux tiers des silex et respectivement

75 % et 77 % des structures 140 et 141. En effet, les quelques pièces brûlées ont pu être attribuées sans difficulté au silex tertiaire par la présence d'oogones de characées bien visibles dans la matrice. Ces formations sont présentes sur les cartes géologiques au sud de l'Aisne et les affleurements bien connus sont localisés dans la région de Romigny-Lhéry (Marne) (BLANCHET *et al.* 1989) ou vers Ocquerre le long de la vallée de l'Ourcq (Seine-et-Marne, PRAUD *et al.* 2009).

Les silex crétacés sont mal attribués à cause de la forte patine qui s'est développée sur les objets. Quinze pièces sont regroupées sous le terme de « Sénonien » au sens large et une, en silex du Thanétien. Cette dernière est reconnaissable grâce au cortex verdi et au liseré sous-cortical orange. L'absence de cortex sur d'éventuelles pièces taillées ne permet pas de les distinguer du groupe des pièces sénoniennes. Les silex du Thanétien sont présents localement, alors que les formations sénoniennes sont, pour le moment, répertoriées dans les régions de Compiègne et Catigny, ou au sud d'Épernay dans la Marne (BLANCHET *et al.* 1989, ALLARD *et al.* 2005). Une pièce est en silex gris-noir opaque, qui l'apparente aux silex du Turonien présents localement dans les alluvions anciennes de la rivière.

Il faut remarquer que la carrière a permis d'observer la présence abondante de rognons de silex verdis et de Turonien dans les alluvions de l'Aisne. Des plaquettes de silicifications tertiaires sont également très présentes. Ces dernières sont sans cérithes et avec un néo-cortex roulé marron orangé. Il pourrait s'agir de Bartonien démantelé qui, dans ce cas, correspondrait aux silex exploités sur le site. Néanmoins, les pièces corticales de la série présentent un cortex frais et crayeux et jamais les plages de néo-cortex du silex tertiaire des alluvions.

#### Présentation générale

La série est assez diversifiée avec à la fois des éclats bruts de débitage, des outils sur lame, sur éclat et sur bloc, des produits laminaires et des nucléus de différentes productions lamino-lamellaires et peut-être d'éclats. La présence de différents nucléus est à remarquer, car ce sont des pièces vraiment rares dans les séries archéologiques néolithiques de la vallée de l'Aisne, particulièrement lorsque la série est indigente. Le fait que le mobilier provienne de deux niveaux et non de structures fossoyées, ce qui est peu fréquent dans les contextes de terrasses alluviales, pourrait expliquer leur présence.

Les lames et les outils sur lame représentent le quart du mobilier et les nucléus montrent à première vue des productions très distinctes : nucléus à lames de petit gabarit, nucléus lamino-lamellaires

sur tranche d'éclats, nucléus à lamelles sur éclat et nucléus à éclats.

Devant la variété des productions observées sur les nucléus, nous avons essayé de caractériser au mieux le mobilier pour réattribuer les produits et les déchets de ces différentes productions. Un examen particulier a été porté aux techniques de percussion, mais avec la plus grande prudence car le faible nombre de produits étudiables et les différentes productions constatées ne permettent pas de raisonner à l'échelle d'une série mais au cas par cas. Or, cette approche pièce par pièce est la plus complexe car il existe une zone de recouvrement des stigmates qui ne permettent pas d'établir une diagnose fiable entre les différentes techniques de percussion. C'est pourquoi nous avons classé ces produits avec d'une part, les pièces à attribution fiable et d'autre part, des propositions possibles.

### *L'approche technologique*

#### *Les nucléus*

St. 139 : le support est un éclat gélif épais dont la face supérieure est fortement altérée (dimensions 47 x 35 x 19 mm). Un plan de frappe transversal est installé à une extrémité et l'autre est aménagée par des enlèvements bifaciaux obliques qui carènt la base du nucléus. Des enlèvements laminaires sont présents sur les deux bords orientés vers la face non gélive du support. Les deux enlèvements du bord gauche sont réfléchis et celui du bord droit est bien exécuté malgré un angle peu favorable. Un autre enlèvement laminaire est discernable sur la face supérieure qui est recoupé par un second, réfléchi (fig. 46, n° 7). Le produit laminaire d'entame du bord droit mesure 41 mm x 10 mm de large, ce qui correspond à la longueur maximale du nucléus. La très mauvaise qualité du support explique les réfléchissements successifs observés sur le bord gauche. Il faut également constater plusieurs enlèvements réalisés dans des conditions défavorables. Ces lames et la technique s'apparentent à celle des burins, mais on peut écarter cette hypothèse car les chutes de burins servent d'aménagement/ravivage de la partie supérieure ou du pan. Or dans ce cas, les pans et le biseau sont très ouverts et non fonctionnels.

#### St. 140 :

- Nucléus sur tranche d'un éclat débité à la percussion dure, en silex bartonien (47 x 37 x 16 mm). Une première table a été installée sur le bord droit et 4 enlèvements sont discernables et d'une bonne régularité (fig. 46, n° 9). Une seconde table est installée perpendiculairement à la table précédente qui sert de plan de frappe. Les négatifs de 4 produits laminaires sont visibles, le dernier débordant sur la face supérieure de l'éclat est fortement réfléchi. Les deux débitages sont frontaux

et probablement réalisés à la percussion indirecte. Les dimensions des produits les plus importants sont de 46 x 10 mm.

- Nucléus quadrangulaire à lames, unipolaire, sur un bloc en silex bartonien (57 x 36 x 32 mm). Le plan de frappe est lisse avec plusieurs négatifs de ravivage axiaux. Le dos présente plusieurs aménagements distribués autour d'une surface naturelle diaclasée centrale. Une néo-crête distale pour recintrer le flanc droit est présente. Des négatifs distaux d'enlèvements transversaux témoignent d'une crête ou néo-crête réalisée sur le flanc gauche de la table finale. Deux surfaces laminaires adjacentes sont présentes (fig. 46, n° 6). La première est située sur le flanc droit avec 3 enlèvements correspondant à la longueur du nucléus et une série de réfléchissements proximaux. La table est plate et rectiligne et les enlèvements sont peu réguliers et flottants en partie distale. La dernière table est quadrangulaire, plate et rectiligne et les 3 derniers enlèvements sont peu réguliers et réfléchis. L'angle de chasse dépasse les 90° et le débitage est frontal. La base montre une grosse concavité aménagée depuis le dos, peut-être pour caréner le nucléus. La percussion indirecte est envisageable d'après les différentes caractéristiques du nucléus.

#### St 141 :

- Nucléus à éclats allongés et lamelles, sur un gros éclat débité à la percussion dure directe (correspondant à l'extrémité d'une plaquette de silex bartonien, 38 x 35 x 25 mm).

Une première séquence a eu lieu en partie distale de la face inférieure (fig. 46, n° 4). Il s'agit d'un enlèvement lamellaire de petit gabarit suivi d'une série de réfléchissements courts. Un éclat laminaire opposé a été débité qui a réfléchi en partie centrale sur la surface lamellaire. La face supérieure de l'éclat a ensuite été exploitée sur un front unipolaire semi-tournant, en prenant la surface naturelle lisse du talon du support comme plan de frappe. Les produits sont allongés et plus ou moins réguliers sur le flanc droit, et allongés irréguliers sur la face centrale. Une série de réfléchissements courts bordent le haut de la table. La longueur des produits correspond à l'épaisseur de la plaquette d'origine. L'objectif de la production principale est délicat à cerner : éclat ou éclat laminaire.

- Nucléus à lamelles sur un grand éclat débité à la percussion dure, en silex bartonien (63 x 33 x 12 mm). Le support est un éclat d'entame dont le bord droit présente des proximaux de grands négatifs transversaux. Une surface lamellaire a été installée sur la tranche distale réfléchie du support (fig. 46, n° 8). Le plan de frappe est lisse (négatif d'un des grands éclats transversaux) et l'angle de chasse est ouvert, proche des 90° dans son état final. Une première série de trois lamelles est bien visible (1-2-3 de gauche à droite) de 14 mm de long, suivit de 5 tentatives réfléchies à mi-parcours.

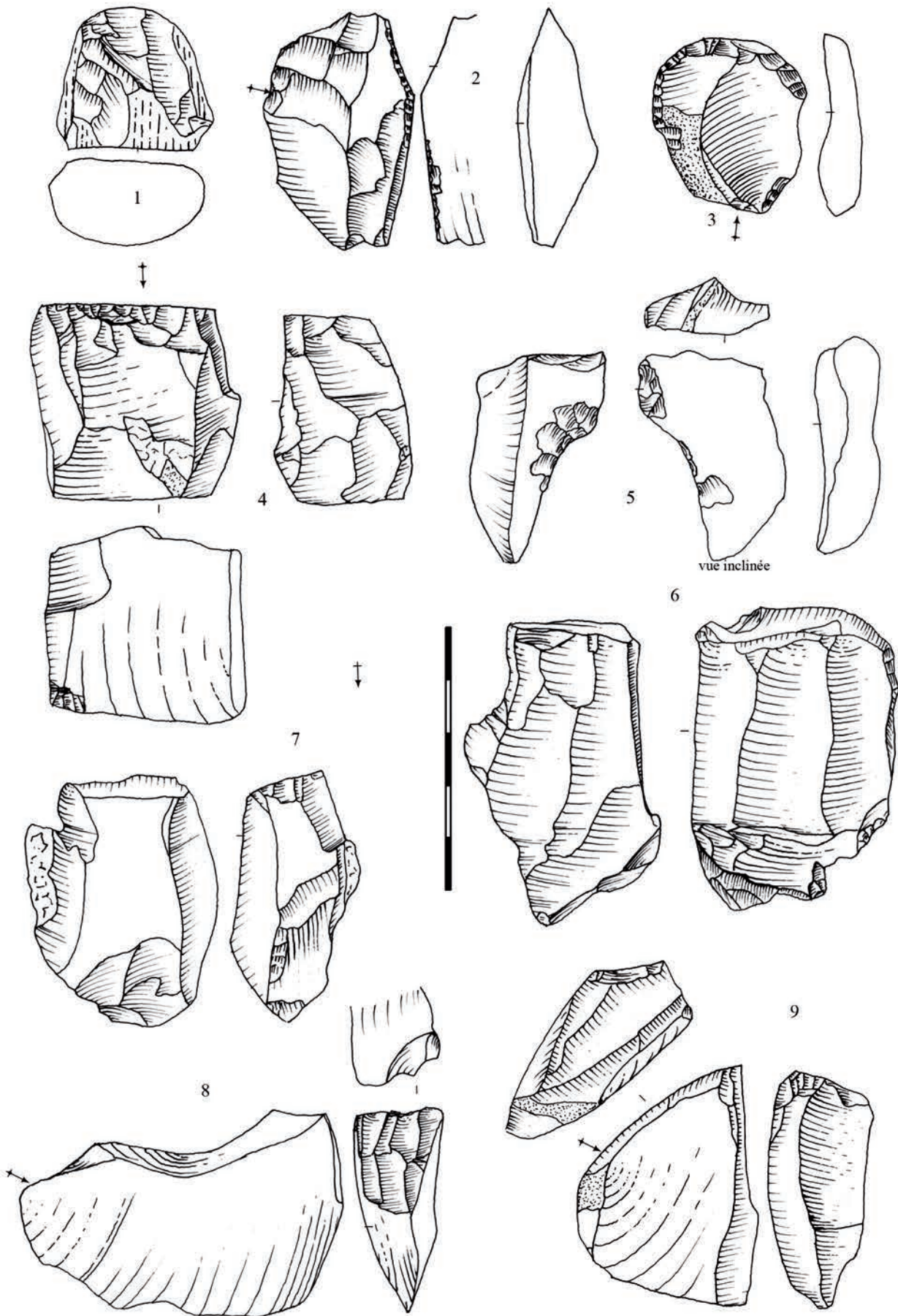


Fig. 46 - Mobilier lithique de la couche 140 et 141.

### *Les produits laminaires*

St. 140 :

La structure 140 comprend 15 produits laminaires dont 5 outils. Il faut souligner d'emblée une assez grande variété entre les différents produits laminaires, qui suggère d'intégrer tous les produits qui présentent une certaine régularité des bords. Le problème se pose pour les fragments et les supports de l'outillage qui ne sont pas toujours aisés à distinguer entre un éclat allongé régulier et une lame.

Concernant les matériaux, 12 lames sont en silex tertiaire bartonien, 2 en silex sénonien et la dernière en silex turonien. Les produits sont d'un petit gabarit et les lames retouchées sont parmi les supports les plus larges et les plus épais. Les produits à 3 pans sont les plus fréquents (9 individus contre 5 à 2 pans). Trois lames ont un pan cortical dont une avec négatifs distaux transversaux d'une préparation de crête antérieure (fig. 47, n° 12). Hormis cette dernière, les autres ne dévoilent pas les témoins des modes préparatoires. Il faut également remarquer qu'aucun de ces produits laminaires ne présente un négatif de face inférieure d'éclat.

Douze produits laminaires sont issus d'un débitage unipolaire, mais les 3 derniers témoignent d'une séquence bipolaire. L'un est un mésial à 3 pans, malheureusement trop petit pour interpréter la séquence (fig. 47, n° 6). Le second est une lame entière qui correspond au carénage d'une surface laminaire unipolaire. Le dernier est un distal de lame outrepassée qui a enlevé partiellement le plan de frappe d'une première série laminaire. Le produit est très régulier, à 3 pans selon un rythme 1-2-3. Le distal outrepassé présente une première séquence latérale unipolaire opposée avec un plan de frappe aménagé par des petits enlèvements convergents (fig. 47, n° 11).

La régularité des produits est assez variable : 5 produits laminaires dont un entier montrent un bon parallélisme des bords et des nervures régulières (fig. 47, n° 10) ; 5 autres en revanche présentent des nervures flottantes et des bords non parallèles (fig. 47, n° 5).

Enfin, les 5 parties proximales conservées montrent quelques divergences, avec des talons facettés, lisses, dièdres ou lisses concaves. Les corniches sont préparées ou totalement abattues sauf pour un cas. Les angles de chasses sont de l'ordre de 80 à 90°.

Concernant la pièce tronquée (fig. 47, n° 3), le talon est large et facetté, mais la zone de percussion se situe sur une partie lisse au-delà du facettage. L'angle de chasse est supérieur à 90° et la corniche est brute. Un demi-cercle est visible sur la ligne

postérieure du talon. Le bulbe est prononcé et étalé mais sans ridicule.

Tous ces produits semblent donc débités à la percussion indirecte.

Autres structures :

- 3 produits laminaires sont issus de la structure 141. Contrairement à la structure précédente, les informations sont très réduites. En fait, seul un distal d'une lame retouchée à 3 pans livre quelques indications sur le module du débitage (fig. 47, n° 9). Il s'agit d'une lame irrégulière flottante en silex bartonien avec un rythme 2-1-2'. Un fragment triangulaire centimétrique en silex bartonien est également présent. Une certaine régularité est perceptible mais ce produit laminaire est incertain. Le dernier produit est une armature tranchante en silex secondaire assez irrégulière et cassée : 3 pans sont discernables et le support est un distal de produit laminaire fin.

- La structure 80 (demi est) livre un proximal de lame régulière en silex sénonien (fig. 47, n° 7). Le produit est régulier, rectiligne et à section trapézoïdale débité selon un rythme 2-1-2'. La corniche est abattue mais non abrasée et le talon est facetté par des enlèvements assez larges. Le talon est déjeté par rapport à l'axe de la lame et l'angle de chasse est ouvert (80°). Le bulbe est assez prononcé et étalé. La bonne régularité et les caractéristiques de la partie proximale indiquent l'emploi de la percussion indirecte.

- Une lame en silex thanétien provient du décapage. Il s'agit d'un produit entier à 2 pans (dont un cortical) peu régulier et courbe (63 x 14 x 4 mm). Le talon est millimétrique avec la corniche abattue, légèrement oblique et dièdre. Le bulbe est étalé sans ridicule. Le second pan présente une série de 4 enlèvements obliques d'un petit gabarit.

- Un court mésial d'une lame à 3 pans en silex bartonien a été trouvé dans la st. 139. Le débitage est bipolaire et le pan droit correspond à un positif d'une face inférieure. Il s'agit donc d'un produit laminaire débité sur un éclat (fig. 47, n° 2).

Concernant les dimensions, les produits entiers oscillent entre 4 et 8 cm, mais avec un groupe de trois lames en silex bartonien de 7-8 cm de long opposé à deux lamelles en silex secondaire de 4 cm. Le rapport largeur/épaisseur est mesurable sur un plus grand nombre de produits (). Les dimensions distinguent de nouveau deux groupes. Le premier correspond à des produits essentiellement compris entre 15 et 20 mm de large pour 2 à 4 mm d'épaisseur ; 3 produits plus épais et légèrement plus larges sont présents. Tous les produits laminaires retouchés sont dans ce groupe. Le second correspond à des produits lamellaires de 8-10 mm de large pour 2 mm d'épaisseur. Un dernier produit peut être ajouté



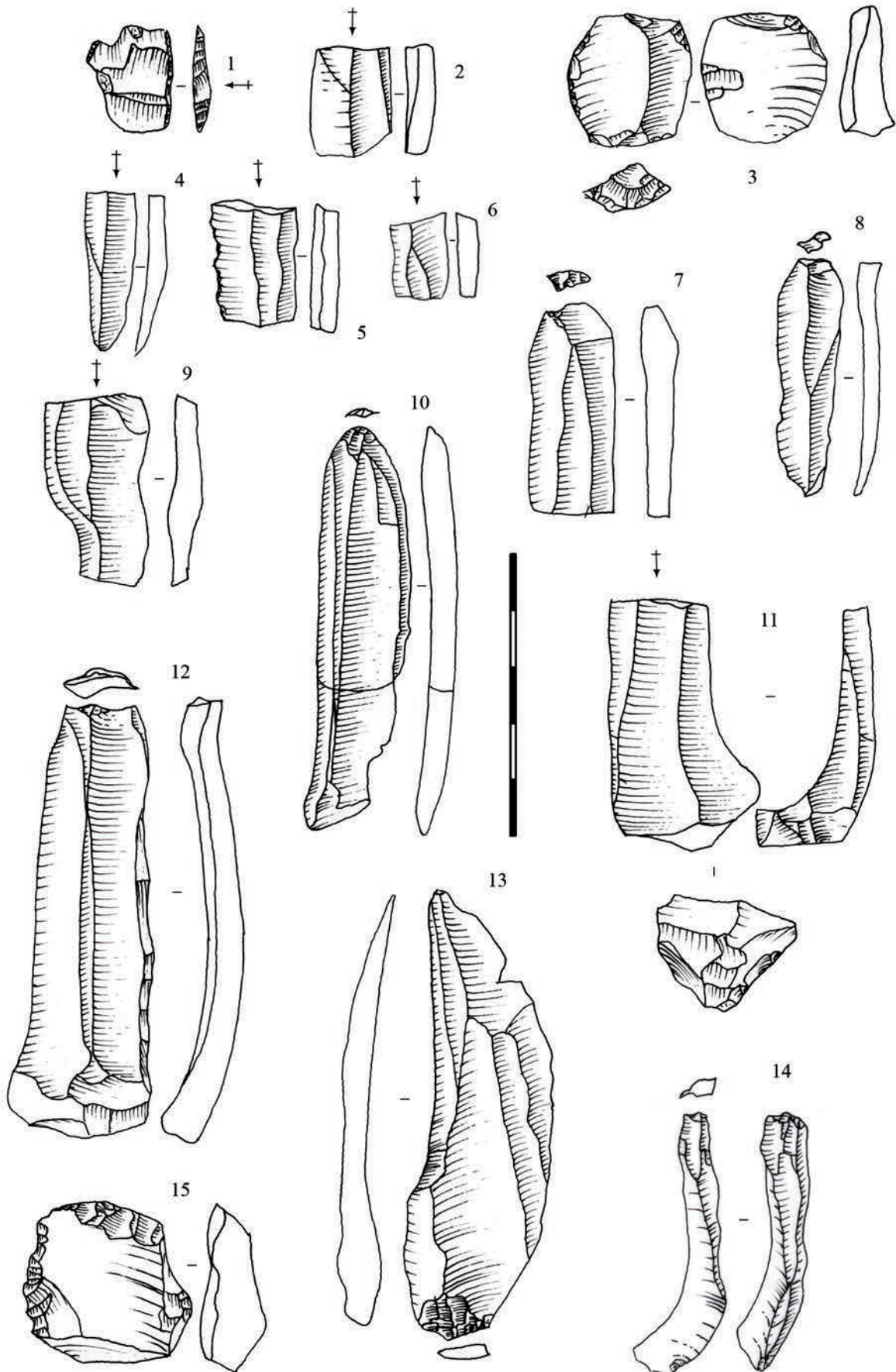


Fig. 47 - Mobilier lithique des couche 140 et 141.

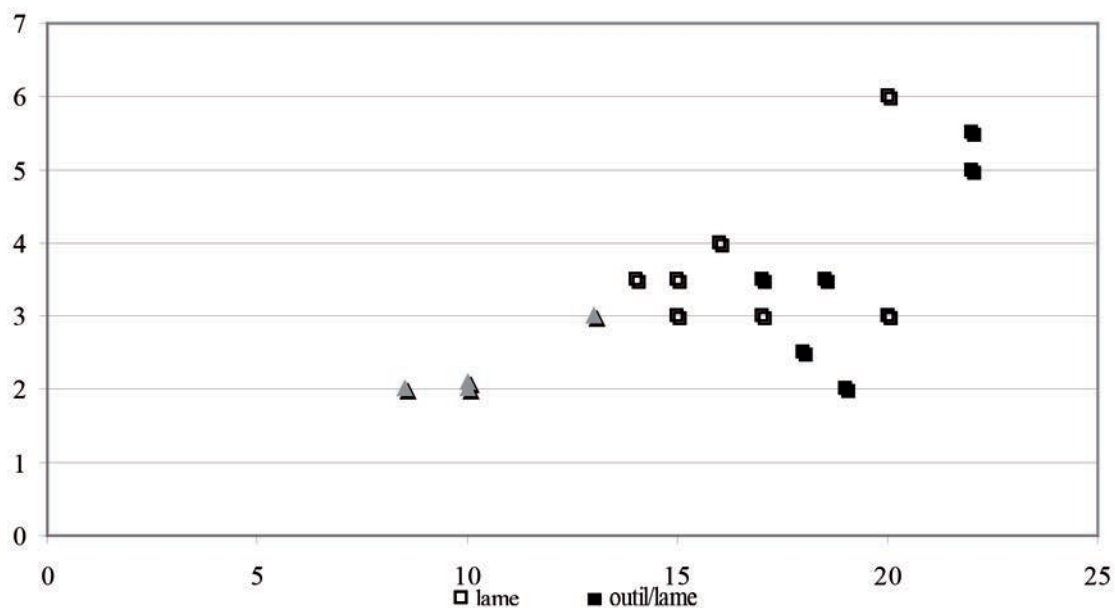


Fig. 48 - Comparaison de la largeur et de l'épaisseur des pièces lithiques des couches 140 et 141.

bien que plus large et plus épais : il s'agit du mésial avec un pan Kombewa qui témoigne d'un débitage laminaire sur tranche d'éclat.

*Les restes bruts de taille*

En fonction de l'outillage et des produits laminaires présents dans les deux couches, nous les avons classés selon la technique de percussion et l'appartenance claire à un type de production. Les fragments et la plupart des petits éléments ont été le plus souvent écartés du tri technologique car trop ubiquistes, ou ne présentant pas un schéma diacritique évocateur d'une production ou d'une autre.

En ce qui concerne les éclats en silex secondaire, on peut retenir que 4 éclats sont Kombewa et témoignent donc de l'aménagement d'éclats. Une pièce plus massive avec un schéma unipolaire pourrait être attribuée à un débitage d'éclats. Les 3 autres sont minces et courtes, et l'une est débitée à la percussion indirecte en partie distale d'un éclat, ce qui peut indiquer une préparation de crête. Un fragment proximal régulier à 3 pans débité à la percussion indirecte s'inscrit dans une production laminaire également.

Pour les éclats en silex bartonien, on reconnaît plus facilement des éclats liés à la préparation ou à l'entretien du débitage laminaire. Trois éclats peuvent s'intégrer dans une préparation de crête, un éclat laminaire rectiligne dans une préparation ou un débordement d'une table sur un flanc et un grand éclat bipolaire fin dans la préparation d'un flanc. Une pièce massive, dont la face inférieure est gélive, présente sur un bord une succession de négatifs transversaux sous crête.

Un éclat Kombewa est également présent, débité à la percussion à la pierre. Enfin, deux pièces assez chaotiques, débitées à la percussion à la pierre, ne semblent pas s'inscrire dans une production laminaire.

*L'outillage*

Les outils sont assez peu nombreux. Un tri rigoureux a été réalisé concernant les retouches car de nombreuses pièces présentes des impacts récents ou des cassures liées au décapage.

St. 140 :

- 1 grattoir sur éclat semi-cortical en silex sénonien. Le front est convexe discontinu au centre sur une face de fracture distale (fig. 46, n° 3).

- 1 talon de hache polie en silex bartonien ; des éclats couvrants recourent le polissage. La section semble lenticulaire (fig. 46, n° 1).

- 1 pièce tronquée en silex bartonien (fig. 47, n° 3). Le support semble laminaire et le front distal est aménagé par des enlèvements directs sur le bord droit et gauche qui sont recoupés en partie centrale par des enlèvements obliques inverses. Cette tronçature peut être interprétée comme un procédé de fracture d'une lame.

- 2 éclats retouchés en silex bartonien. Il s'agit d'un éclat dont l'un des bords est aménagé par deux lignes de retouches directes qui dégagent une partie massive avec des retouches inverses. Cet éclat correspond à l'ablation d'un bord d'éclat gélif ou d'un grand éclat avec des surfaces naturelles sur les deux faces (fig. 46, n° 5). Le second est débité à la percussion dure et présente un bord distal avec des retouches continues directes puis inverses. Un grand enlèvement laminaire perpendiculaire est recoupé par des petits enlèvements axiaux par

rapport au sens de débitage de l'éclat (fig. 46, n° 2).

- 1 fragment mésial d'éclat laminaire en silex sénonien avec un pan cortical. Des retouches fines sont présentes sur les deux bords.

- 1 outil sur bloc ? Il s'agit d'un fragment de bloc ou très gros éclat avec une face naturelle gélive, en silex bartonien. La face supérieure est aménagée par des enlèvements directs débités à la percussion dure et des retouches directes ou inverses réparties sur plusieurs zones.

- 1 lamelle retouchée en silex sénonien à patine grise. Le bord droit est affecté par une retouche courte et large discontinue.

- 1 lame retouchée. La retouche est localisée sur la partie outrepassée de la lame. Il s'agit d'une retouche abrupte et continue (fig. 47, n° 11)

St. 141 :

- 2 éclats retouchés débités à la percussion dure. Le premier en silex bartonien présente quelques esquillements ou écrasements localisés. Le second en silex sénonien montre un esquillement inverse en partie distale et le bord droit retouché inverse (fig. 47, n° 15).

- 1 flèche tranchante. La pièce est brûlée et cassée. Le support est un distal laminaire et irrégulier. La forme est trapézoïdale avec un bord gauche abattu par des retouches abruptes, le bord droit est cassé et montre quelques retouches fines (fig. 47, n° 1).

- 1 distal irrégulier d'une lame en silex bartonien à 3 pans. Quelques fines retouches localisées sont présentes (fig. 47, n° 9).

### *Synthèse des productions*

Malgré l'indigence du mobilier lithique, cette série apporte des informations pertinentes qui distinguent différents types de production.

#### *La production d'éclats ?*

Une production d'éclats à part entière n'est pas clairement attestée dans le matériel de Beurieux. Seule une pièce sur bloc, que nous avons classée dans les outils indéterminés, pourrait en fait correspondre à un nucléus à éclats mais de très courtes dimensions (<3 cm de long). De même, un nucléus à éclats laminaires à front semi-tournant pourrait s'intégrer dans une production d'éclats courts et fins (fig. 46, n° 4). Les différents supports utilisés pour l'outillage pourraient s'intégrer dans des éclats de mise en forme ou de préparation des blocs pour le débitage laminaire. La percussion dure et l'indirecte sont attestées et des éclats correspondant à des déchets de la préparation des volumes laminaires sont répertoriés. On distingue également la présence d'éclats Kombewa mais qui peuvent être mis en relation avec une des deux méthodes laminaires (cf. partie suivante).

#### *Les productions laminaires*

Les témoins des productions laminaires permettent clairement d'identifier deux types de production :

- Une production de lames d'un petit gabarit d'après les longueurs des produits entiers (8-10 cm de long sur 1,5 à 2 cm de large). Malgré une certaine variabilité des types de talon et des préparations au détachement, la très bonne régularité de certains produits, les angles de chasse ouverts, la présence de talons lisses concaves, de corniches brutes ou partiellement abattues et les parties distales « enveloppantes », très courbes presque outrepassées, démontrent l'emploi de la percussion indirecte. Selon les quelques lames présentes, on peut indiquer certaines particularités dans la préparation et le débitage. Les préparations de crête sont attestées par une lame sous-crête (fig. 47, n° 12). Le débitage bipolaire est présent sur deux lames. La première montre un débitage unipolaire successif opposé sur deux tables différentes (fig. 47, n° 11). L'outrepassé distal a emporté une partie du plan de frappe opposé et des négatifs laminaires opposés sont discernables sur le flanc distal de ce produit. Le plan de frappe précédent est entretenu par des petits enlèvements. Ce produit suggère plutôt un débitage sur un nucléus à surface laminaire quadrangulaire. Le second produit peut être une lame de recarénage de la base du nucléus (fig. 47, n° 13). La bipolarité des enlèvements est visible sur la face supérieure mais elle est successive. En effet, les enlèvements distaux sont tous antérieurs à ceux de la partie supérieure qui partent du même plan de frappe que la lame. La régularité des négatifs de la série distale semble indiquer qu'il s'agit de la surface laminaire principale. Donc au final, ces produits indiquent un débitage unipolaire avec permutation du volume pour le premier cas.

Un nucléus peut être rapporté à cette production (fig. 46, n° 6). Dans son état final, le volume est épuisé et la dernière surface laminaire quadrangulaire présente quelques produits courts et plats à la percussion indirecte (angle supérieur à 90°). Une première table est présente sur le flanc droit dont il ne reste que les parties distales des négatifs laminaires. Les deux tables sont plates et rectilignes. Quelques derniers éclats à la percussion dure sont réalisés sur le dos du nucléus. La régularité générale de ce nucléus est nettement inférieure à celle observée sur les lames.

- L'originalité du mobilier lithique de Beurieux provient d'une production de lamelles, c'est-à-dire de produits laminaires étroits et courts (largeur inférieure à 1 cm et n'excédant probablement pas les 5-6 cm de long). L'objectif et la méthode sont clairement attestés par plusieurs nucléus retrouvés dans les structures 140 et 141. Les deux pièces les

plus claires sont des nucléus sur éclat épais en silex bartonien débités par la tranche (fig. 46, n° 7 et 8). Le côté de l'éclat peut être préparé par des enlèvements transversaux bifaciaux qui forment une crête sur un des bords. Le plan de frappe correspond au talon de l'éclat support et est partiellement aménagé par des petits éclats. La régularité des produits est assez variable. Pour le nucléus n° 7 (fig. 46), seules deux lamelles sont discernables, une sur chaque bord. En revanche, pour la pièce n° 8 (fig. 46), une première surface présente au moins trois enlèvements réguliers et une seconde surface perpendiculaire (le plan de frappe correspond à la première table), 4 autres d'une moins bonne facture. Les angles de chasse et la régularité de la première table évoquent la percussion indirecte. Parmi les produits laminaires, on peut reconnaître une lamelle outrepassée en silex gris réalisée à la percussion indirecte (fig. 47, n° 14). Ce produit s'apparente à une chute de burin mais on discerne une série d'enlèvements précédents ainsi qu'une abrasion de la corniche. Un distal lamellaire à section triangulaire a été retrouvé avec le nucléus n° 280 qui présente un gabarit parfaitement assimilable à cette production (fig. 47, n° 4). Enfin, un mésial à 3 pans en silex bartonien avec un pan d'une surface inférieure d'un éclat est bien issue de cette production (fig. 47, n° 2). Un dernier produit en silex gris, réalisé à la percussion indirecte, présente un gabarit compatible avec ce qui est estimable (fig. 47, n° 8). Par extension, on peut également joindre deux autres nucléus qui semblaient assez étonnants au premier examen. Ainsi, le nucléus n° 303 sur un gros éclat d'entame à crête peut être attribué à ce type de production (fig. 46, n° 8). La surface lamellaire est installée sur la partie distale et montre 6 enlèvements, mais de petit gabarit. En se basant sur les produits reconnus dans le mobilier, il s'agirait alors d'une pièce abandonnée en cours, suite aux réfléchissements courts des produits sur le haut du front. Enfin, le dos du nucléus n° 303 sur un gros éclat débité à la percussion dure montre une lamelle extraite sur la face inférieure de l'éclat support de la partie distale suivie d'une seconde tentative opposée réfléchi (fig. 46, n° 4).

Ainsi, ce débitage de produits courts et étroits est réalisé sur des éclats épais qui sont très probablement issus des phases préparatoires du débitage laminaire. La ou les surfaces lamellaires sont installées sur les bords ou la partie distale, ce qui permet de bénéficier des convexités naturelles favorables sur les deux flancs. L'arête initiale peut être aménagée par des éclats transversaux pour donner du cintre aux flancs du nucléus. Ce débitage est réalisé à la percussion indirecte. Il s'apparente au débitage de « frites » du Rubané de Hesbaye qui présente la même méthode. Néanmoins, ce dernier se distingue fortement par sa technique de percussion (dure) et les produits souvent à section quadrangulaire.

## Le mobilier lithique de la tombe 31 et comparaison avec les « niveaux »

### Les matières premières

Parmi les 16 pièces lithiques découvertes dans la tombe 31, une seule, entièrement patinée mais à gyrogonites de characées nettement visibles, est en silex bartonien. Ce silex est présent dans de nombreux endroits au sud de l'Aisne, dont les gîtes de Romigny et Lhéry dans la Marne offrent les plus grands blocs. Les 15 autres pièces sont en silex crétacé sénonien. Comme pour celles issues des couches 140 et 141 (*cf. infra*), la patine blanc bleuté ne permet pas de déterminer leur étage géologique d'origine, même si de rares pièces à mi-patine laissent voir un silex brun translucide très lisse, pouvant correspondre au Campanien de Champagne. En tout état de cause, les 3 lames partiellement corticales ne présentent ni les caractéristiques des silex secondaires du Thanétien, ni le néo-cortex roulé brun orangé des silicifications tertiaires que l'on trouve dans les alluvions environnantes. Ces 15 pièces sont donc considérées comme silex sénonien.

### Présentation générale

Le mobilier lithique de la tombe est relativement abondant, comprenant lames, éclats laminaires et éclats, bruts de débitage ou façonnés. Les lames, au nombre de 13, sont largement majoritaires, mais variées du point de vue technologique. Aucun nucléus n'a été déposé dans la tombe, ce qui est banal en contexte funéraire, mais la présence de plusieurs lames sous-crête permet de compléter utilement les indications sur le débitage laminaire. Toutes les tentatives de remontages ont été infructueuses.

### L'approche technologique

#### Les produits laminaires

- Une lame sous-crête entière (fig. 25, n° 7) est cassée en deux. La cassure relève peut-être de la taphonomie, une pression accumulée en cours d'enfouissement ayant pu provoquer la cassure proximale en languette. La lame, à profil arqué, est courte et étroite, à épaisseur très irrégulière (49 x 13 x 3 mm). Le talon est punctiforme, la corniche abrasée et le bulbe creux, esquillé. Les bords sont relativement irréguliers. Elle a été débitée par percussion directe à la pierre tendre. Les distaux d'enlèvements transversaux visibles sur le bord droit attestent de la préparation de crête dans le cadre du débitage laminaire et le négatif laminaire du bord gauche d'une séquence unipolaire. À l'examen macroscopique, elle ne semble pas avoir été utilisée.

- Un éclat laminaire (ou une lame très trapue) sous-crête (fig. 25, n° 6) est entier (57 x 24 x 4 mm), légèrement torse en distal et profil très plat. L'aménagement du nucléus apparaît sous forme d'un façonnage de crête par des éclats larges et longs, envahissant le dos/flanc cortical. Le talon est linéaire (11 x 20 mm), la corniche supprimée, le bulbe diffus. Il a été débité par percussion indirecte. Quelques micro-esquillements apparaissent en distal du bord droit.

- Un distal de lame (fig. 25, n° 2) large et d'épaisseur irrégulière (65 x 20 x 4,4 mm) possède des bords irréguliers et des nervures flottantes. Il s'agit du fragment d'une des plus longues lames de l'ensemble. Tous les négatifs sont laminaires et unipolaires (rythme 4-3-2-1), dont l'un réfléchi.

- La lame n° 176 (fig. 25, n° 3), cassée en distal, présente un profil arqué amorçant un réfléchissement en partie distale, suggérant que la lame est presque entière (57 x 16 x 5 mm). Le talon (9,7 x 3 mm) se présente comme un faux-dièdre, avec un point d'impact situé dans la concavité de l'un des deux enlèvements, ce que confirme l'abrasion de la corniche et un angle de chasse d'environ 80°. Le bulbe est net et esquillé. L'unique nervure et les bords sont réguliers. Cette lame a été débitée par percussion indirecte. Les deux négatifs sont laminaires et de même orientation (débitage unipolaire).

- Une autre lame (fig. 25, n° 4) est probablement presque entière, comme le suggère son profil en distal. Le talon est lisse (11 x 2,6 mm), présentant un angle de chasse de 75-80°. La corniche est à peine abrasée, le bulbe net sans ride. C'est une lame d'assez gros gabarit (65 x 26 x 4,5 mm). Trois négatifs sont laminaires (de rythme 1-2-3), auxquels s'ajoute le négatif d'un ultime enlèvement qui n'a pas pu filer. Les bords et nervures sont flottants. Il s'agit d'un débitage unipolaire par percussion indirecte.

- Une lame entière (fig. 25, n° 5) est très arquée, courte, large et assez épaisse (56 x 19 x 5,5 mm), le talon est linéaire (3 x 1,5 mm), avec un angle de chasse de 90°, la corniche est totalement supprimée, le bulbe net et sans ride. La lame a 3 pans principaux, de rythme 2-1-2', montrant un millimétrique quatrième pan, antérieur, sur le bord gauche et la partie d'un cinquième enlèvement en distal de bord droit. Tous les négatifs d'enlèvements sont laminaires et issus d'un débitage unipolaire par percussion indirecte. Une petite plage corticale résiduelle en distal indique un nucléus court et partiellement aménagé.

- Une lame (fig. 25, n° 12) presque entière (84 x 22 x 8 mm) présente un profil arqué d'épaisseur irrégulière. Elle possède un talon facetté, surprenant

par rapport à la corniche soigneusement supprimée. L'aménagement du nucléus est perceptible d'une part avec le distal d'un enlèvement de crête, visible au centre de la pièce, et d'autre part avec les deux enlèvements opposés, en distal du bord droit. Le bord gauche témoigne d'un débitage laminaire unipolaire. Plusieurs réfléchissements viennent buter dans la zone corticale. Cette lame a été débitée par percussion indirecte.

- Une lame (fig. 25, n° 1) est presque entière, étroite et assez épaisse (61 x 16 x 4 mm), à 3 pans de rythme 3-2-1, témoignant d'un débitage unipolaire. Le talon est linéaire (4,7 x 1,8 mm), la corniche supprimée et le bulbe diffus et esquillé. Les nervures et les bords sont réguliers. Il s'agit d'une lame débitée par percussion indirecte.

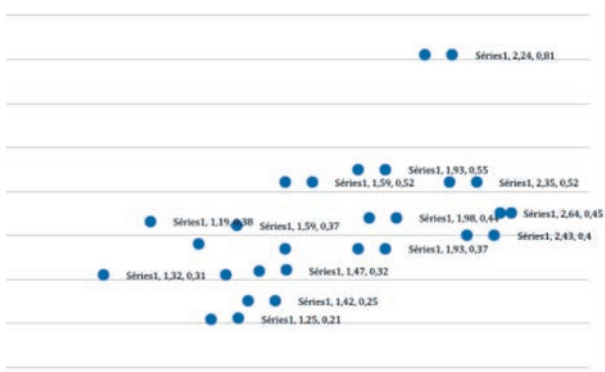
- Un fragment proximal de lame gauchie (fig. 25, n° 8) possède un talon linéaire (5 x 1,5 mm), désaxé et avec un angle de chasse ouvert (90°), la corniche nettement supprimée. Le bulbe est net et court. Cette lame, étroite et peu épaisse (20 x 12 x 2 mm) a été débitée par percussion directe tendre (pierre tendre probable). Les négatifs résiduels de 3 enlèvements laminaires sont visibles et témoignent d'un débitage unipolaire.

- Un petit fragment proximal de lame à 3 pans (fig. 25, n° 9), de rythme 3-2-1 unipolaire, possède un talon linéaire (6 x 2 mm) désaxé, une corniche intacte et un bulbe net et esquillé. La lame (22 x 15 x 3 mm) a été débitée par percussion indirecte.

- Un court fragment distal de lame (fig. 25, n° 10), étroit et peu épais (29 x 12 x 4 mm), témoigne d'enlèvements antérieurs laminaires, voire lamellaires, de même origine que le support (unipolaire).

- Enfin, les trois armatures de flèches à tranchant transversal sont façonnées sur mésial de lames témoignant d'un débitage unipolaire. L'une (fig. 25, n° 16) est une petite lame étroite et peu épaisse (14 x 2,5 mm) à 3 pans (1-2-3) et bords peu réguliers ; les deux autres (fig. 25, n° 13 et 14) sont des lames de plus grand gabarit, à bords parallèles réguliers, larges et épaisses (respectivement 23 x 5 mm et 19 x 4 mm), dont l'une est à 2 pans et l'autre à 3 pans (2-1-2').

Les longueurs des 7 lames entières (ou presque entières) sont comprises entre 5 et 8,5 cm, la plus courte débitée par percussion directe à la pierre tendre, tandis que les 6 autres, comprises entre 5,5 et 8,5 cm, l'ont été par percussion indirecte. Le rapport largeur/épaisseur (tab. X), mesurable sur les 14 produits laminaires, montre que les lames font 12 à 26 mm de large pour 2 à 5,5 mm d'épaisseur ; la seule qui se distingue par sa plus forte épaisseur



**Tab. X** - Rapport largeur/épaisseur des lames de la tombe 31 de Beaurieux.

de 8 mm est une lame à demi corticale. Bien qu'il soit impossible de mettre en évidence des groupes clairement séparés, les lames plus étroites mesurent ≈12-15 mm de large et ≈2-5 mm d'épaisseur, tandis que les lames plus larges font ≈20-25 mm de large et ≈4-6 mm d'épaisseur.

Si différentes préparations du plan de frappe sont attestées, il s'agit dans la majorité des cas d'un talon lisse (ou linéaire, voire punctiforme, et un faux-dièdre) avec suppression de la corniche, tant pour le débitage par percussion indirecte que directe. Un seul talon facetté est présent, mais accompagné d'une suppression de corniche.

#### Les éclats

- Un éclat de mise en forme (fig. 25, n° 11) est un accident Siret, gauchi, à talon lisse, corniche intacte et bulbe diffus esquillé, débité par percussion directe à la pierre tendre.

- Enfin, le support de l'armature perçante n'est pas identifiable du fait de la retouche couvrante bifaciale.

#### Les outils

- Un burin d'angle sur troncature oblique est façonné sur lame probablement entière. Ni la dent du burin ni le tranchant ne portent de trace macroscopique d'émoussé ou d'esquille (fig. 25, n° 12).

L'outil le mieux représenté est l'armature de flèche, avec 4 individus, dont 3 tranchantes et une perçante :

- Une petite armature perçante triangulaire à base concave (24 x 20 x 4 mm ; fig. 25 n° 15) est façonnée par retouche très soignée, couvrante bifaciale, rasante par pression, fine et régulière. La retouche aménage également une concavité nette et régulière de la base. Aucun enlèvement dû à un impact n'est présent sur la pointe. Le caractère couvrant bifacial de la retouche ne permet pas la détermination du support utilisé, mais le profil

clairement et régulièrement biconvexe laisse penser qu'il pourrait s'agir d'un éclat de type Kombewa.

- Une armature tranchante trapézoïdale (20 x 19 x 4 mm ; fig. 25, n° 14) est façonnée par retouche directe abrupte totale des deux bords, rectiligne sur le bord distal et légèrement concave sur le bord proximal. Le tranchant est intact.

- Une très petite armature tranchante, à bords peu réguliers et parallèles (11 x 14 x 2,5 mm ; fig. 25, n° 16), est trapézoïdale ; les bords sont façonnés par retouche directe, totale, ½ abrupte (bord distal) et ¾ abrupte (bord proximal) et retouche inverse courte rasante partielle des deux bords. Le tranchant montre un très léger micro-esquille du côté gauche.

- Enfin, une armature à tranchant transversal trapézoïdale (20 x 23 x 5 mm ; fig. 25, n° 13) est façonnée par une retouche très soignée et régulière, directe, totale, abrupte à ¾ abrupte des deux bords. Le tranchant est intact.

Du fait qu'il s'agit d'un mobilier sélectionné pour un contexte funéraire et d'une très petite série, le lithique de la tombe ne peut évidemment témoigner de l'ensemble de la production lithique taillée Cerny de Beaurieux. Néanmoins, l'approche technique permet de restituer quelques éléments de cette production : elle concerne ici uniquement une production laminaire, unipolaire, essentiellement par percussion indirecte. Il s'agit dans presque tous les cas d'un débitage sur plan de frappe lisse, avec suppression de la corniche. La mise en forme du nucléus s'opère par l'aménagement de crêtes. Les produits sont des lames assez courtes, puisque les plus grandes dimensions observées n'atteignent pas 9 cm de longueur, souvent flottantes. Il semble possible de distinguer deux catégories de supports laminaires, des lames larges et relativement épaisses d'une part, et des lames plus légères et étroites d'autre part. Les pièces lithiques de la tombe ne se distinguent pas des niveaux pour l'ensemble de ces points.

En revanche, *a contrario* des niveaux, le silex secondaire sénonien est quasi exclusivement représenté dans la tombe. Aucune production d'éclat n'est représentée, ni aucun produit du débitage lamellaire. Le burin ne peut pas non plus correspondre au débitage sur tranche de support repéré dans les niveaux. Deux pièces de la tombe présentent les stigmates d'un débitage par percussion directe tendre, absent des niveaux.

Du point de vue de l'outillage, là encore, la représentativité de la tombe est faussée. En effet, aucun grattoir ni fragment de hache polie en silex ne sont attestés ici, alors qu'il s'agit d'outils très communs du Néolithique moyen. Outre un burin

d'angle sur lame, les armatures de flèche sont l'outil principal déposé dans la tombe, alors qu'une seule est présente dans les niveaux. Toutes les armatures tranchantes, majoritaires (3 ex.), sont de meilleure facture que celle des niveaux et deux sont nettement plus grandes. L'armature perçante, quant à elle, de façonnage très soigné, n'est pas du tout attestée dans les niveaux, les comparaisons typologiques étant à rechercher ailleurs (cf. infra).

## La faune

### Nature de l'échantillon

La faune a été recueillie près de l'immense bâtiment. Le total des ossements s'élève à 349 restes pesant environ 4 kg ; le matériel provient principalement des couches 140 et 141 (82 %). Il y a cependant une différence entre les deux strates, la première contenant beaucoup plus de mobilier osseux que la seconde (247 restes contre 45). Les autres structures prennent la forme de fosses (n° 86, 93, 139, 147), de chablis (n° 80, 142, 144, 149, 151), ou d'un chenai (points 14 et 15) ; enfin quelques points ont été relevés hors d'un contexte de structure (points 13 et 44). Dans tous les cas, on ne dénombre qu'un ou deux restes par unité (tab. XI).

Le matériel n'est pas bien conservé et l'on recense de nombreuses traces d'érosion à la surface des os qui prennent la forme de fentes longitudinales. Ces marques témoignent d'une exposition à l'air libre avant enfouissement, mais curieusement, aucune trace de carnivore n'a été repérée sur le matériel. Le nombre de restes indéterminés est très élevé (près de 72 %) par comparaison au taux habituel obtenu dans les habitats du Néolithique ancien ou moyen (plutôt 60 %), ce qui indique une fragmentation des restes prononcée (tab. XII).

Le taux de restes brûlés (18 %, tab. XII) est plus important que celui recensé dans les fosses d'habitat du Néolithique ancien et se rapproche de celui des

fossés d'enceintes du Néolithique moyen. Ce sont des restes de petite dimension, avec des degrés de combustion assez variés. Ainsi, les fragments peuvent être de couleur noire (exposition peu prolongée ou bien à faible température), de couleur grise (exposition plus longue) ou de couleur blanche (calcination). Ces restes témoignent probablement de rejets de foyers et seuls deux fragments sont identifiables (esquilles de bois de cerf). La majorité provient de la couche 140 (n = 48 soit 19 % de brûlés), mais comparativement, c'est la structure 141 qui détient la plus grande proportion de restes calcinés (n = 55 soit 35,5 % de brûlés).

### Analyse de la faune

#### Composition de la faune

Analyser séparément les structures n'aurait pas de signification. En effet, la couche 140 rassemble la majorité du mobilier, la couche 141 n'ayant que 6 restes déterminés sur les 40 répertoriés, et les autres structures ne détenant qu'un ou deux restes maximum (tab. XI). La faune sera donc traitée comme un ensemble, rassemblant les deux couches, les fosses et les chablis ; l'on distinguera les structures seulement en cas de nécessité, pour souligner des faits importants.

La faune est largement composée d'animaux domestiques (près de 78 %) et parmi eux les bovins dominant (68 %, fig. 49). La seconde espèce à être représentée est le porc (environ 9 %), puis viennent le cerf (6 % sans les bois) et l'aurochs (6 %). La présence des caprinés, comme celle des sangliers, est très marginale (un seul reste chacun).

Plusieurs informations dérivent de cette liste des espèces. Tout d'abord, elle ne dépare pas de ce que l'on peut trouver dans le Néolithique, à savoir une prédominance de l'élevage sur la chasse et une prépondérance des bovins sur les autres animaux consommés.

Structure	80	86	93	139	140	141	142	144	147	149	151	sans n°	Total
Bovin domestique				2	52	2	1			1		11	69
Caprinés						1							1
Porc				1	5	1						2	9
Cerf					4							2	6
Sanglier					1								1
Aurochs					4							2	6
Bovins					1								1
Suinés			1										1
Bois de cerf	1				5	2							8
Indéterminés		1			181	39	1	1	1		3	20	247
Total	1	1	1	3	253	45	2	1	1	1	3	37	349

Tab. XI - Détermination des espèces dans les structures.

Beaurieux "La Plaine"	NR	% NR	Poids (g)	NMI
Bovins domestiques ( <i>Bos taurus</i> )	69	67,6	2058	2
Caprinés ( <i>Ovis aries</i> / <i>Capra hircus</i> )	1	1,0	0,2	1
Porc ( <i>Sus domesticus</i> )	9	8,8	75,2	1
Cerf ( <i>Cervus elaphus</i> )	6	5,9	267	1
Sanglier ( <i>Sus scrofa</i> )	1	1,0	12	1
Aurochs ( <i>Bos primigenius</i> )	6	5,9	356	2
Bovinés ( <i>Bos sp.</i> )	1		18	
Suidés ( <i>Sus sp.</i> )	1		500	
Bois de cerf	8		72	
Total déterminés	102	29,2	3358,4	
Total indéterminés	247	70,8	603,4	
<b>TOTAL</b>	<b>349</b>		<b>3961,8</b>	
Total animaux domestiques	79	77,5		
Total animaux sauvages	13	12,7		
Total os brûlés	66	18,2		

Tab. XII - Décompte des espèces.

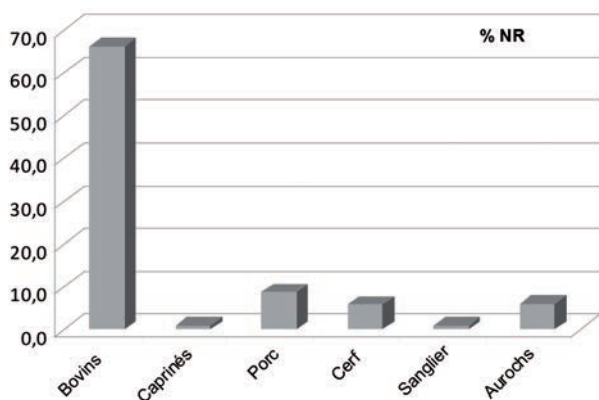


Fig. 49 - Répartition des espèces animales toutes structures confondues.

Sorti de ce cadre général, des singularités sont néanmoins perceptibles. Ainsi, l'absence des moutons et des chèvres est très marquée et quelque peu étonnante (un seul fragment d'émail dentaire dans la couche 141). On peut s'interroger également sur l'absence du chevreuil, ou encore celle du petit gibier à fourrure (castor, blaireau, lièvre etc.).

Ces manques suggèrent, soit une conservation différentielle des restes, soit un choix intentionnel visant une sélection d'espèces particulières. Le premier facteur transcrirait une représentation excédentaire des os de grande taille tels que ceux issus des bovins, des cerfs et des sangliers au détriment de ceux des espèces plus petites. Le second facteur dévoilerait l'élimination délibérée des caprinés, des chevreuils et de la petite faune sauvage de la consommation. En fait, il est fort

probable que cette faune soit l'expression de ces deux paramètres, sans qu'il soit possible d'estimer la proportion de l'un et de l'autre. Ainsi, on peut envisager que la conservation différentielle ait fait disparaître les os de petite dimension, tels que ceux du petit gibier à fourrure, d'autant que les restes recueillis dans des couches ne bénéficient pas d'un milieu protégé identique à celui des structures en creux, dans lesquelles les ossements sont recouverts rapidement de sédiment. Cependant, il est curieux qu'aucun os de grand mammifère juvénile (veau par exemple) ne soit présent dans l'échantillon, c'est pourtant une composante obligée au sein des rejets culinaires domestiques néolithiques quotidiens. On les retrouve habituellement, même en cas de mauvaises conditions de conservation, car les os de veaux ou de jeunes aurochs sont volumineux et relativement résistants.

L'âge d'abattage précis des animaux n'a pas pu être estimé faute de table dentaire conservée, mais les quelques extrémités osseuses recueillies indiquent bien l'absence de jeunes animaux (tab. XIII). L'aspect des diaphyses va dans le même sens : ce sont des animaux adultes ou bien en passe de le devenir. On est donc en droit de se demander si les os présents sur le site ne reflètent pas une sélection particulière, ciblée sur les animaux adultes.

Parmi ceux-ci, la présence de mâles est marquée, aussi bien chez les bovins domestiques que parmi les aurochs. On dénombre ainsi en Nombre Minimum d'Individus (NMI) un aurochs mâle



	Os	NR épiphysés	NR non épiphysés
7-10 mois	Scapula	2	0
	Coxal		
12-18 mois	Humérus distal		
	Radius proximal	1	0
24-30 mois	Métacarpe dtl		
	Tibia dtl		
27-36 mois	Métatarse dtl	1	0

Tab. XIII - Âge d'abattage.

pour un aurochs femelle et un taureau pour une vache. Ce chiffre peut paraître de prime abord insignifiant, mais en fait il ne l'est pas. En effet, il est très rare, dans un échantillon de taille modeste comme celui-ci, de trouver des taureaux ou des aurochs adultes mâles. Au sein d'un troupeau de bovins traditionnel, les vaches d'âge adulte ou quasi-adulte sont représentées en plus grand nombre, car une gestion raisonnée du troupeau exige que la plupart des taureaux soient abattus jeunes. On retrouve indirectement cet état de fait dans les rejets de consommation domestique néolithiques : habituellement les os de vaches sont mieux représentés que ceux des taureaux. Quant à l'aurochs, les nombreuses faunes du Néolithique ancien analysées montrent que ce sont les femelles qui sont ciblées en premier lieu (HACHEM 2011a), la chasse aux individus mâles solitaires étant probablement plus difficile que celle des femelles.

Dans les enceintes Cerny du sud du Bassin parisien, une remarque identique a été faite à partir des échantillons recueillis : autant de mâles que de femelles survivaient au-delà de deux ans, âge estimé pour la maturité sexuelle (TRESSET 1997). Deux hypothèses ont été proposées pour expliquer cet état de fait : soit la castration des jeunes mâles, soit le maintien sur pieds d'un nombre important de taureaux pour la reproduction du troupeau.

### Constitution des rejets

- On dénombre deux bovins. Ils sont représentés par des parties anatomiques variées, qui incluent les principaux morceaux de la tête à la queue (tab. XIV).

Une phalange 1, appartenant à une vache, est perforée. Les perforations réalisées sur des premières phalanges de bovins domestiques ou d'aurochs sont répertoriées au Néolithique moyen II, notamment en Allemagne. Il ne s'agit pas d'un os travaillé dans le sens classique du terme puisque la perforation ne fait l'objet d'aucun soin particulier. Elle se présente comme un enfoncement au milieu de la diaphyse, comme le montre bien un exemplaire similaire trouvé dans l'enceinte du

Néolithique moyen II de Villers-Carbonnel (HACHEM *et al.* 2016b, HACHEM & BEDAULT 2014, fig. 111). Elles sont considérées comme une catégorie spécifique de dépôt dans les enceintes Michelsberg d'Allemagne où elles sont parfois retrouvées sous forme d'amas (HÖLTKEMEIER 2013).

- Pour le porc, un seul individu est répertorié. L'espèce est représentée exclusivement par des parties charnues, les os des membres antérieurs et postérieurs, excepté un fragment de dent (tab. XV).

- Un individu est décompté pour les caprinés, mais à la différence du porc, cette espèce n'est représentée que par un fragment d'émail dentaire (structure 141). Il faut donc rester prudent quant à la représentativité réelle de cet animal.

Pour ce qui est de la faune sauvage, trois espèces sont en présence :

- Tout d'abord l'aurochs qui est représenté par deux individus (tab. XVI). On répertorie des os longs des pattes avant et arrière, mais aussi des os de bas de pattes comme les phalanges. Une phalange II retrouvée dans la couche 140 a été rangée sous le terme de « Bovinés », car son gabarit peut correspondre à celui d'un taureau tout autant que d'une femelle aurochs (tab. XVI).

- Le cerf est représenté par un individu (tab. XVIII). Les parties anatomiques présentes proviennent des pattes arrière et l'on note d'ailleurs une connexion entre un talus et un naviculocuboïde. Un seul os provient de l'extrémité de la patte avant, il s'agit d'un métacarpe.

Les bois de cerf sont fragmentés (tab. XVIII). On reconnaît cependant deux pointes d'andouillers. Un reste pourrait éventuellement provenir d'un bois de chute, mais l'érosion de la pièce ne permet pas d'être affirmatif. Deux fragments de bois sont brûlés, l'un provenant de la couche 140, l'autre de la couche 141.

- Le sanglier est lui aussi représenté par un individu, mais à partir d'un seul os. Il s'agit d'un atlas, première vertèbre la plus proche du crâne (structure 140). Il est possible que le crâne

<b>Bovins</b>	<b>19</b>	<b>140</b>	<b>141</b>	<b>142</b>	<b>149</b>	<b>sans n°</b>	<b>Total</b>
Chevillon osseuse		1					<b>1</b>
Crâne		2					<b>2</b>
Mandibule		4					<b>4</b>
Dent supérieure		1				1	<b>2</b>
Dent inférieure						1	<b>1</b>
Vertèbre thoracique		3					<b>3</b>
Vertèbre lombaire		1					<b>1</b>
Vertèbre indéterminée		1				1	<b>2</b>
Scapula		4				1	<b>5</b>
Humérus		2		1		1	<b>4</b>
Radius		1				1	<b>2</b>
Carpe		1			1		<b>2</b>
Métacarpe		2	1				<b>3</b>
Coxal		2					<b>2</b>
Tibia		2					<b>2</b>
Métatarse		5				2	<b>7</b>
Métopode		3					<b>3</b>
Phalange 1		5				2	<b>7</b>
Phalange 2		2					<b>2</b>
Phalange 3		2				1	<b>3</b>
Côte	2	8	1				<b>11</b>
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>52</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>11</b>	<b>689</b>

**Tab. XIV** - Parties anatomiques représentées chez les bovins.

<b>Porcs</b>	<b>139</b>	<b>140</b>	<b>141</b>	<b>sans n°</b>	<b>Total</b>
Humérus		1		1	<b>2</b>
Radius		1	1		<b>2</b>
Tibia				1	<b>1</b>
Dent indéterminée		1			<b>1</b>
Ulna		1			<b>1</b>
Fémur	1	1			<b>2</b>
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>9</b>

**Tab. XV** - Parties anatomiques représentées chez les porcs.

presqu'entier qui a été retrouvé dans la structure 93, une fosse située au nord-est du site, soit également du sanglier. Mais l'état de fragmentation et d'érosion important (le crâne est enchâssé dans une gangue de terre) ne permet pas de le certifier, c'est pourquoi le terme « Suiné » a été utilisé pour le qualifier (tab. XI).

### **Distribution spatiale des ossements**

L'analyse de la distribution des restes osseux dans la couche 140 permet de cerner une densité plus grande de rejets vers le nord (points 24 à 27 ; tab. XIX). Dans la couche 141, on note une densité légèrement plus forte des rejets à certains endroits (carrés 6 et 7 ; tab. XIX).

<b>Aurochs</b>	<b>140</b>	<b>141</b>	<b>sans n°</b>	<b>Total</b>
Radius	1		1	<b>2</b>
Tibia			1	<b>1</b>
Métatarse	1			<b>1</b>
Phalange 1	2			<b>2</b>
Dent indéterminée		1		<b>1</b>
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>7</b>

**Tab. XVI** - Parties anatomiques représentées chez les aurochs.

L'étude approfondie de la composition de concentrations sous l'angle des espèces ou des parties anatomiques ne montre aucune particularité ; les restes sont mélangés sans structuration évidente.

Les restes brûlés sont éparpillés sur la surface des deux couches.

### **L'industrie osseuse**

Le premier objet est un long biseau de 25 cm de long (fig. 26 n° 1). Il a été aménagé à partir d'un métacarpe de cerf divisé longitudinalement en quart et dont l'épiphyse proximale a été préservée. Une légère dépression linéaire qui court le long du bord latéral droit, au niveau du sillon,

Contexte	Point	Espèce	Os	Côté	Sexe	Mesure
Str 140	16	Aurochs	Phalange 1	Antérieure	Femelle	Bp = 39 ; Bd = 36
	13	Aurochs	Radius	Gauche	Mâle	Bp = 111
Str. 140	22	Boviné	Phalange 2		Taureau ou A. femelle ?	Bp = 38 ; Bd = 30
Str 140	3	Bovin domestique	Radius	Droit	Femelle	Bp = 93 ; Dp = 43,5
Str 141	43	Bovin domestique	Métacarpe	Droit	Femelle	Bp = 63 ; Dp = 34
Str 140	34	Bovin domestique	Phalange 1	Postérieure	Femelle	Bp = 27 ; Dp = 26
Chablis	42	Bovin domestique	Phalange 1	Postérieure	Femelle	Bp = 33 ; Dp = 32
Str 140	27	Bovin domestique	Métacarpe	Droit	Mâle	Bp = 69,5 ; Dp = 43
Str 140	45	Bovin domestique	Phalange 1	Antérieure	Mâle	Bp = 37,5 ; Dp = 32
Str 140	28	Bovin domestique	Phalange 2	Postérieure	Mâle	Bp = 35 ; Dp = 29
Str 140	25	Bovin domestique	Phalange 2	Postérieure	Mâle	Bp = 33,5 ; Dp = 29
Str 140	3	Cerf	Métacarpe	gauche		Bp = 36 ; Dp = 38,5

Tab. XVII - Détermination du sexe des animaux.

Cerf	80	140	141	sans n°	Total
Métacarpe		1			1
Tibia				2	2
Dent indéterminée			1		1
Talus		1			1
Calcaneus		1			1
Naviculo-cuboïde		1			1
Bois de cerf	1*	5*	2*		
<b>Total</b>	<b>1*</b>	<b>4 et 5*</b>	<b>1 et 2*</b>	<b>2</b>	<b>7</b>

Tab. XVIII - Parties anatomiques représentées chez le cerf.

semble indiquer que la division a été obtenue par rainurage. Toutefois aucune trace attestant cette pratique n'a été observée. Le biseau, convexe et étroit (9 mm), a pu être mis en forme par abrasion. Mais, une fois encore, l'état très altéré de la surface de l'objet n'a pas permis de mettre en évidence les traces caractéristiques de cette technique. La partie proximale, composée par l'épiphyse vraisemblablement été régularisée. Le biseau a été retrouvé le long de la hanche droite du défunt, la partie active orientée vers l'avant-bras.

Ce type d'outil, connu dès le BQ/VSG, perdure jusqu'au Chasséen septentrional/Michelsberg dans le Bassin parisien et est rencontré tant en contexte

d'habitat qu'en contexte sépulcral (HACHEM 1989 ; SIDÉRA 1993, 1997 et 2001).

La deuxième pièce est pour le moins inhabituelle, pour ne pas dire exceptionnelle (fig. 26 n° 2). Il s'agit d'un outil pointu obtenu à partir d'une scapula gauche de boviné (taureau ou jeune aurochs d'après Lamys Hachem). L'objet, très mal conservé et très fragmenté, mesure une longueur minimale de 22 cm. La pointe a été aménagée le long du bord caudal (par abrasion ?), l'épine et la fosse scapulaire ayant été éliminées. Le col a été aminci par une technique indéterminée et la cavité glénoïdale a été creusée et régularisée sur 2 cm de profondeur. L'état d'endommagement de la pièce ne permet pas de se prononcer sur un éventuel système d'emmanchement. L'allure générale de cet objet reste éloignée des célèbres spatules « tours Eiffel » des sépultures monumentales de Balloy "Les Réaudins" ou de Passy (MORDANT 1997a, DUHAMEL 1997). En effet, ces spatules sont des éléments allongés et plats, dont l'extrémité proximale est caractérisée par des branches écourtées. Or, la pièce de Beurieux n'est pas plate. Bien au contraire, sa partie proximale en forme de coupelle est circulaire et volumineuse. De plus elle ne montre aucune branche, ni même l'appendice d'un éventuel prolongement. Ensuite, les spatules Cerny sont généralement perforées ; aucune perforation n'est visible sur la pièce appointée de Beurieux. Pour finir, la localisation des pièces disposées dans les sépultures diverge

Structure 140		Structure 141	
Points	Nombre d'os	Carrés	Nombre d'os
1	7	5	5
2	8	43	1
3	19	B6	3
4	5	C5	2
6	1	C6	9
13	1	D3	2
16	3	D6	1
17	5	D7	7
18	3	E16	7
19	11	E5	1
20	20	E7	4
22	7	E8	1
23	5	F15	1
24	16	F8	1
25	16	<b>Total</b>	<b>45</b>
27	37		
28	5		
29	4		
30	2		
31	5		
32	10		
33	5		
34	3		
36	4		
37	1		
38	13		
40	3		
126	3		
Tr. 1 à 8	3		
Tran.1	3		
Sans n°	25		
<b>Total</b>	<b>253</b>		

Tab. XIX - Distribution spatiale des ossements dans les couches 140 et 141.

également. Alors que les « tours Eiffel » ont toutes été retrouvées vers le crâne du défunt et plutôt dans l'axe du corps, l'objet de Beaurieux a été placé vers la zone pelvienne et transversalement au corps.

À notre connaissance, il s'agit ici d'un exemplaire unique, aucune correspondance n'a été retrouvée dans la littérature consultée.

### L'OCCUPATION CERNY : SYNTHÈSE ET COMPARAISONS

Les connaissances sur le Cerny de la vallée de l'Aisne demeurent donc toujours très fragmentaires,

mais le site de Beaurieux est venu opportunément combler une partie de ces lacunes en levant le voile sur l'aspect funéraire de cette culture dans l'Aisne. Le site de Beaurieux devient donc le pourvoyeur principal de connaissances nouvelles dans la région, que ce soit du point de vue de la culture matérielle où les corpus céramiques, lithiques et faunes dépassent la totalité des ensembles fournis par tous les autres sites de l'Aisne, ou du point de vue de la nature des structures à vocation funéraire.

### LE BÂTIMENT MONUMENTAL : COMPARAISONS ET DISCUSSION

#### Petit inventaire bibliographique

Les comparaisons chronoculturelles sont rapides. Ce type de bâtiment n'existe pas. La forme trapézoïdale et le plan orientent évidemment vers les cultures danubiennes, mais il faut se tourner vers celles du Rössen et du Néolithique final pour son gigantisme.

L'orientation est-ouest de ce vaste édifice, l'organisation tripartite, les tierces et la forme sont indubitablement des éléments hérités des traditions danubiennes.

L'espacement entre 3,50 et 4,50 m des tierces de la partie centrale et entre 5,50 m et 6,50 m pour celles des parties avant et arrière, bien qu'un peu plus grand, se situent dans les valeurs moyennes d'écartement des tierces rubanées comprises entre 3 et 5 m. Les espacements entre les trois parties internes de la bâtisse sont, en revanche, hors norme, avec 7 m entre la partie frontale et la façade, et 9 m entre la partie centrale et arrière. Elles sont dans la logique des plans rubanés puisque « plus une maison est longue, plus la longueur de sa plus longue travée est longue » (COUDART 1998, p. 54). De telles valeurs se rencontrent, toutefois, dans le monde danubien : à Cuiry-lès-Chaudardes même (maison 225, HACHEM 2011a) ou encore à Marolles-sur-Seine "Le Gours aux Lions" (MORDANT & MORDANT 1970) avec un espacement de 7 m. La portée de 9 m trouve moins de comparaisons. On citera cependant la maison normande du Haut-Saint-Martin sur le plateau de Mondeville dont l'écart des tierces les plus éloignées atteint 8 m (CHANCEREL & GHESQUIÈRE 2006). La longueur hors norme des travées est, toutefois, sans doute à rapporter au fait que la longueur de la structure de Beaurieux est le double des maisons rubanées.

Il est intéressant de noter que, pour A. Coudart, « la tripartition de l'espace intérieur apparaît comme une des caractéristiques les plus stables de l'architecture danubienne ». La retrouver sur le bâtiment de Beaurieux représente donc un élément important de notre comparaison.

Au chapitre des différences, on recense la façade de poteaux presque jointifs, la disparition des poteaux de parois et des couloirs, ainsi que celle des fosses latérales de construction. L'absence de ces dernières constitue d'ailleurs un argument indirect supplémentaire pour envisager la disparition des parois latérales à Beaurieux et accepter que le bâtiment et le fossé constituent bien deux structures distinctes. Notons, par ailleurs, que les fosses de construction ont été les premiers éléments architecturaux à disparaître au cours du Rubané tardif (COUDART 1998, p. 56) ; de même que les fossés de drainage souvent présents dans les maisons rubanées et dont le fossé 138 aurait pu être un reste. Le rythme des tierces diffère aussi par l'absence de couloir et parce que généralement dans les maisons rubanées, ce sont les travées de la partie centrale qui sont les plus larges (COUDART 1998). Nous sommes à Beaurieux dans le cas exactement inverse ; c'est justement le resserrement des tierces de la partie centrale qui crée l'organisation tripartite de la structure. La disparition des couloirs est sans doute très révélatrice de l'éloignement chronologique entre les maisons rubanées et l'édifice de Beaurieux. Cet agencement typique se rencontre, d'après l'étude de A. Coudart, dans plus de 91 % des maisons du Rubané tardif. Finalement la parenté évidente avec les maisons rubanées provient de l'orientation du bâtiment, du caractère « long » de la maison, mais surtout du regroupement des poteaux en tierces parallèles et de leur agencement qui forment trois parties.

La trapézoïdalité est également un élément fort de la comparaison, mais cette dernière constitue aussi un indice d'évolution qu'il convient d'analyser. Alors que presque inconnu dans son lieu de naissance, quasiment toutes les maisons du Bassin parisien sont trapézoïdales et plus on avance dans la chronologie, plus elles le deviennent, à tel point que cet élément a été érigé en fossile-directeur de la culture suivante : le Villeneuve-Saint-Germain. En ce qui concerne la trapézoïdalité prononcée de Beaurieux, le plan le plus proche provient de l'habitat Villeneuve-Saint-Germain du Haut-Mée en Ille-et-Vilaine (CASSEN *et al.* 1998, fig. 6). Ces plans diffèrent en revanche totalement par leurs dimensions, l'inexistence de tierces véritables et la courbure de la façade sur le site de Saint-Étienne-en-Coglès. Si on examine la seule trapézoïdalité, le rapprochement avec les plans du Villeneuve-Saint-Germain, qui dérivent eux-mêmes des plans rubanés, est, en effet, plus judicieux et une attribution chronologique à cette culture, plutôt qu'au Cerny où ce type de bâtiment est inconnu, serait plus évidente. Mais, outre le contexte archéologique immédiat et les dates radiocarbone dont nous avons déjà parlé (*cf. supra*), plusieurs éléments diffèrent.

Les dimensions tout d'abord. Les dimensions démesurées du bâtiment monumental renforcent la

non attribution de ce bâtiment au Villeneuve-Saint-Germain. Dans cette société, en effet, le pouvoir détenu par les individus semble minime, c'est pourquoi pour A. Coudart « l'élément architectural par lequel peut s'exprimer l'individualité ne peut être ostentatoire ». Sa « discrétion » au contraire va de pair avec l'intégration de l'individu dans le groupe » (COUDART 1998, p. 92). De ce point de vue, le bâtiment de Beaurieux va ainsi à l'encontre de cette discrétion.

Outre les dimensions, le profond ancrage des poteaux de Beaurieux ne cadre pas non plus avec les observations habituellement réalisées sur la plupart des maisons Villeneuve-Saint-Germain où, bien souvent, seules les fosses latérales demeurent. La mauvaise lisibilité des plans est d'ailleurs, pour de nombreux chercheurs, directement reliée à l'idée que les fondations sont faiblement ancrées dans le sol et qu'elles traduisent une évolution technique de l'architecture. Par ailleurs, quand les tierces sont conservées, la caractéristique des maisons Villeneuve-Saint-Germain est de posséder une tierce décalée, ce que l'extrême régularité de Beaurieux ne montre pas.

Du point de vue de sa longueur, cette découverte se place dans la droite ligne des « grandes maisons » post-rubanées contemporaines d'Allemagne qui peuvent atteindre 65 m de long et des grandes maisons du groupe polonais de Brześć Kujawski, chronologiquement un peu plus récent (fig. 50, HAMPEL 1989 ; COUDART 1998). Les plans sont, là aussi, souvent trapézoïformes ou naviformes. La fréquente absence des fosses de construction des maisons post-rubanées est également un élément commun. La comparaison s'arrête là. Ces dernières, tout comme les maisons rubanées, possèdent systématiquement des rangées de poteaux de parois ou des sablières basses. La partition interne des maisons Rössen est très déstructurée et celle du groupe polonais, inexistante. L'absence de partition des maisons post-rubanées est même presque un dénominateur commun. Par ailleurs, aucune de ces maisons ne possède de trous de poteaux de dimensions importantes. L'usage de parois portantes induit sans doute, comme pour les maisons Villeneuve-Saint-Germain, le faible enfoncement des poteaux internes et de ce fait leur disparition par érosion.

En ce qui concerne les rares maisons du Néolithique moyen régional, l'organisation en tierce n'existe plus en contexte Rössen tardif à Berry-au-Bac et Osly-Courtil dans l'Aisne (DUBOULOZ *et al.* 1996 ; DUBOULOZ 2000), ou en contexte Michelsberg à Mairy dans les Ardennes (MAROLLES 1986), à Carvin dans le Nord-Pas-de-Calais (MONCHABLON *et al.* 2014) ou encore à Lauwin-Planque (BOSTYN *et al.* 2006).

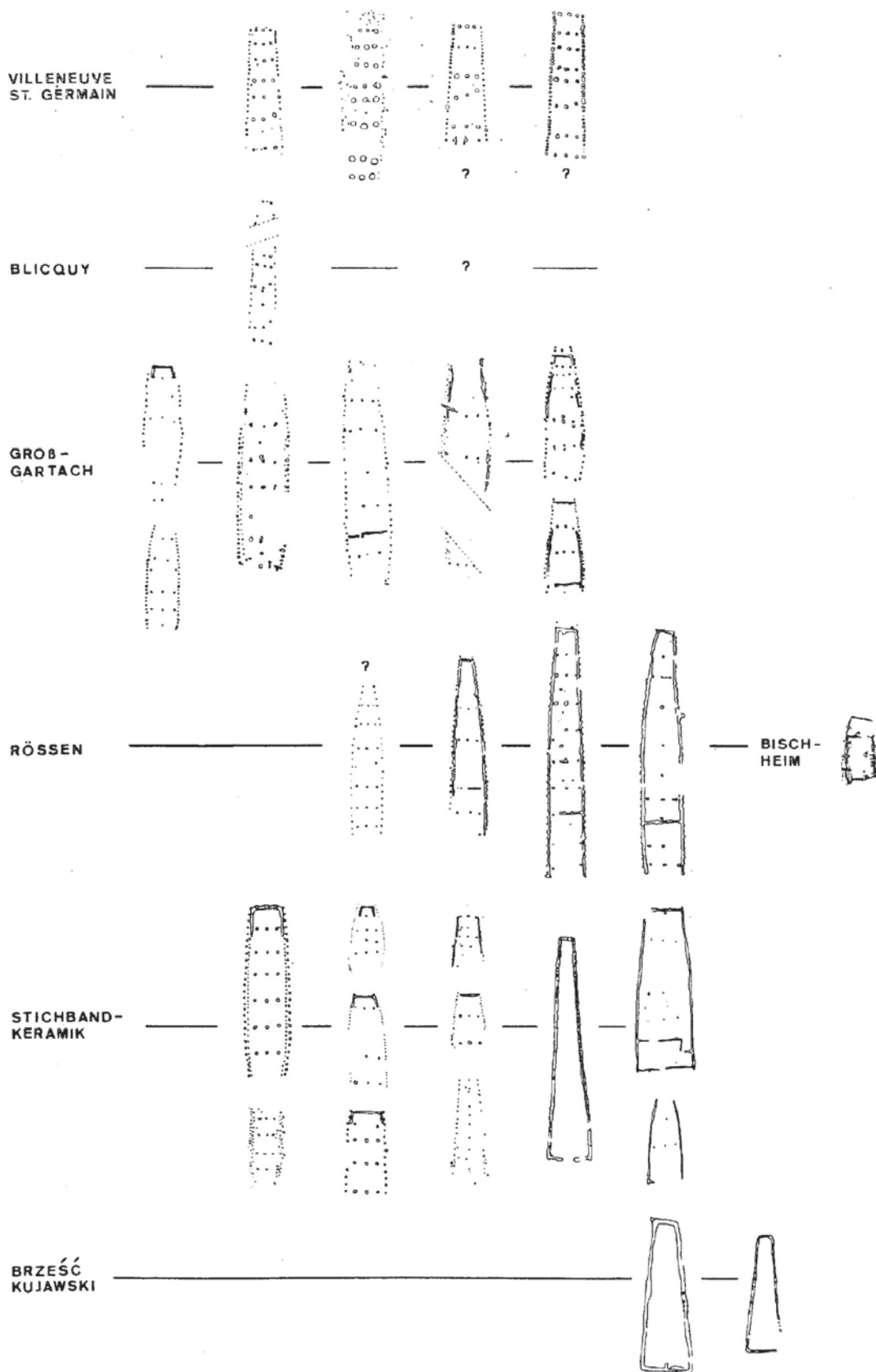


Fig. 50 - Plans de maisons post-rubané (d'après HAMPEL 1989).

Les seuls bâtiments du Néolithique français qui atteignent et même dépassent les dimensions de l'édifice de Beaurieux appartiennent au Néolithique final. On citera les 104 mètres du plus grand bâtiment de Pléchâtel en Ille-et-Vilaine (TINEVEZ 2004) ou bien les 110 m de celui de Moulins-sur-Céphon en Indre (HAMON & HODARA 2005). Ces bâtiments démesurés ont fleuri depuis la découverte de celui de Pléchâtel en 1989. Les plans sont, en revanche, très différents (fig. 51) : ils sont rectangulaires avec des extrémités arrondies et possèdent une entrée monumentale. Les poteaux porteurs sont entourés d'une tranchée de fondation sur la totalité du pourtour et les pignons sont symétriques. Un enclos palissadé quadrangulaire est accolé à l'une des façades de la plupart d'entre eux. Les tierces ont totalement disparu, excepté dans les plans de Pléchâtel. Mais dans cet exemple, la tranchée de fondation réceptacle de la paroi est collée aux poteaux latéraux des tierces. La largeur de ces bâtiments diverge aussi notablement avec celui de Beaurieux puisqu'elles peuvent atteindre 18 à 20 m.

L'organisation des sites est aussi radicalement différente. Ces vastes édifices sont associés à d'autres bâtiments un peu plus petits et circonscrits par une palissade. Ils évoquent des bâtiments communautaires.

En somme, les différences d'organisation des sites, la comparaison des plans et l'absence de tessons Néolithique final dans les abords immédiats du site permettent d'évacuer sans trop de difficulté cette hypothèse.

Compte tenu des éléments discutés ci-dessus et du contexte archéologique funéraire Cerny, la datation au Cerny reste donc l'hypothèse la plus économique. Malgré le gigantisme plus proche du Rössen (chronologiquement contemporain du Cerny), la forte parenté qui subsiste avec les maisons danubiennes, et notamment la forte trapézoïdalité, peut laisser penser que l'on se situe dans une phase très ancienne du Cerny, ce que l'étude de la céramique et certaines dates <sup>14</sup>C laissent d'ailleurs penser. Il faut donc admettre qu'au moins dans l'Aisne, et contrairement à l'idée répandue d'une rupture du Cerny avec le monde danubien, les débuts (?) du Cerny ont encore été marqués par une forte tradition danubienne, ce que l'utilisation du dégraissant osseux dans les céramiques Villeneuve-Saint-Germain et Cerny peut également illustrer.

### **La fonction du bâtiment à partir des fonctions connues des bâtiments démesurés**

#### *Une vocation domestique ?*

Outre l'absence de vestiges d'habitations aux alentours du site, le surdimensionnement de la construction laisse rêveur quant au nombre

d'habitants potentiel. Les estimations du nombre d'habitants des maisons danubiennes réalisées à partir d'exemples ethnographiques se basent sur un espace habitable qui varie de 5 à 10 m<sup>2</sup> par individu (COUDART 1998). On peut donc évaluer le nombre d'habitants à Beaurieux entre 104 et 208 pour un minimum de 1040 m<sup>2</sup>.

Toutefois certains exemples ethnologiques montrent que les chiffres peuvent aller bien au-delà ; certaines longues maisons d'Asie du Sud-Est peuvent abriter jusqu'à 300 personnes et les maisons longues iroquoises plus de 200. Il existe de nombreuses références bibliographiques relatives à la construction et l'utilisation des longues maisons. Ces dernières ont, en effet, fleuri sur plusieurs continents et à plusieurs époques. Nous ne référons pas cet inventaire, que l'on peut consulter dans la publication du site de la Hersonnais à Pléchâtel (TINEVEZ 2004, p. 157 à 164), mais il faut garder à l'esprit que ce type de grand bâtiment a existé sur plusieurs continents et à plusieurs époques ; certaines bâtisses ont disparu seulement dans les années soixante chez les Dayak de l'île de Bornéo par exemple. Enfin, dans les exemples ethnographiques, toutes ces maisons sont de plan rectangulaire et résultent bien souvent de l'agrandissement successif de nouvelles cellules familiales à partir des pignons. La forme trapézoïdale de celui de Beaurieux ne se prête pas bien à ce dispositif.

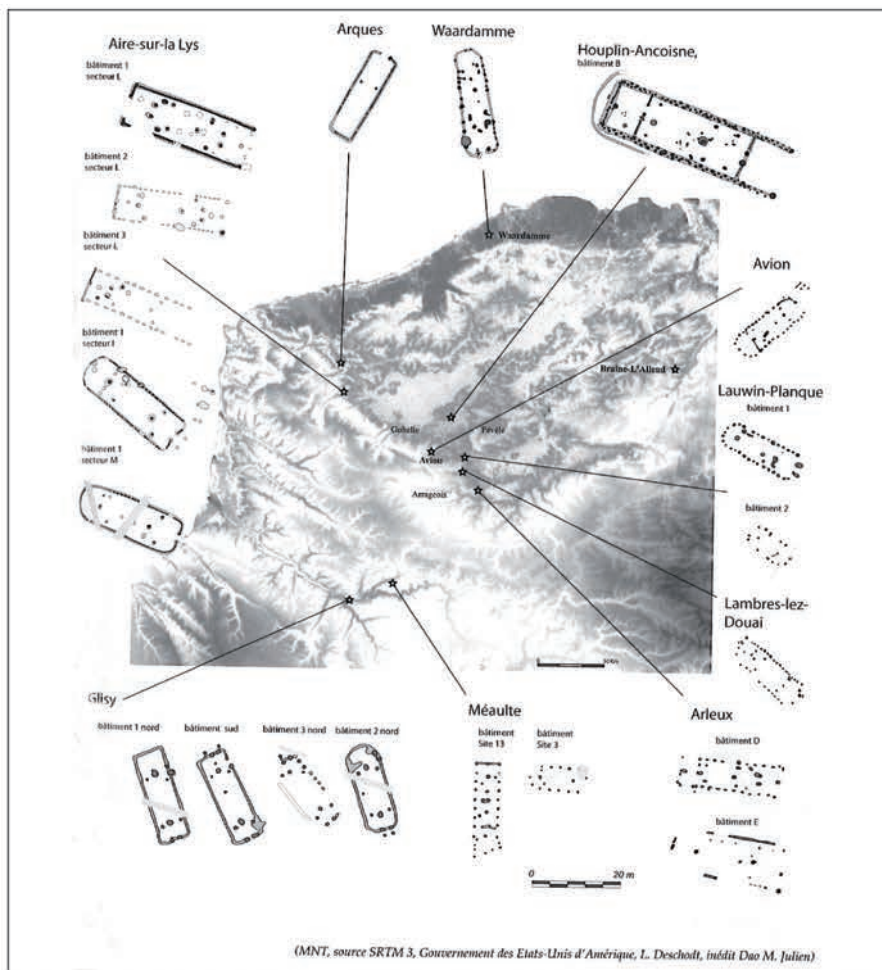
Les artefacts retrouvés aux abords de l'édifice et la rareté des occurrences archéologiques trouvées sur le site ne semblent toutefois pas compatibles pour envisager ni une occupation temporaire de tant de personnes ni une occupation de longue durée avec moins de personnes.

Le contexte archéologique du site permet difficilement de retenir cette hypothèse.

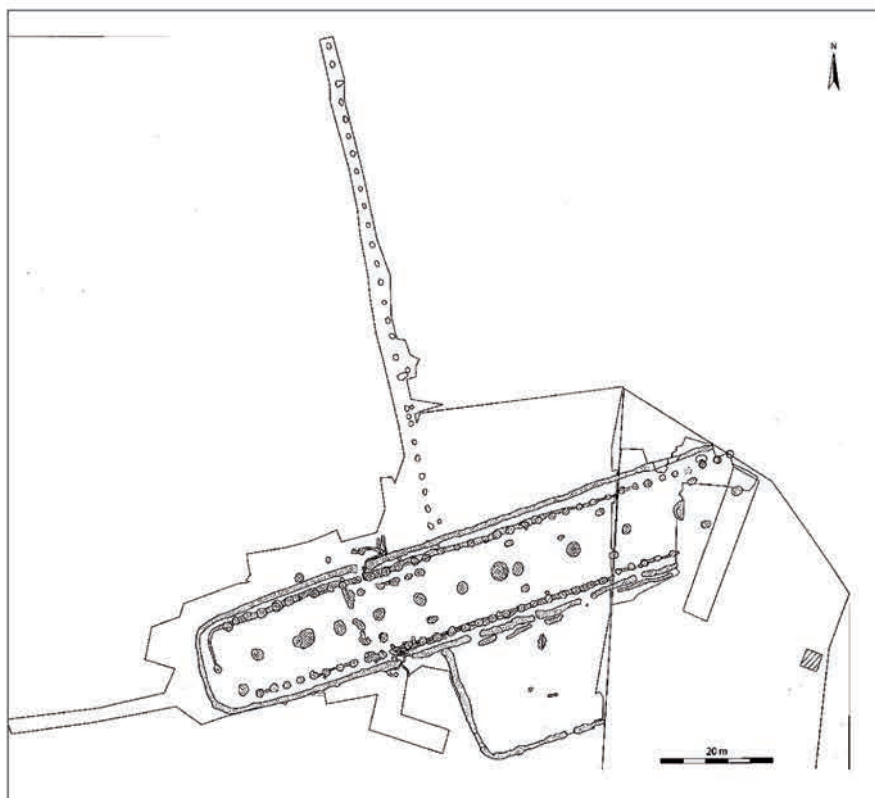
#### *Une vocation communautaire ?*

Si la vocation domestique nous semble très peu probable, on peut toutefois envisager une vocation communautaire comme les maisons longues iroquoises. De domestiques au départ au XVII<sup>e</sup> siècle, elles se transforment en des lieux de rassemblement quand les maisons d'habitation deviennent nucléaires. De vastes édifices sans parois latérales sont par ailleurs relatés dans les témoignages des explorateurs du XVIII<sup>e</sup> siècle des îles polynésiennes. Ces lieux étaient utilisés comme des lieux de rassemblements de la communauté et de réception des invités. Même si les climats sont très différents, cette idée est à explorer.

En partant d'une telle hypothèse, dans un cadre domestique, on devrait trouver des vestiges permettant d'envisager l'existence d'un village. Quid d'une maison communautaire sans village !



Exemples de bâtiment du Néolithique final dans le Nord de la France tiré de Joseph et al, 2011



Moulins-sur-Céphon tiré de Hamon et Hulin, 2005

Fig. 51 - Exemples des bâtiments du Néolithique final.



Or excepté les quelques fosses de Cuiry-lès-Chaudardes, situées quand même à environ 500 m aux "Fontinettes", on ne relève aucune trace d'habitations. Excepté les vestiges assez peu conséquents des deux lambeaux de couches et les monuments funéraires, il n'y a aucune trace d'une occupation domestique Cerny propre à expliquer la présence d'un bâtiment communautaire.

### Une vocation cultuelle ?

Si on rejette la vocation domestique ou même communautaire, la vocation religieuse paraît la seule restante et la plus compatible avec le contexte archéologique du site. C'est donc, le lecteur l'aura compris, le modèle qui a notre faveur. Compte tenu du contexte funéraire des abords immédiats du site et du surdimensionnement de la construction, considérer cet édifice comme un lieu de rassemblement cultuel de type « sanctuaire » pour des cérémonies directement liées aux monuments funéraires voisins ne paraît pas déraisonnable. On a vu par ailleurs qu'en ce qui concerne les restes de faune, une sélection d'animaux adultes a été opérée, notamment des mâles et qu'une proportion anormale d'os brûlés a été retrouvée. Peut-on alors envisager ces rejets particuliers comme des restes de repas pris lors de cérémonies ?

## LES MONUMENTS

Avec ses deux à trois monuments de type Passy, Beaurieux constitue le premier site de ce type dans notre région. L'orientation selon un axe principal est-ouest, la morphologie des structures et la présence d'une sépulture axiale constituent des éléments communs à tous les monuments de type Passy. L'association avec une structure monumentale d'un tout autre type offre, en revanche, un élément nouveau.

### Caractéristiques générales des nécropoles

Surtout repérées par photographies aériennes, les nécropoles monumentales Cerny sont principalement reconnues dans le sud du Bassin parisien (la vallée de l'Yonne et la Bassée) et dans la plaine de Caen (fig. 52). Elles existent également dans la vallée de la Marne, en Champagne, dans la Vienne et dans l'Ain. Plus récemment une fouille préventive dans l'Aube a aussi mis en évidence une petite structure de ce type. Peu sont fouillées et la plupart ne sont que partiellement publiées. La fouille préventive qui a repris la suite de fouilles dans les années 1990 (DESLOGES 1997) de la nécropole "Les Hauts de l'Orne" à Fleury-sur-Orne (Calvados) va, à ce titre, devenir une mine d'informations. En effet, c'est la première nécropole importante (34 monuments de type Passy) fouillée depuis Passy et Balloy. Malheureusement ses résultats ne pourront être intégrés dans cette publication,

même si certaines informations sont désormais accessibles (DESLOGES 1997 ; GHESQUIÈRE *et al.* 2014). Donc en l'état actuel, les deux plus grandes nécropoles en termes de connaissances acquises restent Passy "La Sablonnière/Richebourg" (Carré *et al.* 1996 ; DUHAMEL 1997) et Balloy "Les Réaudins" (MORDANT 1997a). Des nécropoles plus récemment fouillées sont, cependant, venues compléter les connaissances : Gron "Les Sablons" (MÜLLER *et al.* 1997) et Escolives-Sainte-Camille "La Pièce de l'Étang" (DUHAMEL 2004) dans l'Yonne et de Vignely "La Noue Fenard" (LANCHON *et al.* 2006) en Seine-et-Marne.

Ces sites se composent de quelques monuments pour les plus petits (Vignely, Gron, Escolives) et jusqu'à dix-huit monuments à Balloy et une trentaine à Passy pour les plus grands. Ils s'étendent de quelques centaines de mètres carrés à des surfaces pouvant atteindre jusqu'à 1 km<sup>2</sup> pour Passy. Les monuments, orientés selon un axe principal est-ouest, se développent en ligne (Balloy, Chablis, Cheu...) ou en éventail (Passy "La Sablonnière"). Ils possèdent deux formes de base : les monuments en long couloir de type Passy et les monuments piriformes de type Balloy. Des subdivisions existent pour les monuments longs : avec des extrémités renflées, en trous de serrure ou en couloir. Parmi les petits monuments, on relève aussi des monuments circulaires.

Les divers monuments sont bordés de fosses ou de fossés continus ou sous forme de segments. Leurs dimensions varient d'une petite vingtaine de mètres de longs à plus de 300 m avec toujours une symétrie axiale. Si la longueur des enclos varie considérablement, la largeur médiane, plus stable, est comprise entre 5 et 15 m avec un module moyen autour de 10 m. L'extrémité orientale est en revanche souvent plus large et forme un renflement.

Ces structures monumentales, bien qu'imposantes, sont souvent évanescentes et difficiles à repérer sans doute du fait de l'arasement des fosses ou des fossés. De nombreux monuments sont tellement irréguliers qu'en l'absence de sépulture ou de contexte funéraire, les chances d'être identifiées par les fouilleurs sont minces. Pour s'en convaincre, on peut citer comme exemple les monuments VII et XVIII de Passy (DUHAMEL 1997, fig. 63) ou encore le monument XIII de Balloy "Les Réaudins" (MORDANT 1997a, fig. 1).

À Vignely, la profondeur du fossé varie entre 0,08 et 0,30 m (LANCHON *et al.* 2006, p. 337), tandis qu'à Passy, les fossés, aux alentours de 0,30 m à 0,40 m, peuvent atteindre 2 m pour un des plus grands monuments (mon. 8). Plus souvent, c'est seulement une partie de fossé qui est plus profonde, en général près d'une tombe. C'est une des raisons qui a permis d'envisager l'existence de petits

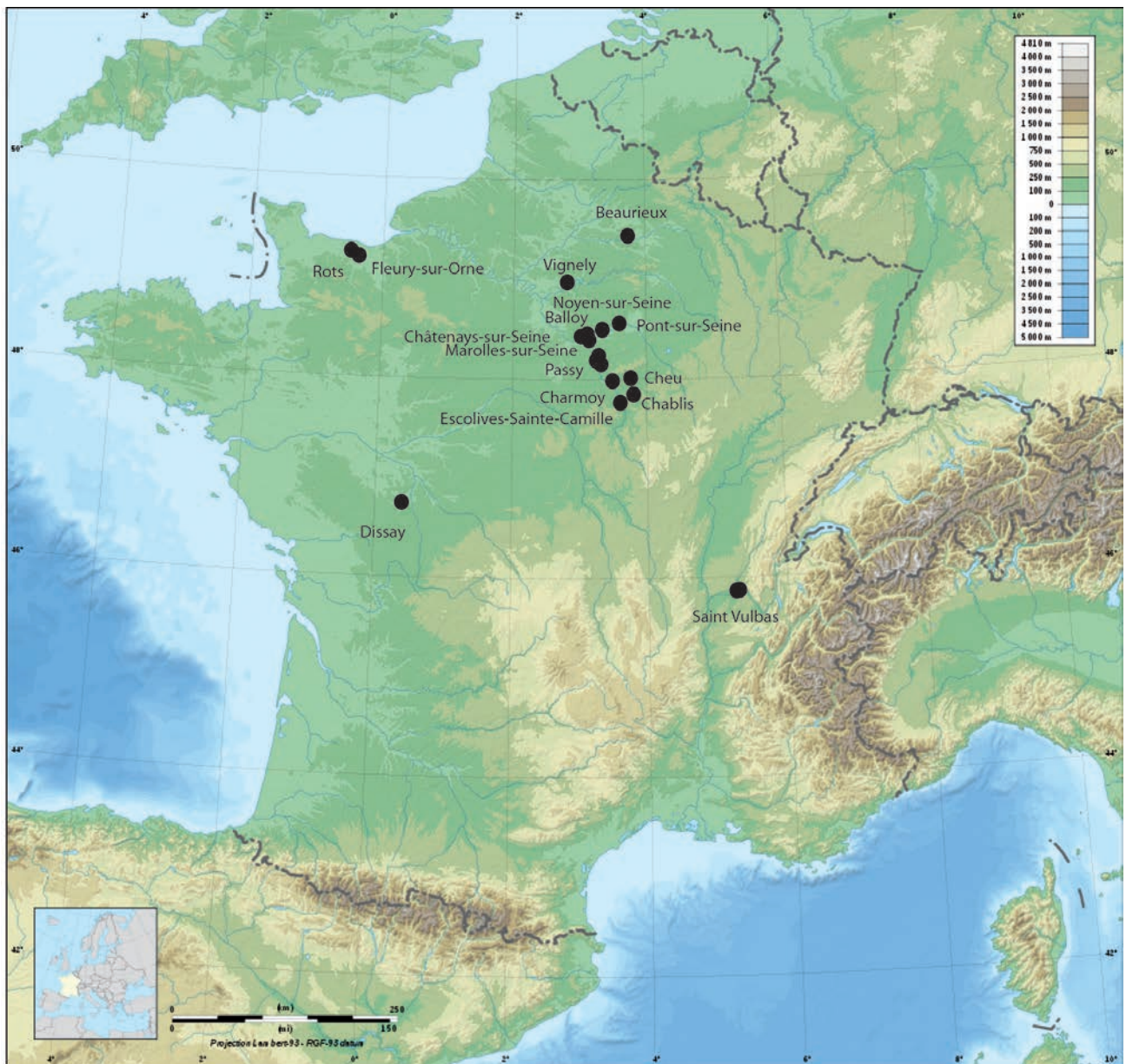


Fig. 52 - Carte de répartition des monuments de type Passy (d'après CHAMBON & THOMAS 2014, complétée).

terres protégeant la sépulture. Leur existence vient récemment d'être confirmée à Fleury-sur-Orne par la préservation d'un de ces tertres sous une voie gallo-romaine (GHESQUIERRE *et al.* 2014). La présence de poteaux dans certaines fosses et fossés a aussi permis d'envisager l'existence de superstructure en bois ou de palissade de poteaux. Quoi qu'il en soit la diversité des structures, que ce soit au niveau de leur morphologie (en long couloir ou piriforme), de leurs techniques de construction (chapelets de fosses, fossés) ou de leurs dimensions (de 20 m à 300 m), ne permet toujours pas d'avoir une idée précise de leur aspect en élévation. La faible profondeur de nombreuses infrastructures sur plusieurs sites (Passy, Beaurieux ou Vignely...) ne résulte certainement pas uniquement de leur érosion et peut également permettre de les considérer comme de simples marqueurs de l'espace funéraire. Ne peuvent-elles pas, en effet, jouer le rôle d'une simple délimitation entre le monde des vivants

et celui des morts ou plus exactement de certains d'entre eux ?

Les datations effectuées sur certaines des sépultures du sud du Bassin parisien font remonter le début de ce phénomène vers 4700 BC et disparaître après 3000 (CHAMBON *et al.* 2007). On sait depuis la découverte du monument funéraire Michelsberg de Beaurieux ou celui de Vignely "La Porte aux Bergers" que ces manifestations continuent jusqu'au Néolithique moyen II sous la forme de monuments isolés accompagnés de fosses latérales (CHAMBON & LANCHON 2003 ; COLAS *et al.* 2007 ; FARRUGGIA *et al.* 2008).

### Comparaisons

Dix-sept nouvelles datations radiocarbones ont été réalisées dans le cadre du PCR sur la nécropole de Passy (PILOT & LEMERCIER 2014). Elles s'échelonnent

entre 4800 et 4400 BC, c'est-à-dire bien antérieures à la première date obtenue sur la nécropole en 1997 (sép. 6.1 sur os Ly 7808 : 5545 ±50 BP soit 4489-4274 cal. BC).

Les dates très basses ne doivent pas être écartées car, si elles proviennent de sépultures en position fléchie pour lesquelles les auteurs trouvent des comparaisons dans des sépultures similaires datées du V<sup>e</sup> millénaire, elles se positionnent clairement au sein des monuments.

On se retrouve donc dans la même fourchette de dates qu'à Beaurieux, c'est-à-dire largement en deçà des bornes généralement admises pour le Cerny, entre 4600 et 4200 av. J.-C.

C'est vers le sud-est du Bassin parisien que l'on trouve les meilleures comparaisons. Le polymorphisme des monuments de Beaurieux (chapelets de fosses, fosses uniques en vis-à-vis et fossés parallèles) trouve des échos évidents aussi bien avec les nécropoles du bassin Seine-Yonne, notamment avec celles de Balloy "Les Réaudins" et de Passy "Richebourg/La Sablonnière" qu'avec la nécropole normande de Fleury-sur-Orne, où des monuments de tailles et d'aspects différents se côtoient. On retrouve l'orientation est/ouest des infrastructures et l'organisation en ligne des monuments entre eux ; ce qui constitue la structuration la plus commune de ce type de nécropoles. Les dimensions des monuments cadrent aussi parfaitement puisque le gabarit moyen des monuments est compris entre 40 et 60 m. Concernant leurs morphologies, le monument I de Beaurieux, même si on ne connaît pas ses dimensions exactes (*cf. supra*), trouve des parallèles à Passy avec les monuments 7 ("La Sablonnière"), 14 ou 17 ("Richebourg") (fig. 62 et 65 ; DUHAMEL 1997a fig. 11, 17 et 21), à Escolives-Sainte-Camille avec les monuments A et B (d'après la description de DUHAMEL 2004, p. 64), avec les monuments VII, XIII et XVIII de Balloy "Les Réaudins" (MORDANT 1997a, fig. 6), mais aussi, et surtout, avec les monuments réinterprétés X et W du site de Marolles "Les Gours-aux-Lions" (MORDANT & MORDANT 1970). La comparaison entre le monument I de Beaurieux et les monuments de Marolles est même assez frappante (fig 32). Nous avons vu, en outre *supra*, qu'il existait sur ce même site une maison danubienne attribuée à l'époque au Cerny. Nous reverrons que l'on retrouve sur d'autres sites des associations similaires, ce qui n'est pas sans intérêt pour comprendre l'association à Beaurieux du bâtiment monumental dont l'héritage danubien est évident avec les monuments funéraires proprement dits.

Concernant l'association des chapelets de fosses et des segments de fossé du monument I (fig. 20, n° 1), on retrouve cette mixité des infrastructures d'un même monument à la fois à Passy et à Balloy. L'hypothèse que les petits fossés visibles uniquement

sur la photographie aérienne lui appartiennent reste donc acceptable. Remarquons toutefois que dans les deux sites mentionnés, les chapelets de fosses associés aux fossés continus semblent plus être le fait de l'érosion que d'un état initial.

Concernant le monument II, si on considère qu'il représente un monument à part entière, alors on trouve de bonnes comparaisons avec le monument E VI de Balloy, mais aussi sur le site de Buchères "Parc Logistique de l'Aube" en Champagne (RIQUIER *et al.* 2015). La largeur du monument II, de 7 m à partir des bords externes, mais de 4 mètres à partir des bords internes, coïncide mal, en revanche, avec les modules moyens (entre 7 et 10 m à partir des bords internes) des monuments Cerny. C'est pourquoi les interprétations qui consistent à le considérer comme un monument accolé au monument I (*cf. supra*) ou comme une extension composée d'une sépulture arasée (st. 78) et d'une fosse (st. 79) gardent notre faveur (fig. 28) avec une préférence pour la deuxième interprétation. Dans cette configuration, des rapprochements peuvent être établis avec les monuments II et V de Balloy par exemple (fig. 28 c). La première interprétation est basée sur la proximité (moins de 3 m) des deux structures et sur l'existence de tels assemblages dans plusieurs nécropoles. C'est le cas, par exemple, des monuments II, V et XVIII de Balloy (MORDANT 1997a, fig. 6), des monuments 10 et 11 ; 12 et 13 de Passy "La Sablonnière" (DUHAMEL 1997, fig. 14 et 15), du monument de Vignely "La Noue Fenard" (LANCHON *et al.* 2006, fig. 3) pour lequel l'hypothèse d'un monument accolé reste posée et enfin des deux monuments de Gron (MÜLLER *et al.* 1997, fig. 4). En ce qui concerne ces derniers, ils sont séparés d'un mètre l'un de l'autre. Le premier long de 62 m est large de 12 à 17 m tandis que le second se développe sur 20 m de long pour 8 à 9 m de large. Les largeurs sont donc comparables à celles de Beaurieux. La différence concerne la morphologie des enclos puisque les monuments accolés sont pour l'instant constitués par des fossés et non par des cavités distinctes. Compte tenu de la diversité qui règne à Passy ou à Balloy dans la manière de réaliser les enclos, cette restriction ne nous semble pas insurmontable. L'hypothèse de deux monuments accolés est donc plausible. L'une comme l'autre hypothèse interprétative trouve donc des correspondances. Par ailleurs si on accepte cette hypothèse, les monuments I et II de Beaurieux peuvent alors entrer dans le module de base du développement des nécropoles, proposé par P. Chambon à partir de l'étude de la nécropole de Balloy et de la relecture des données de Passy (2003). Ce « module » de base consiste en l'association de deux, voire trois monuments, accompagnés de deux à cinq sépultures au maximum. Dans cette conception, les monuments associés sont complémentaires et se différencient par leur architecture et par la longueur souvent bien plus

petite d'un des deux. Même connus partiellement, les monuments I et II entrent donc dans ce cadre : le grand composé des chapelets de fosses et le petit de deux grandes fosses en vis-à-vis. En revanche, chaque ensemble comprend un défunt accompagné d'un objet exceptionnel en l'occurrence une spatule « tour Eiffel » en os. Cet objet exceptionnel a peut-être été remplacé, à Beaurieux, par l'outil appointé sur scapula de la sépulture 31 qui ne trouve à l'heure actuelle aucune comparaison.

Concernant, enfin, le monument III composé de deux fossés parallèles de 23 m connus pour le plus grand et de 13,5 m de large, les comparaisons sont nombreuses. La découverte en 2007 du fossé 138 dans l'alignement du fossé nord pourrait en faire un monument à long couloir de 130 m de long dans la lignée de ceux de Passy, mais aussi de ceux des nécropoles normandes de Rots et Fleury-sur-Orne (DESLOGES 1997, fig. 3 et 14). Ce tronçon de fossé, outre son alignement, possède, nous le rappelons, le même remplissage, la même morphologie irrégulière et la même profondeur que les parties les mieux conservées du monument II (cf. *supra*). La largeur de 13,5 m cadre avec les largeurs connues de Passy (7 à 15 m), de Gron (17 m de large) ou encore de Rots (7 à 14,5 m). La seule restriction dans la comparaison concerne l'absence de renflement puisque les monuments en couloir dépassent rarement 50 m ; ce sont ceux aux extrémités renflées qui mesurent de 30 à 300 m et qui se rencontrent essentiellement, outre à Passy, dans les nécropoles normandes (DESLOGES 1997). Toutefois, peut-être doit-on accepter d'y voir une différence régionale ?

### *Les monuments de type Passy dans l'Aisne*

Des longs monuments, bien qu'inconnus des chercheurs, existent déjà dans l'Aisne sur une vieille fouille à Braine et sur une fouille récente à Saint-Quentin (fig. 53).

Le premier résulte d'une fouille de sauvetage urgent réalisée en 1993 (BAILLEU *et al* 1993). Il s'agit d'un fossé en épingle à cheveux très étroit (3 m de large) de 35 m de long et 0,20 m de profondeur dans lequel seules deux coupes ont été pratiquées (fig. 53). Cette structure établie dans une zone de limon peu lisible aurait dû bénéficier d'un autre décapage pour s'assurer de la présence ou non d'une sépulture axiale et d'un délai supplémentaire pour la fouiller, mais faute d'une nouvelle prescription, le monument a été détruit, par la suite, sans aucune surveillance. D'autres fossés bien orientés (fig. 53 St. 15 et 17), dont un qui présente un début d'arrondi (st. 15), pourraient correspondre à d'autres monuments. Ce dernier pourrait d'ailleurs s'appareiller avec le fossé St. 17 qui serait alors son pendant méridional formant ainsi une structure d'un peu plus de 71 m de long.

Le second long monument en épingle à cheveux est une fouille récente, réalisée par nous-même en 2009 sur la commune de Saint-Quentin. Le site, diagnostiqué à l'origine comme une enceinte à trois palissades (HOSDEZ 2008), a révélé, après décapage, la présence d'une unique palissade accompagnée d'une structure en épingle à cheveux, curviligne, étroite (3 à 5 m), d'une longueur minimum de 70 m (destruction au-delà). Compte tenu de son tracé qui suit en partie celui de l'enceinte, cette structure semble en liaison avec l'enceinte palissadée. Les deux structures sont datées du Post-Rössen par les tessons qu'elles contenaient, mais l'enclos ayant été démantelé, c'est probablement sa destruction qui est datée (COLAS *et al.* 2013). Aucune sépulture axiale n'a malheureusement été retrouvée.

La découverte d'un monument d'une centaine de mètres à Beaurieux semble ainsi moins isolée et du coup, aussi, davantage recevable. Cette interprétation du site que nous défendons a, en outre, l'avantage d'organiser les différents types de structures entre elles. Le fossé 138 pourrait aussi être les restes partiels d'un quatrième monument funéraire.

Outre les monuments en épingle à cheveux de Braine et de Saint-Quentin dont nous venons de parler, d'autres monuments apparentés aux structures de type Passy ont été découverts sous la forme de petits monuments isolés dans un territoire relativement restreint (fig. 53). Le plus proche, daté du Michelsberg ancien, se situe sur la même parcelle à 160 mètres au nord-ouest du bâtiment monumental (COLAS *et al.* 2007 ; THEVENET 2007 ; FARRUGGIA *et al.* 2008). Il fera l'objet d'une publication ultérieure. Les deux autres sont un peu plus éloignés. Celui de Concevieux, sans tombe et sans mobilier, se situe de l'autre côté de la rivière, à 2,5 km au sud-est (MANOLAKAKIS & THEVENET, inédit). Celui de Moussy-Veneuil, dans la direction opposée, à près de 9,5 km au nord-ouest (ROBERT 2015).

Outre leur isolement, ces trois monuments se différencient des monuments traités ici par des dimensions plus modestes, par leurs enclos en épingle à cheveux et surtout par la présence dans deux cas de fosses de creusement de part et d'autre de la tranchée en épingle à cheveux. Le mieux conservé est le monument Michelsberg présent sur la parcelle de la Plaine, également, à environ 170 m de la façade occidentale du bâtiment monumental et 350 m du monument I. Petit enclos en épingle à cheveux de 15 m de long pour 4 m de large accompagné de fosses latérales, probablement de construction, il contenait deux sépultures axiales. Il est daté du Michelsberg à la fois par les céramiques contenues dans les sépultures et par trois dates radiocarbone sur les ossements humains. Ceux de Concevieux et de Moussy-Verneuil sont également des enclos en épingle à cheveux, mais ils sont

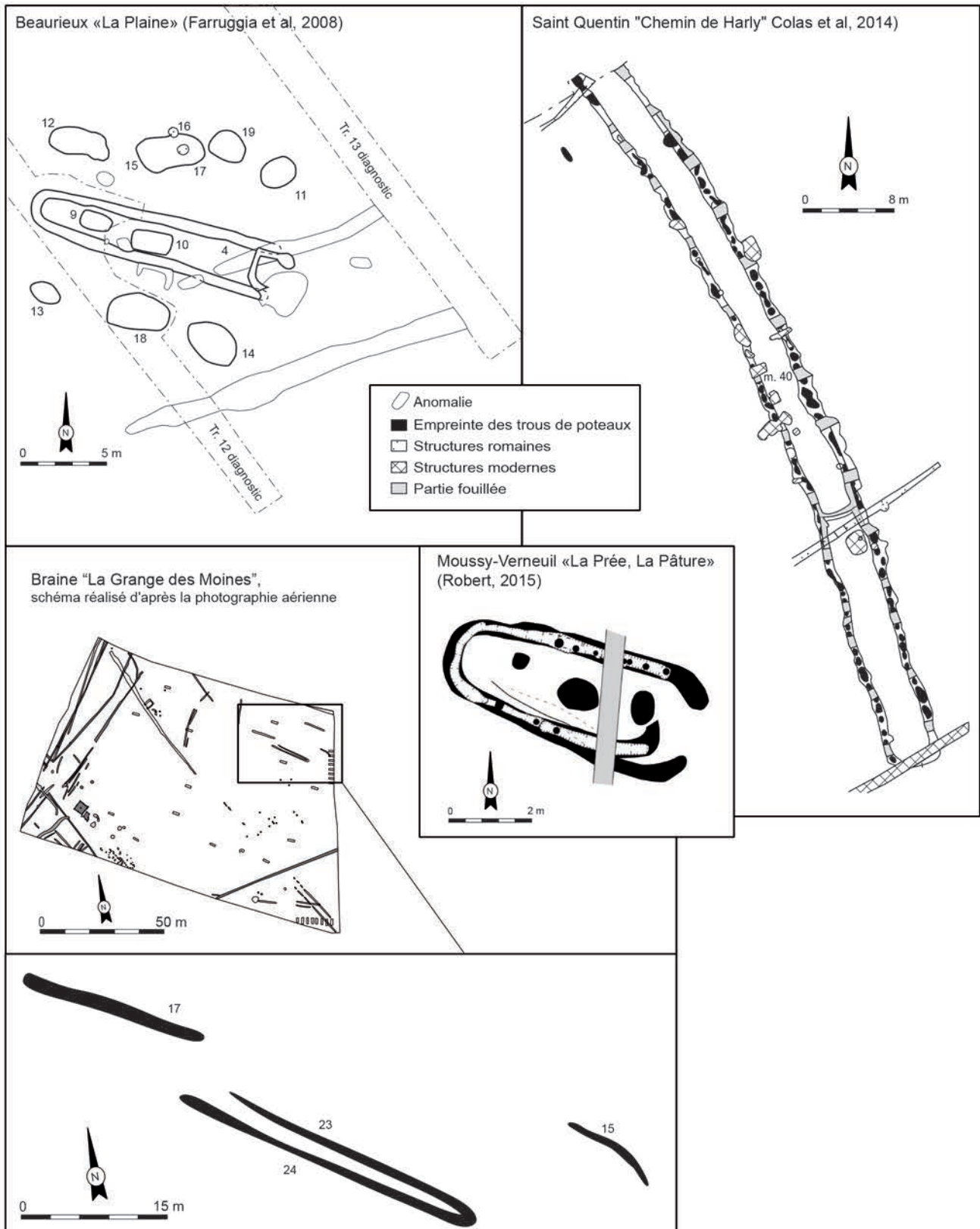


Fig. 53 - Monuments de type Passy recensés dans le département de l'Aisne.

plus courts et plus larges. Si ces monuments se rapprochent des modules courts et trapus que l'on retrouve dans le Cerny, la présence de fosses latérales de fondation pour le monument de Concevreux permet, un rapprochement évident avec le monument Michelsberg de Beaurieux. La présence ou pas de fosses latérales à Moussy ne

peut pas être résolue. Découvert avant celui de Beaurieux et les fosses n'étant pas connues, elles n'ont pas été recherchées dans ce sédiment de lecture très difficile. Par ailleurs, ce site étant resté à l'air libre deux ans et demi, le monument était très érodé lors de la reprise de la fouille (ROBERT 2015). Ce petit monument possédait, en revanche, une

tombe centrale dont il ne restait malheureusement que quelques fragments d'os que l'absence de collagène a empêché de dater. Les quelques tessons découverts dans ces deux monuments ne sont pas, non plus, d'un grand secours. Ils permettent de définir une appartenance générale au Néolithique moyen, peut-être au Néolithique moyen II d'après leur qualité, mais la qualité des tessons Cerny traités dans cette publication incitent à la plus grande prudence.

Il apparaît que les monuments de Beaurieux ne sont pas « isolés » dans notre région, même si l'ensemble couvre un intervalle chronologique large. C'est, en revanche, le seul site qui réunit à l'heure actuelle plusieurs monuments. On le voit les découvertes de ces dix dernières années ont notablement renouvelé nos connaissances et ont montré que ce type de structure a non seulement atteint notre territoire mais qu'en plus, ce phénomène semble s'être épanoui et modifié au cours du temps.

## LES PRATIQUES SÉPULCRALES

Jusqu'à la découverte des monuments de Beaurieux "La Plaine", la vallée de l'Aisne et plus généralement le nord-est du Bassin parisien apparaissaient vierge de tout vestige funéraire Cerny. Le corpus demeure indigent depuis, mais une campagne de datations radiocarbones dans le cadre de l'ACR *Implantation rubanée dans la vallée de l'Aisne* (COUDART et al. 2004) a permis de réviser l'attribution chrono-culturelle d'une sépulture d'enfant découverte en 1982, à Missy-sur-Aisne "Le Culot". Ce volume étant également l'occasion d'établir un état des connaissances sur la culture du Cerny dans l'Aisne, nous présentons ici cette sépulture isolée et comment les données issues de Beaurieux et de Missy-sur-Aisne s'inscrivent au sein des pratiques sépulcrales de la culture du Cerny dans le Bassin parisien.

### La sépulture 1 de Missy-sur-Aisne "Le Culot"

#### *Environnement archéologique, contexte de découverte et attribution chronologique*

Le site de Missy-sur-Aisne "Le Culot" se trouve dans un large méandre de l'Aisne, à quelques kilomètres en amont de Soissons. Il est localisé en rive droite de la rivière, à environ 100 m du bord de la première terrasse non inondable et en bordure d'un petit affluent.

Des campagnes de prospections aériennes avaient révélé en 1977 de grands enclos quadrangulaires, ainsi que les traces d'une tierce de maison rubanée. Des sondages archéologiques

furent réalisés en 1977 et 1978, puis des fouilles en 1982 et 1984 suite à l'extension des carrières de granulats, par l'équipe de l'ERA 12 du CRA-CNRS (aujourd'hui l'UMR 8215-Trajectoires). L'occupation principale du site est un habitat rubané ayant livré cinq unités d'habitations plus ou moins bien conservées, sans doute deux habitations supplémentaires érodées, ainsi que deux sépultures rubanées (FARRUGGIA & CONSTANTIN 1984). Cet habitat est daté de la fin du Rubané de l'Aisne (CONSTANTIN & ILETT 1997 ; ILETT & MEUNIER 2013).

C'est au sein de l'habitat rubané qu'a été mise au jour la sépulture 1, à environ 17 m au sud de l'une des unités d'habitation, raison pour laquelle elle a été attribuée dans un premier temps à cette occupation (BRUN & FIRMIN 1982, fig. 54). L'orientation et la position fléchie du défunt, ainsi que la présence de petites perles circulaires autorisaient une telle attribution en l'état des connaissances archéologiques. L'étude de la parure de ce défunt a, la première, relativisé cette attribution chronologique (SIDÉRA 2001 ; BONNARDIN 2004), ce qu'a confirmé une datation radiocarbone réalisée dans le cadre de l'ACR *Implantation rubanée dans la vallée de l'Aisne* (COUDART et al. 2004). Cette dernière (Lyon-2723(Poz) : 5480 ± 55 BP, soit 4449-4231 BC) autorise une attribution de cette sépulture au Néolithique moyen I. Située à près de 10 m au nord d'un paléochenal, elle apparaît isolée, aucune structure contemporaine n'ayant été mise au jour sur ce lieu-dit.

#### *Description de la sépulture*

La sépulture 1 se présente sous la forme d'une petite fosse ovale, mesurant 0,80 sur 0,70 m et orientée est-ouest (fig. 55). Elle présente un profil en cuvette et son comblement est constitué d'un sable graveleux gris ; sa profondeur conservée est très faible (0,20 m).

Le défunt repose sur le dos et les membres inférieurs fortement fléchis vers la droite (le genou droit se situe au niveau du coude droit). La tête est orientée à l'est et le visage tourné vers le nord ; la tête est inclinée sur l'épaule droite. Le membre supérieur droit est totalement fléchi sur le thorax, le poignet dirigé vers l'épaule ; le membre supérieur gauche est perturbé, mais vraisemblablement fléchi à angle droit, la main dans la région du bassin.

Le défunt porte une parure constituée d'un pendentif en défense de suidé laminaire situé transversalement sur le haut du thorax, ainsi que 58 perles circulaires en coquille de *Cardita* et 1 perle circulaire en calcaire, pour l'essentiel dispersées dans la région du cou (quelques tronçons de 4 à 8 perles sont toutefois demeurés en connexion).

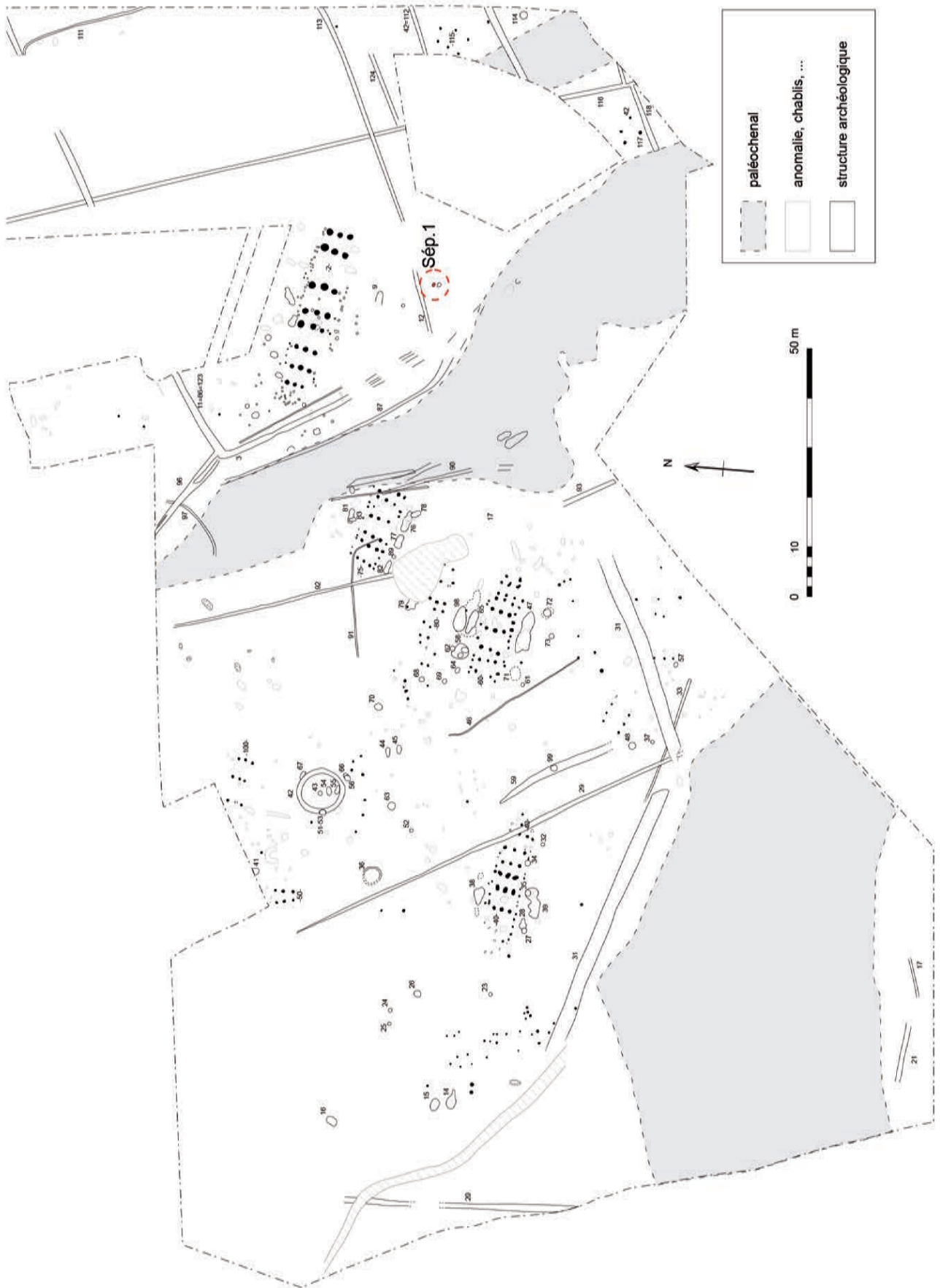


Fig. 54 - Plan de Missy-sur-Aisne : localisation de la sépulture du Cerny (ILET et al. 2007, DAO : Cécile MONTCHABLON).

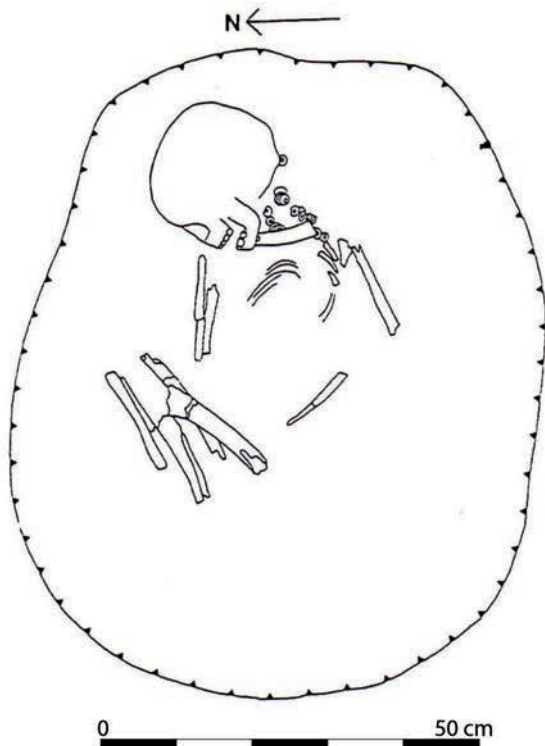


Fig. 55 - Sépulture de Missy-sur-Aisne.

### Conservation et perturbations

La conservation des ossements est très médiocre. Les os longs sont tous érodés, aucune extrémité n'étant conservée, les petites pièces osseuses des mains et des pieds ne sont pas préservées, non plus que les os du bassin. Il ne reste du thorax que quelques côtes. Enfin, le bloc crânio-facial a été arasé lors du décapage. Le squelette présente toutefois une bonne cohérence anatomique, hormis le membre supérieur gauche vraisemblablement désorganisé par un animal fouisseur.

### Connexions et dislocations

Fouillée en 1982, cette sépulture n'a pas bénéficié d'observations ostéologiques lors du terrain, ni d'une documentation suffisante pour réaliser une étude taphonomique *a posteriori*. Ajoutée à cela la piètre conservation des ossements, les observations ne peuvent être que relativement sommaires.

Le bloc crânio-facial est en vue latérale gauche, en connexion stricte avec la mandibule (la bouche est fermée). Il est incliné sur l'épaule gauche.

Les clavicules et les vertèbres (à l'exception d'un fragment d'atlas) ne sont pas conservées.

L'humérus gauche est en connexion avec la scapula, tous deux en vue antérieure. Le coude est largement rompu, mais il est vraisemblable qu'un terrier ait déplacé l'extrémité distale de l'humérus et l'ait éloigné du thorax. L'ulna serait ainsi proche de sa position d'origine ; il se présente par sa

face latérale. Le coude droit n'est pas observable, l'humérus est en vue antérieure et les os de l'avant-bras sont croisés (l'ulna sur le radius, en vue postérieure et légèrement médiale).

Presque aucune articulation n'est observable au niveau des membres inférieurs, en raison de la détérioration des extrémités des os longs. Fémurs et tibia gauche sont en vue latérale, en position anatomique l'un par rapport à l'autre ; la fibula gauche est disloquée, son extrémité proximale s'étant effondrée sur le fond de la fosse. Le fémur droit apparaît par sa face antérieure, il s'est mis à plat sous le poids du fémur gauche sus-jacent, tandis que le tibia est en vue médiale ; ces deux os sont vraisemblablement disloqués étant donnée leur disposition parallèle l'un à l'autre. La situation de la fibula droite n'est pas observable.

### Milieu de décomposition et dispositifs architecturaux

Au vu de l'état de conservation du squelette, il est impossible de déterminer le milieu de décomposition du corps. On ne note ni pièce en position instable, ni sortie du volume initial du cadavre. Par ailleurs, la petite fosse en cuvette n'offre pas non plus d'information quant à d'éventuels aménagements. La position du crâne, incliné sur l'épaule droite, associée au degré de flexion important des membres inférieurs (les hanches sont fléchies à environ 45° ; les genoux, remontés au niveau du coude droit, sont fléchis à moins de 45°) peuvent suggérer le dépôt du corps dans une enveloppe souple, mais celle-ci reste hypothétique.



### L'individu

Le défunt est un enfant âgé de 4 ans 10 mois 2 semaines-6 ans 9 mois 3 semaines. L'estimation de l'âge au décès se fonde sur les stades d'éruption et de calcification dentaires de deux dents (première et deuxième molaires inférieures droites ; MOORREES *et al.* 1963 a et b).

### Les éléments de parure

La parure de l'enfant inhumé à Missy-sur-Aisne "Le Culot" est composée de deux types d'objets (un pendentif et des perles circulaires), totalisant trois matériaux différents (matière dure animale, coquille de bivalve et calcaire). Tous les objets sont situés dans la région du cou.

#### Le pendentif

Il s'agit d'un pendentif en défense de suidé laminaire (type C1.1, BONNARDIN 2009). L'objet mesure 128 mm de long, 12 mm à son extrémité occlusale et 26 mm à sa base (fig. 56). Il possède une perforation très étroite pratiquée à l'extrémité de la partie occlusale. Il est brisé à la perforation, mais aussi à la base.

Le pendentif en défense de suidé laminaire s'individualise nettement des perles circulaires en Cardita, dont une partie est restée parfaitement en connexion. Il se place sous la mâchoire, perforation vers le haut et devait être porté seul sur un lien. Selon I. Sidéra, son pourtour intérieur présentant un contour cranté indiquerait que la dent a été utilisée comme outil dans un geste de raclage (SIDÉRA 1993).

#### Les perles circulaires

L'essentiel des perles a été façonné sur coquille de Cardita (n=58), tandis qu'un seul exemplaire l'a été en calcaire (fig. 57).

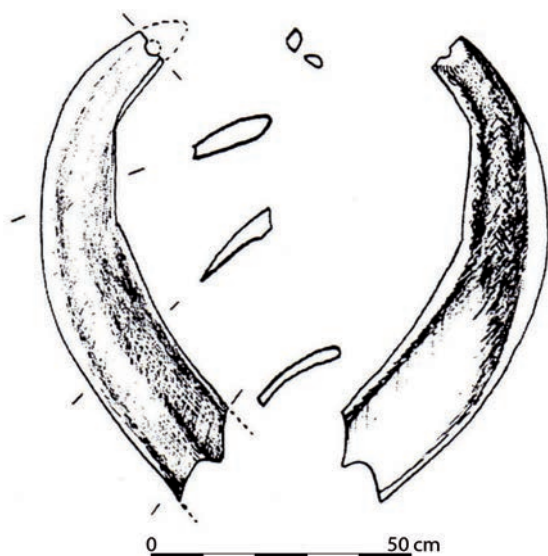


Fig. 56 - Pendentif trouvé dans la sépulture de Missy-sur-Aisne.

Les perles en Cardita sont de modules similaires (elles mesurent en moyenne 13,3 mm de diamètre (diamètre minimal 11,5 mm, diamètre maximal 15 mm ; écart-type 0,9). L'abrasion des perles n'est que partielle, qu'il s'agisse de la face externe (le relief côtelé de la coquille de Cardita est encore nettement visible sur la majorité des perles) ou de la face interne (qui a conservé de manière plus ou moins marquée sa concavité naturelle). Par conséquent, l'épaisseur de la perle est variable : l'épaisseur minimale moyenne est de 1,2 mm (écart-type 0,3) et l'épaisseur maximale moyenne de 1,9 mm (écart-type 0,5).

L'unique perle en calcaire présente un diamètre identique (13 mm), mais contraste nettement par son épaisseur, plus importante et comprise entre 5,5 mm et 7 mm.

Le maintien en connexion de quelques tronçons de perles suggère que celles-ci étaient portées en collier.

### Beaurieux et Missy-sur-Aisne au sein des pratiques sépulcrales de la culture du Cerny dans le Bassin parisien

L'un des apports du site de Beaurieux est de relativiser le vide documentaire concernant le domaine funéraire Cerny dans le nord-est du Bassin parisien. Les nécropoles monumentales Cerny étaient jusqu'à présent concentrées au sud-est de cette région (vallée de l'Yonne et confluence Seine-Yonne) et à l'opposé, dans la plaine de Caen. Certes, trois monuments et une sépulture ne parviennent pas à combler ce vide, mais suggèrent que ce dernier pourrait relever davantage d'un état de la recherche que d'une réalité historique. Rétrospectivement, c'est ce que pouvait induire la découverte en 2005 du monument funéraire Michelsberg de Beaurieux "La Plaine", par ses affinités évidentes avec les monuments Cerny (COLAS *et al.* 2007).

En outre, le cas de la sépulture de Missy-sur-Aisne, originellement attribuée au Néolithique ancien rubané, mais datée par le radiocarbone du Cerny, permet d'envisager que d'autres sépultures Cerny isolées existent. Si les nécropoles monumentales focalisent l'attention, elles coexistent avec des nécropoles sans monument - dans le sud-est du Bassin parisien (Chichery "L'Étang David" dans l'Yonne, CHAMBON *et al.* 2010, ou Vignely en Seine-et-Marne, CHAMBON & LANCHON 2003) et dans le sud-ouest (Orville "Les Fiefs", SIMONIN *et al.* 1997) - mais aussi avec quelques sépultures isolées (par exemple à Marolles-sur-Seine "Le Gours aux Lions" en Seine-et-Marne, MORDANT & MORDANT 1970). Bien souvent dépourvues de mobilier ou d'éléments discriminants, ces dernières sont probablement sous-estimées (THOMAS 2011, p. 37-38) et ce d'autant plus dans le cas de sujets fléchis, position pour le moins ubiquiste.

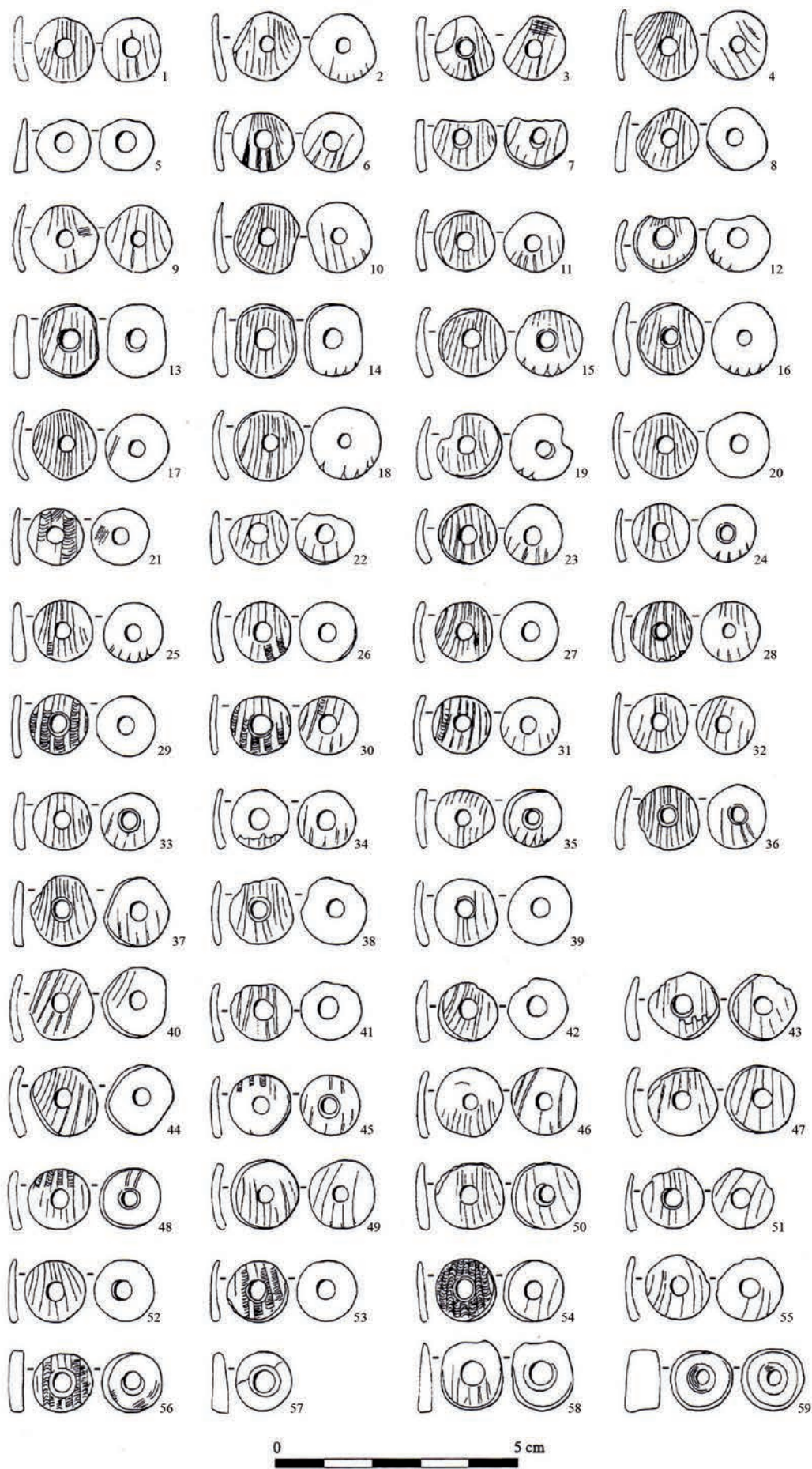


Fig. 57 - Perles trouvées dans la sépulture de Missy-sur-Aisne.

Au vu de l'indigence des données dans le nord-est du Bassin parisien, il est difficile de discuter de l'insertion de l'Aisne parmi la bipartition reflétée par les positions de dépôt, à savoir des défunts en position fléchie sur le côté et des défunts étendus sur le dos. Les premiers, les moins nombreux, se répartissent principalement dans le sud-ouest et le nord-ouest du Bassin parisien, tandis que les seconds, majoritaires, se concentrent dans le sud-est (CHAMBON *et al.* 2009, fig. 2). De rares sites ont livré une présence concomitante des deux positions, à l'instar de Passy dans l'Yonne (où la position allongée est dominante ; DUHAMEL 1997) ou de Fleury-sur-Orne dans la plaine de Caen (où la position fléchie est largement majoritaire ; GHESQUIÈRE *et al.* 2014). De récentes découvertes (et l'éventuelle datation radiocarbone de sujets fléchis sans mobilier découverts anciennement, à l'instar de la sépulture de Missy-sur-Aisne) pourraient à terme relativiser la prédominance des sujets allongés durant le Cerny. Ainsi, le site de Buchères, au sud de Troyes, a-t-il révélé une petite nécropole Cerny d'une quinzaine de sépultures ayant toutes livré des individus en position fléchie (RIQUIER *et al.* 2015).

Classiquement, ces positions de dépôt sont perçues comme issues de traditions différentes : la position fléchie serait en continuité avec les pratiques funéraires du Néolithique ancien local, c'est-à-dire la culture de Bliqy-Villeneuve-Saint-Germain (SIMONIN *et al.* 1997), tandis que la position allongée traduirait un impact extérieur issu du *Mittelneolithikum* de la plaine du Rhin supérieur, les cultures de Hinkelstein et Grossgartach (MORDANT & MORDANT 1978 ; JEUNESSE 1997). Les similarités observées dans les dispositifs sépulcraux de quelques tombes du *Mittelneolithikum* (CHAMBON *et al.* 2009, THEVENET *et al.* 2013, CHAMBON & THEVENET 2014), ainsi que les disparités morphométriques entre sujets fléchis du sud-ouest du Bassin parisien et sujets allongés du sud-est (THOMAS 2011, p. 620 et sq.) pourraient venir à l'appui de cette hypothèse. Du moins, celle d'une évolution chronologique des positions de dépôt - la position fléchie relevant d'un Cerny ancien et la position allongée d'un Cerny récent - n'est-elle plus à l'ordre du jour d'après les datations radiocarbones réalisées récemment (THOMAS 2011, p. 603 et sq.) ? Certes, comme cela a été maintes fois souligné, si influence orientale il y a, celle-ci ne concernerait que la position de dépôt des corps et les dispositifs sépulcraux (JEUNESSE 1997, CHAMBON & THOMAS 2010). La monumentalité est inconnue à l'est, tandis que le mobilier déposé dans ces tombes est sans commune mesure en termes de quantité et de qualité, et partant en termes d'idéologie funéraire très vraisemblablement.

Néanmoins, les caractéristiques de la sépulture 31 posent la question de la réelle pertinence de cette dichotomie posturale associée aux modalités

de dépôt des corps et aux architectures sépulcrales. En effet, la présence vraisemblable d'un double dispositif dans la tombe de Beaurieux - un possible contenant ouvert (brancard ou civière) et une structuration ayant assuré un espace vide - ainsi que la position redressée du crâne font fortement écho aux caractéristiques des sépultures d'allongés, comme celles de Balloy (CHAMBON 1997), Gron (MÜLLER *et al.* 1997) ou Vignely "La Noue Fenard" (CHAMBON & LANCHON 2003). Le principe d'une double enveloppe (un contenant inclus dans une tombe aménagée ; CHAMBON & LANCHON 2003 ; CHAMBON *et al.* 2009) ne serait alors pas l'apanage des seuls sujets en position étendue, ce qui supposerait que position de dépôt et dispositifs sépulcraux sont susceptibles d'être dissociés. Cette interprétation ne remettrait pas en cause l'hypothèse d'une influence orientale, mais relativiserait peut-être la valeur à accorder à la position du corps : ce seraient avant tout de nouveaux dispositifs sépulcraux qui seraient adoptés (et par conséquent, les funérailles qui pourraient en être modifiées, CHAMBON & THEVENET 2014).

À ce titre, la sépulture 10 du monument Michelsberg voisin suggère également un certain conservatisme concernant les positions de dépôt des corps, indépendamment des dispositifs sépulcraux. Le défunt a été inhumé dans un contenant rigide, descendu dans la fosse et déposé sur deux rangs parallèles de pierre (THEVENET 2007). Il repose en position fléchie, les membres inférieurs contractés, alors même que la longueur du contenant autorisait la position allongée. À ce titre, le choix de la position fléchie pourrait apparaître comme un refus de la position allongée.

L'indigence tant de la parure que du mobilier funéraire est de mise dans les sépultures Cerny, qu'elles soient ou non situées au sein d'un monument (CHAMBON & THOMAS 2010). À de rares exceptions près (sépulture 4.1 de Passy "La Sablonnière", Yonne, BERNARDINI *et al.* 1992 ; sépultures 5.1 et 2 de Gron, Yonne, MÜLLER *et al.* 1997), le mobilier est en effet peu fréquent et peu diversifié. À ce titre, la tombe de Beaurieux peut apparaître parmi les mieux dotées en nombre d'objets (n=18), mais non en catégories ; ces dernières (armatures de flèche, outils lithiques et outils en matière dure animale) ne déparent pas du mobilier connu. Néanmoins, dans le détail, certains éléments peuvent faire débat.

Concernant les outils en matière dure animale, le biseau est un objet chronologiquement ubiquiste (*cf. supra*). Plusieurs exemplaires en sont par ailleurs connus en contexte sépulcral Cerny (SIDÉRA 1997).

Les éléments de parure sont tout autant rares dans les sépultures Cerny que les dépôts mobiliers. La parure de la sépulture d'enfant de Missy-sur-Aisne "Le Culot" trouve néanmoins des parallèles

dans quelques sépultures, notamment de Passy "La Sablonnière" et "Richebourg" et de Vignely "La Noue Fenard".

Les défenses de suidé se rencontrent dans plusieurs sépultures Cerny (à hauteur de 10 % dans le corpus connu en 1997 ; DUHAMEL & MORDANT 1997 voir aussi DESLOGES 1997, nécropole de Rots, 4 ou 5 défenses de suidés), bien que leurs fonctions puissent apparaître variées (parure - pendeloque ou bracelet - outils, objet non transformé ; SIDÉRA 1997). Dans la tombe de Missy-sur-Aisne, la lamelle de défense de suidé peut être interprétée comme une pendeloque en raison de sa perforation, de sa localisation (sur la partie supérieure du thorax, en partie sous la mandibule) et de sa proximité avec les perles circulaires. En outre, l'âge du défunt (un enfant de moins de 7 ans) pourrait plaider davantage en faveur d'un élément de parure plutôt que d'un outil. Deux tombes d'enfant de Passy ont livré un élément de parure similaire. Dans la sépulture 13.1 de "La Sablonnière", une défense de suidé perforée a été mise au jour près du crâne de l'enfant B (DUHAMEL 1997). La tombe d'enfant 14.2 de « Richebourg » présente quant à elle un assemblage assez proche de celui de la tombe de Missy-sur-Aisne : une pendeloque sur défense de suidé associée à une vingtaine de perles (ici, cylindriques et en calcaire), le tout autour du crâne (DUHAMEL 1997). Exception faite des défenses de suidé disposées en bracelet (par exemple dans la sépulture 14 de Châtenay-sur-Seine), quelques exemplaires sont connus dans des tombes d'adulte (sépulture 2 de Noyen-sur-Seine, sépulture 4.1 de Passy "La Sablonnière", sépultures 1 et 2 de Rots Rots), mais leur interprétation diffère selon les auteurs : pendeloque (MORDANT & MORDANT 1978 ; DUHAMEL 1997) ou racloir (SIDÉRA 1997). Quelle que soit leur fonction exacte dans ces tombes d'adultes, notons que ces défenses de suidé ont vraisemblablement été déposées et non portées par les défunts (DUHAMEL & MORDANT 1997).

Ce type d'objet trouve par ailleurs des parallèles dans les sépultures Hinkelstein, dans la plaine du Rhin supérieur, où il se rencontre aussi bien dans des tombes d'adultes (hommes et femmes) que d'enfants (SPATZ 1999, BONNARDIN 2004).

Les perles circulaires en Cardita peuvent constituer un trait archaïque, dans la mesure où elles ne diffèrent pas des exemplaires connus en contexte rubané ou BQ/VSG, qu'il s'agisse de leurs dimensions ou de leurs morphologies (BONNARDIN 2004). La perle circulaire en calcaire est plus originale. Son diamètre ne dépasserait pas au sein du corpus du Néolithique ancien (dont les perles mesurent entre 7 et 11 mm de diamètre ; BONNARDIN 2009), tandis que son épaisseur relativement importante la rapproche des exemplaires du Néolithique moyen. Ainsi,

l'épaisseur des perles de Chichery "L'Étang David" atteint jusqu'à 6,2 mm, alors qu'elles sont d'un module inférieur (entre 5 et 8,6 mm de diamètre ; BONNARDIN 2004). Ces perles en calcaire se rencontrent dans des sépultures d'enfant ou d'adolescent (sépulture 3 de Noyen-sur-Seine, MORDANT & MORDANT 1978 ; 17.3B de Passy "Richebourg", DUHAMEL 1997) ou d'adulte jeune (sépulture 902 de Vignely "La Noue Fenard", LANCHON et al. 2006).

## Bilan

Les pratiques sépulcrales mises en évidence à Beurieux et à Missy-sur-Aisne prennent place au sein de ce qui est connu pour le Cerny et ce d'autant plus si on les considère geste par geste. Modalités de dépôt du corps et mobiliers à Beurieux, parure à Missy-sur-Aisne trouvent sans difficultés des correspondances, que ce soit dans le sud-est ou le nord-ouest du Bassin parisien. Considérées dans leur globalité, il est cependant plus difficile de cerner une homogénéité. Les pratiques funéraires attribuées au Cerny recouvrent une diversité non négligeable, qui tranche nettement avec les récurrences observées au cours du Néolithique ancien. Ainsi, des monuments funéraires Cerny similaires à travers le Bassin parisien peuvent abriter des types de sépultures différents. Celle de Beurieux "La Plaine" présenterait quant à elle des caractéristiques susceptibles de la rapprocher à la fois des tombes du sud-est du Bassin parisien (par ses dispositifs de dépôts) et de la plaine de Caen (par la position du défunt).

## APPORT DE LA CULTURE MATÉRIELLE

### Place chronologique de la céramique de Beurieux dans la culture de Cerny

Les premiers éléments distingués lors de l'étude de la céramique de la couche ne sont pas conformes avec les observations de C. Constantin réalisées sur le Cerny de la vallée de l'Aisne (CONSTANTIN 1992, PRODÉO et al. 1997), comme on va l'exposer ci-dessous.

#### Essai de datations selon Constantin, 1992

Pour tenter cette datation, on peut examiner comment le matériel du site se place dans la séquence en deux étapes qui a été proposée pour la céramique Cerny de la vallée de l'Aisne en 1992 (CONSTANTIN 1992).

Dans cette étude, deux groupes ont été distingués à partir de l'observation récurrente d'une association privilégiée entre dégraissant et technique décorative : os et poinçon d'une part et nummulite et peigne d'autre part. En l'absence de stratigraphie et comme ces associations privilégiées étaient présentes dans des fosses distinctes sur le site de Berry-au-Bac "La Croix Maignet", C. Constantin a proposé d'interpréter cette séparation

physique en termes chronologiques à l'aide d'un raisonnement inductif. Se fondant essentiellement sur la forte similitude de l'organisation en panneau de la majorité des tessons décorés dans la vallée de l'Aisne avec ceux du site de Barbuise-Courtavant dans l'Aube, il a rapproché le groupe de vases de la vallée de l'Aisne dégraissés à la nummulite et où dominent les décors au peigne traîné du matériel de Barbuise-Courtavant où dominent les décors d'impressions à la spatule (CONSTANTIN 1992, fig. 2). De même, il a rapproché le groupe de vases de la vallée de l'Aisne dégraissés à l'os du matériel "Cerny éponyme" encore appelé "Cerny Videlles" sur la base de décors imprimés au poinçon simple. Puis il a introduit des rapprochements techniques sur la nature des matériaux et les techniques de cuisson pour établir un rapprochement chronologique entre les deux ensembles et la culture de Villeneuve-Saint-Germain et le Chasséen.

Le dégraissant osseux de l'étape "Videlles" est ainsi interprété comme l'héritier d'une technologie issue des céramiques Villeneuve-Saint-Germain abondamment dégraissées à l'os. Il note que si la cuisson de ces tessons est bien maîtrisée, elle semble moins poussée que celles des tessons "Barbuise". Il remarque, enfin, la présence sur certains vases, à la fin du Villeneuve-Saint-Germain, de décors imprimés au poinçon qui rappellent des décors du "Videlles". Ces éléments, qui suggèrent une filiation avec la culture du Villeneuve-Saint-Germain, lui permettent ainsi de considérer ces tessons comme chronologiquement anciens.

L'utilisation de la nummulite et la forte similitude des tessons de l'Aisne avec le matériel de sites chasséens de l'Oise et une meilleure maîtrise, semble-t-il, des techniques de cuisson l'incitent alors à envisager ces tessons comme chronologiquement récents.

On peut ici tenter de faire des comparaisons entre le matériel du site et celui des deux étapes proposées en 1992, ceci en utilisant les critères descriptifs élaborés ci-dessus :

- Les décors en panneau attenant au bord, rares à Beaurieux, n'apparaissent pas clairement dans le matériel de 1992.
- Les impressions au sillon réalisées au poinçon renvoient plutôt à l'étape ancienne de 1992.
- Les décors à la spatule peu présents à Beaurieux renvoient plutôt à l'étape récente, mais ils y sont aussi très rares.
- Les décors spécifiques sous le bord existent dans les deux étapes bien qu'ils y soient rares.
- Les décors ondulés ou en sinusoides réalisés au peigne traîné renvoient à l'étape récente.
- Les dégraissants utilisés à Beaurieux, os et nummulite, tendraient, si l'on accepte la dichotomie proposée en 1992, à se placer ici dans une période de passage entre les deux étapes.

Ce rapide bilan, on le voit, débouche sur des propositions contradictoires qui ne permettent pas de situer clairement le site de Beaurieux dans une des deux étapes proposées en 1992. La pauvreté du corpus et la rareté de certains décors ne contribuent pas, bien sûr, à faciliter le travail. Mais à ces difficultés, il faut ajouter un élément important : l'incapacité à trouver, dans le matériel des deux étapes de 1992, les décors réalisés par impression simple au peigne à deux dents à l'aide duquel sont réalisées des lignes d'impressions qui, accolées, aboutissent aux thèmes de panneaux ou des rubans curvilignes accrochés aux préhensions. Ce décor au peigne à deux dents utilisé en impressions est largement prépondérant à Beaurieux (51 % des décors selon le tableau de la répartition des techniques décoratives (tab. XIX) et 63 % si l'on ajoute les décors au peigne à deux dents traîné), alors qu'ils ne sont représentés que par trois individus dans les deux étapes de 1992 : deux dans l'étape ancienne et un seul dans l'étape récente.

Il faut donc constater que le matériel utilisé en 1992, pour ordonner dans le temps les deux étapes de la culture de Cerny dans l'Aisne, ne rend pas compte des découvertes faites à Beaurieux en 2006/2007, alors que pourtant leurs rapports chronologiques avaient été approuvés ou confirmés par plusieurs autres chercheurs (DUBOULOZ & LANCHON 1997, DUHAMEL & PRESTREAU 1997, LOUBOUTIN & SIMONIN 1997).

### *Sur l'utilisation du peigne à deux dents dans la région Aisne-Oise-Somme*

À la question de savoir si l'emploi du peigne à deux dents est une particularité du site de Beaurieux répondent un article synthétique et des découvertes plus récentes qui concernent le département de l'Aisne mais également l'Oise et le sud de la Somme.

L'article synthétique (PRODÉO *et al.* 1997) compare, du point de vue de la céramique, la production de la culture de Cerny dans le département de l'Aisne et dans la moyenne vallée de l'Oise et le Vexin français. Globalement dans cette région et en se référant à la chronologie proposée en 1992, on peut reconnaître une étape ancienne décorée au poinçon et dégraissée à l'os et une étape récente décorée au peigne traîné et dégraissée à la nummulite. Il apparaît également dans la moyenne vallée de l'Oise et le Vexin français, l'utilisation importante de peignes, majoritairement à deux dents, mais aussi à dents multiples ou mal séparées. L'article, qui n'est malheureusement illustré que par un corpus trop restreint, qualifie cette utilisation du peigne à deux dents comme une « particularité régionale » témoignant d'un éclatement de l'homogénéité culturelle pendant la culture de Cerny.

Dans la vallée de l'Oise, le site de Longueil-Sainte-Marie "Le Barrage" (Oise) fouillé en 1998

(BOSTYN & JOSEPH 2007) montre l'utilisation du poinçon et du peigne majoritairement à deux dents. On constate également la présence de sillons ondulés (ou sinusoides) qui peuvent être, comme à Beaurieux, aussi réalisés à l'aide de peigne traîné. Le dégraissant est exclusivement à la nummulite.

Dans le sud du département de la Somme, le site de Conty "Zac Dunant" fouillé en 2001/2002 (BOSTYN et al. 2016) montre la prédominance du peigne et plus précisément celle du peigne à deux dents pour réaliser des décors imprimés ou sillonnés. Le poinçon simple est peu utilisé. L'os et la nummulite sont présents en égales proportions, parfois accompagnés de mousse, et on ne voit pas de différence dans les décors selon les types de dégraissant.

Enfin, et cette fois dans la vallée de l'Aisne, à Beaurieux "Les Gravelines" fouillé en 2016 (inédit) ont été découverts, à quelques centaines de mètres du site étudié ici, une dizaine d'individus dont les décors sont très proches. Parmi ces décors, réalisés sans exception au peigne à deux dents, on note :

- des rubans constitués d'une unique ligne d'impressions rectiligne ou parfois curviligne ;
- des sillons ondulés ou en sinusoides ;
- la combinaison de ces deux derniers motifs parfois sur le même individu ;
- l'utilisation unique de dégraissant osseux.

Au total de ces observations sur les décors provenant d'une zone géographique (Aisne-Oise-sud de la Somme) relativement restreinte se dégagent les données suivantes :

- des peignes à deux dents sont utilisés d'une façon importante ou majoritaire, voire exclusive, tandis que le poinçon est utilisé d'une façon variable d'un site à l'autre ;
- les dégraissants utilisés varient d'un site à l'autre pour des décors relativement proches : os ou nummulite exclusivement, ou présence des deux, et cette variation nous échappe au vu de la dichotomie proposée en 1992.

En conclusion, nous devons reconnaître dans notre région l'existence d'une étape marquée fortement par l'emploi du peigne à deux dents.

Si cette caractéristique essentielle de l'étape ancienne n'a pas été détectée lors du travail de 1992 (CONSTANTIN) il faut probablement l'attribuer à l'insuffisance de l'effectif qui a constitué l'échantillon utilisé à l'époque. Cette faiblesse étant elle-même explicable par le nombre restreint de sites alors connus : si on en connaissait neuf pour l'étape récente, on en disposait seulement de deux pour l'étape ancienne ; ce qui n'a pas permis une approche conforme à la réalité de cette étape.

### *Place chronologique à l'aide des étapes Cerny "Videlles" et Cerny "Barbuisse"*

Il s'agit là des deux étapes discernées dans la culture de Cerny dans une région restreinte du sud-est du Bassin parisien (Essonne, Seine-et-Marne, Aube et Loiret), là où elle est fortement implantée et bien connue. Une description assez complète et comparative de la céramique de ces deux étapes a été élaborée par C. LOUBOUTIN et D. SIMONIN (1997). Nous allons confronter les caractères descriptifs de la céramique de Beaurieux à ceux proposés pour ces deux étapes par ces auteurs (tab. XX) et voir ce que l'on peut en déduire sur le plan chronologique. Ceci tout en conservant à l'esprit les caractères spécifiques principaux de la chronologie de la vallée de l'Aisne (CONSTANTIN 1992).

On peut déduire de l'ensemble de ces rapprochements les remarques suivantes :

- L'utilisation importante du poinçon dans l'étape ancienne de l'Aisne envisagée en 1992 et l'utilisation massive du peigne à deux dents à Beaurieux renvoient à l'étape "Videlles". Cette étape, qui est caractérisée en particulier par l'emploi du peigne à deux dents, apparaît donc de toute évidence comme propre à l'ensemble du Bassin parisien.

- L'utilisation du peigne tiré à Beaurieux, s'il ne rencontre que pas ou peu d'échos au sud-ouest du Bassin parisien, peut être considéré comme annonçant la seconde étape de la vallée de l'Aisne où il est massivement utilisé dans la version locale du Cerny "Barbuisse". Toutefois son emploi à Beaurieux reste très modeste vis-à-vis de ce qu'il est dans cette seconde étape où il concerne deux tiers des décors.

- L'utilisation de la spatule à Beaurieux rapproche le site de l'étape "Barbuisse".

- La présence des rubans curvilignes à Beaurieux trouve son meilleur équivalent dans l'étape "Barbuisse".

- Le motif en ondulation ou sinusoides réalisé au peigne à Beaurieux annonce la seconde étape de la vallée de l'Aisne.

Le thème décoratif en rubans curvilignes accrochés aux anses renvoie également à l'étape "Barbuisse".

- Les décors individualisés sous le bord ont des parallèles à l'étape "Videlles".

- Les préhensions en cordons renvoient encore à l'étape "Videlles".

- L'absence de boutons au repoussé à Beaurieux et leur rareté dans l'Aisne semblent constituer un caractère régional spécifique.

- Concernant le dégraissant, on manque de données pour l'étape "Videlles" et l'étape "Barbuisse" est caractérisée par l'utilisation de fragments osseux.

Dans la périodisation de la vallée de l'Aisne, on a pu établir la succession os puis nummulite

	Beaurieux	Cerny "Videlles"	Cerny "Barbuise"
<b>Décors</b>			
<i>Techniques</i>			
Poinçon imprimé	x	xx	x ou rare
Poinçon tiré	x	rare	rare
Peigne à 2 dents imprimé	xx	xx	rare
Peigne à 2 dents tiré	x	0	x ou rare
Spatule	x	rare	xx
<i>Motifs</i>			
Ruban imprimé rectiligne	x	xx	xx
Ruban imprimé curviligne	x	rare	xx
Sillons ondulés	x	0	très rare
Sillons parallèles rectilignes	x	rare ou 0	x
<i>Thèmes</i>			
Panneaux attenants au bord	x	x	x
Curvilignes accrochés aux anses	x	rare	x
Décor sous bord individualisé	x	x	0
<b>Dégraissant</b>			
Os	xx		xx
Nummulites	x		
<b>Préhensions</b>			
Cordons	x	x	très rare
Boutons aplatis	x	x	x
Boutons au repoussé	0	x	x ou rare

**Tab. XX** - Comparaison entre la céramique de Beaurieux et celle des étapes Cerny "Videlles" et Cerny "Barbuise" (XX = très abondant, X = présent, 0 = absent).

entre l'étape ancienne et l'étape récente. La céramique de Beaurieux "La Plaine" comporte les deux dégraissants mais on a vu que celle du site voisin de Beaurieux "Les Gravelines" est dégraissée uniquement à l'aide de fragments d'os, si bien que l'on peut supposer que le site de Beaurieux "La Plaine" est un peu plus tardif si on considère qu'il s'agit bien de deux occupations différenciées. Nous reviendrons en conclusion sur cet aspect.

Au total, un certain nombre de caractères importants rapprochent le site étudié de l'étape "Videlles" (poinçon, peigne à deux dents, décor de bord individualisé, cordons) où ces mêmes caractères dominent alors qu'ils sont rares ou absents dans l'étape "Barbuise".

Cependant, d'autres caractères qui restent, malgré tout peu représentés, évoquent l'étape "Barbuise" (motifs et thèmes décoratifs curvilignes, spatules) ; ils peuvent être interprétés comme les premières apparitions de types propres à la deuxième étape de la vallée de l'Aisne (peigne tiré pour réaliser les motifs en ondulation). De même, on peut proposer pour le site de Beaurieux

"La Plaine" où sont utilisés les deux dégraissants une date plus récente que pour celle de Beaurieux "Les Gravelines" où seul l'os est utilisé (attention cependant au petit effectif de ce dernier).

Nous proposons donc de donner au site une place tardive ou finale à l'intérieur de l'étape ancienne "Videlles" qui est caractérisée par l'emploi du peigne à deux dents, en espérant que les découvertes de sites riches en céramiques permettront une périodisation effective plus fine du Cerny de la vallée de l'Aisne.

### Le lithique

L'industrie lithique Cerny est très mal documentée dans la vallée de l'Aisne. La synthèse de Claude Constantin sur le mobilier céramique recensait 11 sites, composés au mieux de quelques petites fosses (CONSTANTIN 1992), mais très peu ont livré du mobilier lithique. Nous avons donc pris en compte le mobilier de Berry-au-Bac "Le Vieux Tordoir" (fouilles URA12) et de Juvincourt "Le Gué de Mauchamp" (fouilles Bayard 1985-1987), ce dernier livrant la plus grande quantité de

mobilier en silex. L'industrie Cerny de Juvincourt et de Berry-au-Bac "Le Vieux Tordoir" (BVT) est quasi exclusivement réalisée sur du silex tertiaire bartonien, les silex sénoniens disparaissant pratiquement des décomptes à Berry-au-Bac "Le Vieux Tordoir" et à Juvincourt (PLATEAUX 1990). Les nouvelles structures découvertes à Berry-au-Bac "Le Vieux Tordoir" en 1992 et 1995 n'ont pas modifié cet approvisionnement très majoritaire vers l'acquisition de silex bartonien.

Le mobilier des niveaux de Beaurieux est bien dominé par les silex bartoniens, mais la part des silex sénoniens n'est pas négligeable. Ces silex sont exploités pour les mêmes productions que le silex bartonien. Dans le contexte funéraire de la tombe 31, le contraste est frappant avec l'ensemble des occupations domestiques de l'Aisne (Beaurieux, Juvincourt, Berry-au-Bac) puisque le mobilier est quasi exclusivement constitué de silex sénonien.

Nous avons examiné plus particulièrement les productions présentes sur les deux sites encore inédits :

- À Berry-au-Bac, un petit ensemble de sept lames provient de la structure 478. Elles sont non retouchées pour la plupart et quatre sur les cinq identifiées sont en silex tertiaire. Les largeurs oscillent entre 21 et 27 mm dans six cas et l'épaisseur, de 4 à 6 mm. Les produits sont réguliers, à 2 à 4 pans. On décompte seulement trois parties proximales, mais l'une présente un talon lisse concave qui suggère donc très fortement l'emploi de la percussion indirecte.

Trente éclats sont présents, tous en silex tertiaire. Pour les 24 pièces dont nous avons pu déterminer la technique de percussion, 20 sont débitées à la percussion dure et 4 à la percussion indirecte. Une partie des produits correspond à des déchets de la production laminaire (deux éclats de ravivage du plan de frappe, trois éclats d'entretien des courbures en cours de débitage, plus les éclats au punch). Les éléments corticaux sont présents et l'ensemble atteste du débitage sur place des blocs de bartonien pour la production laminaire. En revanche, le débitage d'éclats est probablement aussi présent, bien qu'il soit discret.

L'outillage est restreint à deux grattoirs sur éclat, quatre éclats retouchés et une lame retouchée.

- Concernant Juvincourt "Le Gué de Mauchamp", la série est nettement plus conséquente avec 412 silex issus de la fosse 465 et comprend l'ensemble de la chaîne opératoire du débitage, des gros éclats de mise en forme jusqu'aux nucléus.

Deux nucléus sont entiers et permettent une description minimale.

Le premier est sur un fragment de bloc ou un gros éclat dont subsiste une partie corticale sur un des flancs (fig. 58, n° 6). Il est globalement parallélépipédique et mesure 44 mm sur 25 mm de large et 42 mm d'épaisseur. On distingue au moins deux surfaces d'exploitation. La première, sur la surface large, comprend une série d'enlèvements plutôt larges, le négatif le mieux conservé est de 15 mm. Sur le flanc gauche de cette surface, on distingue trois enlèvements lamellaires irréguliers et une série latérale de négatifs distaux d'éclats de préparation d'une crête. Ces deux surfaces sont recoupées par une série de petits éclats qui aménagent un plan de frappe opposé qui a été utilisé pour le débitage de deux éclats sur le dos cortical. Le plan de frappe des deux premières surfaces est facetté par des petits éclats. Si la première table semble laminaire, la deuxième est plus délicate à interpréter car les enlèvements sont très irréguliers et pourraient également correspondre à une préparation du flanc. L'angle de débitage est proche de l'angle droit, entre 80 et 90°.

Sur le second (probablement un bloc de Bartonien, n° 425), on discerne sur le dos une surface diaclasée (fig. 58, n° 5). Il est unipolaire et le plan de frappe est aménagé par un facettage de petits éclats. On distingue cinq enlèvements laminaires dans un mode 1-2-3-2'-1' dont le dernier a été débité sur un négatif fortement outrepassé qui avait tronqué le nucléus en deux (il évoque plutôt une reprise). Un négatif de lame antérieure à cette série est discernable en position postéro-latérale gauche. Il est particulièrement épuisé et sans négatif de préparation, deux enlèvements opposés sont présents sur le flanc gauche. Le bord est crénelé et l'angle de chasse oscille à 70°. Il est probablement débité à la percussion indirecte.

Les produits lamino-lamellaires au sens large comprennent 59 individus qui se décomposent en 13 lamelles, 11 éclats laminaires et 35 lames. Concernant les matériaux, en écartant les 3 pièces brûlées, on compte seulement 6 éléments en silex secondaire pour 50 en Bartonien. La chaîne opératoire est complète pour le débitage laminaire puisque le mobilier comprend pas moins de 7 lames à crête, 4 lames sous-crête, 4 lames à pan cortical et des produits d'entretien ou des accidents de taille (fig. 59, n° 4, 6 à 9). La régularité globale des produits n'est pas très bonne. Nous avons distingué ce critère en fonction de la rectitude et du parallélisme des nervures et 17 produits sont considérés comme irréguliers contre 21 réguliers. La préparation des talons est également variable avec 13 talons à corniche totalement abrasée et 12 à corniches intactes. Les talons sont très majoritairement lisses (18 cas), auxquels il faut ajouter 3 talons lisses concaves. Le diagnostic de la technique de percussion a été plus complexe que pour Beaurieux et Berry-au-Bac



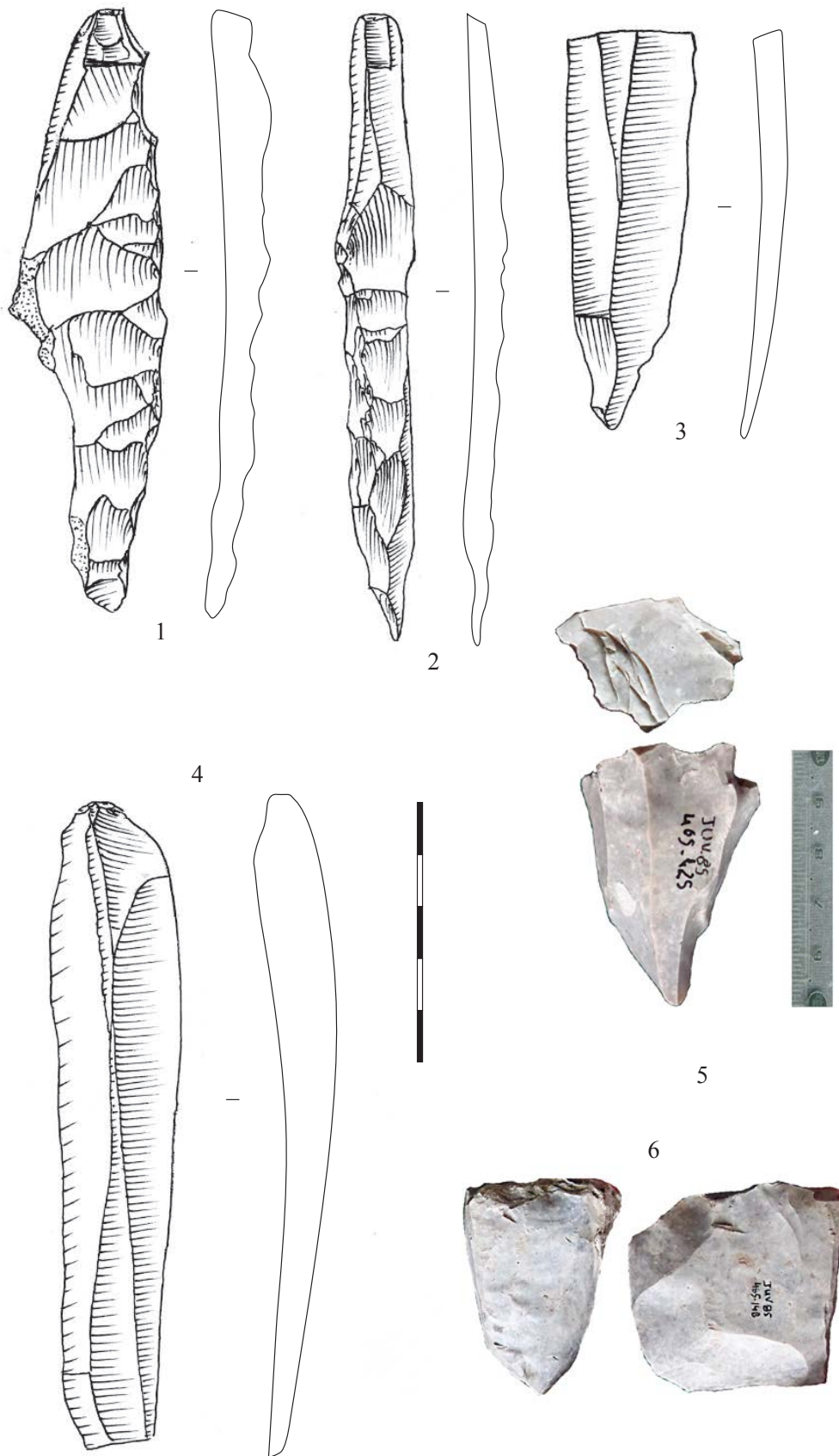


Fig. 58 - Industrie laminaire et nucléus en bartonien de Juvincourt "Le Gué de Mauchamp".

en raison de la régularité moyenne des produits et de quelques cas de talons linéaires et d'un punctiforme. Néanmoins, la plupart des arguments convergent vers la reconnaissance de la percussion indirecte (notamment les talons lisses concaves et les corniches brutes, de même qu'une grande part de produits réguliers). Il faut signaler que les deux pièces à crête les plus grandes sont assez ambiguës pour déterminer l'emploi de la percussion indirecte ou la pierre tendre. La série est suffisante pour avoir une bonne idée des modules laminaires. Ainsi onze produits sont entiers et s'inscrivent dans un intervalle entre 7 et 11,3 cm pour la plus grande lame (fig. 59, n° 4). Deux lames à crête entières mesurent 10,3 et 10,8 cm (fig. 59, n° 1, 2). Le rapport largeur/épaisseur montre que l'essentiel des produits se situe entre 15 et 20 mm et 3 à 5 mm de large, mais avec un nombre important de lames plus larges et plus épaisses (respectivement >2 mm et >5 mm). Une autre population se distingue également avec une petite série de cinq produits lamino-lamellaires (entre 8 et 12 mm de large et 1 à 2 mm d'épaisseur).

Les déchets de taille sont principalement en silex bartonien, mais la proportion de silex secondaire n'est pas négligeable (respectivement 298 en tertiaire et 53 en secondaire). L'analyse quantitative des éclats montre la très forte proportion des déchets issus de la chaîne opératoire des lames pour le silex bartonien. En effet, les éclats primaires de mise en forme et d'épannelage à la percussion dure sont au nombre de 22 avec quelques raccords dans la série ; 9 sont corticaux ou semi-corticaux. La seconde étape est représentée par 90 éclats de mise en forme des crêtes à la percussion indirecte, ce qui représente presque un tiers des restes bruts de taille (16 corticaux ou partiellement corticaux). En ce qui concerne les éléments d'entretien du nucléus en cours de débitage, 18 éclats, majoritairement à la percussion dure (13/18) correspondent à des éclats d'avivage du plan de frappe qui montrent clairement un aménagement par un facetage large, procédé bien connu pour le BQ/VSG ou le Rubané. Enfin la série compte 31 éclats ou fragments corticaux et 46 éclats peu diagnostiques d'une chaîne opératoire, mais dont 15 ont été débités au punch ce qui permet de les inclure dans le débitage laminaire.

Les 53 éléments en silex secondaire sont moins caractéristiques car le taux de fragmentation est très élevé (20 pièces). Nous avons trouvé néanmoins 4 éclats de préparation de crête au punch, ainsi que 6 autres éclats débités au punch, plus 3 éclats d'avivage de plan de frappe à la percussion dure qui témoignent d'un débitage de lames *in situ*.

L'outillage de Juvincourt est rare, surtout en comparaison avec le nombre total de pièces. Cette fosse livre néanmoins une armature de flèche tranchante sur un mésial de lame régulière à 3 pans (fig. 59, n° 1). Les deux bords tronqués présentent

une retouche oblique directe ainsi qu'un bordage continu de petites retouches irrégulières inverses. L'outillage comprend également deux fragments de lames retouchées (fig. 59, n° 2 et 3), cinq lames utilisées et deux lames avec des enlèvements burinants. L'outillage sur lame livre donc dix éléments, tous en silex bartonien. L'outillage sur éclat n'est guère plus abondant. Un gros grattoir latéral avec une coche est confectionné sur un bel éclat d'épannelage en silex bartonien. Un fragment d'éclat retouché en silex bartonien complète l'inventaire des outils sur éclat. Enfin, la série comprend une petite boucharde sur un ancien nucléus à lames en silex tertiaire.

Cette rareté des outils et la très forte prédominance des déchets de la chaîne opératoire du débitage des lames, de même que la présence importante de lames qui témoignent des phases d'entretien ou de la préparation de la surface laminaire, indiquent que cette fosse a été le réceptacle d'une zone de taille.

Une production laminaire de lames de 8-12 cm réalisée à la percussion indirecte, principalement sur du silex bartonien est donc reconnue pour tous les sites. La série de Beaurieux témoigne d'une double production : un débitage laminaire à la percussion indirecte de petit gabarit et une production lamino-lamellaire sur tranche d'éclat. Cette dernière est pour le moment inédite et il est impossible d'affirmer si elle participe des composantes laminaires du Cerny ou s'il s'agit d'un mélange.

L'outillage est pauvre et les grattoirs, les lames retouchées et les flèches tranchantes sont les mieux attestés.

On remarque enfin que la production d'éclats est au final mal documentée et semble minoritaire dans ces séries.

### **Bilan**

L'industrie lithique du Cerny du Bassin parisien n'a pas encore fait l'objet d'une synthèse de grande ampleur et notre vision reste morcelée par le faible nombre de sites qui ont livré des ensembles conséquents. Nous tentons ici d'élaborer une comparaison des principaux caractères que nous avons mis en avant dans les petits ensembles de la vallée de l'Aisne. Ce bilan est provisoire et il conviendra de l'améliorer ; nous espérons qu'il permettra d'initier quelques pistes de recherche pour les futurs travaux sur la période. Ainsi, en l'état actuel de nos connaissances, la plupart des sites implantés dans le Bassin parisien au sens large présentent des assemblages lithiques assez variés, ce qui semble s'inscrire dans un morcellement d'entités régionales au Cerny (AUGEREAU & BOSTYN 1997).

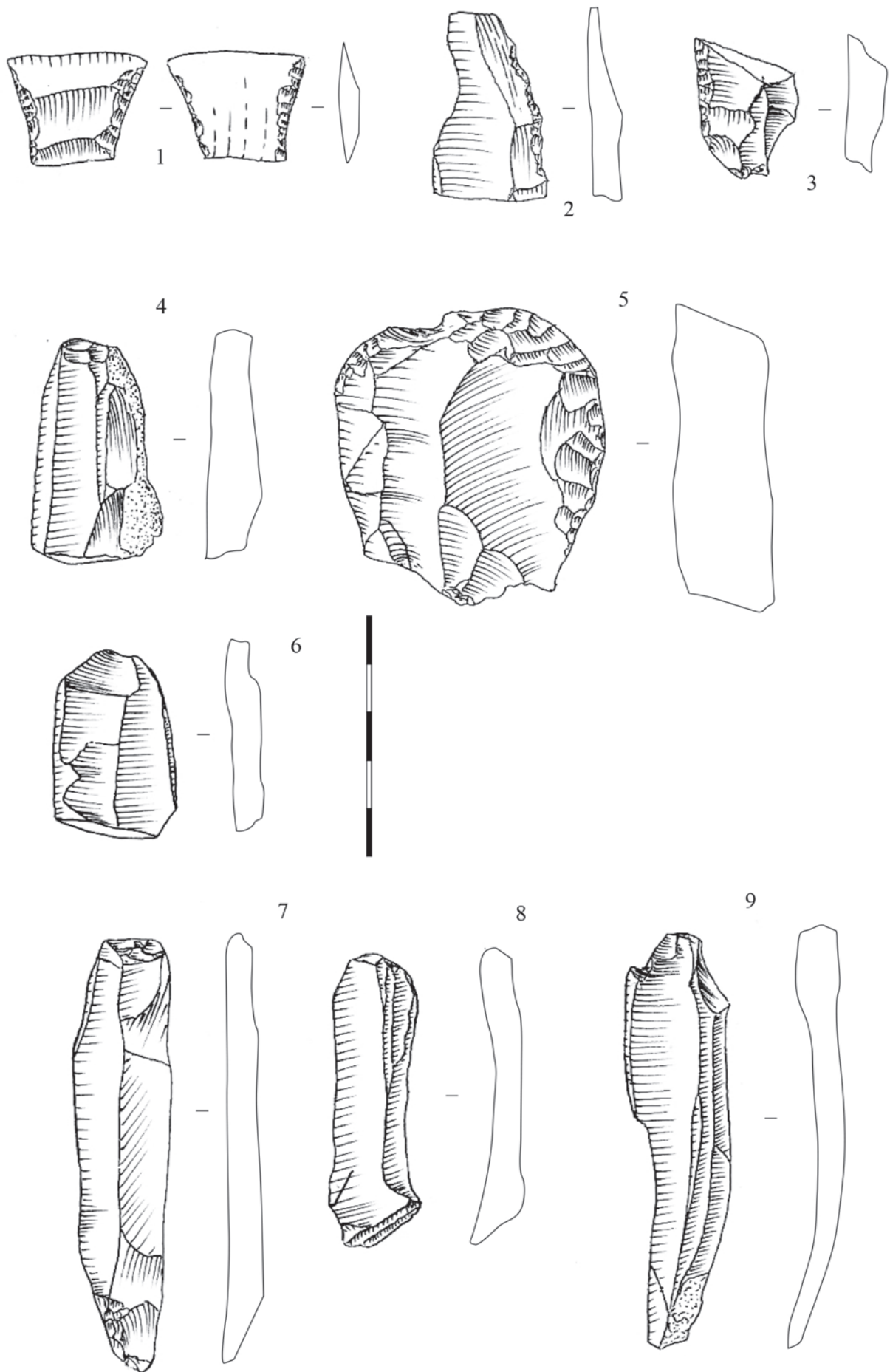


Fig. 59 - Industrie laminaire et outillage en bartonien de Juvicourt "Le Gué de Mauchamp", n° 1 : armature tranchante, n° 2 et 3 : lames retouchées, n° 5 : grattoir sur éclat, n° 4, 6 à 9 : produits laminaires d'entretien de la table.

Dans le sud-est du Bassin parisien, le Cerny marque la fin du débitage laminaire à la percussion indirecte et des circulations de matériaux exogènes. À Balloy "Les Réaudins" et Barbuise-Courtavant, la production laminaire est réalisée par percussion dure directe. Les produits sont irréguliers et résultent d'une mise en forme sommaire des rognons. L'utilisation de la percussion tendre semble cependant pouvoir être envisagée dans certains cas (AUGEREAU 1996, 1997, 2004). En revanche, l'étude développée de cet habitat ne mentionne pas la présence de lamelles, production qui semble ainsi peu présente dans la région à l'exception du site de Châtenay "Les Pâtures" (AUGEREAU 2004). La production d'éclats est très largement majoritaire sur les sites du sud-est du Bassin parisien et le façonnage des haches ou des tranchets y est également bien attesté.

L'industrie de la région Centre semble s'insérer dans ce même schéma, bien que le site d'Auneau mentionne la présence de lames et de quelques lamelles régulières débitées à la pierre tendre (AGOGUÉ 2007). Ce débitage de lamelles est indépendant des autres productions, réalisé sur petits galets, cassons ou éclats épais. L'auteur en signale également dans du Cerny ancien à Fontenay-sur-Loing. C'est dans le groupe de Chambon que des lames et lamelles régulières sont bien attestées (CREUSILLET 1997). Cette composante est encore discernable à Grézy-sur-Roc où un débitage d'éclats allongés est largement dominant, mais une composante variée de débitages laminaires et lamellaires est attestée (percussion dure, tendre organique et indirecte ; GUYODO 2012).

Dans la Somme, notamment dans le bel ensemble de Conty, la production laminaire perdure sur les silex locaux d'origine sénonienne et deux ensembles laminaires à la percussion indirecte et à la pierre dure coexistent (BOSTYN *et al.* 2016). Hormis ce site, la région est encore dépourvue de découverte conséquente pour cette période. Dans l'Oise, le site de Longueil-Sainte-Marie présente une production d'éclats laminaires de 6-7 cm de long sur silex secondaire, réalisée à la percussion directe à la pierre. Le site livre également des haches polies en silex bartonien qui sont apportées sous forme de produits finis (BOSTYN & JOSEPH 2007).

C'est en Normandie que notre connaissance de cette période s'est considérablement étoffée ces dernières années et on constate une dichotomie assez forte entre la vallée de la Seine et la plaine de Caen. La Haute Normandie présente des assemblages lithiques proches de ce que l'on connaît dans la Somme ou au sud-est du Bassin parisien (PROST 2015).

Concernant la plaine de Caen et plus généralement l'ex-Basse Normandie, on compte

différents sites qui présentent des occupations variées, des « vieux » sols à Condé-sur-Ifs, Ernes, Cairon, Bieville-Beuville dans le Calvados, et des fosses à Hébécrevon dans la Manche et Valframbert dans l'Orne. Lors d'une première synthèse (GHESQUIÈRE & MARCIGNY 1998), les auteurs remarquent que l'industrie lithique est proche de celle du BQ/VSG, notamment par la persistance d'un débitage à la percussion indirecte de lames à 3 pans pour des gabarits de 10-15 cm de long et 1 à 3 cm de large. Ce fait a été bien documenté par la suite par la fouille de minières et l'analyse de l'organisation des réseaux de production, qui montrent que ce débitage est de bonne qualité et que des blocs préparés ou des produits circulent à une échelle régionale, voire extra-régionale vers la Bretagne par exemple (CHARRAUD 2013, 2015). La part de la production d'éclats est faible et il existe une production autonome de tranchets.

La présence du tranchet s'affirme nettement au Cerny. Il fait désormais partie de la panoplie des outils communs des séries lithiques, de même que les haches polies sont régulièrement signalées (ALLARD & BOSTYN 2006). Le grattoir sur éclat reste néanmoins l'outil dominant (35 % à Balloy par exemple, AUGEREAU 2004). L'apparition des pièces à bord abattu constitue une nouveauté de cet horizon chronologique. Elles constituent près de 20 % de l'outillage sur lame à Balloy. Les armatures sont, sur la plupart des sites, des tranchantes. Le site de Conty, dans la Somme (BOSTYN *et al.* 2016), les quelques ensembles du Nord-Pas-de-Calais (BOSTYN 1986, PININGRE *et al.* 1991), les sites de la région Centre (CREUSILLET 1997, AGOGUÉ 2007) ainsi que les sites normands (Erne, Condé, Cairon, CHANCEREL *et al.* 1992 ; GHESQUIÈRE & MARCIGNY 1998 ou encore Condé-sur-Ifs, CHARRAUD 2013) offrent une panoplie d'outils comparable à celle de Balloy ou à la fin du groupe de BQ/VSG. La panoplie d'outils du Cerny tire son origine de la fin du BQ/VSG (ALLARD & BOSTYN 2006).

Dans ce panorama, les ensembles restreints de la vallée de l'Aisne se démarquent par la persistance d'un débitage laminaire à la percussion indirecte sur du silex régional. Seul le Cerny de la plaine de Caen et celui de Conty dans la Somme présentent les mêmes caractéristiques et, tout comme celui de l'Aisne, montrent une filiation évidente avec le groupe de BQ/VSG (GHESQUIÈRE & MARCIGNY 1998, CHARRAUD 2013, BOSTYN *et al.* 2016). Le cas des productions lamellaires reste problématique car les séries lithiques de la vallée de l'Aisne sont trop peu nombreuses pour pouvoir bien les documenter et valider l'homogénéité de la série de Beaurieux. Néanmoins, si elles ne sont pas répertoriées en Normandie, elles sont régulièrement signalées par ailleurs dans le Bassin parisien en contexte Cerny ancien et groupe de Chambon (CREUSILLET 1997, AUGEREAU 2004, AGOGUÉ 2007). La production

d'éclats, qui apparaît comme largement majoritaire dans le sud-est du Bassin parisien, ne semble pas aussi importante dans les ensembles de la vallée de l'Aisne, du moins d'après les séries disponibles à l'heure actuelle. C'est une distinction forte avec les ensembles voisins de l'Oise ou du Nord, mais cela les rapproche une nouvelle fois de ce qui est documenté dans la plaine de Caen (CHARRAUD 2013).

L'outillage est plus délicat à appréhender car il est extrêmement indigent dans les séries de l'Aisne. On remarque qu'il est globalement compatible avec ce qui est caractéristique de la période, à savoir les burins, grattoirs sur éclat et flèches tranchantes. Les tranchets en revanche ne sont pas présents (une seule pièce probable à Berry-au-Bac).

La présence d'une armature perçante triangulaire (Beaurieux tombe 31, fig. 25 n° 16), très typée, à retouche rasante couvrante bifaciale et base concave, a du mal à trouver des comparaisons convaincantes, hormis avec les armatures perçantes Rössen d'Allemagne : celles du site d'Aldenhoven I (FIEDLER 1979, taf. II, taf. 4, en particulier la perçante à retouche couvrante bifaciale et base concave de taf. 6.I), et de la nécropole Rössen de Jechtingen (DEHN 1985, abb. 2) où l'on trouve en effet, parmi des perçantes triangulaires à retouche rasante couvrante, un exemplaire à base concave.

Des armatures perçantes triangulaires à retouche bifaciale rasante se trouvent également dans la tombe 11 de Guémar "Rotenberger Weg" (Haute-Alsace, DENAIRE & MAUVILLY 2012, p. 84), datée du Rössen. On remarquera pour cette tombe que trois des quatre armatures se trouvent, comme à Beaurieux tombe 31, dans la zone bassin/membres inférieurs.

Dans la Trouée de Belfort, des armatures comparables existent dans les niveaux Xb et X de La Baume de Gonvillars (PÉTREQUIN 1970, fig. 17 et 25), d'abord attribuées au Rössen III, puis au groupe de Bruebach-Oberbergen initial (JEUNESSE *et al.* 2004), dans tous les cas trop tardifs par rapport au Cerny de Beaurieux.

Dans le Bassin parisien, les comparaisons fiables sont plus délicates en contexte Cerny, car toute armature perçante, quels que soient sa morphologie et son façonnage, est en général qualifiée d'élément exogène ou « non Cerny » (AUGEREAU 2004 :169), d'obédience « Rössen ou Post-Rössen » (MÜLLER *et al.* 1997, p. 111) :

- À Passy (Yonne) dans la tombe 4.1 (BERNARDINI *et al.* 1992, p. 123-125 ; DUHAMEL 1997, fig. 31). On croit pouvoir noter que l'une, triangulaire, semble à retouche envahissante unifaciale, l'autre est un triangle scalène ; dans la sépulture 5.1, des perçantes triangulaires sont à retouche envahissante/couvrante unifaciale (DUHAMEL 1997, fig. 33).

- À Orville "Les Fiefs" (SIMONIN *et al.* 1997, p. 351 et fig. 19 n° 1 et 2), les deux perçantes sont triangulaires allongées, à retouche marginale, et l'une présente une concavité si marquée qu'elle forme presque des ailerons.

- À Gron "Les Sablons", dans la sépulture 14, les perçantes, dites foliacées triangulaires et signalées comme représentatives des « groupes Rössen et Epi-Rössen » (MÜLLER *et al.* 1997, p. 111 et fig. 5), sont toutes à retouche marginale et sans base concave.

De fait, les comparaisons entre armatures perçantes du début du Néolithique moyen en Bassin parisien nécessitent une documentation plus étoffée pour être étayées. Les seules similitudes fiables avec la perçante de la tombe de Beaurieux se trouvent bien en Allemagne en contexte Rössen II.

### La faune

Les sites du Néolithique moyen I qui ont livré de la faune sont très rares et l'hétérogénéité des contextes est importante (fosses d'habitat, fossés d'enceintes, sépultures, monuments funéraires, fours, fosses particulières, couches), ce qui induit que chaque site est en quelque sorte singulier. Néanmoins, un aperçu de ce que les autres gisements détiennent comme types de vestiges osseux peut permettre d'éclairer la nature des rejets trouvés dans la couche située à proximité du bâtiment monumental de Beaurieux.

On décompte ainsi hors du domaine funéraire :

- Six enceintes : Balloy et Châtenay en Seine-et-Marne (TRESSET 1997), Barbuise-Courtavant (TRESSET 1997) et La Saulsotte dans l'Aube (HACHEM 2015a), Maisons-Alfort dans le Val-de-Marne (HACHEM dans COTTIAUX *et al.* 2002) ; Gurgy en Bourgogne (BEDAULT 2007).

Les enceintes du Bassin parisien révèlent une proportion d'animaux domestiques importante, avec une part dominante réservée aux bovins, des porcs comme seconde ressource carnée et un taux de caprinés insignifiant. Le taux d'animaux chassés est faible et le cerf est le principal gibier. Néanmoins, il existe une variabilité dans la proportion ou la composition du gibier, puisque dans l'enceinte de La Saulsotte la proportion d'animaux sauvages est assez importante. La couche liée au bâtiment monumental de Beaurieux partage certaines caractéristiques avec ces enceintes comme la dominante de bovins et de porcs, avec des tendances renforcées comme l'absence de caprinés.

- Un habitat avec des bâtiments : Conty "Zac Dunant" dans la Somme (BOSTYN *et al.* 2016).

Conty est le seul site d'habitat avec bâtiments en l'état actuel de la documentation, avec un corpus

de faune plus important que la plupart des autres sites (NR = 1185), excepté Balloy. Le taux d'élevage est élevé (90,4 %). Les bovins dominent avec toute une place assez restreinte (46,2 %), alors que la place dévolue au porc est importante (36 %) et que les caprinés sont très peu représentés (4,9 %). La proportion du cerf est réduite, concurrencée par celle du sanglier (2,5 % chacun).

- Un four à Cuverville "Le Clos du Houx" dans le Calvados (HACHEM 2016).

Les restes osseux (NRD = 44) recueillis dans le comblement du four et sa fosse d'accès indiquent que les animaux domestiques sont les plus nombreux, avec 18 restes de bovins, un reste de porc chacun et un autre, de capriné. On remarque aussi la présence du cerf, à travers deux restes osseux et des fragments de ramure.

- Des fosses isolées : Escalles "Le Mont d'Hubert" dans le Pas-de-Calais (HACHEM & CHOMBART 2014), Cuiry-lès-Chaudardes "Le Champ Tortu" dans l'Aisne (COLAS *et al.* 2015) ; Vitry-sur-Seine "Rue du Génie" dans le Val-de-Marne (HACHEM 2015b).

Ces fosses isolées présentent des ensembles de faunes singuliers. Il s'agit de dépôts d'animaux en connexion, mais dont il manque certaines parties. Ainsi, l'une d'entre elles, située à Vitry-sur-Seine, recelait des os sélectionnés : une dizaine de côtes de cerf entières, avec la partie supérieure d'une ramure de cerf et trois os de caprinés. Une autre fosse, celle-ci très profonde (1,70 m), découverte à Cuiry-lès-Chaudardes contenait un squelette de chevreuil. À Escalles, ce sont deux fosses également profondes qui ont été découvertes. La première contenait, au fond de la fosse, le squelette d'un jeune chevreuil mâle dont il manquait le train arrière et, dans le remplissage supérieur, deux empaumures de bois de cerf. La seconde contenait, au fond de la structure, un veau presque complet, mais sans connexion anatomique stricte.

On recense également des sites en contexte sépulcral :

- Deux nécropoles, celles de Rots et de Fleury-sur-Orne dans le Calvados (DESLOGES 1997, ARBOGAST *et al.* 2002, GHESQUIÈRE & HACHEM 2016),

- Trois monuments funéraires, l'un à Buchères "Parc Logistique de l'Aube" dans l'Aube (HACHEM 2013, RIQUIER *et al.* 2015), l'autre à Beaurieux "La Plaine" dans l'Aisne (COLAS *et al.* 2008), le troisième à Cuverville "Le Clos du Houx" dans le Calvados (HACHEM *et al.* 2016).

Les nécropoles de Rots et de Fleury-sur-Orne ont livré des dépôts spectaculaires grâce auxquels on perçoit la grande importance des bovins et des

caprinés dans le rituel funéraire et dans une certaine mesure leur opposition : alors que les moutons entiers sont placés dans les tombes de manière ostentatoire, les bovins sont présents de façon discrète à travers des os sélectionnés (éléments crâniens, scapulas, métapodes), dans les tombes comme dans les fossés des monuments funéraires.

D'autres monuments funéraires de type Passy ont livré des dépôts. Ainsi à Buchères, au fond d'une fosse allongée se trouvaient une quarantaine d'ossements sélectionnés, essentiellement des mandibules et des maxillaires de bovins (à l'exception de deux métatarses). Six bovins domestiques sont dénombrés, ainsi que trois porcs et un capriné. À Cuverville, des os bovins domestiques ont également été trouvés au fond des fossés d'un monument funéraire, composés de deux mandibules (dont une entière), deux scapulas et deux os de tarse ; un os de cerf a également été répertorié.

Ces dépôts découverts dans les fosses de monuments funéraires peuvent évoquer celui de la fosse sud du monument I de Beaurieux, qui a livré un squelette de renard.

Ces informations sur les aspects économiques et culturels permettent de dégager certaines tendances structurelles, bien que les éléments proviennent de régions différentes. Ainsi, en ce qui concerne l'alimentation, on notera, malgré une variabilité certaine, des points communs aux sites livrant des rejets de consommation domestique tels que le site d'habitat de Conty et, dans une certaine mesure, les enceintes du Bassin parisien et la couche de Beaurieux. On notera la prédominance de l'élevage sur la chasse, la proportion de bovins supérieure à celle des autres animaux, l'absence des caprinés comme des chevreuils et l'importance du porc. Il faut néanmoins rappeler que les enceintes ne contiennent pas que des rejets détritiques liés à la consommation courante. Ainsi à Balloy a été mis au jour le dépôt de trois héli-mandibules de bovins assemblées de manière à dessiner des cornes, le tout couvrant plusieurs ossements de bovins et quatre vases entiers (MORDANT 1992 ; MORDANT & SIMONIN 1997 ; TRESSET 1996). Quant à Gurgy, ce sont trois chevilles osseuses d'aurochs placées à la jonction de deux palissades qui ont été reconnues comme dépôts (BEDAULT 2007).

Pour ce qui est des fosses contenant des ensembles particuliers, les espèces représentées sont peu nombreuses : il s'agit du chevreuil, du cerf et du bovin domestique. On peut poser l'hypothèse que le chevreuil, absent des rejets de consommation courante que l'on a caractérisés précédemment, possède un statut particulier puisqu'il est, à l'inverse, présent dans ces structures singulières. De même, le cerf, peu représenté dans les rejets, est mis

en avant par la présence de bois ou d'os en partie supérieure de ces fosses.

Enfin, pour ce qui est des sépultures de Normandie, les espèces représentées sont aussi sélectionnées, en premier lieu les moutons, qui participent peu à l'alimentation courante, mais aussi les bovins domestiques, qui eux font partie du régime alimentaire.

Compte tenu de l'échantillon restreint et de la mauvaise conservation des ossements, l'interprétation des restes animaux de Beaurieux est délicate. Comme il a été souligné précédemment, il est difficile en effet, d'estimer la part, dans les lacunes observées, de la réalité archéologique et de l'érosion. À ceci s'ajoute la rareté des comparaisons et l'hétérogénéité des contextes. Il est néanmoins nécessaire de se livrer à cet exercice pour proposer des hypothèses.

Si l'on raisonne en termes de définition de l'alimentation d'un groupe culturel, Beaurieux partage avec l'habitat de Conty et les enceintes, la prédominance de l'élevage sur la chasse. La proportion de bovins est supérieure à celle des autres animaux. Les porcs constituent la seconde ressource carnée, alors que les caprinés sont très peu exploités. La place qu'occupe ce dernier s'inscrit donc dans une tendance amorcée dès le Villeneuve-Saint-Germain moyen (BEDAULT 2009, 2012 ; BEDAULT & HACHEM 2008), qui perdure durant tout le Néolithique moyen (HACHEM 2011 b) et parfois, selon le statut des habitats, au-delà (AUXIETTE & HACHEM 2007).

Si l'on réfléchit maintenant à Beaurieux du point de vue d'un « sanctuaire », c'est-à-dire avec la possibilité de gestes particuliers en rapport avec le lieu, les indices sont ténus. La composition des rejets se démarque des offrandes dans les tombes ou les fossés des monuments funéraires normands. En effet, les caprinés incarnent une offrande de grande valeur, or ils sont ici absents. On ne repère pas non plus à Beaurieux de dépôt de mandibule, de scapula, ou de cheville osseuse de bovins ou d'aurochs comme dans les fossés des monuments funéraires de Normandie ou dans les enceintes du Bassin parisien. On ne répertorie pas plus de dépôts partiels de chevreuils ou de cerf comme dans les fosses isolées de l'Aisne, du Nord-Pas-de-Calais et de Seine-et-Marne. En revanche, on soulignera le dépôt de renard dans une des fosses du monument I et éventuellement un crâne de suiné provenant d'une fosse isolée (structure 93) qui pourraient être interprétés comme tel.

En cherchant tout de même à relever des signes particuliers, puisque le contexte archéologique conduit l'interprétation dans cette direction, quelques indices vont dans le sens d'une

consommation différente de celle, présumée domestique, mentionnée précédemment. Par exemple l'absence de jeunes animaux parmi les espèces présentes, dont la viande tendre, en particulier les veaux, est normalement très prisée au Néolithique ; la proportion égale entre bovins mâles et femelles adultes abattus et enfin les rejets d'os calcinés dans une proportion relativement élevée.

La faune recueillie sur le site de Beaurieux est intéressante à plus d'un titre. En premier lieu, c'est la première fois qu'un échantillon de faune Cerny est étudié dans l'Aisne car jusqu'à présent, seules la Seine-et-Marne, la Somme, la Normandie et la Champagne étaient couvertes. En second lieu, elle a été recueillie dans le contexte très particulier, inconnu jusqu'à présent, d'un probable lieu cultuel.

Bien qu'aucun support symbolique animal ne soit clairement attesté dans les couches, l'interprétation, induite de l'analyse des ossements, s'oriente vers l'hypothèse de rejets de consommation excluant certaines espèces et en, en privilégiant d'autres provenant d'une classe d'âge adulte.

## CONCLUSION

La découverte du site de Beaurieux "La Plaine" a profondément renouvelé les connaissances régionales sur le Cerny tant du point de vue de la culture matérielle que de l'immatériel (pratiques funéraires et culturelles).

Du point de vue de la culture matérielle, les études ont permis de combler d'importantes lacunes.

C'est la première fois qu'un échantillon de faune Cerny est étudié dans la vallée de l'Aisne. On retiendra la prédominance de l'élevage sur la chasse et notamment la sur-représentation du bœuf, la proportion équivalente entre mâle et femelle et l'absence d'animaux jeunes. L'absence des caprinés est également à retenir alors qu'ils sont bien représentés dans les dépôts funéraires normands, que ce soit dans les tombes ou les fossés des monuments ; rappelons que le seul dépôt avéré du site est le dépôt d'un renard dans une des fosses du monument I.

Concernant l'industrie lithique, l'étude de la série de Beaurieux et la reprise de celles de Berry-au-Bac et Juvincourt ont permis de réaliser une synthèse régionale et de jeter les bases d'une synthèse plus large. La production de lamelles à Beaurieux reste à l'heure actuelle assez originale et renvoie plutôt vers le centre du Bassin parisien en contexte Cerny et Chambon. Mais les ensembles de la vallée de l'Aisne se démarquent surtout par la persistance d'un débitage laminaire à la percussion indirecte

sur du silex régional. Il trouve leur meilleure comparaison vers la plaine de Caen et aussi vers la Somme sur le site de Conty et montrent une filiation évidente avec le groupe de BQ/VSG.

Quant à la céramique, la quantité retrouvée a plus que doublé l'échantillon existant et permis d'identifier précisément l'étape ancienne qui était représentée jusqu'à alors dans la vallée de l'Aisne par seulement deux fosses. Mais certaines caractéristiques appartenant à l'étape Barbuise-Courtavant présentes concomitamment dans la série de Beurieux, permettent, cependant, d'envisager que l'on se trouve probablement à une étape tardive du Cerny "Videlles".

L'ancienneté du site peut ainsi expliquer la filiation du BQ/VSG perçue dans le lithique et les attributs « archaïques » du bâtiment monumental dont la filiation avec les cultures danubiennes est évidente.

La découverte d'un monument de type Passy accompagné de sa sépulture, clairement datée de la culture Cerny en fait le point le plus oriental actuellement connu pour ce type de monument. Son association avec deux autres monuments est également inédite pour la région.

La datation radiocarbone d'une palissade de poteaux disjoints parvenue après la rédaction de cet article nous oblige à faire ici un petit complément d'informations. Cette dernière d'une longueur de presque 70 m se situe juste de l'autre côté du chemin rural sur le site de Beurieux/Cuiry "Les Gravelines" (fig. 60) dont nous avons déjà parlé à propos de la céramique puisque ce site a livré une vingtaine de tessons décorés Cerny (*supra* et Colas et Vandamme en cours). Il s'agit d'une palissade de poteaux espacés en moyenne de 3 m très arasés (maximum 0,35 m pour un diamètre moyen de 0,80 m). Un fragment osseux a permis d'obtenir une datation comprise entre 4684 et 4464 BC av. J.-C. (Poz-99173 : 5720±40 BP). Il s'agit bien sûr d'une unique datation de mobilier dans un trou de poteau avec toutes les réserves que cela impose. Mais nous nous étions déjà posés la question sur le terrain de son rattachement avec le site Cerny voisin compte tenu d'une part de sa proximité spatiale, d'autre part de son orientation identique à celle des monuments qui ne nous semblait pas pouvoir être perçue comme une coïncidence. Cette conviction était, par ailleurs, basée sur les exemples connus de la Bassée où nécropoles monumentales et enceintes se côtoient régulièrement.

Si on accepte l'idée que la construction de cette structure relève bien du Cerny, alors elle peut s'interpréter de deux manières :

Soit elle constitue une séparation physique dans le paysage qui sépare l'espace funéraire de l'espace domestique (fig. 60 n° 1). Outre des chablis et une fosse avec du mobilier Cerny, plusieurs trous de poteaux non datés se situent essentiellement au sud de la palissade. On pourrait alors ici se retrouver comme dans la situation de la Bassée avec l'implantation récurrente d'une enceinte (composée ici d'une palissade unique) à proximité des nécropoles monumentales dont le site de Balloy (MORDANT 1997a) est le plus connu.

Soit elle constitue les restes d'un autre monument de type Passy partiellement conservé (fig. 60 n° 2). La variabilité morphologique de ces structures est telle qu'elle permet d'envisager cette hypothèse, proche par exemple, des monuments de type Passy de Marolles-sur-Seine "Les Gours-au-Lion" déjà mentionné pour la comparaison avec le monument I (cf. fig. 32). Plus proche du calibre des poteaux, on peut mentionner la palissade de poteaux disjoints datée également du Cerny en lien avec trois monuments de type Passy sur le site de Barbuise - La Saulsotte dans l'Aube ; dans ce cas, interprétée comme une possible fermeture d'un des monuments (POIRIER dir. 2016). Ces palissades partagent en commun, outre leur association avec des monuments de type Passy, un espacement des poteaux similaire et des gabarits assez semblables même s'ils sont mieux conservés en profondeur à Barbuise.

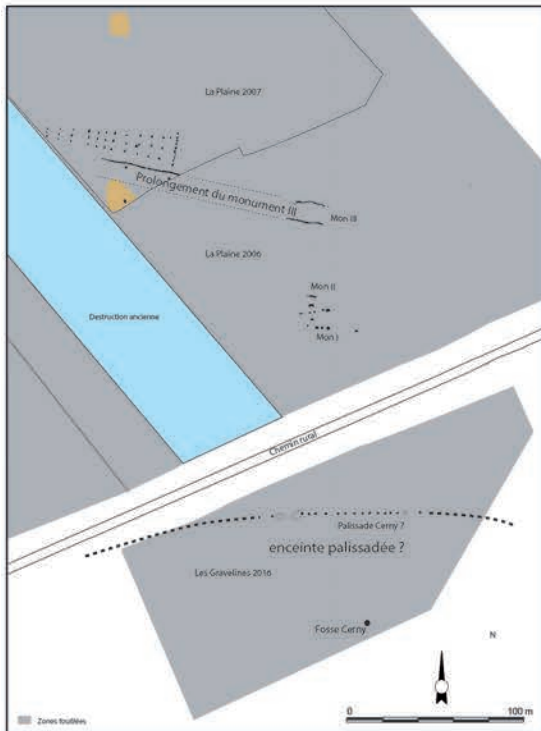
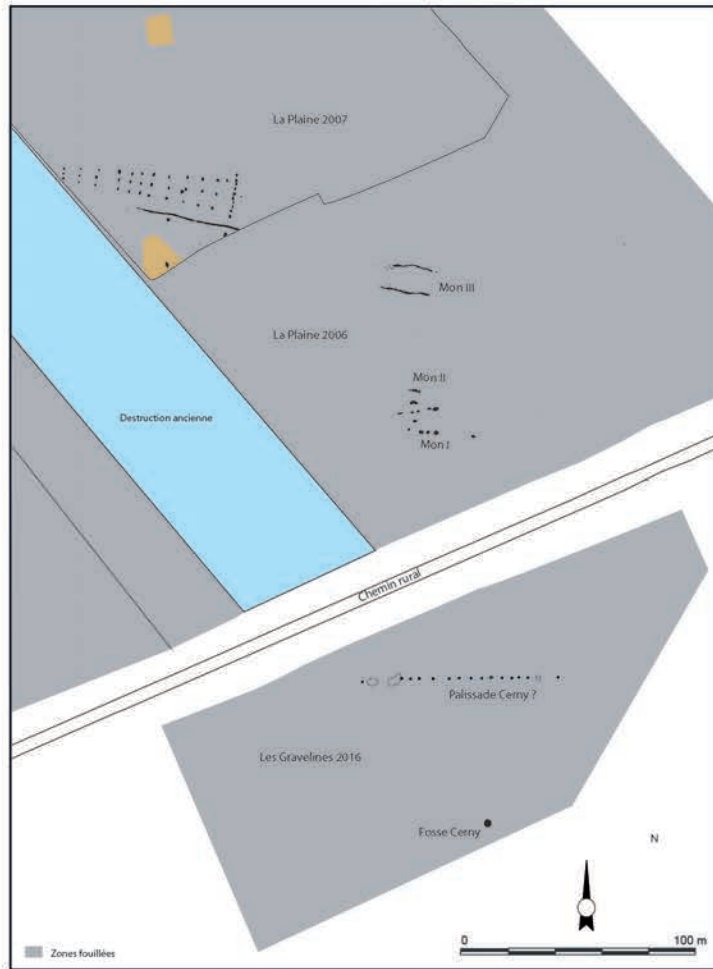
Cet alignement évoque aussi les alignements rencontrés sur la nécropole de Monéteau que les auteurs interprètent comme un possible dispositif encadrant une des tombes à coffre (Augereau et CHAMBON 2011). Bien sûr, dans ce cas, la nécropole est attribuée à la seconde étape du Néolithique moyen, mais il nous semblait important de rappeler aussi l'existence de ces structures en relation avec un contexte funéraire.

Selon l'option que l'on retient et les réserves induites par la fragilité des datations, l'occupation des "Gravelines" constitue soit l'extension maximale de celle de "La Plaine" soit une occupation domestique possiblement concomitante.

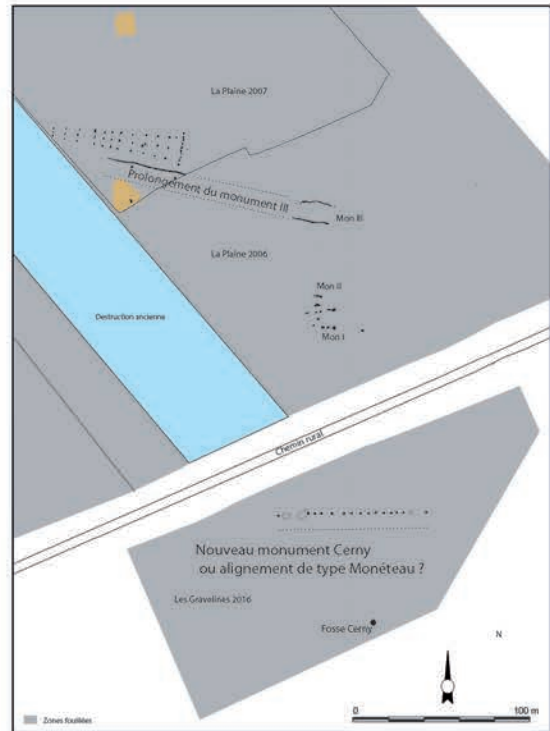
La monumentalité du bâtiment de 80 m, enfin, et sa forme restent pour l'heure sans aucun équivalent, de même que son association avec des structures de type Passy. Ces dernières, dont l'origine semble provenir du sud du Bassin parisien, réunissent souvent de nombreux monuments, parfois seulement quelques-uns, mais elles ne sont jamais associées à un autre type de structure qui pourrait laisser penser qu'elles bénéficient d'une autre vocation que directement funéraire.

Le site de Beurieux constitue donc à l'heure actuelle un site unique qui nous a permis d'approfondir les connaissances régionales sur les





1 : nécropole monumentale et enceinte palissadée sur le modèle de Balloy «Les Réaudins» (Mordant, 1997a)



2 : extension maximale de la nécropole monumentale avec un autre monument partiellement conservé ou un dispositif de type Monéteau ? (Augereau et Chambon, 2011) à savoir alignement encadrant potentiellement une tombe aujourd'hui disparue

**Fig. 60** - Occupation Cerny des sites de Beaurieux "La Plaine" et de Beaurieux/Cuiry "Les Gravelines" : hypothèses interprétatives.

débuts du Néolithique moyen non seulement du point de vue de la culture matérielle, mais aussi et surtout du point de vue social avec les débuts de l'émergence d'une hiérarchie sociale visiblement bien marquée. Malheureusement, cette découverte souffre, pour l'heure, de son côté unique (tant du point de vue du gigantisme du bâtiment que par son association avec des structures de type Passy) qui empêche les comparaisons et restreint de fait les interprétations.

## BIBLIOGRAPHIE

ALLARD Pierre, DUBOULOZ Jérôme, HACHEM Lamys, ILETT Michael, ROBERT Bruno (1995) - « Berry-au-Bac "Le Vieux Tordoir" : la fin d'un grand sauvetage et la fouille d'un nouveau site rubané », dans *Les fouilles protohistoriques de la Vallée de l'Aisne*, 10, rapport d'activités. Centre de recherche protohistorique, Paris, p. 11-96.

ALLARD Pierre, BOSTYN Françoise, FABRE Jacques (2005) - « Origine et circulation du silex durant le Néolithique en Picardie : des premières approches ponctuelles à une systématique régionale » dans AUXIETTE Ginette & MALRAIN François (dir.) - *Hommages à Claudine Pommepuy*. Revue archéologique de Picardie, Amiens, p. 59-74 (Revue archéologique de Picardie. Numéro spécial ; 22).

ALLARD Pierre & BOSTYN Françoise (2006) - « Genèse et évolution des industries lithiques danubiennes du Bassin parisien » dans ALLARD Pierre, BOSTYN Françoise, ZIMMERMANN Andreas (dir.) - *Contribution des matériaux lithiques dans la chronologie du Néolithique ancien et moyen en France et dans les régions limitrophes*. Actes de la 10<sup>e</sup> Session de l'European Association of Archaeologists (Lyon, 2004). Archaeopress, Oxford, p. 28-52 (BAR. International Series ; 1494).

AGOGUE Olivier (2007) - « L'industrie lithique du bâtiment circulaire d'Auneau (Eure-et-Loir) » dans AGOGUE Olivier, LEROY Damien, VERJUX Christian (dir.) - *Camps, enceintes et structures d'habitat néolithique en France septentrionale*. Actes du 24<sup>e</sup> colloque interrégional sur le Néolithique, Orléans, 1999. FERACF, Tours, p. 201-208 (Revue archéologique du centre de la France. Supplément ; 27).

ARBOGAST Rose-Marie, DESLOGES Jean & CHANCEREL Antoine (2002) - « Sauvages et domestiques : les restes animaux dans les sépultures monumentales normandes du Néolithique », *Anthropozoologica*, 35, p. 17-27.

AUGEREAU Anne (1996) - « Première approche de l'évolution de l'industrie du silex du V<sup>e</sup> au IV<sup>e</sup> millénaire avant J.-C. dans le sud-est du Bassin parisien », *Bulletin de la Société préhistorique française*, 93-2, p. 225-234.

AUGEREAU Anne (1997) - « L'économie lithique dans la culture de Cerny : homogénéité, variabilité et comparaisons avec les cultures de la seconde moitié du V<sup>e</sup> millénaire » dans CONSTANTIN Claude, MORDANT Daniel & SIMONIN Daniel (dir.) - *La culture de Cerny : nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique*. Actes du colloque international sur le Néolithique, Nemours, 1994. APRAIF, Nemours, p. 269-283 (Mémoires du Musée de Préhistoire d'Île-de-France ; 6).

AUGEREAU Anne (2004) - *L'industrie en silex du V<sup>e</sup> au IV<sup>e</sup> millénaire dans le sud-est du Bassin parisien*. Rubané,

*Villeneuve-Saint-Germain, Cerny et groupe de Noyen*. Ed de la MSH, Paris, 221 p. (Documents d'archéologie française ; 97).

AUGEREAU Anne & BOSTYN Françoise (1997) - « Évolution des industries lithiques entre le Villeneuve-Saint-Germain et le Cerny dans la France du Nord » dans CONSTANTIN Claude, MORDANT Daniel & SIMONIN Daniel (dir.) - *La culture de Cerny : nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique*. Actes du colloque international sur le Néolithique, Nemours 1994. APRAIF, Nemours, p. 25-38 (Mémoires du Musée de Préhistoire d'Île-de-France ; 6).

AUGEREAU Anne, CHAMBON Philippe (dir.) (2011) - *Les occupations néolithiques de Macherin à Monéteau (Yonne)*. Société préhistorique française, Paris, 431 p. (Société préhistorique française. Mémoires ; 53).

AUGEREAU Anne, MEUNIER Katia, MULLER Fabrice (2015) - *Occupations néolithiques, protohistoriques et historiques à Saint-Julien-du-Sault "Les Sablons"*. Rapport de fouille. Inrap GES, Dijon, 157 p.

AUXIETTE Ginette, HACHEM Lamys (2006) - « Une histoire des bovinés durant les cinq millénaires précédant notre ère : l'exemple de la vallée de l'Aisne et de la Vesle (France) », *Ethnozootechnie*, 79, p. 127-135.

AUXIETTE Ginette, BAILLIEU Michel, FARRUGGIA Jean-Paul, ILETT Mike, PELTIER Virginie (2000) - « Cuiry-lès-Chaudardes "Les Fontinettes" : campagne de 2000 », dans *Sauvetage archéologique de la Vallée de l'Aisne*, rapport d'activités. Centre de recherche protohistorique, Paris, p. 66-79.

BAILLIEU Michel, CHARTIER Michel, FLUCHER Guy, LEBOLLOCH Mariannick, (1993) - « Braine "La Grange des Moines" », dans *Sauvetage archéologique dans la Vallée de l'Aisne*, Centre de recherche archéologique, Paris, p. 21-26.

BEDAULT Lisandre (2007) - « La faune » dans MEUNIER Katia (dir.) - *Gurgy "Le Nouzeau" (89 - Bourgogne) : rapport de fouille*. Inrap GES, Dijon, p. 71-77.

BEDAULT Lisandre (2009) - « First reflexions on the exploitation of animals in Villeneuve-Saint-Germain society at the end of the early Neolithic in the Paris Basin (France) » dans HOFMANN Daniela, BICKLE Penny, (eds) - *Creating Communities, new advances in Central European neolithic Research*. Oxbow Books, Oxford, p. 111-131.

BEDAULT Lisandre (2012) - *L'exploitation des ressources animales dans la société du Néolithique ancien du Villeneuve-Saint-Germain en Bassin parisien : synthèse des données archéozoologiques*. Thèse de doctorat, Anthropologie, Ethnologie, Préhistoire, Université de Paris I Panthéon-Sorbonne, 2 volumes.

BEDAULT Lisandre & HACHEM Lamys (2008) - « Recherches sur les sociétés du Néolithique danubien à partir du Bassin parisien : approche structurelle des données archéozoologiques » dans BURNEZ-LANOTTE Laurence, ILETT Mike, ALLARD Pierre (dir.) - *Fin des traditions danubiennes dans le Néolithique du Bassin parisien et de la Belgique (5100-4700 BC.)*. Société préhistorique française, Paris, p. 222-243 (Société préhistorique française. Mémoires ; 44).

BERNARDINI Olivier, DELNEUF Michèle, FONTON Michel, PEYRE Evelynne, SIDERA Isabelle (1992) - « La

sépulture "Grossgartach" de la Sablonnière à Passy (Yonne) - aspects archéologiques » dans *Actes du 11<sup>e</sup> colloque interrégional sur le Néolithique*, Mulhouse 1984. Internéo, Saint-Germain-en-Laye, p. 119- 130.

BLANCHET Jean-Claude, PLATEAUX Michel & POMMEPUY Claudine (1989) - *Matières premières et sociétés protohistoriques dans le Nord de la France. Action Thématique Programmée « archéologie métropolitaine », rapport d'activité*, Direction des Antiquités de Picardie, Amiens, 76 p.

BONNARDIN Sandrine (2004) - *La parure funéraire du Néolithique ancien en Bassins parisien et rhénan. Matériaux, techniques, fonctions et usage social*. Thèse de doctorat, Préhistoire, Ethnologie, Anthropologie, Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 3 volumes.

BONNARDIN Sandrine (2009) - *La parure funéraire au Néolithique ancien dans les Bassins parisien et rhénan. Rubané, Hinkelstein et Villeneuve-Saint-Germain*. Société préhistorique française, Paris, 322 p. (Société préhistorique française. Mémoires ; 49).

BOSTYN Françoise (1986) - *Les ateliers de débitage du silex du site néolithique des "Sablins" à Étaples (Pas-de-Calais)*. Mémoire de maîtrise, Histoire de l'Art et Archéologie, Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2 volumes.

BOSTYN Françoise & JOSEPH Frédéric (2007) - « Un niveau d'occupation Cerny à Longueil-Sainte-Marie "Le Barrage" (Oise) » dans AGOGUÉ Olivier, LEROY Damien & VERJUX Christian - *Camps, enceintes et structures d'habitat néolithique en France septentrionale*. Actes du 24<sup>e</sup> colloque interrégional sur le Néolithique, Orléans, 1999. FERACF, Tours, p. 115-130 (Revue archéologique du centre de la France. Supplément ; 27).

BOSTYN Françoise, DEMOLON Pierre, FRANGIN Elsa, SEVERIN Christian (2006) - « Un site d'habitat du Néolithique moyen II à Lauwin-Planque (Nord) : premiers résultats » dans DUHAMEL Pascal (Ed.) - *Impacts interculturels au Néolithique moyen, du terroir au territoire, sociétés et espaces*. Actes du colloque interrégional sur le Néolithique, Dijon, octobre 2001. Revue archéologique de l'Est, Dijon, p. 319 334 (Revue archéologique de l'Est. Supplément ; 25).

BOSTYN Françoise, HACHEM Lamys, JOSEPH Frédéric, HAMON Caroline, MAIGROT Yolaine (2016) - « L'apport du site d'habitat de Conty "ZAC Dunant" (Somme) à la connaissance de la culture de Cerny », *Bulletin de la Société préhistorique française*, 116-2, p. 291-332.

BRUN Patrice & FIRMIN Gérard (1982) - « Le site néolithique de Missy-sur-Aisne "le Culot" », dans *Les fouilles protohistoriques de la Vallée de l'Aisne*, 10, rapport d'activités. Centre de recherche protohistorique, Paris, p. 57-72.

CARRE Henri, FONTON Michèle, DUHAMEL Pascal (1996) - « La nécropole monumentale néolithique de Passy (Yonne) » dans MOHEN Jean-Pierre (dir.) - *La vie préhistorique*. Actes du 23<sup>e</sup> congrès préhistorique de France, Paris, 1989. Faton, Dijon, p. 436-439.

CASSEN Serge, AUDREN Claude, HINGANT Stephan, LANNUZEL Gaëlle, MARCHAND Grégor (1998) - « L'habitat Villeneuve-Saint-Germain du Haut Mée (Saint-Etienne-de-Cogles, île-et-Villaine) », *Bulletin de la Société préhistorique française*, 95-1, p. 41-75.

CAYOL Nicolas (dir.) (2017) - *Passel "Le Vivier" : une enceinte du Néolithique moyen II, rapport de fouille*, Inrap HdF, Glisy, 5 vol.

CHAMBON Philippe (1997) - « La nécropole de Balloy "Les Réaudins". Approche archéo-anthropologique » dans CON STANTIN Claude, MORDANT Daniel, SIMONIN Daniel (dir.) - *La culture de Cerny. Nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique*. Actes du colloque international de Nemours, 9-11 mai 1994, p. 489-498 (Musée de Préhistoire d'Ile-de-France. Mémoires ; 6).

CHAMBON Philippe & MORDANT Daniel (1996) - « Monumentalisme et sépultures collectives à Balloy (Seine-et-Marne) », *Bulletin de la Société préhistorique française*, 93-3, p. 396-402.

CHAMBON Philippe & LANCHON Yves (2003) - « Les structures sépulcrales de la nécropole de Vignely (Seine-et-Marne) » dans CHAMBON Philippe & LECLERC Jean - *Les pratiques funéraires néolithiques avant 3500 av. J.-C. en France et dans les régions limitrophes*. Table Ronde de la SPF, Saint-Germain-en-Laye, 2001. Société préhistorique française, Paris, p. 159-173 (Société préhistorique française. Mémoire ; 33).

CHAMBON Philippe & THOMAS Aline (2010) - « The first monumental cemeteries of western Europe : the "Passy type" necropolis in the Paris basin around 4500 BC », *Journal of Neolithic Archaeology, megaliths and identities* [en ligne]. Disponible sur <<http://www.jungsteinsite.de>> (consulté le 15/11/2018).

CHAMBON Philippe & THOMAS Aline (2014) - « Approche structurale des nécropoles monumentales du V<sup>e</sup> millénaire dans le bassin Seine-Yonne », *Bulletin de la Société préhistorique française*, 111-2, p. 275-290.

CHAMBON Philippe & THEVENET Corinne (2014) - « Coffins and stretchers in Middle Neolithic burials : a comparative study of the Paris basin and the upper Rhine plain », *Anthropologie*, LII/3, p. 247-262.

CHAMBON Philippe, MORDANT Daniel, PARIAT Jean-Gabriel (2009) - « Sépultures du Néolithique moyen en Bassin parisien : le cas des architectures sépulcrales » dans LE BRUN-RICALES Foni, VALOTTEAU François, HAUZEUR Anne (dir.) - *Relations interrégionales au Néolithique entre Bassin parisien et Bassin rhénan*. Actes du 26<sup>e</sup> colloque interrégional sur le Néolithique, Luxembourg, 8-9 novembre 2003. Metz, Service régional de l'archéologie, p. 445-467 (Archaeologia Mosellana ; 7).

CHAMBON Philippe, DELOR Jean-Paul, AUGEREAU Anne, GIBAJA BAO Julian Francisco, MEUNIER Katia, THOMAS Aline, MURAIL Pascal (2010) - « La nécropole Néolithique moyen de "Sur les Pâtureaux" à Chichery (Yonne) », *Gallia Préhistoire*, 52, 117-192.

CHANCEREL Antoine, GHESQUIERE Emmanuel (2006) - « La maison danubienne du Haut Saint Martin » dans CHANCEREL Antoine, MARCIGNY Cyril, GHESQUIERE Emmanuel (dir.) - *Le plateau de Mondéville (Calvados) du Néolithique à l'âge du Bronze*. Ed de la MSH, Paris, p. 25-53 (Documents d'archéologie française ; 99).

CHANCEREL Antoine, DESLOGES Jean, DRON Jean Luc, SAN JUAN Guy (1992) - « Le début du Néolithique en basse Normandie » dans LE ROUX Charles-Tanguy (éd.) - *Paysans et bâtisseurs : l'émergence du Néolithique atlantique et les origines du mégalithisme*. Actes du 17<sup>e</sup> colloque interrégional sur le Néolithique, Vannes 1990. Association pour la diffusion des recherches archéologiques dans l'ouest de la France, Rennes, p. 153-173 (Revue archéologique de l'Ouest. Supplément ; 5).

- CHARTIER Michelle (1991) - *Étude des paléoenvironnements de la vallée de l'Aisne à l'Holocène*. Thèse de doctorat, géomorphologie, université de Paris VII, 274 p.
- CHARRAUD François (2013) - *Espaces interculturels et évolution socio-économique au Néolithique dans le Nord-Ouest de la France : productions, usages et circulation des outillages en silex jurassiques de Normandie*. Thèse de doctorat, Histoire, Université Nice Sophia Antipolis, 2 vol.
- CHARRAUD François (2015) - « Exploitation minière et gestion des lames en silex du Cinglais au Néolithique ancien. De la minière d'Espions (Calvados) "Pourfendant" aux habitats du nord-ouest de la France », *Bulletin de la Société préhistorique française*, 112-2, p. 317-338.
- CLEUVENOT Emmanuel & HOUËT Francis (1993) - « Proposition de nouvelles équations d'estimation de stature applicables pour un sexe indéterminé et basées sur les échantillons de Trotter et Gleser », *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, Nouvelle Série, tome 5, 1-2, p. 245-255.
- COLAS Caroline (dir.) (2013) - *L'enceinte néolithique de Saint Quentin "Chemin d'Harly" et son enclos en épingle à cheveux, rapport de fouille*. Inrap NP, Amiens, 110 p.
- COLAS Caroline, NAZE Yves (2014) - *Occupations multipériodes de Beaurieux/Cuiry-lès-Chaudardes "Les Gravelines", Aisne : bilan documentaire (tranche 2a) et diagnostic (tranche 2b), rapport de diagnostic*. Inrap NP, Amiens, 89 p.
- COLAS Caroline, MANOLAKAKIS Laurence, THEVENET Corinne, BAILLIEU Michel, BONNARDIN Sandrine, DUBOULOZ Jérôme, FARRUGGIA Jean-Paul, MAIGROT Yolaine, NAZE Yves, ROBERT Bruno (2007) - « Le monument funéraire Michelsberg ancien de Beaurieux "la Plaine" (Aisne, France) » dans BÈSSE Marie (dir.) - *Sociétés néolithiques : des faits archéologiques aux fonctionnements socio-économiques*, Actes du 27<sup>e</sup> colloque interrégional sur le Néolithique, Neuchâtel, 1 et 2 octobre 2005. Cahiers d'archéologie romande, Lausanne, p. 329-334 (Cahiers d'archéologie romande ; 108).
- COLAS Caroline, THEVENET Corinne, MANOLAKAKIS Laurence, MAIGROT Yolaine, AUXIETTE Ginette, CHARTIER Michèle, BAILLIEU Michel, NAZE Yves, (2008) - *Beaurieux (Aisne) "La Plaine", zone sud, tranche 2, rapport de fouille*. Inrap NP, Amiens, 105 p.
- COLAS Caroline, ALLARD Pierre, CHARTIER Michèle, HACHEM Lamys, MAIGROT Yolaine (2010) - *Beaurieux (Aisne) "La Plaine", un bâtiment monumental exceptionnel, rapport de fouilles*. Inrap NP, Amiens, 92 p.
- COLAS Caroline, NAZE Yves, THEVENET Corinne (2015) - « Le site de Cuiry-lès-Chaudardes "Le Champ Tortu" (Aisne), un village Michelsberg d'un nouveau type ? », *Revue archéologique de Picardie*, 3-4, p. 229-248.
- COLAS Caroline, VANDAMME Nathalie (en cours) - *Beaurieux/Cuiry-lès-Chaudardes "Les Gravelines", rapport de fouille*.
- CONSTANTIN Claude (1992) - « La céramique du groupe de Cerny dans la vallée de l'Aisne », *Revue archéologique de Picardie*, 1/2, p. 11-26.
- CONSTANTIN Claude & ILETT Mike (1997) - « Une étape finale dans le Rubané récent du Bassin parisien » dans JEUNESSE Christian (dir.) - *Le Néolithique danubien et ses marges entre Rhin et Seine*. Actes du 22<sup>e</sup> colloque interrégional sur le Néolithique, Strasbourg, 1995. Association pour la promotion de la recherche archéologique en Alsace, Strasbourg, p. 281-300 (Monographies d'archéologie alsacienne ; 3).
- CONSTANTIN Claude & BLANCHET Jean-Claude (1998) - « Le Nord de la France (Bassin parisien) » dans GUILAINE Jean (dir.) - *Atlas du Néolithique européen*. Volume 2, l'Europe occidentale. Université de Liège, Liège, p. 585-651 (ÉRAUL ; 46).
- COTTIAUX Richard, CASADEI Diane, CHAUSSEE Christine, DELATTRE Valérie, HACHEM Lamys, MARTIAL Emmanuelle (2002) - *Maisons-Alfort "ZAC d'Alfort" (Val de Marne), rapport de fouilles*. Afan CIF, Pantin, 2 vol. (133, 168 p.).
- COUDART Anick (1998) - *Architecture et société néolithique. L'unité et la variance de la maison danubienne*. Ed du CTHS, Paris, 240 p. (Documents d'archéologie française ; 67).
- COUDART Anick, HACHEM Lamys, ILETT Michaël (dir.) (2004) - *L'implantation néolithique dans la vallée de l'Aisne. Rapport d'Activité Collective de Recherche*.
- CREUSILLET Marie-France (1997) - « Étude techno-économique du matériel lithique du site de Muides-sur-Loire » dans CONSTANTIN Claude, MORDANT Daniel, SIMONIN Daniel (dir.) - *La culture de Cerny. Nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique*. Actes du colloque international de Nemours, 9-11 mai 1994, p. 285-298 (Musée de Préhistoire d'Ile-de-France. Mémoires ; 6).
- DEHN Rolf (1985) - « Ein Gräberfeld der Rössener Kultur von Jechtingen, Gemeinde Sasbach, Kreis Emmendingen », *Archäologische Nachrichten aus Baden*, 34, p. 3-6.
- DENAIRE Anthony & MAUVILLY Michel (2012) - « Guémar "Rotenberger Weg", première grande nécropole Grossgartach et Roessen (Néolithique moyen) de Haute-Alsace », *Internéo*, 9, p. 73-85.
- DESLOGES Jean (1997) - « Les premières architectures funéraires de Basse-Normandie » dans CONSTANTIN Claude, MORDANT Daniel, SIMONIN Daniel (dir.) - *La culture de Cerny. Nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique*. Actes du colloque international de Nemours, 9-11 mai 1994, p. 515-539 (Musée de Préhistoire d'Ile-de-France. Mémoires ; 6).
- DUBOULOZ Jérôme (2000) - *Enceinte néolithique et village du Bronze final à Osly-Courtil*. DRAC de Picardie, Amiens, 6 p. (Archéologie en Picardie ; 14).
- DUBOULOZ Jérôme & LANCHON Yves (1997) - « Cerny et Rössen en Bassin parisien. Une approche par la céramique » dans CONSTANTIN Claude, MORDANT Daniel, SIMONIN Daniel (dir.) - *La culture de Cerny. Nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique*. Actes du colloque international de Nemours, 9-11 mai 1994, p. 239-265 (Musée de Préhistoire d'Ile-de-France. Mémoires ; 6).
- DUBOULOZ Jérôme, FARRUGGIA Jean-Paul, ILETT Mike, ROBERT Bruno (1996) - « Bâtiments néolithiques non-rubanés à Berry-au-Bac "Le Vieux Tordoir", Aisne : présentation préliminaire », *Internéo*, 1, p. 51-69.
- DUHAMEL Pascal (1997) - « La nécropole monumentale de Passy (Yonne) : description d'ensemble et problèmes d'interprétation » dans CONSTANTIN Claude, MORDANT Daniel, SIMONIN Daniel (dir.) - *La culture*

de Cerny. *Nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique*. Actes du colloque international de Nemours, 9-11 mai 1994, p. 397-448 (Musée de Préhistoire d'Ile-de-France. Mémoires ; 6).

DUHAMEL Pascal (2004) - « La nécropole monumentale d'Escolives-Sainte-Camille "La Pièce de l'Étang" (Yonne) : premiers résultats (fouilles 1997-1999) », *Internéo*, 5, p. 63-72.

DUHAMEL Pascal & MORDANT Daniel (1997) - « Les nécropoles monumentales Cerny du bassin Seine-Yonne » dans CONSTANTIN Claude, MORDANT Daniel, SIMONIN Daniel (dir.) - *La culture de Cerny. Nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique*. Actes du colloque international de Nemours, 9-11 mai 1994, p. 481-488 (Musée de Préhistoire d'Ile-de-France. Mémoires ; 6).

DUHAMEL Pascal & PRESTREAU Christophe (1997) - « Émergence, développement et contacts de la société Cerny en Bassin d'Yonne. Point des connaissances et voies de recherche » dans CONSTANTIN Claude, MORDANT Daniel, SIMONIN Daniel (dir.) - *La culture de Cerny. Nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique*. Actes du colloque international de Nemours, 9-11 mai 1994, p. 111-134 (Musée de Préhistoire d'Ile-de-France. Mémoires ; 6).

DUHAMEL Pascal & MIDGLEY Magdalena (2004) - « Espaces, monumentalisme et pratiques funéraires des sociétés néolithiques en voie de hiérarchisation : les nécropoles monumentales Cerny du bassin Seine-Yonne » dans BARAY Luc (dir.) - *Archéologie des pratiques funéraires : approches critiques*. Actes de la table ronde de Bibracte, Glux-en-Glenne, juin 2001. Centre archéologique européen du Mont Beuvray, Glux-en-Glenne, p. 211-248 (Bibracte ; 9).

FARRUGGIA Jean-Paul & CONSTANTIN Claude (1984) - « Le site néolithique et des âges des Métaux de Missy-sur-Aisne (Le Culot) », dans *Les fouilles protohistoriques de la Vallée de l'Aisne*, 12, rapport d'activités. Centre de recherche protohistorique, Paris, p. 61-94.

FARRUGGIA Jean-Paul, MANOLAKAKIS Laurence, THEVENET Corinne, BAILLIEU Michel, BONNARDIN Sandrine, CAYOL Nicolas, CHARTIER Michèle, COLAS Caroline, DUBOULOZ Jérôme, HAMON Caroline, LE BOLLOCH Marianick, MAIGROT Yolaine, NAZE Yves (2008) - *Beaurieux, Aisne. "La Plaine" 1<sup>ère</sup> tranche. Rapport de fouilles*. Inrap NP, Amiens, 2 vol. (113 -70 p.).

FIEDLER Lutz (1979) - « Formen und Techniken neolithischer Steingeräte aus dem Rheinland », dans ANDREE Christian, JOACHIM Hans-Eckart, LUDWIG Margrit - *Beiträge zur Urgeschichte des Rheinlandes*, III. Rheinland-Verlag, Köln, p. 53-190 (Rheinische Ausgrabungen ; 19).

GHESQUIÈRE Emmanuel & MARCIGNY Cyril (1998) - « Le débitage lithique au Cerny en Basse-Normandie », *Internéo*, 2, p. 57-68.

GHESQUIÈRE Emmanuel, HACHEM Lamys (2016) - « Place et rôle de l'animal dans les pratiques funéraires du Cerny : l'exemple de la nécropole de Fleury-sur-Orne (Calvados) » dans COSTAMAGNO Sandrine, GOURICHON Lionel, DUPONT Catherine, DUTOUR Olivier, VIALOU Denis (dir.) - *Animal symbolisé, animal exploité : du Paléolithique à la Protohistoire* [en ligne]. Actes du 141<sup>e</sup> Congrès du CTHS, Rouen, 11-16 avril 2016. CTHS Editions, Paris, p. 299-328. Disponible sur <<http://cths.fr/ed/edition.php?id=7400>> (consulté le 15/11/2018).

GHESQUIÈRE Emmanuel MARCIGNY Cyril, AUBRY Bruno, CLEMENT-SAULEAU Stéphanie, DIETSCHSELLAMI Marie-France, DELOZE Valérie, HAMON Gwenaëlle, QUERRE Guirec, RENAULT Valérie (2003) - « L'habitat néolithique moyen I de Vivoin "Le Parc" (Sarthe) », *Bulletin de la Société préhistorique française*, 100-3, p. 533-573.

GHESQUIÈRE Emmanuel, CHAMBON Philippe, GIAZZON David, HACHEM Lamys, THEVENET Corinne, THOMAS Aline (2014) - « Présentation liminaire de la fouille de la nécropole des Hauts de l'Orne à Fleury-sur-Orne (Calvados) », *Internéo*, 10, p. 179-181.

GRANSAR Frédéric, BAILLIEU Michel, NAZE Yves (2004) - *Cuiry-lès-Chaudardes et Beaurieux "la Plaine", rapport de diagnostic*. Inrap NP, Amiens, 28 p.

GUYODO Jean-Noël (2012) - « Ambiances Chambon / Cerny du début du V<sup>e</sup> millénaire avant J.-C. : état de la question dans la Sarthe » dans MARCHAND Grégor & QUERRE Guirec (dir.) - *Roches et sociétés de la Préhistoire, entre massifs cristallins et bassins sédimentaires*. Presses universitaires de Rennes, Rennes, p. 151-163.

HACHEM Lamys (1989) - « La faune et l'industrie osseuse de l'enceinte Chalcolithique de Maizy (Aisne) : approche économique, spatiale et régionale », *Revue archéologique de Picardie*, 1-2, p. 67-108.

HACHEM Lamys (2011a) - *Le site néolithique de Cuiry-lès-Chaudardes - I. De l'analyse de la faune à la structuration sociale*. Verlag Leidorf, Rahden, 549 p. (Internationale Archäologie ; 120).

HACHEM Lamys (2011b) - « Les faunes du Néolithique moyen dans le nord de la France : bilan et pistes de recherches », dans BOSTYN Françoise, MARTIAL Emmanuelle & PRAUD Ivan (dir.) - *Le Néolithique du nord de la France dans son contexte européen : habitat et économie au IV<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> millénaire avant notre ère*. Actes du 29<sup>e</sup> colloque Interrégional sur le Néolithique, 2-3 octobre 2009, Villeneuve-d'Ascq (France). Société archéologique de Picardie, Amiens, p. 313-328 *Revue archéologique de Picardie*. Numéro spécial ; 28).

HACHEM Lamys (2013) - « La faune Rubanée et Cerny de Buchères », dans PARESIS Cécile - *Parc Logistique de l'Aube, l'évolution d'un terroir dans la plaine de Troyes (IV<sup>e</sup> campagne de fouille 2011), Buchères, Mousseux, Saint-Léger-près-Troyes (Aube), rapport de fouilles*. Inrap GEN, Metz.

HACHEM Lamys (2015a) - *La faune Cerny de La Saulsotte "Le Vieux Bouchy" (Aube)*, contribution au rapport final d'opération.

HACHEM Lamys (2015b) - « La faune et l'industrie osseuse » dans DURAND Stéphane (dir.) - *Vitry-sur-Seine, Côteau Malassis, lot n° 1, Côteau Malassis 93 et 108 rue du Génie, site du Côteau Malassis, lots n° 3 et 7, rapport de diagnostic*. Inrap CIF, Pantin, p. 55-58.

HACHEM Lamys (2016) - « La faune » dans FROMONT Nicolas (dir.) - *Le Clos du Houx, Cuverville, (Calvados) : un monument funéraire prémégalithique du Néolithique moyen dans la Plaine de Caen, rapport de fouille*. Inrap GO, Cesson-Sévigné, 174-175 p.

HACHEM Lamys, BEDAULT Lisandre (2014) - « La faune néolithique de Villers-Carbonnel "La Sole d'Applincourt" » dans BOSTYN Françoise (dir.) - *Canal Seine-Nord Europe, fouille 12, Picardie, Somme, Saint-Christ-Briost et Villers-Carbonnel : des systèmes d'enceintes au Néolithique moyen II*,

*rapport de fouilles*. Inrap CSNE, Croix-Moligneaux, vol. 1, p. 187-200.

HACHEM Lamys, CHOMBART Jérémie (2014) - « Étude de la faune sauvage et domestique du Néolithique » dans PRAUD Ivan, PANLOUPS Elisabeth - *Escalles "le Mont d'Hubert" : une enceinte du Néolithique moyen II, des fosses du Néolithique moyen I et du Bronze final sur le littoral de la Mer du Nord, rapport de fouilles*. Inrap NP, Amiens, vol. 1, p. 163-214.

HACHEM Lamys, BEDAULT Lisandre, LEDUC Charlotte (2016) - « L'élevage et la chasse au Chasséen septentrional : renouvellement des connaissances d'après l'étude des enceintes de Villers-Carbonnel (Somme) et de Passel (Oise) » dans PERRIN Thomas, CHAMBON Philippe, GIBAJA BAO Juan, GOUDE Gwénaëlle (dir.) - *Le Chasséen, des Chasséens... Retour sur une culture nationale et ses parallèles, Sepulcres de fossa, Cortailod, Lagozza*. Actes du Colloque International, Paris 18-20 nov. 2014. Archives d'Écologie Préhistorique, Toulouse, p. 241-258.

HAMON Tony & HODARA Jean-José (2005) - « Architectures monumentales de la fin du Néolithique, l'exemple du bâtiment des Vaux à Moulins-sur-Céphons (Indre) » dans BUCHSENSCHUTZ Olivier, MORDANT Claude (dir.) - *Architectures protohistoriques en Europe occidentale du Néolithique final à l'âge du Fer*. Actes du 127<sup>e</sup> congrès du CTHS, Nancy. Ed. du CTHS, Paris, p. 299-314.

HAMPEL Andréa (1989) - *Die Hausentwicklung im Mittelneolithikum Zentraleuropa*. R. Habelt, Bonn, 360 p. (Universitätsforschungen zur prähistorischen Archäologie ; 1).

HÉNON Bénédicte, ALLARD Pierre, AUXIETTE Ginette, BAILLIEU Michel, BOULEN Muriel, COLAS Caroline, FLUCHER Guy, LECOMTE SCHMITT Blandine, MONCHABLON Cécile, ROBERT Bruno (2005) - *Soupir "Le Parc" (02), rapport de fouilles*. Inrap NP, Amiens, 154 p.

HOSDEZ Christophe (2008) - *Saint-Quentin (Aisne), Chemin d'Harly, rue du Docteur Cailleret, rapport de diagnostic*. Inrap NP, Amiens, 22 p.

HUGONNIER Louis, DELAPORTE David, DUBOIS Éric, LEBRUN Guillaume, Mariette Erick (2014) - *Compiègne, Oise, école État-Major, rapport de diagnostic*. Inrap NP, Amiens, 123 p.

HÖLTKEMEIER Svenja (2013) - « Les dépôts de faune dans les enceintes néolithiques de la culture de Michelsberg. Le cas du nord de la France et de l'Allemagne » dans AUXIETTE Ginette, MÉNIEL Patrice (dir.) - *Les dépôts d'ossements d'animaux en France, de la fouille à l'interprétation*. Table-ronde de Bibracte, 15-17 octobre 2012. M. Mergoïl, Montagnac, p. 177-190 (Archéologie des plantes et des animaux ; 4).

ILETT Michael, MEUNIER Katia (2013) - « Avant-propos », *Bulletin de la Société préhistorique française*, 110-3, *Chronologie du Rubané dans le Bassin parisien*, p. 415-420.

JEUNESSE Christian (1997) - *Pratiques funéraires au Néolithique ancien, sépultures et nécropoles danubiennes, 5500-4900 av. J.-C.* Errance, Paris, 167 p. (Collection des Hespérides).

JEUNESSE Christian, LEFRANC Patrick, DENAIRE Anthony (2004) - *Groupe de Bischheim, origine du Michelsberg, genèse du groupe d'Entzheim, la transition entre le Néolithique moyen et le Néolithique récent dans les régions rhénanes*. Association pour la Promotion de la recherche

archéologique en Alsace, Zimmersheim, 279 p. (Cahiers de l'Association pour la Promotion de la recherche archéologique en Alsace ; 18/19).

LANCHON Yves, BRUNET Paul, BRUNET Véronique, CHAMBON Philippe (2006) - « Fouille de sauvetage d'un monument funéraire et d'une enceinte néolithique à Vignely "La Noue Fenard" (Seine-et-Marne) : premiers résultats » dans DUHAMEL Pascal - *Impacts interculturels au Néolithique moyen, du terroir au territoire, société et espaces*. Actes du 25<sup>e</sup> colloque interrégional sur le Néolithique. Revue archéologique de l'Est, Dijon, p. 335-351 (Revue archéologique de l'Est. Supplément ; 25).

LOUBOUTIN Catherine, SIMONIN Daniel (1997) - « Le Cerny-Videlles : un faciès ancien de la culture de Cerny » dans CONSTANTIN Claude, MORDANT Daniel, SIMONIN Daniel (dir.) - *La culture de Cerny. Nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique*. Actes du colloque international de Nemours, 9-11 mai 1994, p. 135-167 (Musée de Préhistoire d'Île-de-France. Mémoires ; 6).

MAFART Bernard-Yves (1980) - *L'abbaye Saint-Victor de Marseille, étude anthropologique de la nécropole des IV<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècles*. Éditions du CNRS, Paris, 425 p. (Paléoécologie de l'Homme fossile ; 4).

MAROLLE Clément (1986) - « Les bâtiments du site d'habitat Michelsberg du site de Mairy (Ardenne) », dans *Le Néolithique du nord-est de la France et des régions limitrophes*. Actes du XIII<sup>e</sup> colloque interrégional sur le Néolithique, Metz, 10, 11, 12 octobre 1986. Ed. de la MSH, Paris, p. 87-90 (Documents d'archéologie française ; 41).

MASSÉ Claude (1982) - *Estimation de l'âge au décès par les sutures crâniennes*. Thèse de doctorat, Université Paris VII.

MANOLAKAKIS Laurence, THEVENET Corinne (inédit) - *Le monument funéraire du Néolithique moyen de Concevroux, fouille programmée 2012*.

MONCHABLON Cécile, BAILLIEU Michel, BOSTYN Françoise, BOUCHET Marie, CAYOL Nicolas, CHEVALIER Alexandre (2014) - *Carvin "La Gare d'Eau". Une enceinte du Néolithique moyen II*. Inrap NP, Amiens, 3 vol.

MOORREES Coenraad F. A., FANNING Elisabeth A. & HUNT Edward E. Jr (1963a) - « Formation and resorption of three deciduous teeth in children », *American Journal of Physical Anthropology*, 21-3, p. 205-213.

MOORREES Coenraad F. A., FANNING Elisabeth A. & HUNT Edward E. Jr (1963b) - « Age variation of formation stages for ten permanent teeth », *Journal of Dental Research*, 42-6, p. 1490-1502.

MORDANT Daniel (1986) - « Aspect du Néolithique moyen I de la petite Seine » dans DEMOULE Jean-Paul & GUILAINE Jean (dir.) - *Le Néolithique de la France. Hommages à Gérard Bailloud*. Picard, Paris, p. 305-318.

MORDANT Daniel (1992) - *La Bassée avant l'Histoire. Archéologie et gravières en Petite-Seine*. APRAIF, Nemours, 143 p.

MORDANT Daniel (1997a) - « Le complexe des Réaudins à Balloy (Seine-et-Marne) : enceinte et nécropole monumentales » dans CONSTANTIN Claude, MORDANT Daniel, SIMONIN Daniel (dir.) - *La culture de Cerny. Nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique*. Actes du colloque international de Nemours, 9-11 mai 1994, p. 449-479 (Musée de Préhistoire d'Île-de-France. Mémoires ; 6).

- MORDANT Daniel (1997b) - « Sépultures et nécropoles monumentales des IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> millénaires du Bassin Seine-Yonne » dans JEUNESSE Christian (dir.) - *Le Néolithique danubien et ses marges entre Rhin et Seine*. Actes du 22<sup>e</sup> colloque interrégional sur le Néolithique, Strasbourg, 1995. Association pour la promotion de la recherche archéologique en Alsace, Strasbourg, p. 135-155 (Monographies d'archéologie alsacienne ; 3).
- MORDANT Daniel (1997c) - « Le Cerny en Bassée » dans CONSTANTIN Claude, MORDANT Daniel, SIMONIN Daniel (dir.) - *La culture de Cerny. Nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique*. Actes du colloque international de Nemours, 9-11 mai 1994, p. 75-91 (Musée de Préhistoire d'Ile-de-France. Mémoires ; 6).
- MORDANT Daniel & MORDANT Claude (1970) - « Le site néolithique des Gours-aux-Lions à Marolles-sur-Seine (Seine-et-Marne) », *Bulletin de la Société préhistorique française*, 67, p. 341-371.
- MORDANT Daniel & MORDANT Claude (1978) - « Les sépultures néolithiques de Noyen-sur-Seine (Seine-et-Marne) », *Bulletin de la Société préhistorique française*, 75, n° 11-12, 559-578.
- MORDANT Daniel & SIMONIN Daniel (1997) - « Sites d'habitats Cerny » dans CONSTANTIN Claude, MORDANT Daniel, SIMONIN Daniel (dir.) - *La culture de Cerny. Nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique*. Actes du colloque international de Nemours, 9-11 mai 1994, p. 319-339 (Musée de Préhistoire d'Ile-de-France. Mémoires ; 6).
- MÜLLER Fabrice, DUHAMEL Pascal, AUGEREAU Anne, DEPIERRE Germaine (1997) - « Une nouvelle nécropole monumentale Cerny à Gron "Les Sablons" (Yonne) » dans JEUNESSE Christian (dir.) - *Le Néolithique danubien et ses marges entre Rhin et Seine*. Actes du 22<sup>e</sup> colloque interrégional sur le Néolithique, Strasbourg, 1995. Association pour la promotion de la recherche archéologique en Alsace, Strasbourg, p. 103-133 (Monographies d'archéologie alsacienne ; 3).
- MURAIL Pascal, BRUZEK Jaroslav, HOUËT Francis, CUNHA Eugenia (2005) - « DSP : a tool for probabilistic sex diagnosis using worldwide variability in hipbone measurements », *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, Nouvelle série, tome 17, fascicule 3-4, p. 167-176.
- NAZE Gilles (2004) - « Les composantes Cerny et Bischheim occidentale de l'enceinte de Crécy-sur-Serre » dans JEUNESSE Christian, LEFRANC Patrick, DENAIRE Anthony - *Groupe de Bischheim, origine du Michelsberg, genèse du groupe d'Entzheim, la transition entre le Néolithique moyen et le Néolithique récent dans les régions rhénanes*. Association pour la Promotion de la recherche archéologique en Alsace, Zimmersheim (Cahiers de l'Association pour la Promotion de la recherche archéologique en Alsace ; 18/19).
- PARIAT Jean Gabriel (2007) - *Des morts sans tombe ? Le cas des ossements humains en contexte non sépulcral en Europe tempérée entre les VI<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> millénaires av. J.-C.* Archeopress, Oxford 195 p. (BAR. International series ; 1683).
- PETREQUIN Pierre (1970) - *La grotte de la Baume de Gonvillars*. Les Belles Lettres, Paris, 185 p. (Annales littéraires de l'Université de Besançon ; 107).
- PILLOT Lucile, LEMERCIER Olivier (2014) - « Projet collectif de recherche : "Nécropoles préhistoriques et protohistoriques de Passy (Yonne)" : objectifs et premiers résultats concernant les datations et les architectures funéraires monumentales du groupe de Cerny » dans LOUBOUTIN Catherine, VERJUX Christian (dir.) - *Zones de production et organisation des territoires au Néolithique. Espaces exploités, occupés, parcourus*. Actes du 30<sup>e</sup> colloque interrégional sur le Néolithique, Tours et Le Grand-Pressigny, 7- 9 octobre 2011. FERACE, Tours, p. 217-230 (Revue archéologique du Centre de la France. Supplément ; 51).
- PININGRE Jean-François, BOSTYN Françoise, COUPPE Jean (1991) - « L'atelier de taille du silex des "Sablons" à Étaples (Pas-de-Calais) », *Gallia-Préhistoire*, 33, p. 83-135.
- POIRIER Sandy (2016) - *Barbuise - La Saulsotte "Les Gargoulottes" (Aube). Occupations funéraires et domestiques du Néolithique au premier âge du Fer*. Société archéologique champenoise, Reims, 192 p. (Bulletin de la Société archéologique champenoise ; 109-4).
- PLATEAUX Michel (1990) - « Quelques données sur l'évolution des industries du néolithique danubien de la vallée de l'Aisne » dans CAHEN Daniel, OTTE Marcel - *Rubané et Cardial*. Actes du colloque de Liège, 1988. Université de Liège, Liège, p. 157 à 181 (ERAUL ; 39).
- PRAUD Ivan (dir.) (2009) - *Le Néolithique ancien dans la basse vallée de la Marne : un site Villeneuve-Saint-Germain producteur de lames en silex tertiaire à Ocquerre "La Rocluiche" (Seine-et-Marne)*. Société préhistorique française, Paris, 141 p. (Société préhistorique française. Travaux ; 9).
- PRAUD Ivan (dir.) (2015) - *Le Néolithique final dans la vallée de la Deûle : le site d'Houplin-Ancoisne, le Marais de Santes*. CNRS Éditions, Inrap, Paris, 341 p. (Recherches Archéologiques ; 9).
- PRODEO Frédéric, CONSTANTIN Claude, MARTINEZ Roger, TOUPET Christophe, (1997) - « La culture de Cerny dans la région Aisne-Oise » dans CONSTANTIN Claude, MORDANT Daniel, SIMONIN Daniel (dir.) - *La culture de Cerny. Nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique*. Actes du colloque international de Nemours, 9-11 mai 1994, p. 169-186 (Musée de Préhistoire d'Ile-de-France. Mémoires ; 6).
- PROST Dominique (2015) - *La culture de Cerny, le Néolithique moyen I en Haute-Normandie*. Presse Universitaire de Rennes, Rennes, 300 p. (Archéologie et culture).
- RQUIER Vincent, PARESYS Cécile, MEUNIER Katia (2015) - « Buchères, Parc Logistique de l'Aube : nouvelles données sur l'occupation du sol du Néolithique ancien au Néolithique final » dans LAURELUT Christophe, VANMOERKERKE Jan (dir.) - *Occupations et exploitations néolithiques ; et si on parlait des plateaux...* Actes du 31<sup>e</sup> colloque internéo, Châlons-en-Champagne, 2013. Société archéologique champenoise, Reims, p. 169-188 (Bulletin de la société archéologique champenoise ; 107-4).
- ROBERT Bruno (2003) - *Cuiry-lès-Chaudardes et Beaurieux "la Plaine", rapport de diagnostic*. Inrap NP, Amiens, 22 p.
- ROBERT Bruno (2015) - « Monument funéraire du Néolithique moyen à Moussy-Verneuil (Aisne) », *Revue archéologique de Picardie*, 3/4, p. 83-95.
- SIDERA Isabelle (1993) - *Les assemblages osseux en Bassins parisiens et rhénans du VI<sup>e</sup> au IV<sup>e</sup> millénaire B.C., histoire techno-économie et culture*. Thèse de doctorat, Histoire, Université de Paris I, 3 vol.
- SIDERA Isabelle (1997) - « Le mobilier en matières dures animales en milieu funéraire Cerny : symbolisme et socio-

économie » dans CONSTANTIN Claude, MORDANT Daniel, SIMONIN Daniel (dir.) - *La culture de Cerny. Nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique*. Actes du colloque international de Nemours, 9-11 mai 1994, p. 499-513 (Musée de Préhistoire d'Ile-de-France. Mémoires ; 6).

SIDERA Isabelle (2001) - « Animaux domestiques, bêtes sauvages et objets en matières dures animales du Rubané au Michelsberg : de l'économie aux symboles, des techniques à la culture », *Gallia Préhistoire*, 42, p. 107-194.

SIMONIN Daniel, BACH Sylvie, RICHARD Guy, VINTROU Jean (1997) - « Les sépultures sous dalles de type Malsherbes et la nécropole d'Orville » dans CONSTANTIN Claude, MORDANT Daniel, SIMONIN Daniel (dir.) - *La culture de Cerny. Nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique*. Actes du colloque international de Nemours, 9-11 mai 1994, p. 341-379 (Musée de Préhistoire d'Ile-de-France. Mémoires ; 6).

SMITH B. Holly (1984) - « Patterns of Molar Wear in Hunter-Gatherers and Agriculturalists », *American Journal of Physical Anthropology*, 63-1, p. 39-56.

SPATZ Helmut (1999) - *Das mittelneolithische Gräberfeld von Trebur, Kreiss Gross-Gerau*. Landesamt f. Denk., Wiesbaden, 2 vol. (692 p.) (Materialien zur Vor- und Frühgeschichte von Hessen ; 19).

TINEVEZ Jean-Yves (dir.) (2004) - *Le site de La Hersonnais à Pléchâtel (Ille-et-Vilaine) : un ensemble de bâtiments collectifs du Néolithique final*. Société préhistorique française, Paris, 172 p. (Société préhistorique française. Travaux ; 5).

THEVENET Corinne (2007) - « De pierre ou de bois : coffre et architecture de la sépulture 10 du monument Michelsberg de Beaurieux (Aisne, France) » dans CHAMBON Philippe, MOINAT Patrick (dir.) - *Les Cistes de Chamblandes et la place des coffres dans les pratiques funéraires du Néolithique moyen occidental*. Actes du colloque de Lausanne, 12-13 mai 2006. Cahiers d'archéologie

romande, Lausanne, Société préhistorique française, Paris, p. 143-154 (Cahiers d'archéologie romande ; 110) (Société préhistorique française. Mémoire ; 43).

THEVENET, Corinne, ALLARD Pierre, AUBRY Laurent, AUXIETTE Ginette, BAILLIEU Michel, CHARTIER Michèle, DESENNE Sophie, DUBOULOZ Jérôme, HACHEM Lamys, HAMON Caroline, ILETT Michaël, MAIGROT Y, PELTIER Virginie (2013) - *L'enceinte néolithique de Menneville "Derrière le Village"*. Rapport de fouilles programmées. Campagne 2013. SRA Picardie, Amiens.

THOMAS Aline (2011) - *Identités funéraires, variants biologiques et facteurs chronologiques : une nouvelle perception du contexte culturel et social du Cerny (Bassin parisien, 4700- 4300 avant J.-C.)*, Thèse de doctorat, Anthropologie Biologique, Université de Bordeaux I, 788 p.

TRESSET Anne (1997) - « L'approvisionnement carné Cerny dans le contexte néolithique du Bassin parisien » dans CONSTANTIN Claude, MORDANT Daniel, SIMONIN Daniel (dir.) - *La culture de Cerny. Nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique*. Actes du colloque international de Nemours, 9-11 mai 1994, p. 299-314 (Musée de Préhistoire d'Ile-de-France. Mémoires ; 6).

TROTTER Mildred, GLESER Goldine C. (1952) - « Estimation of stature from long limb bones of American whites and negroes », *American Journal of Physical Anthropology*, 10-4, p. 463-514.

TROTTER Mildred & GLESER Goldine C. (1958) - « A re-evaluation of estimation of stature based on measurements of stature taken during life and of long bones after death », *American Journal of Physical Anthropology*, 16-1, p. 79-124.

VALAIS Alain (1995) - « Deux bâtiments atypiques associés à du matériel Cerny (Herblay, Val d'Oise) » dans BILLARD Cyril (dir.) - *Actes du 20<sup>e</sup> colloque sur le Néolithique, Eureux 1993*. Association pour la diffusion des recherches archéologiques dans l'Ouest de la France, Rennes, p. 57-63 (Revue archéologique de l'Ouest. Supplément ; 7).

## Les auteurs

Caroline COLAS

Inrap Hauts de France, UMR 8215-Trajectoires.

Description et analyse des structures, interprétation du site, synthèse, étude de la céramique et synthèse sur la céramique Cerny.

Pierre ALLART

CNRS, UMR 7055 Préhistoire & technologie

Étude lithique des couches 140 et 141 et synthèse sur le lithique.

Michèle CHARTIER

UFR Géographie, Université de Paris I-Panthéon Sorbonne.

Cadre géologique, géographique et topographique.

Claude CONSTANTIN, ex membre UMR 8215,

16 résid Clos de Verrières

91370 Verrières Le Buisson

Synthèse sur la céramique Cerny.

Lamys HACHEM

Inrap Centre île de France, UMR 8215-Trajectoires.

Étude de la faune et synthèse sur la faune.



Yolaine MAIGROT  
CNRS, UMR 8215-Trajectoires.  
Étude des objets osseux.

Laurence MANOLAKAKIS  
CNRS, UMR 8215-Trajectoires.  
Étude du lithique de la sépulture 31 et synthèse sur le lithique.

Richard PALAU, collaborateur extérieur, ingénieur en génie civil.  
Calculs architecturaux sur le bâtiment monumental.

Corinne THEVENET, Inrap Grand-Ouest, UMR 8215-Trajectoires,  
Étude anthropologique de la sépulture 31 et de la sépulture de Missy sur Aisne,  
synthèse sur les pratiques sépulcrales.

Sylvain THOUVENOT, Inrap Hauts de France.  
Reconstitution 3D du bâtiment monumental.

## Résumé

La mise au jour de plusieurs ensembles monumentaux du Néolithique moyen I découverts dans le département de l'Aisne à 35 km à l'est de Soissons dans la micro-aire de Cuiry-lès-Chaudardes/Beaurieux fut une découverte inattendue. Le site se localise, en effet, dans un secteur de la vallée de l'Aisne, activement surveillé depuis les années 70 et ces trouvailles sont venues bouleverser les connaissances régionales.

Le site se compose d'un monument de type Passy accompagné de sa sépulture centrale, de deux autres monuments moins bien conservés et d'un bâtiment monumental de 80 m de long au minimum. La découverte d'un monument de type Passy en fait le point le plus oriental actuellement connu pour ce type de monument. Son association avec deux autres monuments est également inédite pour la région. De même, la monumentalité du bâtiment et sa forme restent pour l'heure sans aucun équivalent, de même que son association avec des structures de type Passy.

La forme et l'organisation des trous de poteaux en tierce de l'édifice orientent vers les cultures danubiennes tandis que ses dimensions le rapprochent davantage des cultures post-rubanées d'Allemagne ou de Pologne. Il est daté du Cerny à partir de tessons décorés Cerny et de datations radiocarbone qui le place plutôt dans l'étape ancienne du Cerny.

La discussion sur les datations radiocarbone obtenues, dont certaines très anciennes, nous permettent d'admettre que cette construction atypique appartient bien au Cerny, malgré un plan qui évoque fortement ceux de la culture antérieure.

La relation spatiale que l'édifice entretient avec les autres structures Cerny est discutée et c'est à partir de là que nous proposons d'interpréter ce bâtiment comme un lieu à vocation culturelle en liaison avec les monuments de type Passy dont un seul a eu ou conservé sa sépulture axiale. Cette dernière, datée par le radiocarbone du Cerny, contenait un mobilier lithique et osseux.

Les observations et les questionnements qu'ont impliqué ce site qui reste unique, à l'heure actuelle, nous a donc permis d'approfondir les connaissances régionales sur les débuts du Néolithique moyen et incité à établir un nouveau bilan sur le Cerny de la vallée de l'Aisne, le dernier datant de presque 30 ans (CONSTANTIN 1992). Ceci a été rendu possible grâce à un mobilier, relativement abondant et diversifié, qui accompagnait ces découvertes.

Outre l'intérêt direct apporté par l'étude du mobilier - la faune était ainsi totalement inconnue et les corpus lithique et céramique bien plus conséquents que sur les autres sites - l'étude de ces dernières a été l'occasion de réexaminer les anciens corpus à la lumière des nouvelles données. L'industrie lithique a ainsi permis de mettre en évidence une production originale de lamelles et un fort héritage BQ/VSG que l'on retrouve aussi dans les caractéristiques générales du bâtiment monumental ainsi que dans l'utilisation massive du dégraissant osseux dans les poteries. L'étude de la céramique a aussi permis de revoir les hypothèses chronologiques proposée par C. Constantin en 1992, les paramètres observés sur la céramique de Beaurieux ne cadrant plus avec, notamment les associations dégraissant osseux/poinçon versus dégraissant à la nummulite/peigne. Elle a permis d'identifier précisément l'étape ancienne du Cerny (poinçon, peigne à deux dents, décor de

bord individualisé, cordons) reconnue jusqu'alors dans l'Aisne par seulement deux fosses et de montrer que la céramique de Beaurieux qui détient aussi des paramètres usuellement associés à l'étape récente du Cerny (motifs et thèmes décoratifs curvilignes, spatules) se place probablement à l'extrême fin de l'étape « Videlles ».

**Mots clefs** : Cerny, structures funéraires de type Passy, sépulture, édifice monumental, céramique, lithique et faune

### Abstract

The discovery of several Middle Neolithic I monuments in the Aisne département about 35 km east of Soissons in the Cuiry-lès-Chaudardes/Beaurieux micro-area was quite unexpected, since the site is located in a sector of the river Aisne valley that has been intensively investigated since the 1970s. However, these new finds fundamentally change our knowledge of the region.

The site comprises one Passy-type monument with a central grave, two less well-preserved monuments and a monumental building over 80 m long. This is the easternmost point in the distribution of Passy-type monuments. The association here with two other monuments is an unprecedented find for the region. Through its massive size and its association with the Passy-type monument, the building is also an entirely new discovery.

The building's trapezoidal groundplan and its layout with transverse three-post rows recall Danubian cultures, while its length has some comparisons in post-LBK cultures in Germany or Poland. The structure is attributed to Cerny by decorated sherds and by radiocarbon dates, the latter rather suggesting a position in the early stage of this culture. After reviewing the radiocarbon dates, some of which are very early, it is proposed that this atypical structure indeed dates to Cerny, despite the groundplan which firmly evokes earlier periods.

The spatial relationship between the structure and the other Cerny features is discussed and on this basis it is interpreted as a cult building linked to the Passy-type monuments, only one of which enclosed or had preserved an axial burial. Dated by radiocarbon to Cerny, the latter included some lithic and bone finds.

Thus the observations and issues raised by this currently unique site shed new light on the start of the Middle Neolithic. The site also provides an opportunity to make a fresh assessment of the Cerny in the Aisne valley, a culture last reviewed almost thirty years ago (Constantin 1992). This was possible because the site produced relatively abundant and varied finds.

Cerny material culture was previously rather poorly documented in the Aisne, so the new finds are of direct interest. For the first time in the region there are faunal remains for this period, and the pottery and lithic assemblages from Beaurieux are much larger than from other sites. It was thus possible to reassess the finds from earlier excavated sites in the light of the new assemblages. The flint industry provides evidence for an unusual production of bladelets, as well as showing firm roots in the BQ/VSG. The latter heritage is also apparent in the general characteristics of the monumental building and in the extensive use of bone temper in pottery manufacture. In addition, the pottery study showed that the chronological hypotheses outlined by C. Constantin in 1992 needed reviewing, since the proposed associations bone temper/point impression versus fossil shell temper/comb impression were no longer valid. Thus the study clarifies the early Cerny stage (point and two-tooth comb impression, separate rim decoration, cordons), previously documented in the Aisne region by only two pits. The analysis also shows that the Beaurieux assemblage includes traits usually attached to the late Cerny stage (curvilinear decoration patterns, spatula impression) and can therefore be attributed to the very end of the "Videlles" stage.

**Key words** : Cerny, Passy-type burial features, grave, monumental building, pottery, lithics, fauna

### Zusammenfassung

Die Entdeckung mehrerer monumentaler Ensembles aus dem Mittelneolithikum I im Département Aisne 35 km östlich von Soissons in der Mikroregion von Cuiry-lès-Chaudardes/Beaurieux war eine Überraschung. Der Fundplatz liegt in der Tat in einem seit den 1970er Jahren aktiv überwachten Sektor des Aisne-Tals, und diese Funde haben die bisherigen Erkenntnisse aus der Region in Frage gestellt.

Der Fundplatz besteht aus einer Grabanlage des Typs Passy mit ihrer zentralen Bestattung, zwei weiteren weniger gut erhaltenen Bauwerken sowie einem mindestens 80 m langen monumentalen Gebäude. Bei der Grabanlage handelt es sich um die östlichste der heute bekannten Strukturen des Typs Passy. Auch die

Assoziation der Grabanlage mit zwei weiteren Bauwerken ist in der Region völlig neu. Zudem gibt es für die Monumentalität des Gebäudes und seine Form keine Parallele.

Die Form und die in Dreierreihen organisierten Pfostengruben des Gebäudes weisen auf die danubischen Kulturen, seine Dimensionen eher auf die nachbandkeramischen Kulturen Deutschlands oder Polens. Die für die Cerny-Kultur bezeichnenden Dekore der Keramikscherben datieren den Bau allgemein in die Zeit der Cerny-Kultur und die Radiokarbonaten präzisieren die Zuordnung in die ältere Phase der Cerny-Kultur.

Einige der Radiokarbonaten ergeben ein sehr hohes Alter. Die Diskussion führt zu dem Schluss, dass diese untypische Konstruktion trotz ihres Plans, der stark an die vorausgegangenen Kulturen erinnert, tatsächlich in die Cerny-Kultur zu datieren ist.

Die räumliche Beziehung des Gebäudes mit den beiden anderen Strukturen steht zur Diskussion und wir schlagen vor, das Gebäude als Kultstätte zu interpretieren, die in Verbindung mit der Grabanlage des Typs Passy steht, deren axial ausgerichtete Grabstätte anhand einer Radiokarbonatierung in die Cerny-Kultur eingeordnet wird. Sie enthielt Grabbeigaben aus Stein und Knochen.

Die Beobachtungen und Fragen, welche dieser bis heute einzigartige Fundplatz aufwirft, haben unsere regionalen Kenntnisse der Anfänge des Mittelneolithikums bereichert. Das relativ reiche und vielfältige Fundmaterial regt an zu einer neuen Bestandsaufnahme der Cerny-Kultur im Aisne-Tal an, die letzte wurde in der Tat 1992, vor fast 30 Jahren, von C. Constantin durchgeführt.

Abgesehen von der Bedeutung der Untersuchung des Fundmaterials selbst – die Fauna war vollkommen unbekannt und die Stein- und Keramikfunde waren sehr viel umfangreicher als auf den anderen Fundstätten – bot deren Untersuchung Gelegenheit die alten Datenbestände im Licht dieser neuen Daten erneut zu überprüfen. Die Analyse der Steinartefakte hat es ermöglicht eine originelle Lamellenproduktion und starke Einflüsse von BQ/VSG aufzuzeigen, die sich auch in den allgemeinen Eigenschaften des monumentalen Bauwerks wiederfinden sowie in der massiven Verwendung von Knochen als Magerungsmittel in der Keramikherstellung. Die Untersuchung der Keramik hat es zudem erlaubt die von C. Constantin 1992 vorgeschlagenen chronologischen Hypothesen zu überprüfen. In der Tat stimmen die damals an der Keramik von Beaurieux beobachteten Eigenschaften nicht mehr mit den Assoziationen Knochen als Magerungsmittel/ Stempel versus Nummuliten als Magerungsmittel/Kamm überein. Die Untersuchung der Keramik hat ein genaues Bild der bisher im Departement Aisne nur aus zwei Gruben bekannten frühen Phase der Cerny-Kultur vermittelt (Stempel, zweizinkiger Kamm, individualisiertes Randdekor, Schnüre). Es wurde auch nachgewiesen, dass die Keramik von Beaurieux, die ebenfalls gewöhnlich mit der späten Phase der Cerny-Kultur in Verbindung gebrachte Elemente aufweist (krummlinige Dekormotive und Dekorthemen, Spatel), wahrscheinlich in die letzten Jahre der „Videlles-Phase“ einzuordnen ist.

**Schlagwörter** : Cerny-Kultur, Grabanlagen des Typs Passy, Bestattung, Monumentalbau/Bauwerk, Keramik, lithische Artefakte und Fauna

